

Nullis fraus tuta latebris.



Professor C. S. Sargent.
from W. J. Bean
w. Oct. 31. 1910

MANUEL COMPLET
DE L'AMATEUR
DE ROSES.



Rose cent feuilles
(Rosa centifolia).

MANUEL COMPLET

DE L'AMATEUR

DE ROSES,

LEUR MONOGRAPHIE,

LEUR HISTOIRE ET LEUR CULTURE.

PAR M. BOITARD,

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

Ouvrage orné de Planches.



PARIS,

A LA LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET,

RUE HAUTEFEUILLE, N° 10 BIS.

1836.

MANUEL COMPLET

DE

L'AMATEUR DES ROSES.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

HISTOIRE DES ROSES.

Patrie de la rose.

QUELQUES auteurs ont voulu assigner à la plus belle des fleurs une patrie, une origine restreinte à une localité. « L'Orient, berceau des premiers hommes, dit M. de » Pronville, est sa patrie, et les coteaux fleuris sur lesquels » s'appuie la chaîne sourcilleuse du Caucase se sont parés les » premiers de ce charmant arbuste, et donnaient en même » tems leur nom à la plus belle race humaine. »

Je ne partage pas l'opinion des auteurs, et je m'appuie sur des faits que je pourrais puiser dans leurs propres ouvrages. Partout où la nature a placé des hommes, ses mains prévoyantes ont semé des végétaux propres à satisfaire leurs besoins, et il semblerait qu'elle a mis leurs plaisirs au nombre de ces derniers, car partout où naissent des végétaux utiles se trouvent aussi des fleurs charmantes dont le vif éclat et l'odeur délicieuse sont des objets attrayans pour toute l'espèce humaine.

A travers les moissons de blé dont se nourrissent les Européens, l'œil agréablement surpris se promène avec complaisance de la corolle azurée du bleuet à celle du coquelicot éclatant. Au pied du maïs planté par le noir Africain, les amaryllis odorantes, les superbes crinoles, les glayeuls délicats, étalent leurs corolles parées des couleurs les plus vives et les plus variées. La rose des marais, le nénuphar doré, et le nélombo orgueilleux, élèvent leur tête superbe au-dessus des eaux qui submergent les rizières de

l'Inde et de l'Egypte. Les épidendres grimpans, la vanille odorante, parent de leurs corolles singulières les bocages dans lesquels croissent la cassave et le manioc; partout enfin, la bienfaisante nature a semé l'agréable à côté de l'utile.

Mais la rose semble avoir été l'objet de sa prédilection particulière, car on la trouve partout, et si nous ne connaissons pas encore celles des contrées brûlantes de l'Amérique Méridionnale, c'est probablement parce que nos naturalistes n'ont pas encore fouillé les montagnes élevées où la nature les a sans doute cachées. Je ne puis croire, comme le disent les botanistes, que toutes les espèces soient renfermées entre le 70me et le 20eme degrés de latitude, ce que dément d'ailleurs, la ROSE DE MONTEZUMA, celle d'ABYSSINIE, etc. Quoiqu'il en soit, il me paraîtrait assez curieux de faire une géographie des roses, et c'est ce que je vais tenter dans le paragraphe suivant.

Géographie des roses.

Nous allons chercher la rose dans toutes les contrées connues de la terre, et partout nous la trouverons avec des grâces nouvelles, des attraits particuliers, qu'elle devra au climat, aux localités, et particulièrement à l'amour que les hommes lui témoignent en lui prodiguant les soins attentifs d'une culture de prédilection.

Nous en verrons qui, attachées pour toujours au sol qui les a vu naître, ne se rencontrent jamais dans d'autres pays, à moins que la main laborieuse d'un voyageur à la fois botaniste et cultivateur ne les ait arrachées du sein de leur patrie pour les transporter dans d'autres climats. Les unes étendent la sphère de leur pays natal à un continent entier, à une grande partie de ce continent, ou à un royaume; les autres ne quittent jamais la province ou même la montagne, le rocher qui les a vu naître, et c'est vainement qu'on les chercherait partout ailleurs. C'est ainsi que la ROSE POUDREUSE (1), ne se trouve jamais qu'au pied du mont Baldo, en Italie; la ROSE LYON (2) à Ténessée, dans l'Amérique Septentrionale; tandis que la ROSE DES CHAMPS (3) couvre toute l'Europe, et la ROSE DES HAIES (4) non-

(1) *Rosa pollinaria*, SPRENG. Plant min. cogn. pag. 2 p. 66.
(2) *Rosa Lyonii*, PURSH. Amer. sept. 1. 345.
(3) *Rosa arvensis*, LIN. Mant. 2. 245.
(4) *Rosa canina*, LIN. Sp. 703.

seulement l'Europe, mais encore une partie de l'Amérique et tout le nord de l'Asie.

Dans l'excursion botanique que nous allons faire autour de notre globe terrestre, nous n'indiquerons pas toujours toutes les espèces de roses qui peuplent chaque contrée, mais seulement les plus remarquables par leur beauté, et celles qui se prêtent le plus aisément à la culture.

L'hémisphère occidental, comprenant les deux Amériques, sera la première moitié de la terre que nous explorerons, et nous commencerons par le nord.

Parmi les glaciers éternels qui couvrent les hautes montagnes du nord de l'Amérique septentrionale, au milieu de ces ours blancs affamés, de ces Groënlandais presque aussi bruts et aussi affamés que les ours contre lesquels ils sont obligés de défendre leur misérable existence, on voit une charmante fleur, la ROSE AUX DOUCES COULEURS (1) épanouir sa grande corolle rose, toujours solitaire sur sa tige, aussitôt que le soleil a fait disparaître les neiges des vallées. L'élégant arbrisseau qui la porte peuple les déserts glacés qui se trouvent entre le soixante-dixième et le soixante-quinzième degrés de latitude nord.

Sous le cercle polaire, sur les côtes qui bordent la baie d'Hudson, si célèbre par ces énormes cétacés, par les baleines que les Européens auront bientôt entièrement détruites, on trouve communément la jolie ROSE D'HUDSON (2) dont les rameaux effilés mais gracieux, se couvrent au printems de nombreux corymbes de fleurs-doubles, d'un rose pâle. On croirait que la nature a elle-même doublé ses charmantes corolles parce qu'elle prévoyait que les malheureux Esquimaux, obligés de lutter sans cesse contre l'âpreté d'un climat glacé, d'arracher à la mer une nourriture souvent peu abondante, toujours malsaine, négligeraient la culture d'une terre ingrate et presque stérile.

A mesure que nous descendrons vers le midi, que les hommes seront moins malheureux et par conséquent plus disposés à jouir des charmes que la nature sème autour d'eux, nous verrons l'empire des roses s'agrandir.

Terre-Neuve, placé sous la cinquante-troisième parallèle, et la terre de Labrador, un peu plus au nord, pays sur les côtes desquels plus de cent vaisseaux européens s'occupent annuellement à la pêche de la morue, possèdent, outre les

---

(1) *Rosa blanda*, WILLD. sp. 2. 1065.
(2) *Rosa rapa*, var. *Hudsoniana*, Bosc. Dict. d'agric.

deux roses dont nous venons de parler, deux espèces fort remarquables ; la ROSE A FEUILLE DE FRÊNE (1) y ouvre des fleurs petites, rouges, à pétales découpés en cœur ; et la ROSE LUISANTE (2) d'un rouge brillant ainsi que son fruit, aime à développer ses jolies petites corolles en forme de coupe, sous l'ombrage des chétifs arbres verts, dispersés çà et là sur les côtes. On voit souvent les sauvages esquimaux parer de ces charmantes fleurs, leur chevelure et les peaux de rennes ou de phoques dont ils se couvrent.

La partie de l'Amérique septentrionale comprenant les États-Unis, et les pays adjacens encore peuplés par les anciens habitans qu'il nous plaît de désigner sous la dénomination de sauvages, possèdent un grand nombre de roses dont nous ne citerons que les plus intéressantes.

Dans les marais de la Caroline, la ROSE ÉCLATANTE (3) élève ses beaux corymbes de fleurs rouges, au-dessus des roseaux au milieu desquels elle aime à croître. La ROSE DE Wood (4) se plaît à mirer ses pétales roses dans les ondes limpides du Missouri. Le ROSIER DE LA CAROLINE (5), également ami des eaux, laisse passer les chaleurs de l'été avant de décorer de ses fleurs les marais qu'il habite. La ROSE EVRATINE (6) décore les lieux humides de la Caroline et de la Virginie. Si la main du jardinier l'arrache du bord ombragé d'un ruisseau qui l'a vu naître, pour la transporter dans le sol riche mais sec d'un parterre, l'arbrisseau languit et, malgré tous les soins, il cesse d'étaler au grand jour ses fleurs nombreuses, ordinairement doubles, d'un rouge pâle et d'une grandeur moyenne.

Si le voyageur quitte le bord des fleuves et les savanes marécageuses pour pénétrer dans les forêts, il rencontrera au pied des collines rocailleuses le ROSIER A RAMEAUX DIFFUS (7), dont les fleurs roses, ordinairement deux à deux, paraissent au commencement de l'été. Sur le penchant des collines de la Pensylvanie, il verra le ROSIER A PETITES FLEURS (8), arbrisseau petit mais charmant, dont les fleurs doubles, élégantes, à demi-ouvertes, teintes du rose le plus

---

(1) *Rosa fraxinifolia*, BORK. Halz. 301.
(2) *Rosa nitida*, WILLD. Enum. 544.
(3) *Rosa lucida*, WILLD. sp. 2 1068.
(4) *Rosa Woodsii*, LINDL. Mon. p. 21.
(5) *Rosa carolina*, WILLD. sp. 2, 1069.
(6) *Rosa evratina*, BOSC. Dict. d'agr. 11, p. 256.
(7) *Rosa diffusa*, LINDL. Mono. p. 18, t. 4.
(8) *Rosa parviflora*. WILLD. sp. 2 1066.

délicat, le disputent en beauté à toutes les autres roses de l'Amérique. Il est malheureux qu'une espèce aussi séduisante soit d'une culture et surtout d'une multiplication fort difficile. Sur le bord des forêts de la même province et de plusieurs autres états, croissent le ROSIER A TIGES DROITES, (1) à fleurs d'un rouge clair; le ROSIER A FEUILLES DE RONCE (2) dont les fleurs sont petites, d'un rouge pâle, ordinairement réunies trois ensemble; et enfin, dans la caroline inférieure le ROSIER SOYEUX (3), à fleurs rouges ayant leurs larges pétales en forme de cœur renversé.

Les jolies créoles de la Géorgie entrelacent dans leur noire chevelure les fleurs grandes et blanches du ROSIER LISSE (4), dont les tiges longues et grimpantes aiment à s'entortiller autour des plus grands arbres des forêts.

La dernière rose qui figure dans la flore de l'Amérique, est celle de MONTEZUMA (5). Elle est odorante, d'un rouge pâle, solitaire, et ses rameaux sont dépourvus d'aiguillons pour la défendre. Elle se plaît sur les pics élevés du *Cerro-Ventoso*, près de la ville de San-Pedro, dans le Mexique, où elle a été trouvée par MM. Humbold et Bompland.

La ville de San-Pedro est sous la 19e parallèle, ce qui dérange un peu les botanistes qui ne veulent pas qu'il y ait de roses au-dessous de la 20e. Mais cette rose trouvée par M. Humbold n'est pas la seule du Mexique, car on en possédait dès le tems de la conquête. Nous en trouvons la preuve incontestable dans l'histoire d'Espagne. Le barbare Aldérète, à la tête des conquérans du Mexique, chargea de fers et fit mettre sur des charbons ardens l'infortuné empereur Guatimozin et son favori, pour les obliger, par ce supplice, à déclarer où étaient les trésors de l'Empire. Le Ministre, cédant enfin à sa douleur, jette quelques cris. Guatimozin le regarde: *et moi,* lui dit-il, *suis-je sur des roses.*

Nous ne connaissons de l'hémisphère occidental que les roses que je viens de mentionner, mais il est à présumer que par la suite on en découvrira davantage, car il est bien remarquable que les botanistes placent le plus grand nombre d'espèces dans les pays qui ont été le plus herborisés, et ils attribuent à des raisons physiques et géographiques, ce qui

(1) *Rosa stricta*, PRONY. Somm. p. 19.
(2) *Rosa rubifolia*, LINDL. Mono. p. 123.
(3) *Rosa setigera*, LINDL. Mono. p. 128.
(4) *Rosa lævigata*, LINDL. Mon. p. 125.
(5) *Rosa Montezumæ*, LINDL. Mono. p. 96.

n'est sans doute que le résultat de notre ignorance relativement à la végétation des pays où, prétendent-ils, ne croissent point de roses.

Jamais on ne persuadera un homme qui a pu juger de la prodigalité qu'a mis la nature à enrichir la végétation de tous les pays, que la France seule possède vingt-quatre espèces de rosiers, tous décrits par Décandolle (1), tandis que les deux Amériques n'en ont que quatorze.

Je ne croirai pas davantage que les rosiers cessent de croître au-dessous de la vingtième parallèle, tandis que M. Salt en a rapporté une nouvelle espèce très caractérisée de l'Abyssinie, sous le dixième degré de latitude.

Il est remarquable que toutes les roses d'Amérique, si l'on en excepte celles de MONTÉZUMA, ET A TIGES DROITES, ont beaucoup de ressemblance avec nos espèces d'Europe, et pourraient se ranger assez bien, pour la plupart, dans la série des roses cannelles.

L'hémisphère oriental se composant des quatre parties du monde, l'Australasie, l'Asie, l'Europe et l'Afrique, nous offrira trois points principaux pour nos recherches, en attendant qu'on ait suffisamment herborisé dans l'Archipel.

Nous commencerons par l'Asie, la plus vaste portion de l'ancien continent, et celle qui passe pour le berceau des premiers hommes. A elle seule, elle possède autant d'espèces de roses que tout le reste de la terre, et le nombre de celles qui y ont été suffisamment étudiées ne monte pas à moins de trente-neuf.

La Chine, ce vaste empire où l'on honore l'agriculture, où les places se donnent au mérite, possède sans doute un grand nombre d'espèces de rosiers; mais jusqu'à ce jour nous n'en connaissons que quinze, dont la plupart est cultivée avec le plus grand soin par ce peuple plus industrieux qu'éclairé.

Le ROSIER TOUJOURS FLEURI (2) se fait remarquer par ses feuilles souvent à trois folioles, et quelquefois n'en ayant qu'une. Ses fleurs, presque sans odeur, d'un rouge clair et peu éclatant, produisent cependant un joli effet lorsqu'elles ne sont pas encore tout-à-fait écloses. Le ROSIER DE LA CHINE (1) que beaucoup de botanistes ont confondu avec le

---

(1) *Flore française*, tom. 4, p. 437.
(2) *Rosa semperflorens*, PRONV. Nomencl. p. 101.
(3) *Rosa sinensis*, LINDL. *Rosa semperflorens* WILLD. sp. 2, 1078. — PERS. Syn. n. 42.

premier, et dont les fleurs, d'un rouge superbe, se succèdent sans interruption pendant toute la belle saison.

Parmi les plus jolis rosiers de la Chine, un surtout se fait remarquer comme une charmante petite miniature, dont les tiges, pleines d'élégance, ne s'élèvent guère que de trois à cinq pouces, dont les fleurs, se succédant toute l'année, dépassent rarement la grandeur d'une pièce d'un franc. C'est le ROSIER DE LAWRENCE (1). Ce pygmée du genre diffère de tous les autres nains connus en botanique, et même en zoologie, par l'harmonie de ses proportions, ce qui est extraordinairement rare parmi ces sortes d'anomalies. Souvent à côté de celui-ci on rencontre la ROSE MULTIFLORE (2) dont les rameaux flexibles atteignent quinze ou seize pieds de hauteur. Ses fleurs sont petites, doubles, d'un rose pâle, mais elles se réunissent en grand nombre sur le même rameau pour former de très jolis bouquets.

Contre les rochers qui couronnent les collines peu escarpées, on voit monter en forme d'agréables rideaux de verdure, les tiges inermes et grimpantes du ROSIER DE BANKS (3). Ses rameaux se couvrent d'un grand nombre de petites fleurs très doubles, penchées, d'un blanc un peu jaunâtre, fort remarquables par l'agréable odeur de violette qu'elles exhalent.

Parmi les rosiers à fleurs doubles qui parent les campagnes et les jardins du vaste empire de la Chine, nous remarquerons encore le ROSIER A PETITES FEUILLES (4), auquel les Chinois donnent le nom d'*hai-tong-hong*, et qu'ils cultivent avec soin à cause de la délicatesse de son feuillage et de l'agrément de ses petites fleurs très doubles et d'un rouge pâle (5).

La Cochinchine, placée entre le dixième et le vingtième degré de latitude, nous offre plusieurs rosiers de la Chine, et quelques-uns qui lui sont particuliers. Parmi ces derniers nous citerons la ROSE BLANCHE (6), que nous retrouvons indi-

(1) *Rosa Laurenceana*, WELT. hort. sub Lond.
(2) *Rosa multiflora*, WILLD. sp. 2. 1077.
(3) *Rosa Banksiæ*. LINDL. Mon. 131.
(4) *Rosa microphylla*, LINDL. Mon., p. 19, add.
(5) Les autres rosiers connus de la Chine sont les *rosa: histrix*. LINDL. Mon. p. 129. — *microcarpa*, LINDL. Mon. p. 130. — *pseudo indica*. LINDL. Bibl. Lambert. — *xanthina*, LINDL. Bibl. Lambert. — *triphylla*. ROXB. fl. ind. — *cinnamomea*. LOUR. Coch. 323. — *bracteata*. LINDL. Mon. p. 10. — *indica*, REDOUT. Ros. 161, t. 19. — *sinica*. LINDL. Mon, p. 126, — etc.
(6) *Rosa alba*, LINDL. Mon. p. 81.

gène en Piémont, en France, et dans d'autres parties d
'Europe. Le ROSIER TRÈS ÉPINEUX (1), dont les fleurs inodo
res sont couleur de chair ; et autres.

Le Japon, entre la trentième et la quarantième parallèl
possède également une grande partie des roses de la Chin
et entre autres la multiflore, une de plus jolies. Il en e
une qui paraît lui être particulière, c'est le ROSIER RU
GUEUX (2), dont la fleur solitaire a quelque ressemblanc
avec celle du rosier du Kamtschatka.

Si nous embrassons toute la partie méridionale de l'Asie
comprenant les différentes parties de l'Inde, nous trouv
rons encore beaucoup d'espèces remarquables. Le nord d
l'Inde en possède six, dont deux appartiennent égalemen
à la Chine. Parmi les quatre autres, deux sont indigènes d
Népaulo. Le ROSIER DE LYELL (3), remarquable par ses fleu
nombreuses et d'un blanc de lait, fleurit dans nos jardins
où il a éte transporté, pendant une grande partie de l'été
et résiste assez bien aux rigueurs de nos hivers. La mêm
contrée nous offre encore la ROSE DE BROWN (4) à pétale
également d'un beau blanc, et d'autres espèces mal con
nues.

En nous rapprochant du midi, nous trouvons, dans l
Gossan-Than, le ROSIER A GRANDES FEUILLES (5), ayant que
que rapport avec notre rosier des Alpes, mais ne pouvan
néanmoins être confondu avec lui. Ses fleurs sont blanch
tres, et ses pétales portent au sommet une petite point
rouge. A côté de celui-ci fleurit le ROSIER SOYEUX (6) dont l
dessous des folioles présente un tissu satiné ayant tout le v
louté et le brillant de la soie. Ses fleurs sont penchées et s
litaires.

Les rives brûlantes du golfe de Bengale se parent au prin
tems d'une jolie rose blanche qui se rencontre également a
Népaule et dans la Chine. Les fleurs du ROSIER INVOLUCRÉ (7
sont blanches, presque solitaires, entourées de trois o
quatre feuilles qui leur forment une gracieuse colerette. L
féroce tigre du Bengale, le hideux crocodile du Gange, s
cachent quelquefois, pour attendre leur proie, dans le

(1) *Rosa spinosissima.* LOUR. coch. 323.
(2) *Rosa rugosa*, LINDL. Mon. p. 5.
(3) *Rosa Lyellii*, LINDL. Mon. p. 12. f. 2.
(4) *Rosa Brunonii*, LINDL. Mon. p. 120.
(5) *Rosa macrophylla*, LINDL. Mon. p. 33.
(6) *Rosa sericea*, LINDL. Mon. p. 105.
(7) *Rosa involucrata*, LINDL. Mon. p. 8.

touffes épaisses du ROSIER TOUJOURS FLEURI (1), dont le feuillage est éternellement vert, dont les jolies fleurs rouges se succèdent sans cesse. Il existe aussi à la Chine.

Dans les jardins de Kandahar, de Samarkand et d'Ispahan, les Persans cultivent le ROSIER EN ARBRE (2), dont les tiges s'élèvent à la hauteur d'un grand arbrisseau, et se couvrent au printems de nombreuses fleurs blanches et odorantes. C'est là aussi que croît spontanément le ROSIER A FEUILLES DE VINETTIER (3), qui diffère si singulièrement de tous les autres arbrisseaux de son genre, que l'on serait tenté de l'en retirer. Ses feuilles sont simples, sans folioles, et ses fleurs jaunes, ouvertes en étoile, sont marquées dans le centre d'une large tache d'un cramoisi foncé.

Le ROSIER DE DAMAS (4), qui, transporte dans nos climats par les preux chevaliers qui accompagnèrent Saint-Louis dans sa malheureuse croisade, a fourni à nos cultivateurs un si grand nombre de variétés toutes fort belles, pare de ses fleurs nombreuses et en corymbe les solitudes sablonneuses de la Syrie.

Au dernier confin de l'Asie méridionale, près de Constantinople, la ROSE JAUNE (5) étale ses fleurs très doubles et d'un jaune éclatant.

En remontant vers le nord, dans la partie occidentale de l'Asie, nous voyons les plus belles femmes de la terre, les Géorgiennes et les Circassiennes, se parer de la plus belle des roses. C'est dans les contrées qui avoisinent le Caucase que la ROSE CENT-FEUILLE (6) a pris naissance. Tout ce que nous pourrions dire de sa beauté, de la douce odeur qu'elle exhale, serait encore au-dessous de la réalité. Les poètes seuls l'ont dignement célébrée. Le ROSIER FÉROCE (7) mêle quelquefois ses grandes fleurs rouges à celles de la cent-feuille, et la ROSE PULVÉRULENTE (8) se fait remarquer sur le penchant du pic de Mazana, qui tient au Caucase.

Nous commencerons notre herborisation du nord de l'Asie, par la Sibérie, climat glacé où les Russes exilés vont payer chèrement quelques instans d'une faveur inutile. Le

---

(1) *Rosa semperflorens*, PRONV. Nom. p. 101.
(2) *Rosa arborea*, PERS. Syn. 2. 50. C'est peut-être le même que le *rosa moschata*.
(3) *Rosa berberifolia*, WILLD sp. pl. 1. p. 106.
(4) *Rosa damascena*, LINDL. Mon. 62.
(5) *Rosa sulfurea*, WILLD. sp. 2. 1065.
(6) *Rosa centifolia*, LINN. sp. 704.
(7) *Rosa ferox*, LAWR. Roses, t. 42.
(8) *Rosa pulverulenta*, LINDL. Mon. p. 93.

ROSIER A GRANDES FLEURS (1), dont la corolle affecte les formes élégantes d'une coupe antique; celui du CAUCASE (2), dont les fruits très gros renferment une pulpe molle; Le ROSIER JAUNATRE, dont l'aspect est aussi triste que celui des habitans du pays qu'il habite, se trouvent dans les parties qui s'éloignent le moins du Caucase. En se rapprochant de la mer Glaciale jusque sous le cercle polaire, dans les plaines d'Iset et de Jenisch, entre les monts Ourals et la Daourie, croît la ROSE ROUGEATRE (3), dont les pétales sont quelquefois d'un rouge très foncé, mais plus ordinairement pâles et décolorées comme la nature qui les entoure. Plus au nord, on rencontre le ROSIER ACICULAIRE (4), à fleurs solitaires et d'un rouge pâle.

Enfin, dix à douze autres espèces croissent encore dans les possessions russes du nord de l'Asie, et parmi celles-là nous citerons la ROSE DU KAMTSCHATKA (5), remarquable par ses fleurs solitaires et d'un blanc rougeâtre.

Puisque nous avons commencé par les roses étrangères, nous continuerons la même exploration, et nous verrons si l'Afrique, ce pays des monstres, disent les naturalistes, ne nous offrira pas quelques-unes de ces gracieuses favorites de Flore, pour reposer nos yeux et notre imagination du spectacle d'épouvante que nous donne la férocité des hommes et des animaux qui peuplent ses déserts brûlans.

Sur les bords de la vaste mer de sable du Sahara, dans toute la barbarie, et principalement dans les plaines qui avoisinent Tunis, le ROSIER MUSQUÉ (6), étale ses nombreux corymbes de fleurs blanches, exhalant une légère odeur de musc. Cette charmante espèce se retrouve en Égypte, à Maroc, à Mogador, et jusque dans l'île de Madère.

En Égypte croît le ROSIER DES HAIES (7), si commun dans toute l'Europe.

Dans les montagnes de l'Abyssinie, on rencontre une rose qui a conservé le nom du pays qu'elle habite (8). Son feuillage toujours vert et ses fleurs rouges doivent souvent servir de nourriture à la longue et difforme giraffe.

Deux autres espèces croissent encore dans la partie sep-

---

(1) *Rosa grandiflora*, LINDL. Nom. p. 53.
(2) *Rosa caucasea*, LINDL. Mon. p. 97.
(3) *Rosa rubella*, LINDL. Mon. p. 40.
(4) *Rosa acicularis*, LINDL. Mon. p. 44.
(5) *Rosa kamtschatica*, VENT. cels. t. 67.
(6) *Rosa moschata*, LINDL. Mon. p. 121.
(7) *Rosa canina*, LINN. sp. 107.
(8) *Rosa abyssinica*, LINDL. Mon. p. 116.

tentrionale de l'Afrique, et l'on ignore celles qui peuplent l'intérieur de cette immense contrée. Des hommes plus féroces, ou du moins plus à craindre que les lions et les panthères qui rugissent dans les forêts de l'Afrique, opposent une barrière jusqu'ici insurmontable aux excursions des naturalistes les plus intrépides.

Nous commencerons à explorer l'Europe par le nord, et en nous écartant un peu à l'occident, nous trouverons l'Islande. Cette malheureuse terre, que les feux dévorans des volcans et les glaces éternelles des pôles semblent se disputer, n'offre qu'une soixantaine de végétaux à l'observation des botanistes, si l'on en retranche quelques mousses et quelques lichens. La végétation y est tellement rare, tellement pauvre, que les habitans sont réduits à nourrir leurs chevaux, leurs vaches et leurs moutons, avec des poissons desséchés ; et cependant à travers les fissures de ses roches stériles, croît spontanément le ROSIER ÉPINEUX (1), à fleurs pâles, solitaires, affectant la forme d'une coupe.

Dans la Laponie, pays guère moins disgracié de la nature que l'Islande, on voit briller, presque sous la neige, l'incarnat vif de la jolie petite ROSE DE MAI (2). Il semble que la nature ait placé là une des plus aimables fleurs de ce genre pour distraire agréablement les misérables Lapons des montagnes de glaces et des immenses plaines de neige qui leur fatiguent les yeux pendant neuf mois de l'année. On retrouve cette charmante espèce en Norwège, en Danemarck et en Suède. Les Lapons rencontrent encore a travers les chétifs arbres verts dont leurs rennes vont manger les mousses et les lichens parasites, la ROSE ROUGEATRE (3), dont les fleurs sont quelquefois d'un rouge de sang.

Les roses : ROUILLÉE (4), à fleurs pâles, réunies deux ou trois ensemble ; DE MAI (5) ; CANNELLE (6), à fleurs simples ou doubles, petites et d'un rouge pâle ; ainsi que plusieurs autres espèces, croissent en Danemarck, en Suède, en Russie, et dans tout le nord de l'Europe.

Dix espèces, environ, sont indigènes à l'Angleterre. La ROSE A PÉTALES ROULÉES (7), se plaît à montrer son feuillage

(1) *Rosa spinosissima*, LINDL. Mon. p. 50.
(2) *Rosa maïalis*, LINDL. Mon. p, 34.
(3) *Rosa rubella*, Enc. bot. t. 2521.
(4) *Rosa rubiginosa*, LINDL. Mon. p. 86.
(5) *Rosa maïalis*, LINDL. Mon. p. 34.
(6) *Rosa cinnamomea*, LINN. sp. 703.
(7) *Rosa involuta*, LINDL. Mon. p. 56.

sombre et ses grandes fleurs rouges et blanches au milieu des tristes forêts de sapins qui croissent sur les hautes montagnes de l'Écosse. On dirait qu'elle a contracté les habitudes des arbres résineux qui la protègent, car ses feuilles, lorsqu'on les froisse, exhalent une odeur très prononcée de térébenthine. Les mêmes montagnes possèdent encore les roses : SABINE (1), arbrisseau charmant, à fleurs souvent réunies; VELUE (2) à fleurs blanches ou d'un rouge foncé, ordinairement réunies deux à deux; et DES HAIES (3).

Les environs de Belfast, en Irlande, sont le seul endroit du monde où croît spontanément le ROSIER IRLANDAIS (4), arbrisseau insignifiant, mais ayant fourni le sujet d'une anecdote assez singulière. Les professeurs et les amateurs de botanique de Dublin promirent un jour cinquante guinées à celui qui découvrirait en Irlande une plante indigène nouvelle. M. Templeton, pour répondre aux vœux plaisamsamment patriotiques de MM. les savans Irlandais, leur produisit ce rosier, et reçut les cinquantes guinées de récompense. Ce qu'il y a de mieux, c'est que le rosier irlandais n'est rien autre chose que le *spinosissima* quand il croît dans un sol ingrat, et le *canina* dans les terres grasses et fertiles.

L'Allemagne, qui paraît être la partie de l'Europe la moins riche en rosiers, en possède cependant de fort remarquables. Parmi les plus intéressans est le ROSIER A FRUIT TURBINÉ (5) dont les fleurs très doubles sont posées sur un ovaire en forme de toupie; et le ROSIER DES CHAMPS (6), à fleurs grandes, rouges et doubles dans une variété cultivée.

Les montagnes de la Suisse, et en général toute la chaîne des Alpes est riche en rosiers. On y trouve très communément celui des champs que je viens de citer, et entre autres espèces : la ROSE DES ALPES (7), arbrisseau très élégant, à fleurs rouges, solitaires, ayant fourni à la culture un grand nombre d'agréables espèces; le ROSIER A FOLIOLES AIGUILLONNÉES (8), dont les fleurs moyennes, d'un

---

(1) *Rosa sabini*, LINDL. Mon. p. 59.
(2) *Rosa villosa*, LINN. sp. pl. 704.
(3) *Rosa canina*, LINN sp. 107.
(4) *Rosa hibernica*, LINDL. Mon. p. 82.
(5) *Rosa turbinata*, WILLD. l. 2. 1073.
(6) *Rosa arvensis*, LINDL. Mon. 12.
(7) *Rosa alpina*, LINN. sp. 703.
(8) *Rosa spinulifolia*, DEMATRE. Ess. p. 7. sp. 10.

rouge pâle, sont moins remarquables que ses folioles épineuses, exhalant, lorsqu'on les froisse, une légère odeur de térébenthine.

Il est fort singulier que les deux rosiers qui se plaisent de préférence sur les montagnes couvertes de pins et de sapins, celui-ci et le ROSIER A PÉTALES ROULÉS, des montagnes d'Écosse, soient les seules qui exhalent l'odeur de térébenthine.

Nous citerons encore parmi les espèces remarquables des Alpes suisses, savoyardes et françaises, le ROSIER A FEUILLES ROUGES (1), dont les tiges, de la même couleur, et les jolies petites roses d'un rouge foncé, se détachent agréablement sur le feuillage des autres arbrisseaux.

Dans la partie orientale et méridionale de l'Europe, on trouve beaucoup de rosiers, mais dont un grand nombre n'a pas encore été décrit. C'est ainsi que la Crimée ne nous en fournira pas un seul qui soit connu, tandis que si l'on s'en rapporte aux voyageurs, et en particulier à Moor Craft, ils y sont très communs.

La Grèce et la Sicile possèdent le ROSIER GLUTINEUX (2), dont les folioles sont glanduleuses et visqueuses sur leurs deux surfaces. Ses fleurs sont petites, solitaires, et d'un rouge pâle.

L'Italie et l'Espagne ont aussi des espèces qui leur sont propres. Le ROSIER DE POLLIN (3) a de belles grandes fleurs pourpres, réunies deux à trois ensemble, et se trouve dans les environs de Vérone, sur le mont Baldo. Le ROSIER MUSQUÉ (4) et le ROSIER D'ESPAGNE (5), croissent tous deux en Espagne. Le dernier n'a pu encore être classé dans les tribus formées par Lindley, faute d'avoir été suffisamment étudié. Ses fleurs, d'un rouge clair, paraissent en mai.

Le ROSIER TOUJOURS VERT (6), commun aux îles Baléares, croît spontanément dans tout le midi de l'Europe, et se trouve également en Barbarie. Ses rameaux grimpans sont continuellement parés d'un feuillage d'un vert luisant fort agréable, entremêlé de fleurs très nombreuses, blanches et odorantes.

Il nous reste à parler de la France, et nous ferons voir que notre belle patrie n'a pas moins été favorisée par la na-

(1) *Rosa rubrifolia*, VILLD. Delph. 3. 549.
(2) *Rosa glutinosa*, LINDL. Mon. p. 95.
(3) *Rosa pollinaria*, POLLIN. Plant. veron. 13.
(4) *Rosa moschata*, WILLD. sp. 2. 1074.
(5) *Rosa hispanica*, MILLER. Dict. n° 7.
(6) *Rosa sempervirens*, LINDL. Mon. p. 117.

ture sous le rapport des roses, que sous celui des autres richesses végétales.

Si nous ouvrons la Flore française de De Candolle, nous voyons que dix-neuf espèces sont indigènes dans nos bosquets, et aucun royaume du monde, pas même celui de la Chine, ne peut en compter autant. Aussi, on peut assurer qu'il n'est pas un bois, une haie, un buisson, qui n'en possèdent une ou plusieurs espèces. Nous ne les mentionnerons pas toutes ici, mais nous signalerons les plus belles, comme nous l'avons fait pour les autres parties de la terre.

Dans le Midi, on voit briller au milieu de tous les rosiers, la ROSE JAUNE (1) aux pétales dorés, et ses charmantes variétés, à corolles d'un beau rouge de capucine, ou panachées de jaune et de rouge. C'est une des espèces qui tranche le plus avec les autres.

Le ROSIER A FEUILLES DE PIMPRENELLE (2), se plaît dans les terrains sablonneux d'une grande partie du midi de la France. Ses fleurs blanches, à onglet jaune, ont fourni plusieurs charmantes variétés à la culture. Dans les bois de l'Auvergne, dans ceux du département des Vosges et dans plusieurs autres localités croît le ROSIER CANNELLE (3), qui doit son nom à la couleur de ses tiges. Ses fleurs sont petites, rouges et solitaires. La ROSE DE CHAMPAGNE (4), une des plus jolies miniatures de nos parterres, ornent les riches coteaux des environs de Dijon, par ses charmantes petites fleurs solitaires, toujours très doubles, d'un beau pourpre. Le ROSIER DE FRANCE (5) est un de ceux qui a donné les plus nombreuses et les plus belles variétés, dont les fleurs affectent un grand nombre de nuances. Celles que l'on désigne sous le nom de *roses de Provins*, sont quelquefois très agréablement panachées de bandes blanches, roses, et purpurines.

Dans le département des Pyrénées orientales croît spontanément le ROSIER MUSQUÉ (6), bel arbrisseau dont les fleurs nombreuses, en corymbe, exhalent une odeur agréable ayant une légère analogie avec le musc, et fournissent une huile essentielle très aromatique. Une variété charmante, à fleurs

---

(1) *Rosa eglanteria*, LINN. sp. 703.
(2) *Rosa spinosissima*, LINN. sp. 705.
(3) *Rosa cinnamomea*, LINN. sp. 703.
(4) *Rosa parvifolia*, WILLD. sp. 2. 1078.
(5) *Rosa gallica*, LINN. sp. 704.
(6) *Rosa moschata*, DECAND. Fl. fr. n° 3715.

doubles, est connue dans nos jardins sous le nom de rose-muscade.

Le ROSIER BLANC (1), commun dans nos haies et sur presque toutes nos collines boisées, est généralement cultivé dans les jardins où il a produit un grand nombre de variétés. Nous ne devons pas oublier ici la ROSE DES HAIES (2), non pas à cause de ses jolies fleurs d'un blanc rosé, ayant fourni peu de variétés doubles, mais bien à cause de ses tiges élégantes, droites, vigoureuses, connues par les cultivateurs sous le nom d'*églantiers*, si précieuses pour recevoir la greffe de toutes les espèces et variétés.

Cette esquisse rapide de la géographie des roses, établit suffisamment, je crois, que la patrie de cette charmante fleur n'est pas seulement l'Orient, comme le disent les nomenclateurs, mais qu'on la trouve partout où il y a des hommes capables d'apprécier l'élégance de ses formes, son brillant coloris, et les suaves parfums qu'elle exhale.

Littérature des roses.

Dès la plus haute antiquité la rose était connue, dès qu'elle fut connue, elle devint l'objet de l'admiration des hommes et de leurs soins empressés. On s'occupa d'elle d'une manière si générale, qu'il est peu de peuples en Europe et en Asie, dans l'histoire desquels elle ne joue un rôle plus ou moins important.

Selon Theïs, son nom est dérivé du celtique *rhood* ou *rhudd*, qui signifie rouge, d'où l'on a fait *rhos* en langue armorique, *rosha* en sclavon, et *rhodon* en grec. De ce dernier nom serait dérivé le *rosa* des Latins, selon Varon, et probablement le nom que la rose porte dans presque toutes les langues de l'Europe. Si cette étymologie n'est pas vraie, elle a au moins quelque vraisemblance (3).

L'imagination vive et brillante des grecs, ne leur permettait pas de donner à la reine des fleurs une naissance commune, aussi leurs poètes, qui en paraient toutes leurs riantes fictions, lui donnèrent-ils une origine céleste. Voici comment Anacréon la raconte.

---

(1) *Rosa alba*, LINN. sp. 705.
(2) *Rosa canina*, LINN. sp. 704.
(3) La rose se nomme : en arabe *nard*, *naron*, ou *vuard* ; en allemand, *rose* ; en italien et en espagnol, *rosa* ; en bohémien, *ruose* ; en anglais, *rose* ; en hollandais, *roosen* ; etc., etc.

Des fleurs je chante la plus belle,
La rose, trésor du printems;
Thaïs, à ma chanson nouvelle,
Viens mêler tes aimables chants.
Des humains la foule charmée,
Admire ce don précieux,
Et la pure haleine des dieux
De ses parfums est embaumée.
Dans la saison chère aux amours,
Des Grâces la troupe riante,
Pour en composer ses atours,
Va cueillir la rose naissante.
Vénus empruntant ses couleurs,
En parait encor plus charmante.
La rose est chère aux doctes sœurs,
Et le poète heureux la chante;
Dans les buissons, pour la saisir,
La main glisse et brave l'épine;
Qu'il est doux alors de cueillir
De l'amour la fleur purpurine,
Et dans un ravissant loisir
D'en savourer l'odeur divine.
Des festins la rose est l'honneur,
Et dans ces jours où le buveur
Livre à Bacchus son âme entière,
Pour lui, moins douce est la lumière
Que ne l'est cette aimable fleur.
Sans la rose que peut-on faire?
Des sages qu'Apollon préfère,
Lisez les vers harmonieux;
Elle teint les doigts de l'aurore;
Des nymphes le bras gracieux
Lui doit l'éclat qui le décore;
Et des plus tendres de ses feux,
Vénus entière se colore.
Dans nos maux sa vertu souvent
Fut utile au dieu d'Épidaure,
Et ses guirlandes sont encore
Des morts le dernier ornement.
Bien que le tems lui fasse outrage
La rose orne encor le bocage,
Et jusqu'à son dernier moment,
A les parfums de son jeune âge.
Me faut-il raconter comment
La terre fit ce bel ouvrage?

Alors que, glissant sur les flots,
Sortit du sein de l'onde émue
La belle reine de Paphos,
Cypris, rougissant d'être nue;
Quand du cerveau du roi des cieux,
Terrible et respirant la guerre,
S'élança la déesse altière
Dont l'aspect fit trembler les dieux;
Cybèle, à ce double prodige,
N'oppesa, pour charmer les yeux,
Qu'un bouton et sa jeune tige.
L'Olympe en le voyant sourit,
Et sur la plante répandit
Du nectar la douce rosée;
Des parfums du ciel arrosée,
Soudain fraîche et majestueuse,
Parut, sur la branche épineuse,
La rose que Bacchus chérit (1).

Les philosophes grecs, malgré leur austérité, jetaient sur la rose un coup d'œil de prédilection, et ne dédaignaient pas les doux plaisirs qu'elle donne. Le jeune Sybarite Smindride se plaignait de ce que les plis d'une feuille de rose l'avaient empêché de dormir. « Maudits soient les efféminés « qui ont fait décrier de si douces sensations, » s'écria le philosophe Aristipe, en respirant le suave parfum d'une rose.

Les anciens croyaient qu'originairement la rose était blanche, et que ce fut par un accident qu'elle rougît. Cette grave question devint le sujet d'une polémique, à la vérité peu dangereuse, parmi leurs poètes. Les uns soutenaient que la rose devait sa couleur au sang de Vénus, et voici comment ils racontaient cette aventure.

Chacun sait que la déesse de la beauté ne se piquait pas d'une scrupuleuse fidélité pour son époux enfumé; non seulement elle trahissait la foi conjugale, mais elle trompait encore Mars, son amant, en faveur d'Adonis, fils de Cinyre, roi de Chypre, et de Myrrha, sa fille. La déesse l'aimait si passionnément qu'elle quitta le ciel pour le suivre à la chasse sur les montagnes escarpées et dans les sombres forêts. Mars s'en aperçut, et le terrible dieu de la guerre descendit de l'Olympe pour venger sur son faible rival l'affront que Vénus faisait à son amour. La déesse effrayée, entraîna son jeune amant dans un épais buisson de roses, et l'y tint

(1) *Anacréon*, traduction de M. de Saint-Victor.

caché pour le dérober à la fureur du dieu. Dans sa précipitation elle se piqua au pied avec un aiguillon, et depuis tems les roses restèrent teintes de son sang (1).

Théophraste et Bion, soutinrent que la chose s'était autrement passée. Mars, disent-ils, pour se venger d'Adonis lui envoya un sanglier qui le mit en pièces, et tandis que Vénus inconsolable métamorphosait en anémone les restes déplorables de son amant, quelques roses sur lesquelles son sang avait jailli, se teignirent de rouge pour toujours.

Ovide et le voluptueux auteur du *Pervigilium veneris* sont du même sentiment. Le dernier dit :

Ipsa jussit manè ut udæ
Virgines nubant rosæ,
Fusæ aprugno de cruore
Atque amoris osculis.

D'autres poètes racontèrent d'une manière toute différente l'origine du riant carmin qui pare les roses. Ils disent qu'un jour, dans un accès de gaîté occasionée par une trop forte dose d'ambroisie, l'Amour se mit à danser devant les autres dieux. Mais il chancela bientôt, et, en se laissant tomber, il renversa une coupe de nectar qu'il tenait à la main. La liqueur divine, en tombant jusque sur la terre, teignit de sa couleur vermeille les roses qui se trouvèrent dessous.

Les modernes ont aussi pris parti dans cette importante discussion, et ils ont fait prévaloir l'opinion de Théophraste et Bion.

J'ignore quelle origine les Persans attribuent à la rose, mais je sais que leurs poètes l'ont chantée aussi souvent que ceux de l'antique Europe. Le plus célèbre d'entre eux, Saady, l'emploie dans toutes les comparaisons où il veut jeter de la grace et de la délicatesse. Il la fait même figurer dans la morale de ses apologues, et en cela, il lui fait jouer un rôle absolument neuf. Citons-en un exemple : » Un jour, dit-il, je vis une touffe de gazon qui entourait » un rosier. Comment! m'écriai-je, cette herbe vile, faite » pour être foulée au pied, viendrait vivre de compagnie » avec les roses? et je me baissai pour arracher le gazon,

(1) Aphthonius, *in Progymnasm.* — Théocrite, idyl. 23. — Ovid. *Metamorph.* lib. 10. — Claudien, *De raptu Proserpinæ.*

Sic fata, cruoris
Carpit signa sui.

» lorsqu'il me dit avec timidité. Épargne-moi, je t'en supplie ! je ne suis pas rose, il est vrai, mais au parfum que j'exhale, on s'aperçoit au moins que j'ai vécu avec des roses. »

Les Turcs, grossiers et ignorans, donnent à la rose, à ce que dit Busbeck, une origine qui n'est pas du tout poétique. Ils la font naître de la sueur de leur épileptique prophète. Ils la cultivent en grand pour extraire de ses pétales cette huile essentielle dont ils parfument leurs mosquées, et qu'ils nous vendent au poids de l'or.

Il n'est pas jusqu'aux Juifs, ce peuple ignoble, sans cesse en rebellion contre un Dieu qui se manifestait directement, ce peuple, dont l'histoire est presqu'entièrement composée des exemples les plus dégoûtans des vices de l'humanité, il n'est pas jusqu'aux Juifs, dis-je, qui n'aient su apprécier les charmes de la rose, dont ils couronnaient le front de leurs sacrificateurs. Moïse dit qu'avant la chute du premier homme, les roses naissaient sans épines.

Mais revenons aux Grecs, à ce peuple aimable et brillant, qui anoblissait ou au moins parait de ses grâces particulières, tous les objets auxquel il touchait.

Les Grecs firent de la rose l'emblême de la jeunesse, et, sous ce point de vue, la dédièrent à la *dea rosea*, déesse aux doigts de rose, à l'Aurore. Comme emblême de la beauté, ils la consacrèrent à Vénus. Elle était dédiée à Cupidon, lorsqu'elle devenait le symbole de l'amour ; puis aux Grâces, lorsque celles-ci accompagnaient les Muses.

Il est bien naturel que la fleur de la jeunesse, de la beauté et de l'amour, ait quelque rapport avec le mystère. Aussi, voyons-nous souvent Harpocrate, le dieu du silence, représenté avec une rose à la main ; voici à quelle occasion. Un jour il surprit l'Amour, comme il oubliait sa divinité auprès d'une jeune et belle nymphe. Le dieu de la Volupté, pour l'engager au silence, lui fit présent d'une rose.

Rosemberg pense que c'est la tradition de cette antique fable qui avait donné, chez les peuples du Nord, origine à une coutume fort singulière. Lorsqu'ils voulaient ensevelir dans le plus profond secret ce qu'ils se disaient entre eux pendant la joie des festins, ils suspendaient au plafond, au-dessus du haut-bout de la table, une rose fraîchement cueillie. C'eût été non seulement un déshonneur, mais encore un crime sans exemple, que révéler ce qui avait été dit ou entendu *sous la rose*.

Comme on le voit dans l'Ane d'or d'Apulée, les Grecs

attribuaient quelquefois une vertu mystérieuse et magique à la rose, et les sorcières de Thessalie l'employaient très souvent dans la composition de leurs phyltres. Le malheureux Apulée, d'âne qu'il était devenu, ne reprit sa forme d'homme que lorsqu'il put mâcher quelques feuilles de rose.

Aujourd'hui les peuples de la Grèce ne composent sans doute plus de charmes magiques avec les roses ; mais, à l'imitation des Turcs, il les cultivent en grand pour en tirer l'essence.

Dans les champs où fut Sparthe, entre les murs d'Athènes,
Aux poétiques bords d'Argos et de Mycènes,
Une rose odorante étale sa blancheur,
Et sur leurs grands débris laisse courir sa fleur.
Son huile précieuse, aux reines réservée,
Et dans des flacons d'or, avec soin conservée,
Surpasse le nectar dont jadis ces beaux lieux
Firent aussi présent à la table des dieux (1).

Les poètes grecs, puis tous les poètes qui les ont suivis, n'ont jamais manqué de donner un amant à la rose, et, comme on sait, cet amant est le zéphyr.

La jeunesse aime la jeunesse,
Comme la rose le zéphyr,

a dit après eux notre poète Favart, et tant d'autres. Or, voici pourquoi. Zéphyr, cet aimable fils d'Astrée et d'Héribée, devint le léger compagnon du printems. Il vit la rose en bouton, la caressa de son aile, et la fit éclore par sa douce haleine. Depuis ce tems-là, les roses n'entr'ouvrent leurs pétales incarnats que lorsqu'elles sentent le soufle tiède et vivifiant de cet amant favorisé.

Les Romains, en héritant de la mythologie des Grecs, héritèrent aussi de leur goût, de leur enthousiasme pour les roses. A leur exemple, ils s'en paraient les jours de fête; ils les effeuillaient dans leurs temples, dans leurs salles de estins, et jusque dans leur lit; ils en couronnaient les statues de leurs dieux et de leurs héros; ils en paraient leur front dans leurs réunions domestiques, et ils en jetaient même les pétales dans la coupe où ils buvaient leur vin si vanté de Falerne.

La culture des fleurs, et particulièrement des roses, était

(1) Castel.



l'objet d'un commerce considérable dans les environs de Rome et de Pœstum; souvent, dans une saison contraire, un bouquet de ces fleurs s'est vendu des sommes considérables. Le commerce des roses était ordinairement entre les mains des plus jolies femmes, et les poètes ont immortalisé les noms de plusieurs de ces charmantes bouquetières, et ont même fait l'apothéose de quelques-unes. La divinité de Chloris, plus connue sous le nom de Flore, n'a pas d'autre origine.

Dans les tems plus modernes, pendant le moyen âge, les roses n'ont rien perdu de leur importance. On voit Charlemagne en recommander la culture dans ses capitulaires. Les papes consacrèrent une rose d'or, chaque vendredi-saint, pour la donner comme le présent le plus honorable qu'ils pussent faire. Aussi ne l'envoyaient-ils guère qu'aux rois dont ils voulaient captiver la bienveillance et ménager la haute protection. C'est ainsi, entre autres exemples, que Guillaume, roi d'Écosse, en reçut une du pape Alexandre III. Ils avaient fait de la rose délicate et éphémère l'emblême de la fragilité du corps et du peu de durée de la vie, et le métal précieux, inaltérable, dont ils la modelaient, faisait allusion à l'immortalité de l'âme.

C'est pour les mêmes allusions que Luther avait fait graver une rose sur son cachet, et que les francs-maçons la font sculpter sur une croix.

Jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu, il exista en France un usage assez singulier, dont l'origine et le motif se perdent dans les ténèbres de l'histoire. Laissons parler Sauval, qui le rapporte avec tous les détails intéressans qu'il a pu recueillir.

« Les ducs et pairs, dit-il, soit qu'ils fussent princes ou même fils de France, les rois et reines de Navarre, étaient obligés de donner des roses au parlement, en avril, mai et juin. On ignore la cause d'une semblable coutume, et l'on n'est pas non plus fort instruit sur la manière dont elle s'observait. Nous sommes seulement certains que le pair qui était appelé à faire cette cérémonie, faisait joncher de roses, de fleurs et d'herbes odoriférantes, toutes les Chambres du Parlement, et avant l'audience, réunissait dans un déjeûner splendide les présidens, les conseillers, et même les greffiers et huissiers de la Cour. Il allait ensuite dans chaque chambre, faisant porter devant lui un grand bassin d'argent, lequel contenait autant de bouquets de roses, d'œillets et d'autres fleurs de soie ou naturelles, qu'il y avait d'officiers, avec un pareil nombre de couronnes composées de mêmes fleurs, rehaussées de ses armes. »

» On lui donnait ensuite audience dans la Grand'Chambre, puis il assistait à la messe avec le Parlement entier. Tant que durait la cérémonie, l'audience exceptée, il y avait un concert de hautbois qui allait ensuite donner des sérénades aux présidens avant leur dîner. Il faut observer de plus, 1° que celui qui écrivait sous le greffier avait son droit de roses; 2° que le Parlement avait son faiseur de roses appelé le *rosier de la Cour*; 3° que les pairs devaient acheter de lui celles dont se composaient leurs présens. La présentation des roses se faisait généralement pour tous ceux qui avaient des pairies dans le ressort du Parlement de Paris. »

« Sous le règne de François Ier, il y eut, dit Hénault, dispute entre le duc de Montpensier et le duc de Nevers sur la *baillée des roses* au Parlement. Le Parlement ordonna que le duc de Montpensier les baillerait le premier, à cause de sa qualité de prince du sang, quoique le duc de Nevers fût plus ancien pair que lui. Parmi les princes du sang qui se soumirent à cette cérémonie, on compte encore les ducs de Vendôme, de Beaumont, d'Angoulême et beaucoup d'autres. On trouve même qu'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, s'y assujettit en qualité de duc de Vendôme. Henri IV n'étant encore que roi de Navarre, justifia au procureur-général, que ni lui, ni ses prédécesseurs n'avaient jamais manqué de satisfaire à cette redevance. Elle a cessé entièrement dans le 17e siècle, sans que l'on en puisse fixer précisément l'époque. (1) »

Les poètes du moyen-âge, comme ceux de l'antiquité, se sont plûs à chanter la rose, et si, comme le pensent plusieurs personnes, l'auteur du *Pervigilium veneris* est Jean second, et non Horace, on peut dire qu'ils ont, sous ce rapport, surpassé les anciens. Pour en fournir la preuve, je ne puis m'empêcher de citer ici un fragment de traduction que j'ai déjà publié, il y a quelques années, dans mes lettres à Eugénie sur la botanique. Si je donne la préférence à ma traduction, c'est uniquement parce qu'elle a le léger mérite de rendre les vers latins presque mot à mot. Le poète à propos de la rose.

Voyez-la, disait-il, le zéphir amoureux
Vient voltiger autour de sa robe éclatante;
A la reine des fleurs il découvre ses vœux,
En échauffant d'une aile caressante,
Ce bouton, doux espoir du trop volage amour.

(1) Tabl. Hist. de Paris, t. 1, p. 154.

Si l'aurore annonce un beau jour,
Son haleine légère et pure,
Essuie en soupirant, les pleurs
Dont le matin embellit sa parure
Et fait briller ses contours enchanteurs.
Mais quels nouveaux attraits ! à peine il vient d'éclore,
Qu'il semble s'empresser d'étaler à nos yeux
Ces aimables couleurs qu'il doit au sang des Dieux,
Ce vif éclat qu'il dispute à l'aurore.

En 1260, Guillaume de Lorris commença le fameux roman de la Rose, qui fut terminé par Jean de Meun, et fit pendant long-tems les délices de Philippe-le-Bel et de ses successeurs. Il est écrit en vers, et pourrait tout aussi bien que nos ouvrages modernes, être décoré du titre pompeux de poème.

Alors ce n'était pas le romantique indéfinissable qui occupait en France le trône de clinquant de la littérature. Mais une autre manie tout aussi puérile était à la mode, on voulait en tout et partout des allégories, et toujours des allégories. Le roman de la Rose en est une des plus ingénieuses, dont le seul défaut est de n'être pas réduite en cinquante ou soixante vers, au lieu de remplir un très gros volume. En voici le sujet : un amant se passionne pour une rose ; il soupire, il s'inquiète et s'agite jusqu'à ce qu'il ait obtenu le trésor qu'il convoite avec tant d'ardeur. Mais hélas ! la fleur n'est pas plus tôt en sa possession, il n'a pas plus tôt joui de ses charmes, des doux parfums qu'elle exhale, qu'il la néglige, s'en dégoûte et l'abandonne.

Voulez-vous la morale obligée à la suite de cette allégorie ; Jean de Meun va vous la donner, après y avoir réfléchi quarante ans !

« Jeunes filles, ceci vous apprend combien il est dangereux d'écouter un séducteur. »

Autres tems, autres mœurs! quinze ou vingt mille vers sur ce sujet pouvaient être à propos dans le tems où il fallait quelquefois quinze ou vingt ans de constance et de petits soins pour toucher le cœur d'une belle, mais aujourd'hui...... si l'on voulait faire une comparaison proportionnelle, peut-être trouverait-on que quatre vers suffiraient. Revenons-en aux roses.

Le plus bel hommage que l'on ait pu rendre à la rose, est de l'avoir choisie entre toutes les fleurs pour en couronner la vertu. Vers le commencement du 6e siècle, saint Médard, évêque de Noyon, institua dans Salency, lieu de

sa naissance, un prix offert à la vertu et à l'innocence. Ce prix consiste simplement en une couronne de roses; mais quelle valeur il acquiert quand on sait que, pour l'obtenir il faut, ou du moins il fallait, que toutes les filles du village proclamassent elles-mêmes la rosière comme la plus soumise, la plus modeste et la plus sage. Les siècles se sont succédés, des empires ont été renversés, des sceptres se sont brisés entre les mains de plusieurs de nos rois, et la modeste couronne de Salency, respectée par le tems, est passé régulièrement d'âge en âge sur le front de la timide innocence.

L'exemple de Saint-Médard a trouvé des imitateurs, et plusieurs institutions de rosières ont été fondées dans diverses parties de la France. La plus célèbre est celle du village de Surène, près de Paris, et cela est dû sans doute à la proximité de la capitale. Chaque année, au jour de la fête, une foule de nos Parisiennes s'empresse d'aller à Surène pour voir comment peut-être faite une innocente de dix-huit ans.

« Il y avait à Amadan, dit madame de Latour, une académie dont les statuts étaient conçus en ces termes : Les Académiciens penseront beaucoup, écriront peu, et parleront le moins possible. » Le docteur Zeb, fameux dans tout l'Orient, apprit qu'il vaquait une place à cette académie : il accourt pour l'obtenir; malheureusement il arriva trop tard. L'académie fut désolée, elle venait d'accorder à la puissance ce qui appartenait au mérite. Le président, ne sachant comment exprimer un refus qui faisait rougir l'assemblée, se fit apporter une coupe qu'il remplit d'eau si exactement, qu'une goutte de plus l'eût fait déborder. Le savant solliciteur comprit, par cet emblème, qu'il n'y avait plus de place pour lui. Il se retirait tristement, lorsqu'il aperçut un pétale de rose à ses pieds. A cette vue il reprend courage; il prend la feuille de rose et la pose si délicatement sur l'eau que renfermait la coupe, qu'il ne s'en échappa pas une seule goutte. A ce trait ingénieux, tout le monde battit des mains, et le docteur fut reçu, par acclamation, au nombre des silencieux académiciens. »

Une autre académie beaucoup mieux constatée, celle des jeux floraux, à Toulouse, donne chaque année une églantine d'or à celui qui a remporté le prix de poésie sur le sujet qu'elle propose. Ce prix fut décerné il y a quelques années à Madame Tastu, un de nos plus aimables poètes français.

La rose a été quelquefois un signe de ralliement dans la

plus haute politique. C'est ainsi que l'on trouve en Angleterre les Wighs et les Torys prendre, pour désigner leurs partis, les noms de deux roses, la rouge et la blanche.

Ceci me fait souvenir qu'on voyait autrefois les roses figurer dans le blason de quelques anciennes familles, et cet usage devait avoir une origine bien reculée, car on voit déjà les empereurs Romains donner des roses à leurs généraux, pour honorer leur valeur ou leur talent, et leur permettre d'ajouter cette fleur aux ornemens de leur bouclier.

Il y a quelque quarantaine d'années qu'une société d'hommes de lettres se forma dans Paris, sous le nom de *société des Rosati.* On comptait parmi ses membres, MM. Demoustier, Piis, Barré, Desforges, Roger, etc., etc. Ils se rassemblaient dans un lieu qu'ils nommaient *Eden* ou *le bosquet de roses*, et pour y être reçu il fallait non seulement être un joyeux et spirituel convive, mais encore avoir chanté la rose.

Cette société eut des imitations en province, et particulièrement à Arras.

Les roses poétiques.

Nous avons dit que les anciens poètes se sont plûs à chanter la rose, et nous avons même cité un ou deux fragmens de leurs poésies. Les auteurs modernes ne leur cèdent en rien sur cette intéressante matière.

Parmi ceux qui ont eu le plus de succès, on peut citer les Delille, Ducis, Bernard, Saint-Victor, Bonnefons, Hoffman, Guillemain, Henry-Étienne, Paolo, Rossi, Thompson, Lemze, Malo, Castel, Constant Dubos, etc.

Delille disait, dans son enthousiasme pour la plus belle des fleurs :

Mais qui peut refuser un hommage à la rose :
La rose, dont Vénus compose ses bosquets,
Le Printems sa guirlande, et l'Amour ses bouquets,
Qu'Anacréon chanta, qui formait avec grâce
Dans les jours de festin, la couronne d'Horace?

Léonard, inspiré par la rose, chante avec une gaie philosophie.

Je veux, dans un repas charmant,
Entourer ma coupe de roses;
Vénus en fait son ornement.

Au siècle des métamorphoses
La Déesse les vit écloses
Du sang vermeil de son amant.
Quand l'Amour danse avec les Graces,
La rose orne ses beaux cheveux;
La rose est le plaisir des Dieux;
Le Zéphir en est amoureux
Et Flore en parfume ses traces.
On aime à cueillir ses boutons,
Malgré leur épine cruelle:
Les Muses la trouvent si belle
Qu'elle est l'objet de leurs chansons.

Mais elle ira bientôt parer le noir rivage
O! mes amis comme elle on nous verra finir.
Eh! que laisserons-nous après ce court voyage?
Une ombre, un peu de cendre, un léger souvenir.
A quoi sert d'embaumer nos dépouilles mortelles,
Et sur de vains tombeaux pourquoi semer des fleurs?
C'est tandis que la vie anime encore nos cœurs,
Qu'il faut nous couronner de guirlandes nouvelles:

Profitons du jour serein
Que ramène la nature;
L'impénétrable destin
A caché le lendemain
Dans la nuit la plus obscure.
Loin de nous, chagrin, tourment,
Inquiétude ennemie!
La saine philosophie
Est de voyager gaîment
Sur la route de la vie:
On n'y paraît qu'un instant;
Je le donne à la Folie,
Et je m'en irai content
Dans l'abîme où tout s'oublie.

M. Roger ne le cède guère au poète précédent pour la grâce et l'inspiration.

Quand l'haleine des doux Zéphirs
Et la verdure renaissante
Annoncent la saison charmante
Et de l'amour et des plaisirs,

Vainement mille fleurs écloses
Appellent la main des amans,
On ne croit revoir le printems
Qu'en voyant renaître les roses.

Parmi les filles du Matin,
C'est la rose qu'Amour préfère,
Vénus aux fêtes de Cythère,
En pare sa tête et son sein.
Sur sa corolle demi-close
Zéphir se plaît à voltiger :
Le papillon le plus léger
Se fixe en voyant une rose.

Des plus aimables dons des cieux,
La rose est l'image fidèle ;
Souvent même elle est le modèle
Qui nous sert à peindre les Dieux :
Lorsque l'Aurore se dispose
A sortir des bras de l'Amour,
Pour ouvrir les portes du Jour
On lui donne des doigts de rose.

Voyez dans cet humble réduit
Cette beauté simple et touchante :
Sa bouche est la rose naissante
Que le plaisir épanouit :
Son sein, où l'Amour se repose,
Efface la blancheur du lis ;
Mais qui lui donne tant de prix ?
N'est-ce pas le bouton de rose ?

Toi dont les charmes séducteurs
Souvent m'ont fait prendre la lyre,
C'est le même objet qui m'inspire
En chantant la reine des fleurs.
Hélas ! mes vers sont peu de chose.
Que n'ai-je un plus heureux talent !
Mais, Thémire, en te regardant,
On apprend à chanter la rose.

Quelquefois ils ont composé un bouquet pour indiquer une sensation, une manière d'être, par une allégorie ingénieuse quoique moins longue que celle de Guillaume de Loris. C'est ainsi que Bonnefons envoyait à sa maîtresse deux roses, l'une blanche l'autre rouge ; la blanche pour in-

diquer sa pâleur, et la rouge, le feu qui embrâsait son cœur. Il y joignait ces quatre vers.

Pour toi, Daphné, ces fleurs viennent d'éclore;
Vois, l'une est blanche, et l'autre se colore
D'un vif éclat : l'une peint ma pâleur,
L'autre mes feux; toutes deux mon malheur.

Malherbe écrivit sur le tombeau d'une jeune enfant.

Elle était de ce monde, où les plus belles choses
Ont le pire destin;
Et rose elle a vecu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Madame de Latour veut-elle peindre ce délaissement qui suit toujours la perte de la beauté, elle emprunte ces deux stances aux amours de Leucippe.

Aimable rose! au lever de l'aurore,
Un essaim de zéphirs badine autour de toi;
Chacun d'eux jure qu'il t'adore;
Chacun d'eux te promet une éternelle foi.

Mais le soleil, en se couchant dans l'onde,
Voit à leurs tendres soins succéder le mépris :
La troupe ingrate et vagabonde
Déserte sans scrupule avec ton coloris.

Hoffman donne aux jeunes gens ce conseil toujours si raisonnable, toujours si mal écouté.

Aimable fleur à peine éclose,
Défiez-vous de Cupidon;
Il regrettera le bouton
Quand il aura fané la rose.

L'abbé de Chassaigne sait l'art d'allier les idées tristes et mélancoliques aux plus séduisantes images.

Roses, en qui je vois paraître
Un éclat si vif et si doux,
Vous mourrez bientôt; mais peut-être
Dois-je mourir plus tôt que vous :
La mort que mon âme redoute,
Peut m'arriver incessamment.
Vous mourrez en un jour, sans doute,
Et moi, peut-être, en un moment.

Gentil-Bernard compare la rose à sa maîtresse, et charge la fleur d'une mission plus voluptueusement philosophique que morale.

Tendre fruit des pleurs de l'Aurore,
Toi dont Zéphire va jouir,
Reine de l'empire de Flore,
Hâte-toi de t'épanouir.

Que dis-je ? hélas ! crains de paraître,
Diffère un moment de t'ouvrir :
L'instant qui doit te faire naître
Est celui qui doit te flétrir.

Thémire est une fleur nouvelle
Qui subira la même loi :
Rose, tu dois briller comme elle ;
Elle doit passer comme toi.

Quitte cette tige épineuse,
Prête-lui tes vives couleurs ;
Tu dois être la plus heureuse
Comme la plus belle des fleurs.

Vas, meurs sur le sein de Thémire ;
Qu'il soit ton trône et ton tombeau :
Jaloux de ton sort, je n'aspire
Qu'au bonheur d'un trépas si beau.

Suis la main qui va te conduire
Du côté que tu dois pencher :
Éclate à nos yeux sans leur nuire,
Pare son sein sans le cacher.

Mais si quelqu'autre main s'avance,
Si quelqu'amant est mon égal,
Emporte avec toi ma vengeance,
Garde une épine à mon rival.

Tu vivras plus d'un jour, peut-être,
Sur l'autel que tu dois parer :
Un soupir t'y fera renaître,
Si Thémire peut soupirer.

Fais-lui sentir par mes alarmes
Le prix du plus grand de ses biens ;
En voyant expirer tes charmes
Qu'elle apprenne à jouir des siens.

Danchet a dit :

Les roses nouvelles
Pour paraître belles
N'ont dans leur printems
Que quelques instans :
Pour plaire comme elles
L'amour n'a qu'un tems.

Favart, plus galant que Danchet, veut que les roses soient plus belles, placées sur le sein de sa maîtresse.

Tendres filles de Flore,
Image du plaisir,
Collette, dès l'aurore,
Viendra pour vous cueillir;
Vous brillerez près d'elle
D'un éclat plus parfait :
C'est le sein d'une belle
Qui pare le bouquet.

Monsieur de Saint-Brice disait à madame S. B. qui avait attaché à son côté une rose artificielle très bien faite :

De la fleur qu'embellit ton sein
J'admire l'élégant ouvrage ;
C'est de la rose du matin,
Lise, la plus parfaite image ;
Et l'on dira, si par hasard
On en découvre l'imposture :
Voici le chef-d'œuvre de l'art
Près de celui de la nature.

De Leyre parvient à nous faire de la rose, cet emblême de l'amour et de la volupté, le symbole de la pudeur.

Vous dont la gloire est d'être belle,
D'un sexe aimable jeune fleur,
Prenez la rose pour modèle,
Son éclat naît de sa pudeur.

Cet ornement de la nature
Se cache sous un arbrisseau,
Et, pour garder sa beauté pure,
Arme d'épines son berceau.

Riche des présens de l'aurore,
Tant qu'elle fuit le dieu du jour,

Moins on la voit, plus on l'honore :
La sagesse enflamme l'amour.

Constant Dubos poursuit la même idée.

Jeune Églé, veux-tu de la rose
Conserver long-tems la fraîcheur ?
Songe qu'à cette fleur si tendre
La Nature sut attacher
Une feuille pour la cacher,
Une épine pour la défendre.

Mais hélas ! cette épine est trop souvent impuissante contre une main chérie qui tente de l'arracher, telle est la pensée de Guillemain.

Jeune fille est le bouton frais
De la rose prête d'éclore ;
Ce bouton est si cher à Flore,
Qu'une épine en défend l'accès.
L'aiguillon perce, il assassine
Le vieillard qui le vient cueillir ;
Qu'un jeune amant vienne s'offrir,
Le bouton s'ouvre et plus d'épine.

Pour les poètes de notre tems, la rose est encore un sujet aussi intéressant qu'inépuisable. M. Denne-Baron va nous conter sa naissance dans une charmante pièce de vers dont la fin respire la plus douce mélancolie.

Ah ! que la main des Dieux en bontés est féconde !
Lorsqu'elle eut sur les champs
De l'épi nourricier courbé la tête blonde,
Quand pour charmer les soucis et les ans,
Elle eut noirci la grappe au penchant des collines,
L'homme admira ces largesses divines.
C'est peu, le ciel voulut, par un excès d'amour,
De l'homme encore embellir le séjour :
En se jouant, chaque Dieu fit éclore,
Mainte fleur qu'à son goût il parfume et colore.
Filles des Dieux, et quoique sœurs,
On les voit différer de parfums, de couleurs,
De formes et surtout de mœurs.
Jusqu'alors le seul lis que Minerve fit naître,
De ces frêles tribus était l'orgueilleux maître,
Et sa tige et son front, brillant de pureté,
Mariaient l'élégance avec la majesté.

Ce don était digne de la déesse
A qui l'on doit l'arbre heureux de la paix;
Mais Hébé, mais Vénus, la Grâce et la Jeunesse
D'aucune fleur encor n'avait conçu les traits.
Minerve jusqu'alors doute de son succès;
Elle a présent aux yeux Pâris et ses arrêts,
Et cette pomme fatale
Qu'aux bosquets de l'Ida mérita sa rivale.
Hébé, Vénus conçoivent une fleur;
Pour l'embellir leur ardeur est égale :
Vénus de son beau sein lui donne la rondeur,
De son teint lui transmet la suave fraîcheur
L'éclat, le charme et la tendre couleur;
Hébé qui des amours suit sans cesse la reine,
Se penchant sur la fleur qui s'entrouvrait à peine
Lui soufle le parfum de sa céleste haleine.
La Rose fut son nom.
Pallas vaincue admire de ce don
Les parfums, la forme et la grâce :

Le lis eut la seconde place.
La rose est l'ornement de la terre et des cieux;
Ganimède l'effeuille aux longs banquets des Dieux;
Quand Phœbé pâlissant au front du ciel s'efface,
L'Aurore en sème à pleine main
Le seuil doré des palais du Matin;
Et quand Vesper ramène les étoiles
Le douteux crépuscule en sème encor ses voiles;
Les Grâces en dansant en forment des festons.
Sur les sommets des prophétiques monts
Les Muses en chantant en fleurissent leur lyre,
Et jusqu'en son sommeil Sybaris la respire.
Ah! que la rose encore est belle en ses leçons!
Elle est dans un festin la couronne du sage,
Elle semble lui dire au sein même des jeux :
« Vide ta coupe, hélas! hâte-toi d'être heureux!
» Ainsi que moi, peut-être une journée
» Bornera ta destinée! »
La rose pour l'himen se façonne en berceaux;
C'est la fleur des banquets, c'est la fleur des tombeaux.
Des morts c'est la consolatrice!
Lorsqu'une tendre épouse ou qu'une amante en pleurs
Les a couverts du doux poids de ses fleurs,
Leur ombre croit encore en leurs molles odeurs
De la vie et du jour respirer le délice.
De leurs riantes couleurs

Quand je ne serai plus, une main triste et chère
Viendra-t-elle égayer mon tertre funéraire?
Serai-je regretté!
Si personne ne vient, roses que je chantai,
De vous-même naissant, au retour de l'année,
Peuplez de vos bosquets ma tombe abandonnée.

Nous terminerons par une *Guirlande de Roses*, pour nous servir de l'expression consacrée, dont chaque pièce sera choisie parmi les auteurs les plus célèbres.

PARNY.

Lorsque Vénus sortant du sein des mers,
Sourit aux dieux charmés de sa présence,
Un nouveau jour éclaira l'univers :
Dans ce moment la rose prit naissance.

DU MÊME.

De Cythèrée elle est la fleur chérie
Et de Paphos elle orne les bosquets.
Sa douce odeur, aux célestes banquets
Fait oublier celle de l'ambroisie :
Son vermillon doit parer la beauté;
C'est le seul fard que met la volupté.
A cette bouche où le sourire joue,
Son coloris prête un charme divin;
Elle se mêle au lis d'un joli sein;
De la pudeur elle couvre la joue,
Et de l'aurore elle embellit la main.

ROGER.

Parmi les filles du matin,
C'est la rose qu'amour préfère;
Venus aux fêtes de Cythère
En pare et sa tête et son sein.
Sur sa corolle demi-close
Zéphir se plaît à voltiger;
Le papillon le plus léger
Se fixe en voyant une Rose.

DE BOISJOLIN.

Fleur chère à tous les cœurs, elle pare à la fois
Et le chaume du pauvre et le palais des rois ;
Elle orne tous les ans la beauté la plus sage ;
Le prix de l'innocence en est aussi l'image.

GENTIL BERNARD.

Tendre fruit des pleurs de l'aurore,
Objet des baisers du zéphir,
Reine de l'empire de Flore,
Hâte-toi de t'épanouir..

Que dis-je, hélas ! diffère encore,
Diffère un moment de t'ouvrir :
L'instant qui doit te faire éclore
Est celui qui doit te flétrir.

ARMAND GOUFFÉ.

Dès que viennent les chaleurs ;
Zéphir de ses ailes légères,
Ouvre le calice des fleurs
Et le corset de nos bergères.
En tous lieux, ainsi qu'en tout tems,
L'amour arrange bien les choses ;
Il sait que partout au printems,
On doit voir des boutons de rose.

LEMIERRE.

Reine de nos jardins, rose aux vives couleurs,
Sois fière désormais d'être le prix des mœurs,
Et de voir éclater tes beautés printanières
Sur le front ingénu des modestes bergères ;
Sois plus flattée encore de servir en nos jours
De couronne aux vertus que de lit aux amours :
La pomme à la plus belle, a dit l'antique usage ;
Un plus heureux a dit : *la rose à la plus sage*.

MADAME DE JOLIVEAU.

Une rose un jour s'admirait
Au reflet d'une eau vive et pure.
Un zéphir léger l'effeuillait,
Et l'onde emportait sa parure.

AIMÉ MARTIN.

Bientôt dans les bosquets du superbe Orient,
La plus belle des fleurs, la rose va paraître ;
Elle s'ouvre, aussitôt son parfum se répand.
La nymphe des jardins, surprise en la voyant,
Croit qu'une autre Vénus en ce jour vient de naître.
Pour la reine des fleurs on veut la reconnaître ;
La rose est étonnée ; un aimable pudeur
Couvre son sein charmant d'une vive rougeur.
Le rossignol la voit, frappe l'air de son aîle,
Respire ses parfums, voltige sur son sein,
Chante l'amour heureux et s'envole soudain,
Quoiqu'il ait fait serment d'être toujours fidèle.

DE LEGRE.

Vous dont la gloire est d'être belle,
D'un sexe aimable jeune fleur,
Prenez la rose pour modèle,
Son éclat naît de sa pudeur.
Cet ornement de la nature
Se cache sous un arbrisseau,
Et pour garder sa beauté pure,
Arme d'épines son berceau.

FONTANES.

.... Hélas ! Belle rosière,
D'autres amis des mœurs doteront la chaumière ;
Mes présens ne sont point une ferme, un troupeau :
Mais je puis d'une rose embellir ton chapeau.

Nous avons cité ce que nos poètes français ont fait, à notre avis, de plus aimable sur les roses. Mais cette fleur séduisante devait inspirer les muses de tous les pays, et c'est

aussi ce qui est arrivé. Nous n'irons pas fouiller dans la li-rature de plusieurs peuples nos voisins, tels par exem- que les allemands, etc., etc.; pour comparer ce qu'ils p- sèdent de roses poétiques avec ce que nous en avons, pa- que nous jugerions mal par des traductions. Mais comme est peu de personnes qui ignorent les langues harmonieuse de l'Italie ancienne et moderne, nous croyons faire plai- aux amateurs en leur rappelant ce que les poètes de cet- patrie des roses ont dit de mieux sur ce sujet. Nous fero- même un rapprochement assez curieux de la manière do- un des poètes latins les plus célèbres, Catulle, et le plus f- meux poète de la moderne Italie, l'Arioste, ont traité l- même sujet.

Ut flos in septis secretus nascitur hortis,
Ignotus pecori, nullo contusus aratro,
Quem mulcent auræ, firmat sol, educat imber,
Multi illum pueri, multæ optavere puellæ;
Idem quom tenui carptus defloruit ungui,
Nulli illum pueri, nullæ optavere puellæ.
Sic virgo, dum inupta manet, dum cara suis est,
Quom castum amisit polluto corpore florem,
Nec pueris jucunda manet, nec cara pueris.

Catulli. *Epithal. Manlii et Juniæ.*

La virginella è simile alla rosa,
Ch'in bel giardin, sulla nativa spina,
Mentre sola e sicura si riposa,
Nè gregge nè pastor se le avvicina;
L'aura soave e l'alba rugiadosa,
L'acqua e la terra al suo favor s'inchina;
Giovani vaghi, e donne innamorate,
Amano over ne e seni e tempie ornate.

Ma non si tosto dal materno stelo
Rimossa viene, e dal suo ceppo verde,
Che quanto avea dagli nomini e dal cielo
Favor, grazzia e bellezza, tutto perde.
La vergine che'l fior, di che più zelo,
Che de'begli occhi e della vita aver de,
Lascia altrui corre, il preggio ch'avea innanti
Perde nel cor di tutti gli altri amanti.

Ariosto, *Orlando furioso*, cant. I.

Ces vers de l'Arioste sont si évidemment calqués sur ceux :Catulle, qu'en les traduisant ici nous donnons presque traduction de ceux de l'auteur latin. Pour rendre ce rapprochement plus piquant, nous mettrons en regard les eux traductions. Catulle dit :

« Comme une rose née à l'écart dans le bosquet soliaire d'un jardin, ignorée des troupeaux, loin du soc ieurtrier de la charrue, caressée par les zéphirs, coorée par le soleil, nourrie de rosée, excite les vifs désirs des eunes garçons et des jeunes filles.

» Comme, lorsqu'elle est cueillie et fanée, elle cesse l'être désirée par eux ;

» De même une jeune fille est chérie des siens tant qu'elle conserve son innocence et sa chasteté ; mais lorsqu'elle a perdu la fleur de sa virginité, les jeunes garçons ie la trouvent plus aimable, et elle cesse d'être chère aux eunes filles. »

A présent écoutons l'Arioste.

« La jeune fille est semblable à la rose, qui, seule et gnorée, dans un beau jardin, repose sur sa tige épineuse. l'abri des entreprises des troupeaux et des bergers, le loux zéphir, l'aube humide, l'eau et la terre la comblent le leurs faveurs ; la jeunesse folâtre et innocente aime a en arer son sein et à s'en couronner.

» Mais à peine est-elle détachée de la tige qui l'a vu naître, et de son buisson de verdure, que, faveurs du ciel, grâces, beauté, elle perd tout. Ainsi la jeune fille qui laisse ravir cette fleur d'innocence qu'elle devait garder avec plus de soin que ses yeux et même que sa vie, perd tous les avantages de ses charmes, et le cœur de tous ses autres amans. »

Mais l'auteur du *Pastor fido*, qui certainement connaissait aussi les vers de Catulle et qui les a butinés comme l'Arioste, était loin de partager les opinions morales que l'on peut se former à ce sujet. Écoutez-le :

Come in vago giardin rosa gentile,
Che nelle verdi sue tenere spoglie
    Pur dianzi era rinchiusa,
E sotto l'ombra del notturno velo

Incolta e sconosciuta
Stava posando in sul materno stelo;
Al subito apparir del primo raggio,
Che spunta in oriente,
Si desta, e si risente,
E scopre al sol, che la vagheggia e mira,
Il suo vermiglio ed odorato seno,
Dov' ape sussurando
Nei matutini albori
Vola, suggendo i ruggiadosi umori:
Ma s'allor non si coglie,
Sicchè del mezzo di senta le fiamme,
Cade al cader del sole
Si scolorita in su la siepe ombrosa,
Che appena si puó dir questa fu rosa.
Cosi la verginella
Mentre cura materna
La custodisce e chiude,
Chiude anch'ella il suo petto
All' amoroso affetto;
Ma se lascivo sguardo
Di cupido amator vien, che la miri,
E n'oda ella i sospiri,
Gli apre subito il core,
E nel tenero sen riceve amore.
E se vergogna il cela,
O temenza l'affrena,
La misera tacendo,
Per soverchio desio tutta si strugge;
Cosi perde beltà, se'l foco dura,
E perdendo stagion, perde ventura.

PASTOR FIDO, act. 1°, scena 4.

« La rose vermeille qui, long-tems cachée dans un jardin, sous un vert feuillage, repose, durant la nuit, solitaire et ignorée, sur sa tige maternelle, s'élève fraîche et riante, aussitôt qu'elle voit briller vers l'orient les rayons du soleil; elle entrouvre aux regards de ce dieu charmé ses pétales vermeils et odorans, sur lesquels la diligente abeille vient en bourdonnant sucer les larmes de l'Aurore; mais alors, si une main discrète ne prend pas le soin de la cueillir, si sur sa tige desséchée elle ressent les chaleurs du milieu du jour, l'étoile brillante du berger la trouve le soir sans couleur et sans vie, et le voyageur étonné ne sait plus si ce fut

une rose. Telle est une jeune vierge, tandis que sous la garde d'une mère tendre et vigilante, elle ferme son cœur aux amoureux désirs. Mais si les regards voluptueux d'un jeune amant portent dans ses sens tous les feux de l'amour, et si, sage et craintive, elle se voit forcée de dérober à tous les yeux les cruels tourmens qu'elle endure, infortunée! elle se consume, perd sa beauté, et pour jamais s'envole loin d'elle la saison fleurie des amours. »

Quand nous avons parlé de l'origine de la rose et de sa couleur, nous avons omis, et certes nous avons eu grand tort dans ce grave sujet, l'opinion d'Ausone. Nous allons réparer notre faute.

Nec satis in verbis. Roseo verrus aurea serto,
Mœrentem pulsat puerum, et graviora paventem.
Olim purpureum mulcato corpore rorem
Sutilis expressit crebro rosa verbere : quæ, jam
Tincta priùs, traxit rutilum magis ignea fucum.

AUSONI, *cupido cruci affixus*. idyl. 6.

« Vénus, fachée contre son fils à cause des maux qu'il lui avait faits, cueillit une branche de rose, et eut le courage d'en frapper l'Amour. Les coups qu'elle lui donna firent saigner son corps délicat, et la rose, qui avant était déjà colorée, parut dès lors d'un rouge plus vif. »

Le même poète latin a fait, des roses, le sujet d'une charmante idyle, qu'on ne me pardonnerait pas de passer sous silence.

Ver erat : et blando mordentia frigora sensu
    Spirabat croceo mane revecta dies.
Strictior Eoos prœcesserat aura jugales,
    Aestiferum suadens anticipare diem.
Errabam riguis per quadrua compita in hortis,
    Maturo cupiens me vegetare die.
Vidi concretas per gramina flexa pruinas
    Pendere aut, olerum stare cacuminibus :
Caulibus et patulis teretes colludere guttas,
    Et cœlestis aquæ pondere tunc gravidas.
Vidi pæstano gaudere rosaria cultu,
    Exoriente novo rocida Lucifero.
Rara pruinosis canebat gemma frutetis,

Ad primi radios interitura die.
Ambigeres, raperet ne rosis aurora ruborem,
An daret : et flores tingeret orta dies.
Ros unus, color unus, et unum manè duorum.
Sideris, et floris nam domina una Venus.
Forsan et unus odor; sed celsior ille per auras
Diffluit : expirat proximus iste magis.
Communis Paphie dea sideris, et dea floris,
Præcipit unius muricis esse habitum.
Momentum intererat : quo se nascentia florum
Germina comparibus dividerent spatiis.
Hæc viret angusto foliorum tecta galero :
Hanc tenui folio purpura rubra notat.
Hæc aperit primi fastigia celsa obelisci,
Mucronem absolvens purpureis capitis
Vertice collectos illa exsinuebat amictus,
Jam meditans foliis se numerare suis.
Nec mora : ridentis calathi patefecit honorem,
Prodens inclusi semina densa croci.
Hæc modo, quæ toto rutila verat igne comarum,
Pallida collapsis deseritur foliis.
Mirabar celerem fugitiva ætate rapinam,
Et dum nascuntur, consenuisse rosas.
Ecce et deffluxit rutili coma punica floris,
Dum loquor : et tellus tecta rubore micat.
Tot species, tantosque ortus, variosque novatus
Una dies aperit, conficit una dies.
Consequimur, Natura, brevis quod gratia florum est,
Ostentata oculis illico dona rapis.
Quam longa una dies, ætas tam longa rosarum,
Quas pubescentes juncta senecta premit.
Quam modo nascentem rutilus conspexit Eous,
Hanc rediens sero vespere vidit anum.
Sed bene, quod paucis licet interitura diebus,
Succedens ævum prorogat ipsa suum.
Collige virgo rosas, dum flos novus, et nova pubes,
Et memor esto ævum sic properare tuum.

AUSONII ROSÆ, *idyl.* 14.

« C'était au printems; l'aurore paraissait, et la fraîcheur du matin m'invitant à jouir des premiers rayons du soleil, je vins me promener à travers les fleurs de mon jardin. La rosée de la nuit, brillant sur les feuilles des plantes comme des rubis, faisait courber les fleurs sous son poids. Mes ro-

siers, fiers des soins que je leur consacre, développaient leurs pétales aux premiers feux du jour, et je ne savais si je devais attribuer à la rose ou aux reflets de l'aurore les brillantes couleurs dont ils brillaient; car l'existence de l'amante de Titon ne dure qu'un jour ainsi que celle de la reine des fleurs. Je croirai que l'une et l'autre ont une odeur égale, mais que l'une l'exhale dans le vague de l'air, tandis que l'autre la prodigue à la terre. Ce qu'il y a de certain, c'est que Vénus les a également teintes de la plus belle pourpre.

» Ce fut pour moi, en cet instant, un bien vif plaisir que de considérer les divers changemens qui s'opéraient sur mes rosiers: celui-ci offrait un bouton muni de son enveloppe verte, celui-là en montrait un autre qui laissait entrevoir, mais à peine, ses brillantes couleurs; non loin de là un troisième, en brisant ses liens, faisait apercevoir le sommet de sa corolle, tandis que à côté d'elle une autre encore plus avancée semblait, en déployant ses pétales vermeils, inviter à les compter; elle montrait aussi avec orgueil son sein ombragé d'étamines dorées. Mais, hélas! à peine éclose, je l'aperçus se faner, et ses feuilles à demi décolorées vinrent en voltigeant parsemer la terre. Je gémis sur l'impression cruelle et rapide que le tems laisse sur d'aussi belles fleurs. L'instant qui les voit naître, me dis je, touche à celui qui doit les voir périr: tant d'éclat ne dure qu'un moment! La nature devrait-elle nous priver ainsi de ses dons, lorsque nous ne faisons que commencer à en jouir? La rose si belle ne dure qu'un jour, et l'astre qui, le matin, admira sa jeunesse et sa fraîcheur, la retrouve le soir mourante de vieillesse. Cependant sommes-nous justes de nous plaindre de la courte durée de cette fleur charmante, lorsque chaque matin en fait éclore de nouvelles qui semblent en quelque sorte en prolonger la durée? Et vous, jeunes filles, n'oubliez jamais combien la rose est passagère, qu'il n'est qu'un tems pour la cueillir, et surtout souvenez-vous que les roses du plaisir sont passagères comme elles. »

Langage des roses.

Les fleurs ont aussi un langage mystérieux, mais que l'on ne peut comprendre que dans le cas où l'on est initié. Nous extrairons tout ce que nous allons dire des roses, à ce sujet, du charmant petit livre de Madame Louise Leneveux, intitulé les *fleurs emblématiques*.

« Nous ne répéterons pas ici ce que l'on a déjà dit sur les

fleurs, sur l'estime et l'usage qu'on en a fait dans tous les tems, nous renvoyons le lecteur qui désirerait s'instruire sur cette aimable matière à un excellent mémoire de M. Deleuze. Mais nous aborderons tout d'un coup notre sujet, en cherchant les premières causes qui ont pu inspirer aux hommes l'idée de prêter de l'éloquence à ces êtres délicats et gracieux.

» Lorsque les peuples commencèrent à se civiliser, ils sentirent que le langage seul n'était pas un moyen suffisant de communication ; ils cherchèrent à peindre la pensée pour la faire comprendre aux yeux comme à l'oreille, et ils inventèrent les hiéroglyphes, consistant en images de plantes, d'animaux, etc. Un épi de blé, par exemple, devait signifier la moisson, puis, par extension, l'abondance et les richesses. L'ivraie, qui croît dans les moissons et gâte les blés, devait être le symbole du vice. La rose, la plus belle des fleurs alors connues, signifiait la beauté. L'Écriture sainte est pleine de ces allégories ingénieuses.

» La civilisation, en se perfectionnant, amena une foule de nouveaux besoins, d'où la nécessité d'augmenter le vocabulaire écrit, et surtout de le rendre plus clair, plus précis, en le soumettant aux règles de la syntaxe. Les hiéroglyphes devenus insuffisans furent relégués chez les prêtres égyptiens qui seuls en conservèrent l'intelligence, et l'écriture fut inventée. Les Grecs en attribuèrent la découverte à Cadmus :

C'est de lui que nous vient cet art ingénieux
De peindre la parole et de parler aux yeux.

» Néanmoins les Chinois conservèrent et ont encore aujourd'hui un alphabet dont toutes les lettres ont la figure d'une fleur ou de sa racine. »

» Les améliorations résultant de la marche rapide de la civilisation, furent balancées par quelques vices qui en sont aussi les funestes suites; le despotisme et l'injustice ont, jusqu'à présent, presque toujours marché avec ses progrès; l'homme policé sentit sa force, l'augmenta par ses diverses inventions, et en abusa. Il soumit tous les êtres à son injuste domination, et celui que la nature avait créé son égal, qu'elle lui avait donné pour partager ses affections, pour jouir de son bonheur et l'augmenter, fut une victime de sa cruelle injustice. Les femmes de l'Orient furent enfermées dans des harems ; en Occident elles furent soumises à des exigences dont le ridicule et l'injustice les rendent plus véritablement esclaves qu'en Asie.

» Mais le feu sacré de la liberté brûle dans le cœur d'une jeune fille comme dans celui du républicain le plus indomptable, comme dans celui de tous les êtres vivans. Les femmes ne pouvant se soustraire à la tyrannie par la force, cherchèrent à lui échapper par la finesse, et l'amour vint aiguiser les armes fournies par la ruse.

» Il fallut trouver des moyens de se communiquer ses sentimens et sa pensée, sans qu'un triste geôlier pût en saisir les expressions au passage : le langage des fleurs fut retrouvé. Dans l'instant où un jeune Persan jette à une belle prisonnière, en passant près du harem, une tulipe ou un balisier, en Europe une nouvelle Oriane, renfermée dans un cloître abhorré, jette à son amant, par dessus les grilles de fer, un myosotis trempé de ses larmes. La politique s'est aussi quelquefois servi de ce langage mystérieux : le chardon en Écosse, la rose rouge et la rose blanche en Angleterre, en France le lis, et un instant la violette. »

Madame Leneveux entre ensuite dans quelques détails historiques, puis elle ajoute : « Quelques auteurs recueillirent tous ces fragmens épars pour en composer un vocabulaire aussi complet que possible. »

C'est de ce vocabulaire lui-même, beaucoup enrichi par les recherches de cette dame, que nous allons extraire le langage mystérieux que l'on affecte aux différentes espèces ou variétés de roses.

Une ROSE — Beauté.

La beauté la plus éblouissante est comme la rose, qui ne dure qu'un jour.

On voit que chaque fleur est simplement l'emblême d'une chose, tant qu'on ne l'interroge pas. Mais outre l'emblême elle a un langage particulier, qui consiste en la phrase que nous imprimons en caractères italiques.

ROSE SIMPLE. — Simplicité.

Ne confondez pas la simplicité du cœur et des manières, avec la simplicité d'esprit.

ROSE CENT-FEUILLES. — Grâces.

Les Grâces sont également compagnes des Muses.

C'est sans doute pour cette raison que lorsque les peintres et les poètes peignent les Grâces accompagnant Vénus ou l'Amour ils les représentent couronnées de myrtes ; mais qu'ils les couronnent de roses lorsqu'elles suivent les Muses.

ROSE DES QUATRE SAISONS. — Beauté toujours nouvelle.

A mes yeux vous serez toujours belle.

Non seulement ce rosier est couvert de fleurs pendant toute la belle saison, mais c'est encore celui de tous qui exhale l'odeur la plus suave.

ROSE BLANCHE, — Silence.

Le mystère est un des charmes de l'amour.

On sait qu'Harpocrate, le dieu du silence, est souvent représenté avec une rose à la main et un doigt sur la bouche.

ROSE JAUNE. — Infidélité.

L'homme croit pouvoir être à la fois infidèle et constant.

Un de nos auteurs a dit, à propos de l'infidélité : « c'est peu de chose quand on le sait ; quand on l'ignore ce n'est rien. » Un autre ajoute ceci ou à peu près :

Le bruit est pour le fat, la plainte est pour le sot,
L'honnête homme trompé s'en va, mais ne dit mot.

ROSE CAPUCINE. — Éclat.

Tout ce qui brille n'est pas d'or.

On a sans doute voulu faire allusion ici à la désagréable odeur qu'exhale cette fleur dont les couleurs ont un éclat approchant de celui de l'or.

ROSE MUSQUÉE. — Beauté capricieuse.

Le caprice est l'indice de la légèreté d'esprit.

On a fait de cet arbrisseau l'emblème du caprice, parce que, dit l'auteur des Fleurs emblématiques, dans le même terrain, aux mêmes expositions, enfin, dans des circonstances absolument semblables, tantôt il végète avec vigueur tantôt il languit ou meurt, sans qu'on puisse en deviner les raisons, ce qui rend sa culture plus incertaine que difficile.

ROSE POMPON. — Gentillesse.

La gentillesse est la grâce de l'enfance.

La rose pompon est petite, jolie et gracieuse, ce qui l'a fait comparer à la gentillesse dont la nature a paré l'enfance ; mais, hélas ! cette gentillesse aimable passe souvent avec le premier âge, comme la beauté passe avec la jeunesse.

ROSE MOUSSEUSE. — Amour voluptueux.

On ne rêve plus d'amour platonique.

Tout le monde connaît cette charmante variété de cent-feuilles, que depuis près d'un siècle on cultive en Provence.

On en a fait le symbole de la volupté, parce qu'elle est sans épines et que ses aiguillons ne sont pas piquans.

ROSE EN BOUTON. — Jeune fille.

La pudeur doit défendre la beauté comme l'épine défend la rose.

De tout tems on a comparé une jeune fille à un bouton de rose, et la pudeur à une épine chargée de défendre la fleur si fragile de l'innocence.

UN BOUQUET DE ROSES OUVERTES.

Selon madame Charlotte de Latour, il indiquerait que la reconnaissance est plus douce que le parfum des roses, et que la puissance est souvent plus éphémere que leur beauté.

UN ROSIER AU MILIEU D'UNE TOUFFE DE GAZON.

Il y a tout à gagner avec la bonne compagnie.

UNE COURONNE DE ROSES.

Récompense de la vertu.

On fait allusion ici à la couronne que l'on donne aux rosières de Salency, de Surêne, etc.

UNE FEUILLE DE ROSE.

Jamais je n'importune.

Si cette signification s'accorde bien avec l'histoire de l'académie d'Amadan et du docteur Zeb, elle n'a guère de rapport avec celle de Smindride de Sybaris.

Ici finit la nomenclature des roses qui ont fourni quelques phrases au langage mystérieux des fleurs, langage utile au malheur, à l'amitié, et plus souvent à l'amour.

BIBLIOGRAPHIE DES ROSES.

Sous ce titre nous comprendrons, l'histoire non seulement des ouvrages spéciaux que l'on a écrits sur cette matière, mais encore des articles qui en traitent d'une manière assez intéressante pour être cités, et que l'on trouve disséminés dans quelques traités généraux de botanique.

Notre intention est de compléter ce chapitre, non pas comme pourraient l'entendre les biographes et les nomenclateurs, c'est-à-dire en citant *tout* ce qui a été écrit, et tous ceux qui ont écrit, mais seulement tout ce qui a été écrit de bon et d'utile.

Dans les tems antiques, Hérodote, Aristote, Théophraste

et Athénée ont écrit sur les roses, mais tout ce que nous pouvons apprendre d'eux, est que déjà on en cultivait des variétés à fleurs doubles, entre autres la cent-feuilles. Pline en décrit quelques espèces, et il est remarquable qu'il ne parle pas de la rose bifère des environs de Pœstum, que Virgile a chantée.

Pendant les siècles de barbarie qui enveloppèrent l'Europe de leurs épaisses ténèbres, la botanique fut entièrement négligée, et la rose, quoique restant toujours la reine des jardins, quoique toujours cultivée et même recommandée par les capitulaires de Charlemagne, n'occupa spécialement la plume d'aucun écrivain.

Le 16e siècle arriva ; la botanique devint une science, et la rose trouva des historiens. Déjà, en 1581, Lobel en décrivait dix espèces qu'il fit dessiner et graver (1). Bauhin en porta le nombre à dix-neuf espèces (2).

Depuis, les roses ont été plus étudiées et le nombre des espèces s'est progressivement accru. Muray en décrit vingt-et-une (3) Wiledenow trente-neuf (4), et Persoon quarante-six (5).

Un cultivateur-botaniste, Miller, ayant publié son Dictionnaire des jardiniers (6), avait donné une ébauche précieuse du genre rosier, et faisait déjà monter le nombre des espèces à trente-et-une, en 1785. Cet ouvrage, entièrement refondu par Martyne, professeur à l'université de Cambridge, renferme un grand nombre de variétés cultivées en Angleterre.

Mlle Lawrence publia un très bel ouvrage (7), dans lequel elle figura la plus grande partie de ces espèces et variétés.

Dumont de Courset, autre cultivateur instruit, publia en 1811, la seconde édition de son *Botaniste cultivateur*, dans laquelle figurent trente-sept espèces de rosiers qu'il cultivait dans son immense jardin de Courset, près de Boulogne.

---

(1) *Plantarum seu stirpium icones.*, tom. 1. 2.
(2) Car. Bauhini, Pinax theatri botanici., 1620.
(3) C. Linné, *System. vegetabilium, curante so.* And. Murray, 1 vol.-in-8, Gottingæ, 1784.
(4) C. Linné, *Species plantarum*, Cur. C. L. Wilden. Berolini, 1797, 1810.
(5) *Synopsis plantarum.*
(6) *Dictionnaire des Jardiniers*, par P. H. Miller, trad. de M. de Chazelles. Paris, 1785, 8 vol. in-4° avec supplément, 1789, 2 vol. in-4°.
(7) Collection de roses gravées et coloriés, par miss Lawrence. London 1796 - 99, in-folio.

Enfin, dans la partie botanique de l'Encyclopédie méthodique, partie traitée par de Lamarck et Poiret, le nombre des espèces augmenta jusqu'à soixante-cinq, sans compter quelques autres espèces peu connues.

Depuis, les auteurs ont augmenté ou diminué le nombre des rosiers, en raison de leurs préjugés et de leurs vues particulières.

Bosc, auteur de l'article rosier dans le Dictionnaire d'Agriculture, a réduit le nombre des espèces à quarante-deux.

Jusque là, nous n'avons vu figurer les roses que dans des ouvrages généraux de botanique ou d'agriculture, nous allons maintenant passer en revue les auteurs qui les ont réunies en monographies.

L'ouvrage le plus remarquable de ce genre est sans contredit celui de M. Redouté (1). Il a une physionomie particulière dont voici un des traits caractéristiques. Dans tous les autres ouvrages de botanique, on fait des figures pour éclaircir le texte; dans celui-ci, le texte est fait pour expliquer les figures. La rédaction en a été confiée à M. Thory. Une édition in-8° a paru depuis, et continue encore à paraître dans le moment où j'écris ceci. Le texte est rédigé par M. Pyrolle.

Avant sa mort, M. Thory a publié un *Prodrome de la monographie des espèces et variétés connues du genre rosier* (2), dans lequel il établit un système artificiel de classification, qui n'a pas été adopté par les nomenclateurs qui l'ont suivi.

En 1787, le botaniste Andrews publia en Angleterre une Monographie des roses qui, je crois, n'a pas été traduite en français (3).

M. de Pronville fit imprimer en 1818, une *Nomenclature raisonnée du genre rosier*, un vol. in-8°, et quatre ans après, un *Sommaire de la Monographie du rosier* (4). En 1824, le même auteur publia une *Monographie du genre rosier, traduite de l'Anglais*, de *Lindley*.

Pour rendre justice à cet ouvrage, nous devons dire que, considéré sous le rapport de la botanique seulement, c'est le plus complet qui ait été publié jusqu'à ce jour à Paris. Il est à regretter que M. de Pronville n'ait pas pris un parti

(1) Les Roses, avec le texte, par M. C. A Thory. Paris 1817, 2 vol. in folio.

(2) Paris, 1820. 1 vol. in-12.

(3) Monography of the genus rosa, by H. C. Andrews; London, 1787 et suiv.

(4) Paris, 1822, in-8.

décisif, soit en donnant une traduction fidèle de Lindley, e ajoutant ses observations en notes; soit en refondant entièrement l'ouvrage et l'arrangeant selon son propre système sans égard pour Lindley; et, dans ce cas, M. de Pronvill était parfaitement en état de faire un bon ouvrage.

Mais, soit modestie ou timidité, cet auteur a cru devoir prendre un parti mixte; il a voulu donner une traduction de Lindley, avec des changemens importans comme il le dit dans son titre, d'où il résulte que le lecteur ne peut connaître avec certitude ni le système du botaniste anglais, ni celui de l'écrivain français. De manière que si l'on trouvait dans ce livre de bonnes observations ou quelques erreurs, on ne saurait guère auquel des deux auteurs on devrait les attribuer.

Le meilleur ouvrage que l'on ait fait sur les roses, celui qui réunit le plus de bonne critique et de fines observations, est sans contredit celui du botaniste anglais dont nous venons de parler (1).

Deux ouvrages spéciaux ont encore été publiés sur cette matière. L'un consiste en une petite flore renfermant l'énumération des roses qui croissent dans une petite province d'Allemagne, les environs de Wurzbourg (2); l'autre, plus complet, est accompagné de gravures, et a été publié par Roessig (3).

Nous n'oublierons pas dans cette petite Bibliographie, que nous aurions pu alonger beaucoup plus, si nous n'avions pas tenu à ne donner que ce qu'il y a eu de mieux sur cette matière, de citer un vieil article de M. Reigner, inséré dans les Mémoires de la Société des sciences physiques de Lausanne, en 1784, ayant pour titre *Description de quelques espèces de rosiers*.

M. Desportes, en 1829, publia un Catalogue (4), dans lequel il adopte, sans examen, toutes les espèces et variétés des botanistes et des jardiniers. Il en résulte que le même arbrisseau se représente dans sa compilation sous plusieurs noms différens.

Un ouvrage véritablement remarquable, est celui de

(1) S. Lindley. — The botanical history of roses; London 1820. 1 vol. in-8.

(2) Ant. Rau. — Edumeratio rosarum circà Virceburgum, Nuremberg, 1816. 1 vol. in-8.

(3) Les Roses, avec traduction du texte allemand, 10 fascic. in-4. Leipsick, 1800 à 1817.

(4) Roses cultivées en France, au nombre de 2562 espèces ou variétés; avec la synonymie française et latine. Paris, 1829.

M. Prévost fils, publié à Rouen, en 1829, sous le titre de *Catalogue descriptif méthodique et raisonné des espèces, variétés et sous-variétés du genre rosier*. Ce livre, à notre avis, est le meilleur que nous connaissons sur les variétés, ou espèces jardinières, et c'est pour cette raison que nous allons ici le soumettre à la critique.

M. Prévost connaît parfaitement les roses qu'il a décrites, au nombre de cinquante-quatre espèces et de huit cent quatre-vingt variétés, et ses descriptions sont fort bien faites. Cependant, M. Prévost n'est ni botaniste, ni écrivain, et l'on en trouve la preuve dans plusieurs endroits de son ouvrage.

Par exemple, ce cultivateur pour indiquer qu'une corolle est *semi-double*, *double*, ou *pleine*, dit qu'elle est *multiple*, *très multiple*, *pleine*, *très pleine*, et il croit que ces expressions ont un sens plus positif que les autres. M. Prévost ne montre guère de logique en remplaçant des mots dont l'usage et le tems ont fixé la signification, par des mots tout aussi obscurs, d'un sens tout aussi indéterminé. Il y a plus, c'est que l'expression *très pleine* ne peut rien signifier du tout, car une chose *pleine* ne pouvant plus rien contenir ne peut devenir *très pleine*. Quand un écrivain a une réputation assez grande pour se permettre de toucher à une langue établie, c'est pour y faire des changemens utiles.

Nous ferons encore une petite observation à M. Prévost, parce que *nous* pensons qu'elle peut être utile à un homme qui a du mérite, et qui peut, avec du travail, prendre par la suite rang parmi les écrivains qui destinent leur plume à des travaux utiles.

« Je vous demande, dit-il, si lorsque vous entendez un savant, ou soit disant tel, dire *nous*, en parlant de *soi*, vous n'éprouvez pas un sentiment pénible, et ne dites pas en vous-même : peut-on pousser l'inconséquence jusqu'à se mettre en opposition directe avec les règles fondamentales du langage ? C'est acheter trop cher le plaisir d'être ridicule. »

Si M. Prévost, dans les momens de loisir que lui laissent ses travaux de culture eût lu un de nos anciens et facétieux philosophes, Erasme, il saurait qu'un écrivain dit *nous*, non par orgueil, non pour se donner de l'importance, mais par modestie; et le vieux philosophe lui en aurait expliqué les raisons, si M. Prévost ne les comprend pas, quoiqu'il dise tous les jours, pour une autre cause, *vous et moi*, au lieu de *toi et moi*.

Gardons-nous de pousser plus loin une critique qui a bien peu d'importance, en comparaison du mérite réel de l'ouvrage de M. Prévost.

Pharmacopée de la rose.

La fleur la plus remarquable par sa beauté et par le doux parfum qu'elle répand autour d'elle, devait faire des enthousiastes, et c'est aussi ce qui est arrivé. Des hommes, enchantés de ses doux attraits, ont fait comme tous les amans; ils ont vu dans l'objet de leur vive affection beaucoup plus de qualités qu'il n'en possède réellement, et des volumes ont été publiés sur les vertus médicales de la rose. Un auteur entre'autres, Hermann (1), n'a pas hésité à nous dire que cette fleur guérissait toutes les maladies connues, et que toute la pharmacopée devait se borner à la rose. Hippocrate nous a parlé le premier des vertus médicales de ce végétal, et tous les auteurs qui lui ont succédé, semblent s'être évertués à renchérir les uns sur les autres.

Tout amant de Flore que nous sommes, nous n'en réduirons pas moins ces gros volumes en peu de pages, pour ne dire que la vérité, et nous la dirons tout entière.

Nous ferons mention d'abord d'une production accidentelle qui se développe sur quelques rosiers, et particulière-sur le rosier des haies (*rosa canina*), par suite de la piqûre d'un insecte connu par les naturalistes sous le nom de CYNIPSE DE LA ROSE (*Cynips rosæ*, LIN.). C'est une substance spongieuse, filamenteuse, quelquefois grosse comme un œuf, en ayant à peu près la forme ovale, quelquefois arrondie, verte ou rougeâtre, et d'une saveur à peine acerbe. Elle est connue sous les différens noms d'*éponge d'églantier*, de *bédégar* ou *bedeguar*, et de *galle du rosier*.

Les anciens lui attribuaient toutes sortes de vertus merveilleuses, et la regardaient comme un puissant astringent. Soumise à l'analyse chimique, ces vertus imaginaires se sont évanouies comme de la fumée, et si l'on parle du bédégar en médecine, c'est pour rappeler un préjugé.

Comme les vertus médicales des roses varient un peu, en raison des espèces, nous allons mentionner ces espèces les unes après les autres, en leur donnant les noms vulgaires sous lesquels elles sont connues par les herboristes

(1) Dissertatio inauguralis botanico-medica de rosâ; Argentorati, 1762 in-4°.

et les pharmaciens. Nous commencerons par celle qui passe pour avoir le plus d'énergie.

ROSIER DE PROVINS, ROSIER DE FRANCE, ROSES DE PROVINS, ROSE ROUGE. (*Rosa gallica*, LIN.)

De toutes les parties de ce rosier, les pétales seuls sont employés en médecine; ils doivent être cueillis avant que la rose soit épanouie, parce que sans cela ils perdraient une grande partie de leur odeur et de leur saveur. On profite du moment où le bouton va s'ouvrir, quand les divisions du calice commencent à s'écarter, de manière à laisser apercevoir les pétales qui font saillie pour se développer. Alors on les récolte et on les monde; c'est-à-dire, qu'on en sépare exactement les calices, les étamines et les pistils.

Quelques personnes en séparent encore l'onglet, qui est jaune, parce qu'elles lui attribuent des vertus purgatives particulières. Mais aucune expérience positive ne constate ce fait que les analyses chimiques démentent, et cette opération minutieuse nous paraît tout-à-fait inutile.

Dans cet état de fraîcheur, les pétales sont amers, faiblement odorans et un peu acerbes.

Pour leur conserver ces qualités, il est indispensable de les faire sécher promptement, à la chaleur d'une étuve ou d'un four, car si on les laisse sécher lentement à l'air, on a remarqué que leur odeur s'évapore en grande partie, et qu'ils perdent de leur saveur et de leurs propriétés. Ordinairement ils diminuent des cinq sixièmes de leur poids en séchant, c'est-à-dire, que six livres de pétales frais n'en produisent qu'une après leur dessiccation.

Il est nécessaire de savoir si les pétales de roses de Provins sont convenablement desséchés, plus encore s'ils appartiennent sûrement à cette espèce. Voici comment on les reconnaîtra. Ils sont petits, d'un beau rouge foncé, excepté à l'onglet qui est d'un jaune pâle. Ceux qui sont peu odorans d'un rouge pâle, dont la saveur n'est ni amère, ni d'un acerbe prononcé, doivent être rejetés.

Les pétales de roses de Provins sont astringens et toniques. Leur action sur l'estomac et les intestins, a pour effet d'augmenter le ton dans le tissu des organes, ainsi qu'un certain resserrement et un accroissement dans l'action, d'où résulte qu'ils fortifient l'estomac, augmentent l'appétit, accélèrent la digestion et la rendent complète, remédient à l'anorexie, au relâchement des intestins et au dévoiement. On a vu quelquefois cet effet avoir assez d'énergie pour produire la constipation.

Quelquefois il est arrivé que des injections préparées uniquement avec une décoction de pétales de Provins, ont suffi pour arrêter subitement des écoulemens par l'urètre, des fleurs blanches, etc., ce qui prouve l'intensité de leur action astringente.

On croit même qu'elle ne se borne pas à la partie sur laquelle on la dirige, et que des premières voies elle se propage aux organes éloignés, car plusieurs observations ont prouvé qu'en donnant les roses de Provins à l'intérieur, on a diminué l'abondance des fleurs blanches, et arrêté des émorrhagies atoniques de la matrice et du poumon.

Si l'on s'en rapporte au témoignage de plusieurs médecins, ce serait surtout dans les phthysies pulmonaires que les roses de Provins montreraient une grande efficacité. Des praticiens prétendent avoir guéri des phthysies tuberculeuses déclarées, par le seul usage de la conserve de rose donnée à haute dose. Ceci me paraît fort difficile à croire, et je m'appuie sur l'autorité d'un médecin aussi instruit qu'estimable, M. le docteur Gautier, auteur du Manuel des plantes médicinales. « Ce n'était probablement, dit-il, que des catarrhes chroniques, avec toux fréquente et expectoration de matière d'apparence purulente, entretenue par une atonie de la membrane muqueuse du poumon. La conserve, dans ce cas, agit autant par l'action tonique de la rose, que par la propriété analeptique du sucre. ».

Les roses de Provins, prises en conserve, aident au rétablissement des forces, préparent la suppression des sueurs et du dévoiement colliquatif, quand ces symptômes existent, de l'expectoration, de la fièvre, et par suite, de la toux. Mais pour obtenir ces heureux résultats, non seulement il faut que les poumons ne soient pas altérés dans leur contexture, mais encore que les accidens qui ont pu faire croire à la pulmonie en la simulant, ne soient ni causés, ni entretenus par une trop forte irritation, moins encore par une inflammation sourde que l'action tonique de la rose augmenterait indubitablement.

On partagera sûrement mon opinion quand on réfléchira que les roses de Provins, administrées en poudre, à la dose d'un gros, sont assez excitantes pour déterminer des évacuations alvines.

L'action des roses sur le système nerveux, ne paraît résider que dans leur arôme, car elle n'est bien marquée que lorsqu'on emploie leur huile essentielle.

Cette huile essentielle s'administrait autrefois comme cordiale et céphalique. Aujourd'hui, on ne s'en sert plus

que pour aromatiser les potions excitantes, et déguiser aux malades leur odeur et leur saveur désagréable.

Les roses de Provins s'emploient assez souvent à l'extérieur, et paraissent être du petit nombre des topiques dont les effets sont bien constatés. En décoction, dans du vin rouge, elles ont souvent guéri des ulcères atoniques, sans doute par l'astriction légère qu'occasionait leur application sur les parties malades. Elles diminuent, ou quelquefois, suppriment les écoulemens atoniques des muqueuses; opèrent, ou au moins préparent la résolution des tumeurs indolentes, froides; l'infiltration du scrotum chez les enfans, et les autres œdèmes. Elles fortifient les parties relâchées, dans beaucoup de cas, et particulièrement dans la chute du rectum.

On soumet les pétales de roses à plusieurs sortes de préparations, en raison de l'usage qu'on en veut faire. Quand on les emploie en infusion, dans de l'eau ou du vin, la dose est ordinairement d'une petite poignée, ou d'une demi-once à une once, par pinte de liquide. Quand on les administre en poudre, la dose ordinaire est d'un gros, un peu plus ou un peu moins.

Il est plus ordinaire de les employer sous forme de conserve, à l'intérieur, et on varie les doses en raison de la quantité proportionnelle du sucre qu'on y a mis. Le nouveau codex indique deux parties de sucre sur une de rose, et l'on doit se baser là-dessus, quand on se sert chez un pharmacien instruit, ce que l'on devrait toujours faire.

Comme stomachique, la conserve s'administre à la dose d'une once par jour, et dans certains cas de phthysie pulmonaire, on augmente souvent cette dose jusqu'à une demi-livre.

Le sirop s'emploie à une once ou deux, et l'huile essentielle par gouttes dans des potions, ou sur un morceau de sucre. Rarement on emploie l'eau distillée. Pour les gargarismes, on en prépare un miel et un vinaigre rosat.

Les roses, à l'extérieur, s'emploient en sachets, en cataplasmes résolutifs. On en fait des décoctions dans l'eau ou le vin, pour être administrées sous forme d'injections, de bains et de fomentations. L'essence et la poudre entrent dans la composition de divers sternutatoires, et d'une foule de médicamens où leur effet est bien faible s'il n'est absolument nul.

ÉGLANTIER; ROSIER SAUVAGE, DES HAIES, DES CHIENS; ROSE COCHONNIÈRE; CYNORRHODON. (*Rosa canina*, Lin.)

Autrefois on employait la racine de l'églantier contre la rage, et ses fleurs pour les maladies des yeux, mais on a reconnu l'inutilité de ces deux remèdes. Les racines n'ont aucune propriété, et les petales sont très faiblement astringens, à peu près comme ceux de la rose cent-feuilles, dont ils ont une légère odeur et un peu la saveur acerbe.

Les fruits, connus en pharmacie sous les noms de *cynorrhodons* (rose de chien) ou de *cynosbatos* (ronce de chien), sont d'une saveur sucrée, douceâtre, un peu acerbe, et n'ont aucune odeur. Lorsqu'ils ont été desséchés à l'air, ou ce qui vaut beaucoup mieux, à l'étuve, ils sont d'un rouge foncé, leur pulpe est desséchée, et leur écorce ridée, mais ils n'ont presque rien perdu de leur saveur; seulement, les poils qui entourent leurs semences ne se trouvant plus enveloppés d'autant de pulpe, et ayant acquis une plus grande finesse et de la raideur, par la dessiccation, irriteraient un peu la gorge et le palais si on ne prenait la précaution de les ôter, et de parfaitement passer les boissons que l'on prépare avec le fruit.

Les charlatans recueillent ces poils, les font sécher au soleil, et les mettent par pincée dans des petits sachets de papier qu'ils vendent aux enfans pour les amuser. Ceux-ci mouillent avec le doigt une petite partie de la peau du bras ou du cou d'un camarade qui ne souçonne pas leur malice, et y mettent un peu de ces poils. Une minute après vient une démangeaison qui s'étend et augmente pendant un quart d'heure d'une manière insupportable, et, comme cette démangeaison est produite par les poils qui s'insinuent dans les pores de la peau, il en résulte que plus on frotte, plus on l'augmente. Cet effet ne dure guère qu'une demi-heure.

La saveur acerbe des fruits du rosier est faible, parce que le principe astringent qui la leur donne est enveloppé dans une pulpe mucilagineuse. Aussi leur propriété tonique et astringente se réduit-elle à fort peu de chose. Il faut donc considérer la conserve que l'on en prépare avec du sucre, qui diminue encore l'énergie de leur propriété, plutôt comme un aliment qui peut être utilement employé dans le système diététique de certaines maladies, que comme médicament. Les médecins instruits ne l'ordonnent que comme alimentaire dans les dévoiemens, les dyssenteries et autres écoulemens muqueux occasionés par l'atonie des organes. Ils s'en servent comme d'excipient pour préparer le malade à un traitement plus actif.

On a cru que les tisanes faites avec les cynorrhodons

avaient une propriété diurétique particulière, et l'on s'est trompé. Si elles agissent un peu comme diurétique, on ne doit l'attribuer qu'au liquide et nullement au médicament. C'est donc une grande erreur que de croire, comme le disent quelques anciens auteurs, que l'on peut guérir des calculs urinaires, des néphrites, des hydropisies, etc., avec cette tisane insignifiante.

La conserve de cynorrhodon se prescrit à la dose d'une once ou deux, quelquefois on prépare un sirop qui s'administre à la même dose. Quant aux tisanes, vingt à trente fruits suffisent par pinte d'eau, et on les prépare par infusion ou par ébullition. Elles fournissent une boisson douce, agréable, que les malades prennent sans répugnance, et c'est là leur principal et peut-être leur unique mérite. Comme nous l'avons dit, il faut avoir le soin de les bien passer, afin de n'y laisser aucuns poils qui puissent irriter la gorge.

Les fruits de l'églantier n'arrivent guère en maturité qu'au mois de septembre, époque à laquelle on doit en faire la récolte.

Tous les rosiers à fleurs simples produisent des fruits qui ont à peu près les mêmes propriétés que ceux du *rosa canina*. Cependant on croit que les espèces qui, sous le rapport de la matière médicale peuvent les remplacer le plus avantageusement, sont les *rosa rubiginosa, lutea*, et *arvensis*, de Linnée.

ROSE MUSQUÉE ; MUSCATE ; MUSCADE, DE DAMAS. (*rosa moschata*, LIN.)

On voit figurer les pétales de cette rose dans quelques anciennes prescriptions, mais aujourd'hui ils sont entièrement tombés en désuétude. On croyait autrefois qu'ils avaient une propriété purgative assez énergique, et l'on assure même, encore à présent, que dans le Midi, une infusion d'une ou deux fleurs de rosier musqué est un violent purgatif. Nous en douterons jusqu'à ce que des expériences bien faites aient constaté ce fait qui nous paraîtrait alors même fort singulier.

Quoique les fleurs de cette rose se trouvent encore dans quelques boutiques d'apothicaires, je ne pense pas qu'elles soient jamais prescrites par nos médecins. Peut-être ne la conseillent-ils pas faute de suffisamment connaître son action, qui peut avoir quelques effets particuliers si elle a quelque analogie avec leur odeur très marquée, et différant de celle de toutes les autres espèces de roses.

ROSE COMMUNE; CENT-FEUILLES; ROSE DE TOUS LES MOIS; ROSE DES QUATRE SAISONS; ROSE BIFÈRE. (*rosa dentifolia*, LIN.)

Tout ce que nous avons dit de la rose de Provins peut très bien s'appliquer à cette espèce, et même à quelques autres tel que les *rosa alba*, les roses pompons de Champagne, etc. Seulement leurs propriétés ont moins d'énergie, et pour en obtenir les mêmes résultats, il faut les prescrire à doses beaucoup plus fortes.

Les pétales de la rose cent-feuilles, seule partie dont on fasse usage, sont odorans et d'une saveur douce. Dans quelques pharmacies on les dessèche pour en préparer des tisanes dont les propriétés sont très faibles. Il faut que cette opération soit faite à l'étuve, sans quoi les pétales jaunissent et perdent leur odeur et leur saveur.

Avec les pétales de la rose cent-feuilles, surtout avec ceux du rosier des quatre saisons (1), on fait *l'eau de rose* que l'on emploie dans la composition des collyres contre les ophthalmies peu intenses, et dont l'inflammation commencé à diminuer. On en prépare aussi le sirop de *roses pâles*, dont les propriétés appartiennent tout entier à l'agaric et au séné qui entrent dans sa composition; *l'huile* et *l'onguent rosats;* l'électuaire de roses, dont la scamonée fait la principale base, et enfin l'essence de rose. Mais cependant lorsqu'on cultive les roses en grand pour les parfumeurs, on donne la préférence à l'espèce suivante.

ROSE DE PUTEAUX; ROSE DES PARFUMEURS; ROSE DE BELGIQUE. (*rosa belgica*. PRONV.)

Dans tous les villages des environs de Paris où l'on cultive les roses dans les champs pour fournir des fleurs aux parfumeurs, c'est à cette espèce que l'on a donné la préférence, parce qu'on a reconnu que ses pétales sont plus odorans que ceux de toutes les autres, et qu'ils fournissent plus d'arôme par la distillation. Il est à croire que les roses cultivées pour le même objet dans d'autres contrées, et particulièrement en Orient, appartiennent à la même espèce.

---

(1) Nous ferons remarquer ici que dans cette petite pharmacopée des roses, nous adoptons la synonymie des pharmaciens, pour nous rendre intelligible aux personnes qui voudraient utiliser par la pratique ce que nous disons, ou plutôt pour que ces personnes elles-mêmes pussent se faire entendre aux herboristes et aux pharmaciens auxquels elles auraient à s'adresser. Du reste les cultivateurs et amateurs de roses ont placé la rose des quatre saisons dans les variétés du *rosa portlandica*.

Quoiqu'il en soit, c'est par la distillation des pétales mondés de la rose de Puteaux, que les parfumeurs de Paris obtiennent l'eau de rose et l'essence de rose que les dames emploient pour parfumer la plupart de leurs cosmétiques et de leurs colifichets.

Si quelque amateur était tenté de faire lui-même de l'eau de rose, il nous saurait gré sans doute de lui enseigner ici comment il doit agir.

On distille les roses avec l'alambic, mais on peut aussi s'en passer, voici comment.

On se procure un vase de terre, bien vernissé en dedans, large au sommet, étroit à la base, ayant au moins quatorze ou quinze pouces de hauteur. On place sur son ouverture un canevas clair, formant la poche; on remplit cette poche de pétales de roses de Puteaux; on remet par dessus un second canevas, et l'on couvre le tout avec une plaque de tôle ou de fer-blanc, fermant hermétiquement le vase.

Il ne s'agit plus que de jeter de la cendre chaude sur ce couvercle, et d'entretenir constamment un feu lent de charbon sur la cendre. Il faut que la plaque de tôle soit suffisamment échauffée pour communiquer de la chaleur aux pétales, mais pas assez pour les cuire ou les brûler.

La partie aromatique de la rose tombe goutte à goutte dans le fond du vase, avec l'eau contenue dans les pétales. Quand ceux-ci ne produisent plus d'eau et qu'il n'y a plus que la vapeur qui entretient leur humidité, il faut éteindre le feu, laisser refroidir le vase avant de l'ouvrir, et l'opération est terminée.

L'eau de rose ainsi faite est moins limpide et d'une conservation moins longue que celle distillée à l'alambic, mais du reste elle en a toutes les qualités.

Si l'on veut distiller à l'alambic il faut se procurer un de ces instrumens, dont la grandeur sera calculée sur la quantité de pétales que l'on aura à distiller. Il y a de petits alambics en cuivre, dont le chapiteau est en verre, qui sont très convenables pour faire cette opération en petit.

On distille de trois manières 1° à nu; 2° au bain-marie; 3° au bain de sable.

Pour distiller à nu, surtout avec un grand alambic, il est nécessaire d'adapter au chapiteau, un serpenteau que l'on fait passer dans un vase rempli d'une eau entretenue constamment fraîche. On monte la chaudière de l'alambic sur un petit fourneau construit avec des briques et du mortier de terre, puis on laisse sécher assez la maçonnerie pour

que l'on puisse y mettre le feu sans être exposé à le voir fendre.

On épluche parfaitement les pétales de rose afin de n'y laisser aucune verdure, et on les jette dans la chaudière avec un peu d'eau.

Quand tout est ajusté, et que l'on a bouché tous les petits trous par où la vapeur pourrait s'échapper, on allume le feu, et on l'entretient jusqu'à ce que l'opération soit finie.

Tout le difficile est d'entretenir le feu de manière à chauffer assez pour faire monter la vapeur, et pas assez pour communiquer à l'eau de rose un goût de brûlé.

Voici ce qui se passe dans l'alambic. La vapeur monte et se balance dans le chapiteau, puis elle entre dans le tube du serpenteau ; elle se condense contre les parois froides de ce tube, et coule alors sous forme liquide, dans la cornue ou autre vase disposé à recevoir l'eau de rose. La portion de vapeur qui se condense contre le chapiteau, coule sur un linteau ou rebord intérieur qui la rend dans le tube du serpenteau.

On connaît que l'opération tire à sa fin, lorsque l'eau de rose qui tombe goutte à goutte dans le tube, perd insensiblement de son odeur.

Dans une distillation bien faite, poussée lentement, on obtient toujours trois qualités d'eau de rose. La première qui sort de l'alambic a peu d'odeur, celle qui vient ensuite, c'est-à-dire quand l'opération est dans toute son activité, est toujours la meilleure ; celle qui vient la dernière a souvent un goût amer ou de brûlé.

Si l'on distille dans un très petit alambic, qui n'ait pas de serpenteau, il est indispensable d'entourer le chapiteau avec des linges mouillés que l'on changera le plus fréquemment possible, afin d'entretenir la fraîcheur de ses parois.

La distillation au bain-marie ne diffère de celle-ci, que parce que la chaudière, au lieu d'être à nu sur le feu, est plongée dans un vase rempli d'eau que l'on tient constamment à l'état d'ébullition. Elle a cet avantage que jamais l'eau de rose n'acquiert un goût de brûlé.

Dans la distillation au bain de sable, l'eau du vase dans lequel est placée la chaudière, est remplacée par du sable fin. Il faut néanmoins ménager son feu avec attention, car le goût de brûlé, quoique se communiquant moins promptement, ne laisse pas que de se faire sentir si on pousse trop vivement le feu.

Tels sont les procédés qu'il suffit à un amateur de connaître ; l'expérience seule peut lui apprendre le reste.

On peut faire, sans alambic, un sirop de roses excellent pour parfumer des liqueurs et des confitures; voici comment :

Il faut prendre des pétales de roses de Puteaux, ou de tous les mois, et les éplucher avec beaucoup plus de soin encore que lorsqu'il s'agit de faire de l'eau de rose. Il est même nécessaire de les prendre un à un et d'en enlever toute la partie blanche de l'onglet.

Cela fait, on prend un vase de faïence ou de porcelaine, et l'on étend au fond un lit de sucre en poudre ; on place un lit de pétales d'un doigt d'épaisseur, un second lit de poudre de sucre, un nouveau lit de pétales, et ainsi de suite jusqu'à ce que le vase soit plein. Alors on met une planchette en forme de couvercle, et l'on place dessus un poids assez lourd pour opérer une légère pression.

Peu à peu les pétales s'affaissent, et après quelques jours on voit surnager un sirop épais, parfumé, qu'on lève avec une cuillère si on le destine à parfumer des confitures. On lave ensuite les pétales avec de la bonne eau-de-vie, et l'on a un autre sirop pour parfumer les liqueurs.

Sous le nom de *Pastilles du sérail*, on a vendu à Paris des pâtes odorantes, dont on faisait des colliers, des têtes d'épingles et autres bijoux. Voici comment on fabrique ces sortes de joujoux.

On jette dans un mortier de marbre des pétales de rose odorante, et on les pile jusqu'à ce qu'ils soient réduits en pâte, alors on y ajoute un peu de gomme en poudre, et l'on continue à triturer jusqu'à ce que la pâte soit très fine, et n'offre plus aucun petit filament. Si l'on veut que les pastilles aient une belle couleur noire, on mélange avec la pâte un peu de noir d'ivoire, ou, pour leur donner une belle teinte brune, du cinabre ou du vermillon.

Lorsqu'à force d'avoir été triturée, la pâte a pris une certaine fermeté, on lui donne la figure que l'on veut, en la modelant avec les doigts, ou avec un moule.

Il ne s'agit plus ensuite que de faire sécher à l'ombre, ou dans une étuve, mais peu chauffée.

Les bijoux faits avec cette pâte, se montent très aisément sur or, sur argent ou sur cuivre. Ils conservent une odeur agréable pendant plusieurs années.

Lorsqu'on n'y met pas de gomme, ils sont un peu plus odorans, mais ils ont beaucoup moins de solidité et ne peuvent se monter sur métaux que difficilement.

Comme ces joujoux ont trop peu d'importance pour qu'un amateur veuille faire la dépense de moules propres à leur donner une forme agréable, voici comment on peut y suppléer. On prend un bijou en or ou en argent, et on fait dessus un moule avec du plâtre de Paris, très fin, et délayé dans l'eau. Lorsque le plâtre est bien pris, on en extrait la matrice avec précaution, pour ne rien briser, on le nettoie avec un couteau et un canif de toutes les bavures qu'il peut avoir, et on le laisse parfaitement sécher.

On huile l'intérieur du moule pour que la pâte ne s'y attache pas, et cette précaution n'est pas indispensable si la pâte est très ferme et le moule bien sec.

Nous n'avons pas besoin de dire que pour les objets qui ont plusieurs surfaces, le moule doit être de deux, trois, ou plusieurs pièces.

CHAPITRE II.

BOTANIQUE DES ROSES.

Glossologie des rosiers.

Avant d'initier nos lecteurs dans les systèmes de classifications plus ou moins naturelles que l'on a cherché à établir, pour donner aux roses la véritable place que chacune doit occuper dans l'immense chaîne des êtres organisés, nous devons lui apprendre le langage technique que les naturalistes ont créé pour se faire comprendre avec précision et concision, et pour ne pas charger leur style de circonlocutions si souvent répétées qu'elles eussent embrouillé leurs écrits de manière à les rendre inintelligibles.

Nons n'enseignerons cependant de ce langage, que ce qui est nécessaire pour l'étude des roses.

Prenons une rose simple, pl. 1re, fig. 1, décomposons-la, et nous étudierons chaque partie les unes après les autres. Celle qui nous frappe le plus se compose de plusieurs feuilles délicates, colorées, sans nervures, fig. 1, *a*, *a*, *a*, exhalant ordinairement une douce odeur, et formant le plus généralement ce qu'on appelle la fleur. Ces petites feuilles prises en totalité, forment la *corolle*.

Arrachez-en une, et nommez-la isolément, c'est un *pétale*, fig. 2.

Au milieu de cette corolle formée par les pétales, on aperçoit plusieurs petits filamens d'un blanc verdâtre, dont les uns sont terminés par une petite tête jaune, et se nomment *étamines*, fig. 3. Les autres terminés en pointe mousse ou par un renflement de même couleur qu'eux, se nomment *styles* ou *pistils*, fig. 4.

Avant son épanouissement, le bouton de la rose est enveloppé par cinq petites feuilles, fig. 1, *b*, *b*, *b*, *b*, longues, épaisses au milieu, plus ou moins découpées sur leurs bords. Ce sont les *divisions calicinales* ou *sépales*.

Les sépales, ainsi que tous les organes que nous connaissons déjà, sont portées sur une partie assez épaisse, charnue, plus ou moins arrondie, fig. 1, *c*, *c*, constituant le *fruit* quand elle est parvenue à toute sa grosseur. Quelques botanistes ont donné assez improprement le nom de *tube* à cette partie, d'autres le nomment *ovaire*, d'autres *calice*.

La fleur est portée par un petit pied, ou prolongement de la tige, nommé *pédoncule*. Lorsqu'il est rameux, chacune de ces divisions porte le nom de *pédicelle*, fig. 1, *d*.

On trouve ordinairement le long du pédoncule ou des pédicelles des petites feuilles, ou plutôt de petits appendices foliacés; ce sont les *bractées*, fig. 1, *e*, *e*; d'autres petites expensions membraneuses et foliacées sont placées sur les rameaux et les tiges à la base des feuilles, ce sont les *stipules*, fig. 1, *f*, *f*.

Les botanistes divisent ordinairement un arbrisseau ligneux en *tronc* ou *tige*, *branches*, *rameaux* et *ramilles*. Dans le rosier on a négligé le plus souvent cette division, et l'on comprend généralement sous le nom de *tige*, le tronc, la véritable tige, les branches et même les rameaux. Cependant, on appelle souvent *rameau florifère*, la partie d'une branche qui porte ou doit porter les fleurs, fig. 1, *g*.

La *feuille* du rosier se compose d'une, plus souvent de trois, cinq, ou un plus grand nombre de petites feuilles nommées *folioles*, fig. 1, *h*, *h*, *h*; d'un support commun qui tient à la tige, et que l'on appelle *pétiole*, fig. 1, *i*, *i*.

Le pétiole est quelquefois ramifié, c'est-à-dire, que chaque foliole a son support que l'on nomme *pétiole particulier*.

Les tiges sont souvent munies de poils, plus ou moins longs, plus ou moins rudes, ce sont les *soies*, fig. 5. Elles portent encore des pointes fortes, aiguës, souvent courbées, et ne tenant jamais qu'à l'écorce, ce sont les *aiguillons*, fig. 6.

Telles sont les parties qu'il est nécessaire d'étudier dans

le rosier, parce que c'est de leur nombre, de leurs formes : de leurs couleurs et autres accidens, que sont tirés les caractères spécifiques servant à distinguer entr'elles les espèces et les variétés.

1° *De la corolle.*

Dans les roses elle est toujours *polypétale*, c'est-à-dire, composée de plus d'un pétale, jamais moins de cinq, à moins qu'il y ait avortement; *régulière*, c'est-à-dire, composée de parties semblables en forme et en dimension.

Dans la corolle, on étudie le nombre des pétales. Lorsqu'ils manquent absolument, on dit que la fleur est *apétale*; s'il y en a cinq, la fleur est *simple*; s'il y en a deux ou trois rangs, elle est *semi-double*; s'il y en a beaucoup, mais que l'on trouve encore des étamines dans le centre, elle est *double*; s'il ne reste que très peu d'étamines, elle est *très double*; enfin, si tous les pistils et les étamines sont métamorphosés en pétales, la fleur est *pleine*.

Les collectionneurs de roses se plaignent de ce que ces mots *double*, *semi-double*, *très double*, etc., ne précisent pas mathématiquement le nombre des pétales dans une fleur; mais comme cette précision importe peu aux botanistes, parce qu'ils regardent les fleurs doubles comme des monstres sans intérêt pour l'étude, ces épithètes consacrées par un antique usage, ont prévalu jusqu'à ce jour.

On observe encore dans la rose, la largeur de sa corolle; sa forme hémisphérique ou simplement bombée, ou plate, c'est-à-dire formant un plan droit et horizontal; ou enfin si elle est *cupu liforme*, creusée dans le centre, de manière à ressembler à une coupe.

2° *Des pétales.*

On étudie les pétales sous le rapport de leur sommet, de leur limbe, de leur onglet, et de leur forme générale.

Le *sommet*, fig. 2, *k*, est l'extrémité libre du pétale, opposée à celle qui est fixée au fond de la fleur.

Il peut être *tronqué*, c'est-à-dire comme coupé droit et net; *arrondi*; *échancré*, creusé plus ou moins; *cordiforme*, creusé et formant deux lobes arrondis; *pointu*; *acuminé*, terminé par une pointe aiguë et alongée; *frangé*, découpé en plusieurs petites lanières fines; *sinué*, ayant plusieurs petits lobes très peu saillans; *denté*, etc.

Le *limbe* est toute l'expansion du pétale compris entre *l*, *k*, *l*, fig. 2. Il peut être *poilu*, ou *velu*, sur la *page* (ou surface

supérieure; sur la *page* (ou surface) *inférieure*; *strié*, marqué de lignes régulières; *sillonné*, ayant des lignes larges et enfoncées comme des sillons; *naviculaire*, creusé dans sa longueur comme une navette; *concave*, creusé dans sa largeur et sa longueur; *convexe*, creusé en dessous et bombé en dessus; *roulé*; *convoluté*, roulé plusieurs fois; *chiffoné*; *plan*, etc.

Il peut être : *mince*; *épais*; *transparent*; *opaque*; *blanc*; *rose*; *rouge*, etc.; *panaché*, avec des raies longitudinales et assez larges, de deux ou trois teintes; *linéé*, de même, mais avec des raies très étroites, comme des lignes; *maculé*, avec des grandes taches d'une autre teinte; *taché*, avec des taches plus petites; *ponctué*, avec des taches petites et arrondies; *pointillé*, couvert de petits points d'une autre teinte.

Sous le rapport de sa circonscription, on le dit : *entier*, sans lobes ni divisions; *denté*, son bord ayant de petites dents; *lobé*, divisé en deux ou plusieurs parties assez grandes; *ovale*; *ovoïde*, approchant de la forme ovale; *arrondi*, presque rond; *obrond*, un peu arrondi; *cordiforme*, en forme de cœur; *lancéolé*, ovale alongé et pointu aux deux extrêmités; *alongé*, trois fois plus long que large; *linéaire*, très étroit, et cinq ou six fois plus long que large. *Spatulé*, en forme de spatule, etc.

L'*onglet* d'un pétale, fig. 2, *m*, peut différer du limbe par la couleur et la consistance. Il est *long*; *très long*; *large*; *très large*, etc.

3° *Des Étamines.*

Une étamine se compose du *filet*, fig. 3, *n*, attaché sur le réceptacle, et d'une *anthère*, fig. 3, *o*, petit sac jaune, rempli de *pollen* ou poussière fécondante.

Lorsqu'une étamine est privée d'anthère, on la dit *stérile* ou *avortée*.

On observe leur nombre, leur arrangement.

4° *Des Pistils.*

Un pistil, fig. 4, se compose de l'*ovaire*, ou embryon de la graine, *a*, du *style*, filament plus ou moins alongé, *b*, et du *stigmate*, *c*, petit renflement placé à l'extremité, percé d'un trou imperceptible à l'œil nu, servant à donner passage à la liqueur fécondante renfermée dans les particules de pollen.

On observe le nombre des stiles; s'ils sont *inclus* dans le fruit, ou *saillans*. Ils peuvent être *libres*, non soudés; *sou-*

dés, fig. 7, réunis en colonne cylindrique ; *glabres*, sans poils et absolument lisses ; *velus*, ayant quelques poils ; *cotonneux* ou *tomenteux*, couverts de poils entrelacés et très fins ; *soyeux*, couverts de poils longs, fins et luisans. On observe encore s'ils sont *persistans* après la floraison, ou *caducs*, c'est-à-dire tombant quand les pétales, ou peu de tems après.

5° *De l'Ovaire.*

Quelques botanistes considèrent l'embryon du fruit comme constituant l'*ovaire*, et donnent ce nom à ce que nous nommerons le *tube du calice*, fig. 1, *c*, *c*, quoique cette dénomination ne soit pas parfaitement exacte. D'autres nomment *ovaires*, les embryons des graines renfermées dans le fruit, avant la fécondation, fig. 8, *a*. Nous avons adopté cette dernière terminologie.

On observe le nombre des ovaires, leur forme et leur *pubescence*, c'est-à-dire, s'ils sont velus, fig. 9, *n*, ou glabres, fig. 9, *o*.

6° *Du Calice.*

Pour nous, comme pour Lindley et d'autres auteurs, le calice se composera donc du *tube*, fig. 10, *a*, partie charnue, ovale, ou arrondie, placée immédiatement sous la fleur et constituant le *fruit* après la défloraison ; du *réceptacle*, ou *disque*, fig. 10, *c*, partie sur laquelle sont attachés les pétales et les étamines ; des *sépales* ou *divisions calicinales*, consistant en cinq divisions foliacées soutenant les pétales, fig. 10, *b*, *b*, *b*.

Le tube du CALICE peut être *rond* ou *sphérique*, fig. 11 ; *ovale*, fig. 12 ; *cylindrique*, fig. 14 ; *fusiforme*, en forme de fuseau ; fig. 13 ; *turbiné*, en forme de toupie, fig. 15 ; *pyriforme*, en forme de poire, fig. 16 ; *pisiforme*, petit et arrondi, en forme de pois ; *étranglé*, fig. 17, resserré dans une partie, et renflé au-dessus et au-dessous ; *comprimé*, aplati sur deux côtés ; *déprimé*, aplati au sommet ou à la base de manière à être plus large que haut.

On examine sa pubescence, et on le dit : *glabre*, sans poils, fig. 11 ; *lisse*, sans aspérités ; *pubescent*, ayant des poils ; *poilu*, ayant des poils moins épais, mais plus longs, fig. 15 ; *velu*, ayant des poils épais et aussi longs ; *laineux*, recouvert de poils grossiers et entrelacés ; *cotonneux* ou *tomenteux*, couvert de petits poils entrecroisés, semblables à du coton ; *soyeux*, couvert de poils fins, lisses et luisans ; *sétigère*, (qu'il ne faut pas confondre avec soyeux), portant

des soies ou poils gros, longs et raides; *hérissé*, ou *hispide*, couvert de soies et d'aiguillons; *aiguillonné*, portant de petits aiguillons; *visqueux*, couvert d'une matière humide, gluante, ordinairement odorante; *glanduleux*, portant des petites glandes, fig. 14; *hispide-glanduleux*, ayant des soies terminées par une glande; *luisant*; *rugueux*, couvert de petites aspérités; *nu*, sans poils, ni glandes.

On étudie sa couleur: *rouge*, *noir*, *jaune*, etc.; sa consistance: *mince*, *charnu*. Sa position: *incliné*; *penché*; *redressé* ou *érigé*.

Le RÉCEPTACLE ou DISQUE, fig. 10, *c*, peut être: *large*, *étroit*, *mince*, *épais*, *très apparent*, *peu apparent*, *aplati*, *bombé* ou *élevé*, *conique*, *convexe*.

Il peut être: *très ouvert*, c'est-à-dire, laissant une large *gorge* pour le passage des styles; *peu ouvert*; *closant la gorge*, ou fermant la gorge du calice.

Les SÉPALES s'étudient sous le rapport de leur durée; elles sont: *décidues*, ou *caduques*, quand elles tombent en même tems ou peu après les pétales, fig. 12 et 15; *persistantes*, lorsqu'elles ne tombent que peu avant la maturité des fruits, fig. 13; *permanentes*, lorsqu'elles ne tombent pas du tout; fig. 11 et 16.

On les dit *entières*, sans dents, fig. 16; *presqu'entières*, peu dentées, fig. 17; *simples*, sans divisions profondes; *composées*, divisées profondément; *appendiculées*, fig. 14, portant un ou plusieurs appendices; *foliacées*, peu épaisses, et ayant un limbe assez large pour leur donner l'apparence d'une feuille, fig. 10; *étroites*, *larges*, *raides*, etc.

Leur forme se décrit comme celle d'un pétale ou d'une foliole. Voyez ces articles.

Leur pubescence peut être la même que celle du tube du calice, ainsi on dira qu'elles sont: *glabres*, *velues*, *glanduleuses*, *visqueuses*, *hispides*, *aiguillonnées*, *nues*, *duveteuses*, etc.

On les dit *conniventes* lorsqu'elles sont soudées entre elles par leur base, fig. 10; *divergentes* lorsque leurs extrémités s'écartent beaucoup, fig. 13; *convergentes* lorsque leurs extrémités se rapprochent beaucoup, fig. 11.

Le FRUIT s'étudie de la même manière que nous avons dit pour le tube du calice. On observe de plus, s'il est *couronné*, fig. 11, ou non, fig. 12, par les sépales, et si ces dernières tombent avant la maturité, ou si elles sont permanentes; si sa pubescence est persistante ou s'il la perd avant sa maturité.

*

7° *Du pédoncule.*

Il peut être *simple*, c'est-à-dire sans division, et alors la fleur qu'il porte est *solitaire;* simplement *bifurqué*, c'est-à-dire divisé en deux pédicelles, et alors les fleurs sont *géminées; trifurqué*, ou divisé en trois pédicelles; *rameux*, divisé en plus de trois pédicelles; *dichotome*, divisé et subdivisé de deux en deux; *trichotome*, divisé et subdivisé de trois en trois; *corymbiforme*, lorsque tous les pédicelles arrivent à peu près à la même hauteur, à la manière des ombelles. Dans ce cas on dit que les fleurs sont en *corymbe*; dans toute autre circonstance d'un pédoncule rameux, les fleurs sont en *bouquet*.

On observe si le pédoncule est *épaissi* ou *renflé* au sommet, fig. 11; s'il est *pubescent*, fig. 10, ou *nu*, fig. 12, dans toute sa longueur ou seulement dans une partie; s'il est *long* et dépassant les feuilles; s'il est *court*, ou plus court que les feuilles; s'il est *érigé*, ou vertical; *incliné*; *penché*.

Sous le rapport de sa pubescence, on le dit *glabre*, sans poils ni glandes, ni aiguillons; *inerme*, sans aiguillons ni soies; *scabre*, parsemé de points élevés ou de tubercules qui le rendent rude au toucher. Enfin on emploie pour exprimer sa pubescence, les mêmes termes que pour le tube du calice. Voyez cet article.

Les PÉDICELLES s'étudient absolument de la même manière que les pédoncules.

8° *Des bractées.*

On appelle bractées, ou *feuilles florales*, fig. 1, *e*, *e*, des petites feuilles souvent d'une autre forme et d'une autre couleur que les autres, accompagnant les fleurs et placées sur les péconcules et pédicelles.

On observe leur presence, et dans ce cas on dit que le pédoncule est *bractéé*; leur absence, on dit qu'elles sont *nulles*. Quelquefois elles sont *caduques* et tombent aussitôt après la floraison; d'autres fois, elles sont *persistantes*.

On les dit *subulées*, lorsqu'elles sont longues, étroites, pointues comme une alène; *acuminées*, terminées par une pointe; *linéaires*, longues, très étroites, de la même largeur dans toute leur longueur; *lancéolées*, ovales-alongées, en fer de lance; *cordiformes*, en forme de cœur; *pectinées*, ayant sur les côtés des divisions profondes, étroites, parallèles, comme les dents d'un peigne; *larges*, *étroites*,

elliptiques, etc. On observe leur pubescence : *glabres*, *velues*, *glanduleuses* ; leur couleur : *teintées de rose* ; *annelées de rouge*.

Elles peuvent être *entières* ; *divisées* ; *lobées* ; etc.

9° *Des stipules.*

Ce sont des petites feuilles de forme variable, placées à la base du pétiole des grandes feuilles, et adhérant quelquefois avec lui ; fig. 1, *f*, *f*.

On observe leur *présence* et leur *absence* ; si elles sont plus ou moins *distinctes ; libres*, c'est-à-dire non adhérentes au pétiole; *adnées*, attachées au pétiole dans une longueur que l'on détermine ; *caduques*, tombant avant la feuille ; *persistantes*.

Sous le rapport de leur forme on les dit *pectinées*, et l'on indique si les segmens sont *capillaires*, c'est-à-dire minces et arrondis comme un cheveu ; *crénelées* ; *dentées* ; *laciniées*, divisées en lanières étroites ; *linéaires* ; *dilatées* ou élargies, à la base ou au sommet ; *aplaties* ; *concaves* ; *convexes* ; *échancrées* ; *bifurquées*, partagées en deux longues divisions; *subulées* ou en alène ; *étroites* ; *larges* ; etc.

Leurs bords peuvent être : *frangés de glandes* ou de *poils* ; *ciliés*, garnis de poils en rangs, comme des cils ; *glanduleux* ; *velus* ; *dentés* ; *laciniés* ; *pectinés* ; etc.

On observe leur pubescence en dessus et en dessous et on les dit : *nues*, ou sans pubescence ; *soyeuses* ; *velues* ; *glanduleuses*. Leur coloration a aussi de l'importance, surtout quand il faut déterminer les caractères d'une variété.

10° *Du pétiole.*

Support de la feuille, par lequel elle tient à la plante ; fig. 1, *i*, *i*. Quand le pétiole manque, la feuille est *sessile*. Jamais le *pétiole commun*, c'est-à-dire celui qui s'attache directement à la tige, ne manque dans le rosier, ainsi la feuille ne peut jamais être sessile; mais le *pétiole particulier*, c'est-à-dire celui qui attache les folioles au pétiole commun, manque quelquefois, et alors la *foliole* est sessile.

On examine si le pétiole est *faible* ; *fort* ; *long* ; *court* ; *nu*, c'est-à-dire sans poils, ni glandes, ni aiguillons ; *glabre* ; *inerme* ; *velu* ; *tomenteux* ou *cotonneux* ; *glanduleux* et dans ce cas on observe si les glandes sont *sessiles* ou *pédicellées* ; armé d'aiguillons, en dessus ou en dessous, et l'on regarde si les aiguillons sont *grands*, *courts*, *menus*, *fins*, *droits*, *courbes*, *crochus*.

On observe encore si le pétiole est *bordé* d'une membrane; s'il est *comprimé* ou *aplati*; *cylindrique*; *canaliculé*, ou creusé d'un sillon plus ou moins profond dans le sens de sa longueur.

11° *De la feuille.*

La feuille du rosier, une seule espèce excepté, est *composée*, c'est-à-dire formée par la réunion de plusieurs petites feuilles nommées *folioles* fig. 1, *h*, *h*, sur un pétiole commun. Le *rosa simplicifolia* fait seul exception. Son unique foliole portée par un pétiole simple, constitue ce que l'on appelle une *feuille simple*.

La feuille du rosier est *ailée*, parce que les folioles sont opposées par paire, comme des ailes; elle est *ailée avec impaire*, parce qu'elle se termine toujours par une foliole impaire. On compte le nombre des folioles, et comme ce nombre varie plus ou moins sur le même individu, on indique le plus petit et le plus grand, et l'on dit que la feuille est composée de trois à neuf folioles, ou de trois à cinq, ou de cinq à treize, etc., etc.

Considérée sous le rapport de sa circonscription, une foliole peut être : *lanceolée*, alongée de manière à ce que sa longueur soit au moins triple de sa largeur, et qu'elle aille en diminuant du milieu à la base et au sommet, comme le fer d'une lance; *ovale*, si le diamètre transversal du milieu est le plus grand, et qu'à égale distance du centre les diamètres soient de même longueur entre eux, avec les bords plus ou moins arrondis à la base et au sommet; *ovale-élargie*, si la base ou le sommet sont plus larges que le centre; *ovoïde*, ovale comme un œuf, c'est-à-dire plus large au sommet qu'à la base; *obovale*, en ovale renversé; *arrondie* ou *orbiculaire*, si les diamètres en tous sens, sont à peu près égaux; *elliptique*, si les diamètres du centre et ceux de deux points pris à une certaine distance de ce centre sont égaux; *spatulée*, si une foliole ovale ou arrondie est rétrécie avant la base qui conserve une certaine largeur; *linéaire*, plusieurs fois plus longue que large, avec les bords parallèles.

La base d'une foliole peut être : *arrondie*; *atténuée*, si elle diminue peu à peu jusqu'à se confondre avec le pétiole; *échancrée*, si les côtés de la foliole au point d'attache du pétiole font un angle rentrant. Si les folioles échancrées à la base sont ovales, on les dit *cordiformes*.

Le sommet d'une foliole peut être : *obtus*, ou arrondi; *aigu* lorsqu'il est formé par un angle non émoussé; *pointu*,

si cet angle est très aigu; *acuminé*, s'il se prolonge en une pointe.

Étudiée sous le rapport de ses bords, une foliole peut être : *entière*, si la ligne extérieure de son pourtour se prolonge sans aucune discontinuité, *dentée*, si cette ligne est rompue à chaque instant par de petits angles aigus rentrans et saillans ; *simplement dentée*, si les deux côtés de la dent sont égaux ; *dentée en scie* ou *serretée*, si un des côtés est plus grand que l'autre, ce qui rend les dents obliques, à peu près comme dans une scie ; *doublement dentée*, si de grandes dents en ont de plus petites sur leurs côtés ; *régulièrement dentée*, si les dents sont à peu près égales; *irrégulièrement dentée*, si les dents sont inégales ; *crénelée*, si les deux côtés de la dent sont égaux et se réunissent en manière de demi-cercle.

Les dents sont *aiguës* si leurs côtés se réunissent sous un angle peu ouvert; *obtuses* si cet angle est ouvert et émoussé au sommet. Si les dents sont longues, on dit la foliole *profondément dentée* ; si elles sont larges, on la dit *largement dentée ;* si elles sont très petites, on la dit *denticulée* ou finement dentée.

On observe encore si les bords sont *ciliés* ; *velus* ; *glanduleux ;* etc.

Sous le rapport de ses deux surfaces, une foliole peut être : *plane*, si on n'y observe ni élévation ni cavité ; *concave*, formant un peu la cuillère ; *convexe*, formant un peu le capuchon ; *ondulée*, ayant des élévations alongées et arrondies sur le côté saillant de l'élévation ou dos ; *plissée* si on y remarque des élévations alongées et à dos aigu ; *crépue*, ayant des élévations courtes, nombreuses ou arrondies ; *ridée*, si les élévations sont nombreuses, courtes et à dos aminci ; *pliée en gouttière*, si les deux côtés sont creusés sur une de leur face dans toute leur longueur.

Les deux surfaces d'une foliole, étudiées sous le rapport de leur vestiture, peuvent être : *nues*, sans aucun autre organe dépassant leur surface ; *glabres*, sans poils ; *luisantes* ; *glauques*, d'une couleur bleuâtre ou vert de mer produit par la présence d'une poussière très fine et d'un blanc beuâtre, tel qu'on en voit sur les prunes ; *veinées*, si les vaisseaux qui rampent à la surface sont très visibles ; *nervées*, marquées de nervures saillantes ; *hispides*, couvertes de poils raides ; *poilues*, couvertes de poils mous ; *soyeuses*, couvertes de petis poils doux, couchés, alongés, luisans ; *duveteuses*, couvertes de petits poils soyeux et très courts, et dans ce cas on dit aussi qu'elles sont pubescentes ; *co-*

tonneuses ou *tomenteuses*, couvertes de poils mous nombreux, entrelacés; *laineuses*, couvertes de poils nombreux, mous, rameux, assez gros et entrelacés. Elles peuvent encore être *visqueuses*, enduites d'une matière gluante; *glanduleuses* ou chargées de glandes; *aiguillonnées* ou armées d'aiguillons. Enfin elles sont *rugueuses*, *raboteuses*, *rudes*, etc.

La coloration des folioles est importante à observer; elles sont : pâles, ou d'un vert tirant sur le blond; *jaunâtres*; d'un vert *foncé*, d'un vert *gai*; *glauques*; *rougeâtres*; *pourpres*; *panachées*, *marbrées*, *ponctuées*, *maculées*, de diverses teintes.

Les folioles peuvent être : *minces*; *épaisses*; *transparentes*; *opaques*; *molles*; *fermes*; *raides*; *coriaces*; *cassantes*; *tenaces*.

Par rapport à leur durée, on dit les feuilles *décidues* ou *tombantes* si elles tombent chaque année à l'entrée de l'hiver; *caduques*, si elles tombent avant cette époque; *persistantes* si elles restent l'hiver pour ne tomber qu'à l'époque où elles sont remplacées par d'autres; *permanentes* si elles se dessèchent sur l'arbre sans tomber, comme dans quelques espèces de chêne.

On comprend généralement sous le nom de feuille, l'ensemble des folioles, des pétioles, et des stipules.

12° *Des tiges.*

Sous ce nom nous comprendrons, ainsi que les amateurs de rosiers, la tige propre, les branches, les rameaux, les ramilles et les rameaux florifères.

La *tige* est cette partie qui s'élève directement de dessus les racines. Dans sa jeunesse elle prend le nom de *rejet*.

La tige est *droite* ou *érigée*, lorsqu'elle s'élève verticalement; *inclinée*, s'éloignant de la ligne verticale; *couchée*, étendue sur la terre, et dans ce cas on la dit *rampante* lorsqu'elle pousse des racines de ses nœuds. Cependant les botanistes qui ont écrit sur les rosiers emploient fréquemment cette expression pour celle *couchée*, et nous les avons imité. La tige est *flexueuse* lorsqu'elle a plusieurs coudes arrondis; *sarmenteuse*, lorsqu'elle est grêle, très alongée, propre à être palissadée.

On la dit *nue*, lorsqu'elle est sans poils ni aiguillons; *inerme*, lorsqu'elle n'a ni soies ni aiguillons; *glabre* lorsqu'elle est nue et lisse; *hispide*, lorsqu'elle porte des soies; *armée* ou aiguillonnée lorsqu'elle a des aiguillons; *glandu-*

leuse, lorsqu'elle porte des glandes, *pubescente*, lorsqu'elle a des poils.

Pour exprimer sa coloration et sa pubescence, on se sert des mêmes expressions que pour les folioles et autres organes.

On remarque dans les *rejets*, s'ils sont *droits* ou *arqués*; ou *flexueux*; s'ils sont *glabres* et *inermes*, ou *hispides* et *aiguillonnés*, etc.

Tous les caractères des tiges se retrouvent sur les branches et les rameaux, et se décrivent de la même manière.

Cependant on observe si ces derniers sont *ramassés*, partant plusieurs du même point; *divergens*, s'éloignant de la tige presque à angle droit; *dressés*, s'élevant verticalement; *fastigiés*, réunis en faisceaux et rapprochés de la tige; *penchés*; *tombans*, comme dans le saule pleureur; *raides*, droits avec une sorte de raideur; *flagelliformes*, en forme de verge; *genouillés*, formant une flexuosité anguleuse à chaque gemme. Quelques écrivains appellent improprement *articulés* les *rameaux genouillés*, et moi-même, pour me plier au langage des amateurs et des cultivateurs, je me suis plusieurs fois servi de cette expression dans le sens qu'ils lui donnent.

13° *De l'armure.*

Sous ce titre nous comprendrons les aiguillons, les soies, et même les glandes.

Dans les AIGUILLONS on étudie la durée. On dit qu'ils sont *caducs* lorsqu'ils tombent avec ou après les feuilles et qu'il n'en reste plus sur le bois de deux ans; *persistans* lorsqu'ils deviennent entièrement ligneux, très durs, et qu'ils restent plusieurs années sur le vieux bois.

Relativement à leur position, ils sont *épars*, placés sans ordre çà et là; *groupés*, rapprochés plusieurs ensemble à de certaines places, tandis qu'ils manquent dans d'autres; *géminés*, rapprochés par paires; *stipulaires*, placés sous les stipules. Quelquefois ils y sont placés par groupes de trois; *serrés*; *dispersés*; *entremêlés de soies*.

On examine leurs proportions relatives et on les dit *égaux* ou *inégaux*. Ils sont ordinairement *simples*, quelquefois *composés* dans le *rosa simplicifolia*; *semblables*, tous droits ou tous crochus; *dissemblables*, les uns droits, les autres crochus.

On les dit : *droits*; *arqués*; *courbés*, *crochus*, *très crochus*, pour déterminer les quatre degrés de courbures qu'il faut observer.

Quant à leurs formes, ils sont *minces*, *longs*, *courts*, *gros* ou forts; leur base est *élargie*; *épaisse*; *comprimée*; *décurrente*, c'est-à-dire se prolongeant en descendant sur la tige. Ils sont *sétiformes*, ou dégénérant en soies.

On étudie leur coloration, et on les dit : *pâles*, *jaunâtres*, *rouges*, etc.

Les SOIES paraissent être des aiguillons avortés. Elles sont *nombreuses*, *rares*, *serrées*, *raides*, *molles*, *égales*, *inégales*, *vertes*, colorées de diverses teintes que l'on détermine; *groupées*; *éparses*; *glanduleuses*, surmontées par une glande, fig. 18.

Les GLANDES sont : *sessiles*, fig. 14; *pédicellées*, fig. 18; *sphériques*; *ovales*; *difformes*, c'est-à-dire d'une forme irrégulière; *odorantes*; *inodores*; *visqueuses*, etc. On détermine leur coloration, ainsi que celle des soies.

14° *Des racines.*

Les racines du rosier sont peu importantes à étudier sous le rapport de la botanique, cependant on observe que dans quelques espèces elles sont *pivotantes* et drageonnent peu, tandis que dans d'autres elles sont *traçantes*, c'est-à dire qu'elles courent entre deux terres et drageonnent beaucoup.

Nous remarquerons que ces deux propriétés des racines, et surtout la dernière, sont assez équivoques dans de certaines circonstances. Par exemple, tous les rosiers qui ont été multipliés par boutures, et principalement ceux qui l'ont été plusieurs fois de suite par drageons, tracent prodigieusement. Les rosiers obtenus de graines sont les seuls qui développent leurs racines d'une manière naturelle à l'espèce, les seuls, par conséquent qui méritent d'être étudiés sous ce rapport.

15° *De l'arbrisseau.*

Tout végétal à tige ligneuse, persistant pendant une ou plusieurs années, est *arbre*, ou *arbrisseau*, ou *arbuste*.

La différence qui existe entre ces trois sortes de végétaux ligneux n'a pas été rigoureusement observée par la plupart des botanistes, jamais par ceux qui se sont occupés spécialement de la rose.

L'*arbuste* a depuis quelques pouces jusqu'à quatre pieds de hauteur; l'*arbrisseau* a depuis quatre pieds jusqu'à quinze de hauteur; et l'*arbre*, depuis quinze jusqu'à cent et davantage.

Il y a des rosiers de trois ou quatre pouces de hauteur,

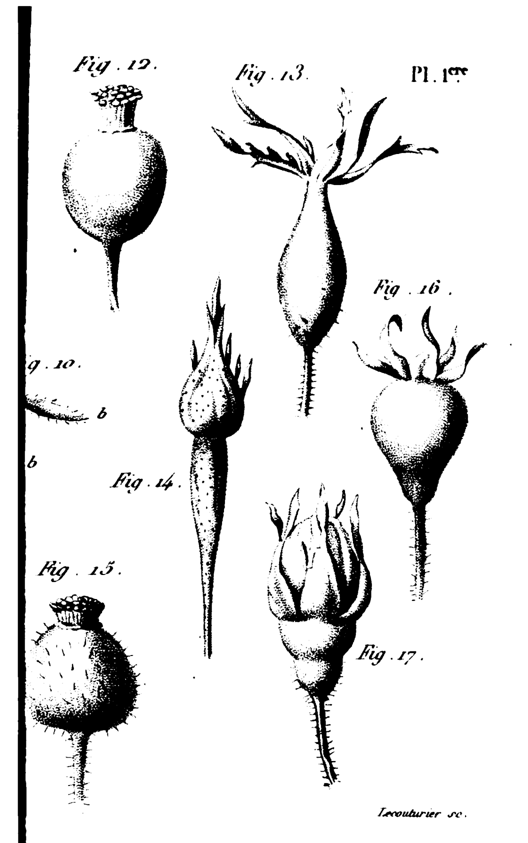


Fig. 12.
Fig. 13.
Pl. 1re
Fig. 16.
g. 10.
b
b
Fig. 14.
Fig. 15.
Fig. 17.
Lecouturier sc.

les *laurenceana* ; il y en a de vingt à vingt-cinq pieds, et néanmoins tous sont des arbrisseaux pour de certains auteurs, et des arbustes pour d'autres.

Quoiqu'il en soit, on dit d'un rosier que c'est un abrisseau *élevé*, lorsqu'il a plus de six ou sept pieds de hauteur; *moyen*, lorsqu'il en a de quatre à six; *bas*, lorsqu'il en a de deux à quatre; *nain*, lorsqu'il ne dépasse pas deux pieds.

Il est *touffu*, lorsque ses rameaux sont nombreux et son feuillage épais; *diffus*, lorsque ses branches nombreuses s'entrecroisent et s'étalent irrégulièrement; *érigé*, lorsque ses branches tendent à s'élever verticalement; d'un *aspect dense*, lorsque ses rameaux et son feuillage semblent former une masse serrée; *rampant*, ou *traînant*, quand ses tiges sont couchées; *grimpant* ou *sarmenteux*, quand ses tiges sont longues, grèles, propres à former des palissades contre un mur; *arborescent*, élevé, et ayant une tige grosse, formant un tronc; *grêle*, peu fourni et à rameaux minces; *formant buisson*, bas, touffu et arrondi; *pyramidal*, s'élevant verticalement, et diminuant insensiblement de largeur de la base au sommet, etc., etc.

On étudie aussi la coloration générale de son feuillage, et l'on dit que l'arbrisseau est d'un vert *gai*, *pâle*, *sombre*, *triste*, *foncé*, *clair*, *glauque*, *rougeâtre*, etc.

Ici nous terminerons notre glossologie du rosier, en engageant les amateurs à décrire quelques individus en consultant ce chapitre, manière la plus aisée et la plus prompte pour se familiariser avec les termes techniques consacrés par l'usage.

ÉTUDE DU ROSIER.

De l'Hybridité (1).

Les Grecs appelaient hybride, un enfant né de père et de mère de nations différentes; par exemple, le fils d'une Grecque et d'un Égyptien, ou celui d'une Égyptienne et d'un Grec, était un enfant hybride. Les botanistes donnent ce nom à un végétal produit par deux plantes d'une espèce ou d'un genre différent.

Voici comment s'opère le phénomène. Une plante entre

(1) Ce chapitre, ainsi que les deux suivans sont extraits de mon *Mémoire sur ce que les nomenclateurs nomment* ESPÈCE, *particulièrement dans les rosiers, et monographie de ce genre.*

en fleur; un coup de vent, ou la main industrieuse d'un jardinier, apporte sur ses stigmates le pollen ou poussière fécondante d'une plante voisine d'une autre espèce ; le stigmate absorbe la liqueur fécondante contenue dans les vésicules de ce pollen, et la fécondation s'opère. Les graines qui en résultent produisent de nouveaux individus qui tiennent à la fois de leur père et de leur mère.

Pour que l'hybridité ait lieu, il faut qu'il y ait entre le père et la mère des analogies qui n'ont pas encore été calculées, parce qu'on n'a pas encore observé un assez grand nombre de faits pour cela. Si deux plantes n'ont pas une ressemblance physiologique suffisante, la fécondation n'a pas lieu.

Par exemple, on obtient des mulets ou hybrides de l'âne et du cheval, jamais de l'âne et de la chèvre, du cheval et de la vache. On obtient des mulets du serin et du chardonneret, jamais du serin et de la fauvette, du chardonneret et de la mésange; on obtient des hybrides du crinum et de l'amaryllis, jamais du crinum et de la laitue.

Les enfans de l'âne et du cheval, du serin et du chardonneret, du crinum et de l'amaryllis, sont stériles, et ne peuvent pas se reproduire.

Mais les hybrides de la chèvre et du mouton, du caniche et du levrier, de l'homme blanc et du nègre, du chou de milan et du brocoli, sont féconds; d'où cela vient-il? de ce que les analogies entre le cheval et l'âne, le serin et le chardonneret, le crinole et l'amaryllis sont assez nombreuses pour que ces êtres puissent produire ensemble, mais non des individus fertiles, tandis qu'elles le sont assez pour cela dans la chèvre et le mouton, le nègre et le blanc, le caniche et le levrier, le chou de milan et le brocoli.

L'âne et le cheval, le serin et le chardonneret, le crinum et l'amaryllis sont des espèces; le mouton et la chèvre, le caniche et le levrier, le chou de milan et le brocoli, sont des races différentes dans la même espèce.

L'hybridité se rencontre fréquemment dans la nature, de variété à variété; très rarement d'espèce à espèce, même entre celles qui nous paraissent les plus voisines. Je ne crois pas que l'on ait jamais rencontré dans les champs l'enfant d'un renard et d'un loup, d'un chardonneret et d'une linotte, d'un pommier et d'un poirier, quoique ces espèces nous paraissent avoir entre elles une grande analogie.

Un enfant ne peut pas plus avoir deux pères que deux mères, parce qu'il ne peut être le résultat que d'une seule fécondation. Ainsi un hybride ne pouvant être issu que

d'un père et d'une mère, ne peut donc avoir une ressemblance de filiation qu'avec deux individus. Quand M. Poiteau laisse passer dans la Revue horticole, une annonce de M. Foulard ainsi conçue : *rosa perpetuosissima*, hybride de Damas, de l'Ile-Bourbon, de noisette, de majalis, de Bengale, de thé et de cent-feuilles, M. Poiteau laisse passer une erreur grossière, car une rose ne peut être hybride que de deux de ces variétés.

Dans la rose NOISETTE BLANCHE SIMPLE, du catalogue de M. Vibert, si l'on n'a pas égard à l'époque de la floraison et au rapprochement des styles, il faut laisser l'arbrisseau avec les *noisettes* ; si l'on n'a pas égard à l'époque de sa floraison et à la position de ses rameaux non traînans, c'est un *sempervirens*; enfin, si l'on a égard à l'époque de sa floraison et à quelques autres caractères, c'est un *moschata*. Les personnes qui expliquent les rapports des espèces par l'hybridité, se trouveront tout aussi embarrassées ici que pour la rose de M. Foulard, car voilà un arbrisseau qui ne tient pas de deux espèces, mais de trois bien constatées. Il faut donc lui supposer deux pères ayant également contribué à sa naissance, ce qui est une absurdité, ou renoncer pour lui au système de l'hybridité.

Quelques physiologistes ont nié l'hybridité. Nous ne sommes pas de cet avis; mais nous croyons que, sans mettre M. Foulard en ligne de compte, MM. les amateurs et cultivateurs de roses ont beaucoup trop abusé de ce mot. Ils sèment des graines de cent feuilles, ils obtiennent des rosiers qui ont de l'analogie avec les damas, les alba, etc. ; aussitôt ils décident que ces rosiers sont hybrides de cent-feuilles et de damas, d'alba, etc., c'est aller un peu vite ! D'autres, cependant, sont encore plus expéditifs : ils sèment des graines cueillies au hasard, puis quand les individus qui en proviennent sont en fleur, ils les étudient, et les classent arbitrairement parmi les hybrides de telle et telle espèces, parce qu'ils croient leur reconnaître les caractères spécifiques de ces deux espèces : or, il peut arriver, et il arrive même fréquemment, que ces prétendus hybrides sont provenus d'une graine qui n'appartenait ni à l'une, ni à l'autre des deux espèces dont ils portent les caractères.

Tous les cultivateurs qui ont semé des roses en observateurs, savent parfaitement cela ; il me reste à le démontrer à ceux qui ne connaissent en toutes choses qu'une aveugle routine.

Un jour, me promenant dans l'établissement de M. Noisette, j'aperçus quelques pieds de rosiers pimprenelle à

travers un semis de Bengale, et je les lui fis remarquer. Il me dit qu'il n'avait semé que des bengales, mais que malgré la précaution qu'il prenait de choisir ses graines avec beaucoup de soin et d'attention, il lui arrivait constamment de trouver des pimprenelles dans ses semis. M. Laffay d'Auteuil et d'autres cultivateurs m'ont raconté le même fait; et moi-même j'en ai fait l'expérience à Wissous.

Dans ce cas, voici ce qui arrive : on examine ce rosier pimprenelle, et on ne lui trouve aucune analogie avec sa mère de Bengale, mais on lui reconnaît quelques caractères de Provins ou d'alba : on classe aussitôt ce rosier parmi les hybrides de pimprenelles et de Provins ou d'alba, et l'on se trompe. Ce rosier est tout simplement un individu qui retourne brusquement à un de ses premiers types, sans aucune hybridité.

Il arrive plus fréquemment encore, que l'on obtient des individus sur lesquels les caractères assignés aux espèces sont tellement confondus, qu'on ne peut aucunement les déterminer; tels sont, par exemple, les rosiers nommés DONA SOL, AMÉLIE GUÉRIN, TRIOMPHE DE LAFFAY, DAVOUST, CORNÉLIE, ÉGINE, etc., etc. On ne peut raisonnablement les donner pour des hybrides, et cependant c'est ce que font nos cultivateurs, qui les classent parmi les *hybrides dont la place est indéterminée.*

Les gens qui voient de l'hybridité partout, sont induits en erreur par l'importance qu'ils attachent aux caractères spécifiques attribués par les auteurs aux rosiers, et ces gens croient qu'ils doivent regarder comme dérivant d'une espèce tout individu qui en porte la livrée.

Ce raisonnement, quoique faux, a cependant une apparence logique de vérité, car, pour être conséquent, il faut opter entre ces deux choses : admettre l'hybridité partout où se rencontrent les caractères spécifiques de deux roses de diverses espèces : ou n'admettre que le petit nombre d'espèces établies sur des caractères invariables, et ce nombre se réduirait à trois, savoir : le *rosa simplicifolia*, *lutea*, et *centifolia ;* c'est aussi ce que l'on devrait faire.

On cultive un nombre immense de variétés de tulipes, d'œillets, de renoncules, d'oreilles d'ours, de dahlia, de camellia, etc., etc., toutes différant entre elles autant et davantage que les variétés de roses. Personne n'a été tenté de chercher de l'hybrité dans les variétés nouvelles qu'on obtient tous les jours par le semis, et cependant elles offrent des formes et des couleurs combinées à l'infini.

Pourquoi n'admettrait-on pas pour les roses, cette puis-

sance de la nature, cette richesse inépuisable qu'elle déploie dans les fleurs que nous venons de citer? Ne peut-elle pas tout aussi bien rassembler sur un individu la forme de la cent-feuilles, les feuilles de la pimprenelle, l'odeur du Provins, qu'elle peut donner à une tulipe, l'éclat, la forme et la grâce de trois autres variétés sans appeler à son secours une fécondation adultérine? Serait-il plus difficile à expliquer physiologiquement comment un rosier sauvage peut devenir, par la culture, une odorante cent-feuilles, que la manière dont un poirier sauvage, aux longues épines, aux fruits petits et acerbes, peut devenir un doyenné ou une duchesse d'Angoulême?

Et d'ailleurs, si l'hybridité était une chose aussi commune qu'on le dit, pourquoi n'agirait-elle que sur de certaines espèces, et pas sur d'autres? Y a-t-il un jardinier qui puisse me montrer des cent-feuilles, des alba, des Provins, etc., hybrides de *rosa simplicifolia*, *eglanteria*, *lutea*, *punicea*? Non, parce que ces rosiers ont des caractères invariables, qui les constituent espèces, et l'on n'en obtiendra des variétés qu'en les soumettant à une culture très soignée, et en semant leurs graines, qui seules, produiront cette couleur jaune jonquille qui les fait si bien trancher avec toutes les autres roses.

Les mêmes causes qui produisent des variétés dans les autres êtres organiques, produisent aussi les variétés de roses, et ces causes sont nombreuses, quoique peu connues, sans y comprendre l'hybridité.

Pour conclure, nous pensons que ce phénomène n'est rien moins que prouvé dans les variétés de rosiers, et que l'on pourrait même le rejeter absolument puisqu'il n'y a qu'un seul fait qui l'établisse, l'origine du rosier noisette, et que ce fait s'étant passé en Amérique, et ayant été rapporté de plusieurs manières contradictoires, pourrait être révoqué en doute (1).

---

(1) M. Philippe Noisette, d'Amérique, a écrit à son frère Louis Noisette, en lui envoyant le rosier qui porte son nom, qu'il l'avait obtenu de la fécondation artificielle du *rosa indica* avec le *rosa moschata*. Mais est-il certain que M. Philippe Noisette ne se soit pas trompé; que son opération ait réussi; et qu'il n'eût pas obtenu le même résultat d'une graine de *rosa indica* qu'il n'eût pas fécondée? Nos cultivateurs obtiennent tous les jours de nouvelles variétés de Noisette, en semant des graines de Bengale qu'ils n'ont pas fécondées artificiellement.

De l'importance des caractères spécifiques dans le genre rosier.

Pour qu'un caractère spécifique soit bon et admissible par les botanistes, il faut qu'il soit invariable et identique dans tous les individus de la même espèce. Ceci est rigoureusement vrai et admis par tous les naturalistes, pour tous les êtres que la nature comprend. Si le caractère spécifique manque dans un individu, celui-là ne sera pas de l'espèce, ou le caractère ne sera pas spécifique.

Un individu, privé de tous ses caractères spécifiques ne serait plus qu'un monstre informe, qu'un accident bizarre, qui ne pourrait plus remplir de place dans la chaîne des êtres.

Il n'est pas toujours aisé de trouver les véritables caractères spécifiques d'un être, et c'est à cette difficulté qu'il faut attribuer la lenteur des progrès que l'on fait en histoire naturelle.

Dans l'article suivant nous chercherons à caractériser l'*espèce;* il nous suffit ici de démontrer que les auteurs qui ont écrit sur les roses, se sont trompés en regardant comme spécifiques, dans le genre rosier, des caractères variables et peu importans.

Ils ont cherché ces caractères :

1° *Dans les fruits.* Plusieurs auteurs ont établi, non seulement des espèces, mais des tribus, sur la forme du fruit rond ou ovale.

Or, il n'est pas un organe plus variable que le fruit, dans sa forme et sa couleur ; il n'est même pas rare d'en trouver de toutes les formes sur un seul individu. C'est ainsi qu'on en voit de ronds, ovales, turbinés, etc., sur un même pied de *semperflorens ;* d'hémisphériques, de déprimés, de turbinés, d'ovales, de pyriformes, dans le *rosa rapa.*

On en trouve de poupres, d'orangés, de rouges, dans le *carolina ;* il est rouge dans le *rubella*, et noir dans sa variété.

Plusieurs rosiers portent pour caractère spécifique l'hispidité des fruits, et néanmoins leurs variétés se montrent avec des fruits glabres.

Il y a plus, quelques espèces des botanistes, par exemple, le *rosa laxa*, n'en portent point du tout, et sont par conséquent des variétés parvenues au dernier point de la dégradation.

2° *Caractères tirés des styles.* On sait que toutes les fois

qu'une rose devient double, ce sont ses étamines et ses pistils qui se métamorphosent en pétales, en tout ou en partie.

Ainsi donc le nombre des styles ne peut être admis, puisque plusieurs n'en ont point, par exemple, les *rosa centifolia*, *burgundiaca*, et en général toutes les espèces et variétés à fleurs pleines et prolifères.

Le nombre des styles ne signifie donc rien, puisqu'il peut varier de cinquante à trente, à vingt, à dix, dans la même espèce, en raison du plus ou moins grand nombre qui se sera changé en pétales.

La pubescence de ces styles ne signifie pas davantage, car dans le *canina*, par exemple, ils deviennent d'autant plus velus que l'arbrisseau croît plus au nord ; les poils diminuent à mesure qu'il se rapproche du midi, et enfin les styles sont tout-à-fait glabres dans le midi de l'Europe.

Regardera-t-on comme un caractère plus essentiel leur soudure ? mais ils sont libres dans le *noisettiana*, et avec des graines de cet arbrisseau M. Prévost fils a obtenu le type du *moschata* dans lequel ils sont soudés, et l'on ne peut pas plus admettre qu'une espèce en produit une autre, qu'une femme peut accoucher d'un faon. D'ailleurs, le type du *moschata*, qui a les styles soudés, fournit beaucoup de variétés dans lesquelles ils ne le sont pas ; nous citerons pour exemple les variétés MUSCADE SEMI-DOUBLE, de Vibert, MUSCADE DOUBLE du même, PRINCESSE DE NASSAU de Laffey.

Quelquefois les styles sont saillans hors la gorge du calice, et quelquefois inclus dans la même espèce.

3° *Caractères tirés des étamines.* On a considéré les étamines sous le rapport de leur nombre, de leur persistance, mais ces caractères ont paru si vagues, si incertains, si variables dans les variétés d'une même espèce, qu'ils ont été abandonnés, même dans les descriptions les plus minutieuses.

4° *Caractères tirés des pétales.* Sous le rapport du nombre, on ne peut s'en servir, car toutes les espèces de roses en ont cinq, à l'état de nature, et dans les variétés ce nombre augmente en raison de la culture, de la taille, et même de l'âge des individus.

Quant à leur forme, elle est tout aussi incertaine, et personne n'ignore qu'elle varie dans les variétés d'une même espèce, au point de voir les pétales s'oblitérer jusqu'à l'onglet dans la ROSE APÉTALE.

La même raison fait qu'on ne peut tirer aucune induc-

tion spécifique de leur longueur, comparée à la longueur des sépales. Par exemple, dans les fleurs du *carolina*, ils sont plus courts que les sépales ; aussi longs dans les fleurs latérales de sa variété *virginica*, et plus longs dans la fleur centrale de chaque corymbe, dans la même variété, sur le même sujet.

La couleur des pétales peut devenir importante si on la considère physiologiquement. Il est nécessaire de donner à cette opinion un peu de développement, afin de me faire mieux comprendre.

Les végétaux contiennent un grand nombre de principes colorans qui n'ont pas encore été séparés des substances auxquelles ils sont unis; tels sont le jaune de la gaude, le rouge de la garance, etc. Lorsque ces principes colorans se trouvent en contact avec un acide, contact qui, dans la nature est le plus souvent un effet de la lumière, ils se combinent et produisent une nouvelle couleur. C'est ainsi qu'il a été reconnu par M. Guyton, que la couleur rouge des fruits est due à la combinaison d'un acide avec un principe colorant bleu; et, par M. Chevreuil, que presque toutes les fleurs pourpres, rouges et bleues, sont colorées par un acide analogue à celui des fruits.

Le rouge, le bleu et le blanc, passent l'un dans l'autre avec une telle facilité qu'ils ne peuvent guère être produits que par des substances de même nature. L'orangé, comme celui de la capucine, varie fort peu, et le jaune pur paraît être la couleur la plus constante dans les fleurs. On le remarque dans les crucifères et les composées, où cette couleur a une telle permanence que Linnée, de Lamarck, de Candolle, et une foule d'autres botanistes, n'ont pas hésité à la regarder comme fournissant un très bon caractère spécifique. En effet, il est remarquable que dans les fleurs composées dont les rayons sont bleus et les fleurons jaunes, jamais ces couleurs ne changent de place ; si parfois le disque devient bleu, les fleurons ont disparu pour faire place à des demi-fleurons.

M. Lemaire de Lisancourt, en 1824, a lu à l'Académie de médecine de Paris un mémoire sur la coloration des fleurs, dans lequel il établit que leurs nuances sont des résultats physiologiques et chimiques du mode d'absorption des fluides gazeux ou liquides. Il déduit ces conséquences de nombreuses expériences qu'il a faites sur des plantes appartenant à diverses familles. Il a vu que le jaune appartenait aux corolles qui contiennent de l'alcali ; que celles qui contiennent de l'acide acétique ou de l'acide carboni-

ques, sont roses, rouges ou écarlates. Celles où l'on ne trouve nulle prédominence acide ou alcaline sont blanches.

Nous en concluons que le jaune pur, c'est-à-dire, le jaune jonquille, le jaune orangé, et le jaune capucine, est une couleur physiologique, pouvant fournir un caractère spécifique, parce qu'il tient à la composition chimique d'une plante ; nous en concluons aussi que le rouge, passant par toutes les nuances du blanc au rose, au violet, au cramoisi, etc., est dans le même cas. Or, la couleur peut donc déjà servir à caractériser dans le genre rosier, non seulement deux espèces, mais deux tribus bien tranchées.

On m'objectera que l'on trouve des roses jaunes dans d'autres espèces que le *rosa simplicifolia, lutea* et *sulphurea.* J ai cherché des roses jaunes, et je n'ai trouvé que des roses jaunâtres, ou même verdâtres, mais jamais d'un jaune jonquille, jamais d'un jaune assez pur pour pouvoir passer à l'orangé. Cela vient de ce que cette couleur n'était pas ce que j'appelle physiologique, c'est-à-dire, le résultat de la présence d'un alcali.

La couleur fondamentale du tissu végétal est, comme le savent les chimistes, comme l'a démontré M. Sennebier, est d'un blanc jaunâtre. Le blanc jaunâtre, combiné avec le bleu noir du carbone, donne le vert des feuilles ; mais si le carbone, ni les acides, ni les alcalis, ni enfin aucun autre agent chimique n'agit sur le tissu végétal d'une corolle, elle conservera sa couleur moléculaire d'un blanc jaunâtre, et un jardinier appellera cette fleur BENGALE JAUNE, NOISETTE JAUNE, etc. Cela est si vrai, que toutes ces fleurs prétendues jaunes, ont toujours quelques parties qui dénoncent le rose, le rouge, le lilas ou le blanc.

Le *jaune pur* sera donc une couleur qui pourra fournir *un caractère spécifique*, et voilà le seul caractère constant que nous ayons rencontré jusqu'ici. Voyons si nous en trouverons d'autres.

5° *Caractères tirés des sépales.* Les sépales étant toujours au nombre de cinq, on a été obligé de chercher des caractères spécifiques dans leur position et dans leur permanence, et l'on a dit : « sépales convergentes dans telle espèce, étalées dans telle autre. »

Ce caractère n'a nulle valeur, car sur le fruit de plusieurs espèces et variétés, entr'autres sur les *rosa spinosissima*, et sur la variété à rameaux velus du *pyrenaïca*, les sépales sont tantôt étalées, tantôt convergentes.

On a encore dit : « sépales persistantes, et sépales caduques. » Or, dans le *rosa alba* les sépales sont caduques, et

elles sont persistantes dans sa variété amélia, de Vibert. Il y a plus, elles sont quelquefois caduques, quelquefois persistantes, sur le *rosa indica*.

6° *Caractères tirés du tube du calice.* Sous le rapport de la forme, tout ce que nous avons dit de la variabilité du fruit s'applique au tube du calice, qui n'est lui-même que le fruit avant sa maturité. Aussi, le trouve-t-on globuleux dans le *rosa parvifolia*, turbiné dans sa variété de PENSYLVANIE A FLEURS DOUBLES, et surmonté d'un long collet dans sa variété cultivée A FLEURS SIMPLES. Dans le *tomentosa* le fruit est ou long, ou rond, ou turbiné, ou déprimé, et quelquefois toutes ces formes se rencontrent sur les fruits d'un seul individu.

Sous le rapport de sa pubescence, le tube du calice est tout aussi variable. Il est tantôt hispide, tantôt à peine pubescent, tantôt absolument glabre, dans le *rosa tomentosa* dont nous venons de parler. Dans le *rosa alba maxima multiplex* de Prévost, c'est encore bien mieux: le tube du calice de la fleur centrale du corymbe est hispide, glanduleux, celui des fleurs latérales est tout-à-fait glabre.

7° *Caractères tirés des bractées.* Ils sont tout aussi incertains que les autres, car on ne peut même rien conclure de l'absence ou de la présence des bractées. Par exemple, on n'en trouve jamais auprès des fleurs solitaires d'un individu, ou même d'une branche, et elles existent sur les pedoncules divisés du même arbrisseau, de la même branche. Le *rosa alpina* n'en a pas lorsqu'on le laisse croître librement, sans le soumettre à la taille : il en a si on le taille.

Quant à leur forme, c'est à peu près la même chose. Sur le *rosa pyrenaïca* à rameaux velus, on en trouve sur le même sujet, et quelquefois sur la même branche, d'arrondies et obtuses, et d'ovales et aigues.

8° *Caractères tirés des pédoncules.* Le pédoncule est si variable dans sa longueur, qu'on ne l'a jamais étudié sous ce rapport. Dans les provins, par exemple, on en trouve de prodigieusement longs, d'autres tellement courts que la fleur paraît presque sessile ; tout le monde sait cela.

C'est donc relativement à l'inflorescence qu'on l'a observé. Mais tous les rosiers portent leurs fleurs en corymbes plus ou moins bien formés, plus ou moins composés, d'où il résulte que ce caractère est assez uniforme. Quelques rosiers, à l'état sauvage, ont des fleurs solitaires et par conséquent un pédoncule simple ; par exemple, les *rosa blanda, alpina, rubella, spinosissima*, etc., etc. Soumis à la taille

et à la culture, le pédoncule se ramifie, se garnit de bractées qui avant n'existaient pas, et les fleurs paraissent deux à deux, trois à trois, ou enfin en corymbes plus ou moins composés.

On trouve aussi à l'état sauvage des espèces qui, sur quelques rameaux, portent des fleurs solitaires, et sur d'autres rameaux des fleurs geminées ou ternées, tels sont les *rosa laxa*, *parvifolia*, etc., etc.

Le pédoncule est tout aussi vague si on l'étudie, sous le rapport de sa pubescence, car tout ce que nous allons dire dans l'article suivant lui est applicable.

9° *Caractères tirés de la pubescence et des glandes.* Il est si fréquent de trouver des variétés glabres provenant d'espèces pubescentes, que nous n'avons pas besoin d'en citer des exemples. Ce qui est moins commun, c'est de voir des rosiers glabres produire des individus pubescens. Cependant, parmi plusieurs exemples, j'en citerai un fort remarquable: j'ai vu chez M. Laffay, un rosier de Bengale qu'il nomme DESFOSSÉS. Cet arbrisseau a, comme les provins, des poils et des glandes sous la nervure principale de ses folioles.

Nous avons vu, article 2, que les styles du *canina* sont glabres ou velus selon que l'arbrisseau croît au midi ou au nord de l'Europe. Le tube du calice du *lucida* et de plusieurs autres rosiers américains, perd ses glandes et ses soies quand on les cultive dans les environs de Paris.

Enfin, les glandes se retrouvent sur plusieurs espèces n'appartenant pas à la même tribu.

Quelquefois, par exemple, dans le *rosa carbonara* de Prévost, le tube du calice est pubescent avant l'épanouissement des fleurs et glabre après.

Dans les *rosa noisettiana*, *borboniana*, *laurenceana*, etc., le calice est tantôt glabre, tantôt pubescent, tantôt glanduleux, dans les types et leurs variétés.

10° *Caractères tirés des aiguillons.* Les botanistes ont attaché une grande importance aux aiguillons; il est contrariant qu'ils n'aient pas été sur ce point, plus heureux que sur beaucoup d'autres.

On a observé leur absence ou leur présence. Tout le monde connaît la jolie ROSE SANS ÉPINE de M. Noisette; elle appartient au *semperflorens*, dont les rameaux sont armés d'aiguillons crochus; plusieurs bengales sont dans le même cas, et n'offrent pas l'apparence d'un aiguillon.

Ils manquent dans les rosiers d'Amérique transportés



dans nos jardins de Paris, quoique ces rosiers en soient armés dans leur patrie.

Quant à leur position, ils sont géminés sous les stipules dans le *rosa parvifolia*, et solitaires sous les stipules dans sa variété cultivée à FLEURS SIMPLES.

Ils sont nombreux, crochus et stipulaires dans le *carolina;* toujours droits et jamais stipulaires dans sa variété *corymbosa;* absolument nuls dans la variété *hudsoniana.*

Les aiguillons offrent cependant un caractère invariable, dit-on, mais que l'on ne rencontre que sur une seule espèce, le *rosa simplicifolia,* où ils sont composés. Ils sont simples dans tous les autres rosiers. J'ai vu le *rosa simplicifolia* au Luxembourg, et je ne lui ai pas remarqué d'aiguillons composés. M. Redouté ne les a pas vu non plus, car il ne les a pas ainsi représentés dans son charmant dessin.

11° *Caractères tirés des feuilles.* Les feuilles varient tellement dans les rosiers, que lorsqu'on a cherché à en tirer des caractères spécifiques, on a vu la plus grande partie des variétés se refuser à un classement méthodique.

La forme des folioles, leur coloration, leur vestiture, varient presqu'autant qu'il y a de variétés dans une espèce. Nous possédons aujourd'hui des rosiers qui ont les feuilles plus grandes que celles du *macrophylla*, ou plus petites que celles du *parvifolia.*

Quant au nombre des folioles, c'est autre chose; il offre un caractère spécifique, qui se borne à ceci : *la feuille est simple ou composée.*

Bosc a établi une espèce, *rosa trifoliata,* le *rosa sinica* de Lindley, sur la considération de sa feuille qui est composée de trois folioles. M. Prévost fils, qui la cultive, en a semé les graines et en a obtenu, à la première génération, un individu dont les feuilles sont composées de cinq folioles, et souvent même on en trouve de semblables sur le type.

A partir de cinq folioles jusqu'à treize, rien n'est plus variable que ce caractère, aussi a-t-il toujours été négligé ou employé seulement comme supplémentaire.

12° *Caractères tirés des stipules.* Dans le *rosa rapa*, les stipules sont quelquefois étroites, d'autrefois très dilatées; on en trouve de simplement dentées sur leurs bords, d'autres qui sont ciliées de glandes, etc. ; elles sont aplaties dans le type, roulées en dessous dans la variété A FLEURS SIMPLES de Prévost.

Sur les provins, les cent-feuilles, les damas, et autres,

on peut trouver sur les variétés d'une seule espèce, toutes les différences de forme, de couleur et de vestiture qu'elles peuvent affecter.

Nous avons passé en revue tous les organes chez lesquels les botanistes ont cherché des caractères spécifiques, et nous avons vu que tous sont extrêmement variables; il nous reste pour convaincre entièrement nos lecteurs de l'insuffisance de ces caractères, à comparer ensemble une espèce et une variété de la même espèce, le *rosa alba*. Pour qu'on ne suppose pas que l'hybridité soit pour quelque chose dans la variabilité des organes caractéristiques, nous choisirons une variété résultant d'un accident provenu à une branche de rosier CUISSE DE NYMPHE, et fixée au moyen de la greffe, par M. Prévost fils; cette variété est la PLACIDIE de Vibert.

(*Voyez le Tableau à la page suivante.*)

ROSA ALBA.	CUISSE DE NYMPHE.	PLACIDIE.
Rameaux vigoureux, étalés.	Rameaux vigoureux étalés.	Rameaux grêles, verticaux.
Aiguillons droits ou un peu arqués, faibles.	Aiguillons forts, ordinairement crochus.	Aiguillons presque toujours nuls.
Folioles grandes, presque rondes, glauques.	Folioles ovales, aiguës, grandes, d'un vert tendre.	Folioles petites, étroites, d'un vert foncé, jamais glauques.
Pédoncule hispide, garni de soies faibles et inégales.	Pédoncule fort, hispide au-dessus des bractées, glabre au-dessous.	Pédoncule mince, un peu glanduleux, jamais hispide.
Tube du calice, ovoïde-fusiforme, hispide-glanduleux.	Tube du calice guère plus haut que large, hispide, digité.	Tube du calice très long, étroit, à peine glanduleux, jamais hispide, souvent gibbeux.
Sépales pinnées, longues.	Sépales pinnées, longues.	Sépales moins divisées et moins longues.
Pétales concaves, émarginés.	Pétales concaves, émarginés.	Pétales ondulés et bullés.
Fleurs grandes, blanches, simples.	Fleurs moyennes, très doubles, carnées, à bords pâles.	Fleurs petites, semi-doubles, d'un rose vif et uniforme.

Pour ne pas trop alonger ce tableau, et aussi pour ne citer que des différences regardées comme importantes, nous avons retranché une foule de nuances qui font un grand effet dans le faciès de ces trois rosiers. Nous avons comparé les deux variétés à leur type.

Nous aurions pu choisir deux variétés dont les dissemblances eussent été beaucoup plus grandes et plus nombreuses, mais nous avons tenu à cet exemple, parce que le rosier PLACIDIE n'est réellement qu'un rameau du rosier CUISSE DE NYMPHE.

De l'espèce.

Qu'appelle-t-on espèce ? Qu'est-ce qui constitue l'espèce ? Voilà la question la plus importante que l'on puisse faire aujourd'hui, non seulement en botanique, mais encore en histoire naturelle en général. Pour peu que les nomenclateurs continuent encore pendant quelques années à n'attacher aucun sens, comme les monographes du rosier, ou un sens arbitraire, comme une foule de naturalistes, au mot *espèce*, la science, déjà parvenue à un haut point de confusion, deviendra un chaos tellement embrouillé qu'il faudra tout abandonner pour tout recommencer.

Le défaut de logique, l'ignorance et la vanité, voilà les trois vices qui sont cause du mal. Le défaut de logique parce qu'on a cru comprendre une chose quand on ne pouvait pas la définir ; l'ignorance, parce qu'on n'a pas su calculer l'importance d'une erreur ; la vanité, parce qu'on a été flatté d'être l'auteur d'une espèce et de mettre *mihi* après un mot latin, au lieu de mettre Linnée, de Candolle, ou un autre nom.

Plusieurs naturalistes célèbres ont cherché à définir l'espèce, et voici ce qui est résulté, ou à peu près, de leurs opinions combinées. « L'espèce est un individu provenu d'un » individu semblable, et qui se reproduit identiquement » semblable. »

Cette définition est si vague qu'on peut l'appliquer également aux genres et aux familles comme aux espèces, car pour cela il ne s'agit que de chercher leur ressemblance dans tels ou tels autres organes.

« Les espèces, dit M. De Jussieu, qui sont parfaitement » semblables dans toutes leurs parties, et qui se reproduisent toujours sous les mêmes formes, sont autant d'individus qui appartiennent tous à une seule et même espèce. » ou, ce qui est la même chose, l'espèce doit renfermer

» les individus qui se ressemblent par le caractère uni-
» versel. »

Les admirateurs aveugles de ce grand homme ont trouvé cette définition lumineuse, et n'ont rien compris à l'espèce. Il n'y a pas deux plantes dans la nature, même dans la même espèce, qui soient parfaitement semblables *dans toutes leurs parties* ; quant au *caractère universel*, nous ne pouvons trop savoir ce que M. De Jussieu entendait par-là parce qu'il ne l'a pas défini.

« L'espèce, dit M. Mirbel, se compose de la succession
» des individus qui naissent les uns des autres, par géné-
» ration directe et constante, soit qu'elle s'opère par œufs
» ou par graines, soit qu'elle s'opère par simple séparation
» de partie. »

Voilà une définition rigoureusement juste. Cependant elle est insuffisante en ceci que, tout en nous apprenant les propriétés physiologiques de l'espèce, elle ne nous apprend pas la manière de reconnaître ces propriétés et par conséquent à distinguer une espèce d'une variété ou d'un individu, car il y a des individus qui ne sont pas espèce et qui n'appartiennent à aucune espèce : tous les mulets sont dans ce cas.

M. Mirbel ajoute : «On retrouve communément dans l'in-
» dividu, l'ensemble des caractères qui distinguent l'espèce
» à laquelle il appartient, de toutes les autres espèces du
» règne végétal. »

Ici, nous trouvons que ce savant botaniste ne raisonne plus avec une logique aussi serrée, car *l'ensemble des caractères qui distinguent l'espèce*, ne me dit pas quels sont ces caractères. On voit cependant que l'auteur a eu en vue le faciès général, la physionomie de la plante, car il ajoute qu'après avoir vu un lis blanc on ne confondra jamais un individu de cette espèce avec un autre lis, un martagon par exemple.

Nous croyons qu'il est mille plantes que l'on confondrait aisément avec des espèces voisines, si l'on s'en rapportait au faciès, par exemple dans les violettes, les aloès, les crinoles, les amaryllis, les pins, etc.

Nous ne rapporterons pas ici les nombreuses définitions données par d'autres auteurs, parce que toutes se rapprochent plus ou moins de celle de De Jussieu et de Mirbel, et que pas une n'est complète.

Essayons d'expliquer clairement, non pas ce que l'on regarde comme espèce, mais ce qui l'est réellement dans

l'ordre de la nature, et ce à quoi on pourra reconnaître ce qui est espèce et ce qui est variété.

L'ESPÈCE, comme le dit Mirbel, *se compose de la succession des individus qui naissent les uns des autres par générations directes et constantes*, j'ajouterai : *et dont chaque individu est propre à reproduire, par la génération, des êtres fertiles semblables à lui par un ou plusieurs caractères invariables dans tous.*

Ce n'est pas moi qui donne cette définition, c'est la nature, et la preuve, c'est que tous les hybrides d'espèces tels que les mulets provenant de l'âne et du cheval, du serin et du chardonneret, sont stériles comme toutes les plantes nées véritablement de deux espèces constatées. Cette opinion est celle de tous les physiologistes, et il y a plus, c'est qu'elle seule peut donner de la réalité et un sens au mot *espèce*. Si on ne l'adoptait pas il faudrait retrancher du dictionnaire un mot qui ne signifierait absolument rien, et qui serait plus logiquement remplacé par celui de *variété*.

La VARIÉTÉ *est un individu auquel une cause accidentelle a donné des caractères différens de ceux de l'espèce, mais qui ne sont point invariables, c'est-à-dire qui ne se reproduisent pas identiquement dans les individus provenant de graines, après une ou plusieurs générations.*

Une variété peut se reproduire de graines pendant plusieurs générations, mais seulement lorsqu'elle est placée dans les circonstances qui ont produit l'accident. Qu'on la rende à la nature et elle rentrera rapidement dans son type, ou elle périra.

S'il en était autrement nous trouverions tous les jours dans les champs les superbes fleurs doubles, panachées, variées de mille manières, que l'on admire dans nos parterres, là où seulement elles trouvent leur condition d'existence, les soins du jardinier.

Comme nous avons dit que le caractère spécifique était invariable, il doit se trouver dans la variété, comme le caractère générique se trouve dans l'espèce. C'est aussi ce qui arrive toujours.

Cependant, les variétés jardinières étant des monstres créés par l'art et se perpétuant artificiellement par la greffe, il se peut que quelques-unes d'entre elles aient perdu ces caractères, mais je ne crois pas qu'il s'en présente d'autre exemple dans le genre rosier que celui de la rose *apetala*, qui n'a plus un de ses caractères génériques.

Ceci posé, voyons si les botanistes ont donné de bonnes raisons pour établir plus de cent espèces dans un genre qui

n'en renferme vraiment que trois, comme nous le prouverons plus loin, si on veut les établir sur des caractères invariables, ce qui se doit.

Ils trouvent, disent-ils, des différences suffisantes pour établir cette longue série, dans divers organes combinés entre eux; et puis, ajoutent-ils, le faciès seul suffit pour séparer beaucoup d'espèces.

Nous avons vu à l'article *de l'importance des caractères spécifiques*, la valeur de ces différences; voyons à présent celle du faciès.

Il y a certainement plus de différence entre le carlin aux jambes courtes, au corps ramassé, au museau épaté, et le levrier aux longues pates, au corps fluet et au nez pointu, qu'il y en a entre le mâtin et le loup, entre le chien-loup et le renard, entre le levrier et le chacal. Il y a plus de différence entre le bichon que les dames portaient autrefois dans leur manchon, et le grand danois qui est de la taille d'un veau; entre le chien turc qui a la peau nue, et l'épagneul qui est couvert de soies longues de six à huit pouces, qu'entre l'âne et le cheval, le léopard et la panthère.

Or le carlin, le levrier, le bichon, le grand danois et le chien turc, sont des individus de la même espèce, par la raison qu'ils produisent entre eux des individus féconds. Le mâtin et le loup, le chien-loup et le renard, le levrier et le chacal, l'âne et le cheval, le léopard et la panthère, sont des espèces différentes quoique se ressemblant beaucoup, parce que les individus qu'ils produisent ensemble sont stériles, et même il est présumable que l'accouplement serait impossible à l'état sauvage.

Il n'existe pas de variétés de rosiers, dans une des trois espèces physiologiques, même en les choisissant dans les races les plus éloignées, qui diffèrent autant entre elles que les chiens que nous venons de nommer; comme eux elles peuvent produire des hybrides féconds; pourquoi donc en avoir fait des espèces tandis que les chiens sont restés variétés? Est-ce que le mot espèce serait vide de sens ou aurait une acception arbitraire pour MM. Lindley, Thory, etc.? alors l'échafaudage des sciences naturelles élevé avec tant d'étude et de peine par les Linnée, les Cuvier, les Mirbel, et autres, serait renversé de fond en comble. Est-ce que la logique, l'analyse, la raison et l'expérience, sans lesquèls les hommes marchent en aveugles et manquent la route de la vérité, seraient des abstractions inutiles pour les monographes?

Je concevrais encore que des hommes entièrement voués

à l'étude d'un genre, et n'ayant aucune autre notion en botanique et en zoologie, aient pu manquer d'idées philosophiques, ne pas sentir l'importance d'une classification fondée sur les lois de la nature, ne pas comprendre la valeur spécifique de tel ou tel autre caractère. Mais que l'on fasse avec connaissance de cause des espèces avec des rosiers que l'on sait être hybrides, comme le *noisettiana* (1), que l'on dise comme M. de Pronville qu'on a hésité à faire une espèce nouvelle d'un rosier obtenu par un jardinier; que l'on dise comme Lindley que l'on fait de tel rosier une espèce, par amitié pour M. un tel; que l'on fasse des espèces avec des fleurs doubles, cela me passe absolument.

Un rosier trouvé à l'état sauvage avec des fleurs doubles, est pour tout physiologiste une simple variété accidentelle, ou ce n'est plus un rosier puisqu'il a plus de cinq pétales, et M. De Candolle, à mon avis le meilleur botaniste de l'Europe, savait cela mieux que personne; comment a-t-il pu se laisser entraîner par le torrent, lui dont le talent pouvait lui opposer une digue si puissante !

On m'a dit : Si vous n'admettez que trois espèces de rosiers, comment expliquerez-vous cette analogie frappante qui existe entre les rosiers américains, qui ne ressemblent pas aux rosiers d'Asie; entre les rosiers d'Asie, qui ne ressemblent pas aux rosiers d'Europe ? Ceci s'explique de soi-même et prouve que les mêmes influences produisent les mêmes effets, ce qui doit être. Cela prouve encore que le rosier, comme tous les êtres organisés, est sujet à varier en raison du climat qu'il habite, et que si l'on avait pris en considération cette règle constante de la nature, on n'aurait pas fait des espèces avec des variétés de localités.

Le grand inconvénient de créer arbitrairement des espèces, le voici : plus on en augmentera le nombre, plus on augmentera celui des caractères spécifiques, ce qui est indispensable. Or, plus on augmentera le nombre des caractères spécifiques, plus on sera forcé d'augmenter celui des espèces, car ces deux choses réagissent nécessairement l'une sur l'autre. On en arrivera bientôt, et sans pouvoir l'éviter, au point d'avoir autant d'espèces qu'il y aura de

---

(1) M. de Pronville, après avoir dit, page 108, que le *noisettiana* a été obtenu en Amérique, par M. Philippe Noisette, et qu'il est hybride de l'*indica* et du *moschata*, dit à la page 110 · » Peut-être le rosier *champagana* (cultivé par M. Hardy au Luxembourg) dont les fleurs sont semi-doubles et carnées, est-il le type du *noisettiana*. » et voila justement comme ont écrit les monographes du genre rosier.

variétés. Supposons un exemple pour mieux développer notre pensée. J'ai un rosier dont les aiguillons sont droits et les fruits cotonneux ; on m'en apporte un autre ayant tous les caractères du mien, excepté ses aiguillons qui sont crochus, et ses fruits qui sont glabres. Sur ces deux caractères j'établis une nouvelle espèce.

Qu'arrive-t-il, c'est qu'ayant donné à la courbure des aiguillons et à la pubescence des fruits la valeur d'un caractère spécifique, pour être conséquent avec moi-même il faut que partout où je trouverai des variétés qui diffèrent de leurs types par les aiguillons droits ou crochus et par le fruit glabre ou pubescent, il faut dis-je, que j'en fasse autant d'espèces, sous peine de manquer de logique, d'analyse et de raison, sous peine d'être inconséquent et en contradiction avec moi-même, car je ne puis pas donner une valeur à tel caractère quand cela me plaît, et nier cette valeur quand cela n'est plus à ma convenance.

Tous les nomenclateurs qui, après moi, auront adopté ma nouvelle espèce, seront, sinon obligés, du moins autorisés, à en faire autant, et bientôt rien n'empêchera que nous ayons douze ou quinze cents espèces.

Jusqu'à présent c'est à peu près ainsi qu'ont agi les monographes du genre rosier, et rien de plus plaisant comme de voir l'assurance avec laquelle ces messieurs marchent dans une route dont ils ne voient ni ne comprennent le terme; rien de plus comique que le ton de supériorité qu'ils prennent avec des gens beaucoup plus physiologistes qu'eux; « le *bon* M. Buchoz voudrait qu'on réduisît le nombre des espèces à deux » dit en souriant de pitié l'excellent M. de Pronville !

Qu'est-il résulté de la fausse manière de raisonner des monographes, c'est que la nature leur donne tous les jours de nouveaux et honteux démentis. En voici des exemples : M. Noisette sème des Bengales, il obtient des pimprenelles ; M. Prévost sème des graines de noisette, il obtient le type pur du moschata. Tous sèment à tort et à travers et ils obtiennent le type à fleurs simples de leurs prétendues espèces ; mais les types obtenus à Rouen diffèrent des mêmes types obtenus à Paris, et les types obtenus à Paris diffèrent des types obtenus à Londres. Pour se convaincre de ce que j'avance ici, il ne faut que comparer les descriptions très bien faites de Lindley, avec les descriptions mieux faites encore de M. Prévost fils. Il n'en est pas quatre qui s'accordent au point qu'on ne puisse en faire des espèces différentes établies sur les caractères spécifi-

ques adoptés par ces messieurs. Mais si vous comparez avec cela les descriptions de Thory et des autres auteurs, vous aurez la facilité de créer des espèces par centaines, par milliers si les descriptions ont été faites dans diverses localités.

M. Prévost, en 1826, sème un *rubiginosa*, il obtient un rosier ayant la plus grande partie des caractères du *rosa ferox*. Un physiologiste en eût conclu que le *rubiginosa* et le *ferox* sont deux races de la même espèce. Pas du tout, M. Prévost agit comme eût fait M. de Pronville, il nomme son rosier *rubiginosa hybrida ferox*, et le classe parmi les rosiers rubigineux. L'hybridité, comme on voit, est fort commode pour arranger les systèmes de ces messieurs.

DE LA MONOGRAPHIE DES ROSES.

Je dois rendre compte ici des raisons qui m'ont déterminé à réduire à trois espèces la nombreuse nomenclature des roses. Ce chapitre sera court.

Je commencerai par une observation. Beaucoup de botanistes dédaignent les variétés jardinières : ils s'en embarrassent peu parce que, peut-être, elles les embarrasseraient beaucoup. Ils sont dans une grande erreur, car à ce compte, les animaux domestiques, soumis comme les plantes à l'empire de l'homme, et dont on ne connaît plus le type sauvage, par exemple le chien, le chameau, devraient être rayés du domaine de l'histoire naturelle. Si les chameaux du Jardin des Plantes venaient à produire une vigogne, ou qu'accouplés avec un lama ils produisissent un métis fécond ; parce que le chameau est un animal domestique, trouverait-on un naturaliste assez depourvu de sens pour dire : « Les animaux domestiques ne sont pas du domaine de la zoologie, pour cette raison je n'ai aucun égard au phénomène qui se passe dans les écuries du Jardin des Plantes, et je maintiens que le chameau, la vigogne et le lama sont trois espèces. »

C'est pourtant là le cas où se trouvent positivement quelques botanistes, relativement aux roses. Un M. Vibert, il y a quelques années, entraîné sans doute par l'amour de la science, fut au Jardin des Plantes offrir gratuitement sa collection de roses, alors une des plus complètes de Paris. Le vénérable M. Thouin le refusa sous prétexte que *l'étude des variétés* n'était utile en rien à la science. Et cependant je vois dans les ouvrages publiés depuis par des botanistes qu'ils se sont cru obligés d'adopter, non pas comme variétés mais comme *espèces*, des individus obtenus des graines de

ces mêmes variétés qu'ils avaient répudiées comme inutiles à la science. Il est arrivé une chose à peu près semblable au superbe et intéressant ouvrage de MM. Poiteau et Risso sur les orangers. Quelques personnes l'ont dédaigné parce que, disaient-elles, ce n'était qu'une monographie de variétés ; et toutes les fois que nos savans veulent écrire sur les orangers, ils sont obligés d'étudier et de répéter ce qu'ont dit MM. Poiteau et Risso.

Je suis loin de penser comme les botanistes qui rejettent les variétés comme indignes de leurs études ; je vais plus loin, je dis que pour bien connaître un être quelconque, il faut, comme font les chimistes, le soumettre à toutes les analyses, et la domesticité me paraît être un laboratoire fertile en découvertes utiles.

Ils disent qu'il faut étudier les êtres dans la nature. Est-ce que par hasard le plomb n'est plus dans sa nature de plomb parce qu'on me le présente sous la forme de minium ou de tout autre oxide? est-ce qu'un rosier n'est plus dans sa nature parce qu'il a été taillé, greffé, obtenu de graines fécondées artificiellement; parce qu'en un mot, il a été soumis à l'influence de la culture? Suppose-t-on qu'un jardinier a la puissance d'un dieu créateur ; qu'il change la nature ; qu'il fait des individus? Non, un être ne peut point être arraché à la nature, la main du jardinier ne peut nullement le changer, et si elle parvient à le modifier, ce n'est qu'en favorisant le développement d'un ou plusieurs accidens dont la nature avait placé, peut-être de toute éternité, le germe dans chaque individu.

Un jardinier changera la forme d'une rose, d'une tulipe, d'une poire, mais jamais il ne fera produire un narcisse à un rosier, une violette à une tulipe, et une cerise à un poirier.

Si la science ne se borne pas à une stérile nomenclature ; si on a, en étudiant l'histoire naturelle, un autre but que celui d'une vaine curiosité de savoir le nombre des espèces, il faut les étudier dans tous les états où on peut les rencontrer, sous toutes leurs formes, dans toutes les circonstances, et alors on parviendra peut-être à en connaître quelque chose.

J'ai donc étudié et décrit toutes les variétés que j'ai pu connaître, et ma monographie, sous ce rapport, est aussi complète qu'il m'a été possible.

J'ai dit que je ne croyais à l'existence que de trois espèces de rosiers. Voici sur quoi je me fonde. Ne devant regarder comme spécifiques, que les caractères invariables,

j'ai soumis à l'analyse tous les organes du rosier, comme on le voit à l'article de l'*importance des caractères spécifiques*, et je n'en ai trouvé que deux d'invariables. 1° La couleur jaune pur, opposée au blanc et au rouge; 2° les feuilles simples, opposées aux feuilles composées.

Il n'y a donc d'espèces réelles, offrant des caractères invariables, que les rosiers qui suivent.

1. Rosier a feuilles de vinettier. *Rosa simplicifolia.* Fleurs d'un jaune pur (1); aiguillons quelquefois composés; feuilles simples.

2. Rosier jaune, *rosa lutea.* Fleurs d'un jaune pur; aiguillons toujours simples; feuilles composées.

3. Rosier variable, *rosa mutabilis.* Fleurs roses, passant par toutes les nuances du blanc au rouge et au violet; aiguillons toujours simples; feuilles composées.

Comme je l'ai prouvé, tous les autres caractères sont variables et changent d'une variété à une autre. Il n'y a donc réellement que trois espèces de roses dans la nature, et toutes les autres ne sont que des accidens de localité ou de culture. Si ces accidens se perpétuent de générations en générations dans les lieux où l'on rencontre ces prétendues espèces, cela vient de ce que ne changeant pas de place et se trouvant toujours dans les mêmes circonstances, les mêmes causes doivent rigoureusement produire les mêmes effets. Qu'on les change de climat et d'habitudes, qu'on les soumette à la culture, on les verra changer de type à la suite de quelques générations, et passer plus ou moins rapidement d'une variété dans une autre. Il n'y a pas un cultivateur qui ne sache cela.

CHAPITRE III.

CULTURE DES ROSIERS.

Du Terrain.

Les rosiers végètent plus ou moins bien dans toutes les espèces de terrain, cependant ils préfèrent généralement les terres franches légères, un peu fraîches, de tems en tems amendées avec un bon terreau. Ils réussissent parfai-

(1) On se souviendra que j'appelle jaune pur, le jaune physiologique résultant de la présence d'un alcali.

tement dans les terres légères et calcaires, et les variétés délicates, telles que les *laurenceana*, Bengales, etc., se plaisent dans les sables fertiles et dans la terre de bruyère.

L'églantier, sur lequel on greffe toutes les variétés, n'est pas difficile sur le choix du sol ; néanmoins, il végète avec une grande vigueur dans les terres substantielles et convenablement ameublies.

De l'Exposition.

Il ne faut au rosier ni trop, ni trop peu de soleil. Cependant l'exposition d'une plaine découverte ne lui est pas nuisible quand il jouit du grand air. Dans les jardins resserrés entre des murs d'une certaine hauteur, il réussira mieux à l'exposition du levant et du couchant qu'à celle du nord ou du midi. Enfin, pour me servir de l'expression des jardiniers, il aime une exposition à mi-soleil.

Multiplication du rosier.

L'on multiplie les rosiers, 1° par le semis; 2° par drageons ; 3° par marcottes et boutures ; 4° par la greffe.

Au moyen du semis, on obtient des variétés nouvelles, mais on n'est jamais sûr de reproduire et multiplier celles que l'on sème; pas même l'espèce à laquelle elle appartient, à moins qu'on ne regarde comme telle que les trois espèces physiologiques mentionnées plus haut.

Au moyen des autres modes de multiplication, on propage les variétés que l'on a, mais on n'en obtient pas de nouvelles.

Cependant, si un accident remarquable se montre sur une branche ou un rameau de rosier, on peut fixer cet accident au moyen de la greffe, et former ainsi une nouvelle variété que l'on propage par le même moyen, et ensuite par celui de la marcotte et de la bouture, si on veut avoir des sujets francs de pied.

Nous allons entrer dans tous les détails relatifs au semis.

Choix des graines. On recueille les graines en automne, aussitôt leur maturité, et on les laisse dans le fruit jusqu'au moment de les semer.

Si on veut obtenir des fleurs doubles ou pleines, il faut donner la préférence aux graines de rosier cueillies sur les variétés doubles, si elles en produisent, ou au moins semi-doubles. Celles des simples ne produisent guère que des semi-doubles, et encore en petit nombre.

Les jardiniers, quand ils désirent obtenir des variétés hybrides, ont la précaution, au moment où la floraison est

dans sa plus grande activité, de couper des tiges fleuries sur une espèce, et d'en aller secouer le pollen sur les étamines d'une autre espèce.

Il ne faut pas mélanger les graines des espèces et des variétés ensemble, parce qu'il est toujours très utile de savoir positivement de quel type proviennent les individus que l'on obtient.

Le meilleur est de semer les graines aussitôt leur maturité. Dans ce cas elles lèvent toutes au printems suivant, au lieu que si on attend la belle saison elles ne lèvent qu'après un ou deux ans de semis. Cependant, si on n'avait pas de planches préparées pour les recevoir, on pourrait encore attendre le printems, mais alors il faudrait les faire stratifier. Pour cela, on les mettrait par lits, avec du sable fin ou du terreau léger et poreux, dans des caisses que l'on déposerait dans un lieu obscur et humide, dans une cave, par exemple, où la température ne descendrait jamais au-dessous de 10 degrés (Réaumur), au-dessus de la congélation. On aurait soin d'entretenir le sable ou le terreau dans une légère humidité. Au printems, on semerait avec beaucoup de précaution pour ne pas casser les germes qui seraient déjà plus ou moins développés.

Cette méthode minutieuse n'est guère employée, aussi, nous ne nous étendrons pas davantage sur ce sujet.

Du semis. On peut le faire en terrines ou en plate-bande. Si on le fait en terrines, on est dans l'usage de les remplir avec de la terre de bruyère, quelquefois pure pour les espèces délicates, quelquefois mélangée à du terreau tres consommé, ou enfin avec un terreau pur mais léger.

Si on sème en plate-bande, il faut choisir, s'il est possible, l'exposition du levant, au pied d'un mur. On défonce et on ameublit convenablement la terre, et on l'amende avec de bons engrais consommés; plus elle est légère, plus on a de chances de succès.

On retire les graines de leur fruit, et si l'opération se fait aussitôt la maturité, on les sème sans autre préparation ; si on a retardé le semis jusqu'au printems, il est bon de les laisser tremper dans l'eau au moins vingt-quatre heures d'avance.

Soit que l'on sème en terrine ou en plate-bande, il ne faut recouvrir les graines que de cinq ou six lignes de terre au plus, sans quoi la plantule s'étiole et meurt avant d'avoir pu percer jusqu'à la surface. On recouvre ensuite le tout avec de la mousse hachée si la terre a de la disposition à se plomber.

Lorsque l'hiver commence à se faire sentir, on rentre les terrines en orangerie pour les soustraire à la gelée, et l'on couvre les plate-bandes avec de la litière ou des feuilles sèches.

Au printems la plus grande partie des graines lèvera, et le reste l'année suivante.

Nous n'entrerons pas dans de grands détails relatifs aux soins à donner au semis ; il nous suffit de dire qu'ils sont les mêmes que pour tous les autres semis d'arbrisseaux ; ils se bornent à donner de légers sarclages, à esherber, et à arroser.

Si l'on a semé des bengales, quelques-uns fleuriront en juin et juillet de la même année; tous au printems suivant. Les autres rosiers ne fleurissent guère qu'au printems de la seconde ou troisième année.

Pour que les rosiers ne s'étiolent pas les uns et les autres, il faut qu'ils aient été semés très clairs. S'ils étaient trop épais, il faudrait indispensablement les éclaircir, et repiquer ailleurs ceux qu'on enleverait. Plus ils sont jeunes quand on fait cette opération, moins les sujets repiqués en souffrent, mais néanmoins leur fleuraison est ordinairement retardée d'un an.

Les rosiers obtenus de graines, c'est-à-dire, francs de pied, sont comme les autres assujettis à la taille; mais comme elle se fait dans les mêmes principes que celle des rosiers greffés, nous en traiterons plus loin.

Multiplication par drageons. On nomme drageons ces rejets enracinés qui poussent au pied ou sur la racine des vieux rosiers. On les lève en automne dans les terrains ordinaires, au printems dans les sols marécageux ou très humides, et on les plante avec les mêmes soins que nous indiquerons pour les églantiers.

Quand un rosier est avare de drageons, on le force quelquefois à en donner en le coupant rez terre. D'autres fois, pour être sûr de les avoir enracinés, on amoncèle de la terre autour du pied, on coupe la tige à fleur du buttage, et les bourgeons qui sortent du pied s'enracinent dans cette terre.

Multiplication par marcottes. Le rosier se marcotte comme tous les autres arbrisseaux et reprend assez aisément.

Multiplication par boutures. Tous les rosiers ne reprennent pas également bien de boutures, quoique avec beaucoup de soin, une tannée et des cloches, on forcerait l'espèce même la plus récalcitrante à émettre des racines, dans une

bâche à boutures. Mais ce moyen n'est employé que lorsqu'il est nécessaire de multiplier rapidement une espèce précieuse, et alors il exige tout le talent d'un habile horticulteur. J'ai vu M. Noisette faire en peu de tems plusieurs beaux sujets d'un rosier dont il ne possédait pour toute partie qu'un léger fragment de pédoncule.

Généralement on ne multiplie guère de bouture que les rosiers de Bengale, de la Chine, de l'Inde, et autres variétés délicates dont le jeune bois est à peine ligneux.

Les boutures se font au printems, avec du bois de l'année précédente. On les taille de cinq ou six pouces de longueur, puis après avoir coupé les feuilles, s'il y en a, on les enfonce en pot ou en terrine, dans la terre de bruyère, et on les étouffe avec une cloche de verre dépoli. On les plante fort près les unes des autres, parce qu'elles se trouvent toujours suffisamment écartées pour être commodément levées quand on a enlevé celles qui meurent.

On donne de tems à autre de légers bassinages, et celles qui doivent reprendre ne tardent pas à émettre des bourgeons. Après leur avoir donné les soins ordinaires pendant la belle saison, on les sépare en automne, et l'on met en pots les espèces délicates qui craignent les fortes gelées, afin de pouvoir les abriter en orangerie.

On a cru pendant long-tems les espèces exotiques beaucoup plus sensibles au froid qu'elles ne le sont réellement. Il n'est pas un rosier qui ne puisse très bien résister en pleine terre à une gelée de neuf à dix degrés, et les plus délicats, les banks, les muscades, les multiflores, quelques bengales et noisettes, ont fort bien résisté à cette température dans les environs de Paris.

Multiplication par la greffe. Les rosiers, comme la plupart des autres arbrisseaux, peuvent se greffer de différentes manières, mais on a l'habitude de n'employer pour eux que la greffe en écusson et celle en fente, encore cette dernière est fort peu en usage, parce que, prétend-on, elle est moins solide et moins durable que l'autre.

De la greffe en fente.

Lorsqu'un églantier, ou autre sujet, ne dépasse pas la grosseur du pouce, il vaut mieux ne placer dessus qu'une greffe en fente au lieu de deux, parce que la reprise est plus assurée. Dans ce cas, on ne fend la tige du sujet que du côté où on place la greffe, à peu près comme dans la greffe à la Pontoise.

Nous allons détailler la manière d'opérer. Au printems,

dans le moment où la sève commence à gonfler les boutons, pas après ni avant, on coupe net la tige du sujet, avec le soin que l'aire de la coupe soit horizontale.

On choisit la greffe sur du bois de l'année, vigoureux et bien nourri; on coupe net la ramille à l'extrémité supérieure, et en biseau à l'autre extrémité. Quelques personnes ne lui laissent qu'un œil, d'autres deux, et je crois cette dernière méthode la meilleure, surtout lorsqu'on ne place qu'une ramille sur la tige.

La greffe préparée, on fend le sujet par le milieu, de manière à ce que la fente descende de huit à dix lignes de chaque côté, c'est-à-dire de la longueur du biseau de la greffe; on ne la fend que d'un côté, si on ne doit y placer qu'une ramille.

On fait entrer le biseau de la ramille dans la fente, et on l'ajuste avec beaucoup de précision, de manière à ce que l'écorce, ou plutôt le liber du sujet, coïncide parfaitement avec celui de la greffe.

Cela fait, on maintient le tout solidement en position, en le couvrant d'un enduit résineux connu sous le nom de cire à greffer, et ainsi composé :

Poix de Bourgogne........................	1 livre.
Poix noire..................................	4 onces.
Poix résine.................................	4 onces.
Cire jaune..................................	4 onces.
Suif..	2 onces.
Mastic des fontainiers pilé................	1 once.
Sel de nitre................................	1 ½ once.

On fait fondre le tout dans un vase de terre, sur un feu modéré, et on s'en sert en l'appliquant avec un pinceau ou une petite spatule de bois, avant que le mélange soit refroidi. Il est extrêmement essentiel de ne pas employer cette composition trop chaude, et l'on connaît qu'elle est au degré convenable quand on peut en supporter la chaleur sur la peau du dessus de la main.

Pour assurer la reprise des greffes, on retranche tous les bourgeons qui peuvent être sur le sujet, et l'on empêche qu'il s'en reforme d'autre.

De la greffe en écusson.

Il y a deux sortes de greffes en écusson; celle qui se fait au printems, ordinairement de mai en juillet, pendant la première sève, et qui végète peu de jours après; on l'appelle pour cette dernière raison *à œil poussant*; celle que

l'on fait pendant la seconde sève, ordinairement en août, que l'on appelle *à œil dormant,* parce qu'elle ne se développe qu'au printems suivant.

La première est moins employée que la seconde, parce qu'elle est moins solide, dit-on. Cette assertion ne me paraît pas suffisamment prouvée.

L'essentiel, pour réussir parfaitement dans cette opération, est de saisir le moment de la sève, non pas lorsqu'elle commence, mais lorsqu'elle va finir. Si, par hasard, on avait laissé passer le moment favorable, si la sève n'était pas encore entièrement passée, on pourrait la rappeler au moyen de quelques arrosemens. D'ailleurs, dans les terres sèches, surtout quand il n'a pas plu pendant l'été, cette précaution est toujours utile et quelquefois indispensable.

Voici comment on opère pour écussonner; avec un greffoir, on lève sur un rameau vigoureux, un œil à bois avec une petite plaque d'écorce large de trois à quatre lignes, longue de six à huit, plus ou moins, selon que les sujets sont plus ou moins gros. Cette plaque doit avoir la forme d'un écusson d'armoiries, c'est-à-dire qu'elle est ovale, tronquée carrément dans le haut, et un peu pointue par le bas. On la soulève avec beaucoup d'attention pour la détacher de l'écorce avec l'œil, car s'il restait sur la branche, l'écusson s'en trouvant privé, reprendrait très bien, mais ne pousserait pas.

Cela fait, avec la pointe du greffoir, on fait sur le sujet une première fente longitudinale de la longueur de la greffe, puis une seconde transversale sur la première, absolument dans la forme d'un T. On soulève l'écorce avec la lame d'ivoire du greffoir, sans occasioner de déchirure, puis on glisse l'écusson dessous l'écorce, dans la fente, en le tenant par le morceau de pétiole que l'on a laissé à cet effet en le levant. On a soin de faire coïncider les écorces du sujet et de la greffe dans la partie supérieure, le long de la fente transversale.

Après avoir ramené l'écorce des côtés sur l'écusson, on assujettit le tout au moyen de cinq ou six tours de grosse laine, et avec la précaution de ne pas trop serrer la ligature.

On place la greffe en écusson sur branche ou sur tige. Cette dernière méthode est la meilleure quand le sujet est jeune. Il vaut mieux greffer sur branche quand il est vieux. L'écusson reprend assez bien quelle que soit la place où on le pose, mais il pousse avec beaucoup plus de vigueur si on le place sur branche le plus près possible de la tige, et

sur la tige, le plus près possible de l'aisselle d'une branche, en dessous.

Si on a opéré *à œil poussant*, aussitôt que l'écusson est posé on abat tous les bourgeons du sujet afin de forcer la sève à se porter à la greffe, et on empêche de nouveaux bourgeons de se développer. Si, au contraire, on a opéré *à œil dormant*, on ne touche pas au sujet et on laisse le tout intact jusqu'au printems suivant.

Pour compléter ce chapitre sans faire trop de répétitions, nous allons décrire tous les soins à donner à un églantier greffé, et ces soins étant à peu près les mêmes que ceux qu'exige un rosier franc de pied, le lecteur saura aisément distinguer les légères nuances de culture qui appartiennent à l'un et à l'autre.

De l'églantier.

Le sujet le meilleur pour recevoir la greffe de tous les rosiers en général est fourni par le *rosa canina*, espèce qui croît abondamment dans les bois et les haies. Cependant, faute de pouvoir se procurer ce rosier, on greffe avec assez de succès sur le *rosa rubiginosa*, et même sur d'autres quand le sujet à greffer n'est pas d'une espèce très vigoureuse. Depuis quelques années les jardiniers greffent avec beaucoup de succès les roses bifères et perpétuelles sur le bengale ordinaire. On dit que celui-ci étant en végétation presque continuellement, facilite beaucoup une floraison non interrompue.

On se procure des églantiers en automne, ordinairement au mois de novembre, pour les planter dans les terres ordinaires, mais il vaut mieux attendre au printems pour celles qui sont très humides. Les meilleurs sujets, parmi ceux que l'on arrache dans les bois et les haies, sont ceux qui, âgés de deux ou trois ans, sont un peu plus gros que le pouce, et ont une écorce lisse, grise, ou rayée de vert et de gris. On remarque que la greffe prend mal sur ceux dont l'écorce est rouge.

Il faut qu'ils soient longs, très droits, et enracinés. Ceux qui ont du chevelu sans talon ni souche sont les meilleurs, ceux qui ont un talon bien enraciné sont bons; les plus mauvais sont ceux qui n'ont des racines que sur un morceau de souche.

Avant de les planter, on coupe toutes les vieilles racines meurtries ou malades, toutes les parties pourries ou cariées; on enlève les chicots et les morceaux de souche inu-

tiles, et si l'on s'est servi d'une scie pour exécuter ces opérations, on unit les plaies avec la serpette.

On coupe l'églantier à la hauteur que l'on désire, et l'on abat les branches et bourgeons qui peuvent se trouver le long de la tige. Il faut faire ces amputations rez tronc, en unir parfaitement les plaies, et les couvrir avec la cire à greffer dont nous avons donné la composition, afin d'en faciliter la cicatrisation.

Dans un terrain bien préparé pour recevoir la plantation, on fait un trou proportionné au volume des racines de l'églantier, on y place l'arbrisseau dans une position parfaitement verticale, on rejette la terre avec la précaution de la faire couler dans tous les interstices des racines; on comble le trou; on foule un peu la terre avec le pied autour de la tige pour la fixer; et la plantation est faite.

Pour empêcher le vent de courber les églantiers, on leur donne des tuteurs droits, forts, solidement implantés dans la terre, et on les y attache, mais de manière à ce que les ligatures ne puissent nuire à l'écorce.

Si on a planté en ligne, on se dispense de donner un tuteur à chaque églantier. On en enfonce de solides de distance en distance, on place des traverses bien droites, et l'on fixe les églantiers à ces traverses avec des liens d'osier. Ce moyen est excellent lorsqu'on l'emploie dans une pépinière, parce qu'il donne de la facilité pour maintenir les alignemens réguliers.

Au mois de mars, les églantiers commencent à pousser. Dès ce moment, il faut les surveiller et les visiter chaque jour, afin d'abattre avec la serpette tous les bourgeons inutiles ou mal placés. On en laisse se développer un certain nombre, plus ou moins, selon la force de chaque sujet; mais ce nombre ne varie guère que de deux à cinq. On conserve ceux qui sont placés le plus haut afin d'avoir une longue tige, et les plus près les uns des autres, opposés s'il n'y en a que deux, en sorte de verticille s'il y en a davantage. C'est le moyen de lui former une belle tête, bien arrondie, si l'on doit greffer sur branche.

On donne à l'églantier les soins de binage et d'esherbage ordinaires, et l'on a surtout grande attention de le délivrer des chenilles, des pucerons, et autres insectes nuisibles. On détruit aisément les chenilles à mesure qu'on les aperçoit, mais il n'en est pas de même des pucerons. Il faut étouffer ceux-ci avec de la fumée de tabac qu'on leur envoie en jets au moyen d'une boîte à fumigations. Il est encore un insecte qui fait beaucoup de tort aux églantiers,

parce qu'il s'attache à l'extrémité herbacée des jeunes bourgeons et ne tarde pas à la détruire. C'est une petite chenille de la grosseur d'une épingle, toujours renfermée dans une ou plusieurs feuilles roulées et maintenues avec des fils de soie.

Lorsque la première sève est passée, et jusqu'à la seconde, il faut, si l'on doit greffer sur branche, maintenir autant que possible l'équilibre de la végétation sur les rameaux qui doivent être écussonnés. Pour cela on *pince* ou *ongle* les rameaux trop vigoureux, qui s'emportent en gourmands. Cette opération consiste simplement à casser avec l'ongle leur extrémité. On arrête ainsi la végétation de ces branches, et la sève se porte sur les rameaux faibles.

Un mois avant de greffer, il est bon de détruire les aiguillons qui peuvent se trouver à la place où doivent être placés les écussons, afin que l'opération ne se trouve pas gênée par leur présence. En s'y prenant ainsi d'avance, les plaies ont le tems de se cicatriser, et l'arbrisseau souffre moins de l'opération de la greffe.

Quand on écussonne sur branche on ne place qu'une greffe sur chaque rameau, le plus près possible de la tige, comme nous l'avons dit, mais si l'on écussonne sur la tige, il faut en placer deux, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, de manière à ce qu'il n'y ait qu'une ligature à faire pour les deux. Si la chose n'est pas possible à cause d'un accident de l'écorce, il faut au moins les placer aussi près l'un de l'autre qu'on le pourra.

Si l'on avait un grand nombre d'églantiers à écussonner, il serait bon d'avoir quelqu'un qui ferait les ligatures à mesure qu'une autre personne placerait les greffes; cela éviterait une grande perte de tems, et ce serait un véritable avantage, parce que le moment favorable pour faire cette opération ne dure quelquefois que deux ou trois jours.

Il est fort essentiel aussi d'opérer avec vivacité, pour que le soleil n'ait pas le tems de dessécher la sève attachée à l'écusson. Si l'on doit garder quelque tems, c'est-à-dire quelques heures, les rameaux sur lesquels on lève les écussons, on les placera à l'ombre, le pied plongé dans de l'eau contenue dans un vase.

Après avoir posé les greffes *à œil dormant*, on laisse le rosier intact, car si on retranchait des branches, la sève pourrait se porter sur l'écusson, et il se développerait; son bourgeon n'ayant pas le tems de s'aoûter périrait pendant l'hiver et entraînerait la perte de la greffe.

De vingt-cinq jours à six semaines après l'opération de la

greffe, selon que la saison a été plus ou moins sèche, les écussons doivent être repris; un des signes auxquels on le reconnaît est la facilité avec laquelle le pétiole se détache net lorsqu'on appuie légèrement le doigt dessus. Il faut alors desserrer la ligature qui, sans cela, formerait un étranglement et nuirait plus tard au développement du bourgeon.

Quand on a peu d'églantiers à soigner, on peut la défaire entièrement et en refaire une autre plus lâche. Mais lorsqu'il faut agir sur un grand nombre de sujets, on se contente de couper un tour ou deux de la laine, et elle se desserre toute seule.

Au mois de mars, on coupe la tête de l'églantier et la greffe ne tarde pas à pousser. S'il y en a deux elles commencent dès la fin de cette première année à former une petite tête à l'arbrisseau.

Mais pour favoriser le développement de la greffe, il faut, en coupant l'églantier, laisser un œil du sauvageon au-dessus et le plus près de la greffe. Cet *œil aspirant*, comme disent les jardiniers, sert à entretenir la circulation dans le sommet de la tige, qui sans cela courrait le danger de se dessécher avec l'écusson. Lorsque cet œil aspirant a poussé deux ou trois petites feuilles, on le pince pour forcer la sève à refluer sur l'œil de l'écusson, et lorsque celui-ci a atteint cinq ou six pouces de longueur, on supprime entièrement l'*œil* aspirant.

Il est également nécessaire, pour les églantiers écussonnés *à œil poussant*, de laisser se développer jusqu'à un certain point quelques gemmes au-dessus de la greffe, car sans cela elle ne suffirait pas à l'absorption de toute la sève fournie par les racines, et l'arbrisseau courrait la chance de périr.

Il arrive fréquemment, pendant la première année de la greffe, que le vent, ou les oiseaux en venant se percher dessus, ou enfin d'autres accidens, décollent son bourgeon et la font périr. On évite cet inconvénient en le soutenant avec un petit tuteur attaché à la tige même de l'églantier, ou à son tuteur.

Au printems suivant, en mars, on soumet pour la première fois à la taille le bourgeon de la greffe. On commence par couper l'églantier au-dessus, assez près pour qu'en se cicatrisant la plaie ne laisse ni chicot ni défectuosité, et on la couvre avec de la cire à greffer. Ensuite on rabat le bourgeon de la greffe sur deux yeux, et l'on nettoie parfaitement l'arbrisseau de toutes les ramilles qui au-

raient pu se développer sur sa tige, ainsi que des rejetons ou drageons qui sortiraient de son pied.

Dès ce moment on donne à l'églantier les mêmes soins que l'on continuera à lui donner pendant toute sa vie, et l'on commence à jouir de ses fleurs.

De la taille.

Quelques amateurs prennent le soin de préparer les rosiers à la taille de printems par une taille d'automne tout-à-fait inutile, si ce n'est pour la propreté. Ils font cette avant-taille en octobre.

La taille du rosier se fait ordinairement au printems, dans les premiers jours de mars. Elle consiste à supprimer toutes les branches mortes ou malades, ou celles qui sont mal placées et qui peuvent être remplacées soit par une branche déjà formée, soit par un bouton susceptible d'en fournir une. On raccourcit les pousses de l'année précédente, en les taillant sur un, ou deux yeux au plus, si l'on veut avoir de très belles roses. Quelques espèces, cependant, exigent qu'on les taille plus long, et d'autres ne veulent être que légèrement émondées de leurs brindilles pour produire une grande quantité de fleurs. Tout cela ne peut s'apprendre que par l'expérience, car la taille varie non seulement en raison des espèces et variétés, mais encore en raison des climats et des terrains.

Si l'on veut obtenir des fleurs en automne d'un rosier ne fleurissant qu'une fois par an, il faut reculer l'époque de la taille jusqu'en juin. Enfin, les rosiers bifères et les quatre-saisons, se taillent seulement après qu'ils ont donné leurs premières fleurs.

Si l'on ne veut retarder la floraison d'un rosier que de quinze jours ou trois semaines, on ne le soumet á la taille que lorsque la végétation a commencé et que les bourgeons ont déjà acquis de six à huit lignes de longueur.

De la floraison d'hiver.

Avec un peu d'art on peut forcer toutes les espèces de rosiers à donner leurs fleurs en hiver, mais cependant, on ne force guère que des variétés bifères ou perpétuelles, parce qu'elles opposent moins de résistance. Pour parvenir à ce but on emploie deux procédés.

Le premier et le plus simple consiste à élever des rosiers en pots, de les tailler en automne, et de les déposer en hiver sur les tablettes d'une serre chaude. En les y cultivant comme les autres plantes de la serre, ils ne tardent pas de fleurir.

Le second procédé, celui qui est généralement employé par les jardiniers du marché aux fleurs de Paris, consiste à forcer sous châssis, voici comment. On a des rosiers en touffes, francs de pied ou greffés près de terre, soit en pleine terre soit en pots, mais assez rapprochés les uns des autres pour qu'on puisse en couvrir le plus possible avec un châssis, sans cependant qu'ils le soient assez pour pouvoir s'étioler ou se nuire.

De bonne heure en automne, pour obtenir des fleurs dans le commencement et au milieu de l'hiver, ou en janvier et février pour en obtenir à la fin de l'hiver et aux premiers jours du printems, on taille un peu long; puis on couvre avec un ou plusieurs panneaux de châssis. On creuse une tranchée autour des coffres, et on la remplit avec du fumier chaud, que l'on élève aussi haut que le coffre, et dont on entretient la chaleur en le remaniant souvent, tous les quinze jours à peu près, et le mélangeant à du fumier neuf toutes les fois que cela paraît nécessaire. De tems à autre, quand la température extérieure le permet, on donne de l'air pour essuyer l'humidité qui pourrait s'être amassée sur les rosiers, et l'on profite de ces instans pour les éplucher soigneusement et enlever les feuilles moisies ou mortes.

Selon que l'on veut avancer ou retarder la floraison, on augmente ou diminue la chaleur et la lumière, au moyen des panneaux que l'on ouvre ou ferme, et des paillassons dont on les couvre.

Des rosiers palissadés.

Il est de certaines espèces de rosiers dont les tiges grêles, longues et sarmenteuses, sont très propres à recouvrir des berceaux, à former des guirlandes, à être palissadés contre les murs où, dans le tems de la floraison, ils forment des rideaux enchanteurs.

Ils se cultivent comme les autres rosiers, à cette seule différence que pendant les deux ou trois premières années il faut les tailler fort longs, afin de leur former des cordons qui s'étendent rapidement et garnissent bien.

Les espèces ou variétés les plus propres à ce genre de décoration, sont les *rosa arvensis*, à fleurs semi-doubles, ou carnées; *sempervirens*; *bracteata*; *roxburghi*; *moschata*; *banksiana*; et *multiflora*.

Il est prudent de couvrir avec de la paille, pendant les fortes gelées, au moins jusqu'à trois ou quatre pieds au-dessus de terre, les espèces : *bracteata*, *roxburghi*, *moschata* et *multiflora*. Si les rameaux gèlent, ils sont bientôt remplacés par ceux qu'émettent les tiges conservées.



Rosier à feuilles simples.
(*Rosa simplicifolia*).

folia; et Lindley, sous celui de *Lovea berberifolia*, Bot. Reg.

LIVRE II.

MONOGRAPHIE.

PREMIÈRE ESPÈCE (1).

ROSIER A FEUILLES SIMPLES. Rosa simplicifolia. Planche 2e.

Observation. Voici une espèce caractérisée qui ne peut jamais être confondue avec aucune autre. Aussi, les nomenclateurs étonnés de rencontrer dans le genre rosier un arbuste d'un faciès aussi spécifique, qui, en s'éloignant autant de toutes les autres roses, semble rapprocher entre elles les espèces dont il se sépare si brusquement, les nomenclateurs, dis-je, ont hésité pour en faire un nouveau genre (2). Dans le fait, la nature en leur montrant le rosier à feuilles simples, semble leur faire un reproche muet de la legèreté avec laquelle ils créent des espèces qu'elle dénie ; elle semble leur montrer comment elle caractérise profondément les espèces sorties de ses mains. Aussi n'espérez pas obtenir des hybrides fertiles de ce rosier.

Caractères spécifiques.

ARBUSTE d'un à trois pieds, d'une couleur glauque.

BRANCHES menues, à pubescence disparaissant sur les ramilles.

AIGUILLONS menus, arqués, presque décurrens à leur base, souvent géminés à la naissance des feuilles et des ramilles, quelquefois composés.

---

(1) Les botanistes qui ne partagent pas mes sentimens relativement à l'espèce, pourront regarder comme telle, si cela leur convient, toutes les variétés que j'ai marquées en tête par un chiffre romain, car ce sont les espèces des auteurs. Mes races deviendront dans ce cas des tribus, et mes espèces des divisions. Cet avertissement leur servira à retrouver plus aisément la classification des monographes.

(2) M. Dumortier, dans ses *Commentationes botanicæ*, publié en 1823, n'a pas hésité à en faire un genre nouveau sous le nom de *hultemia berberifolia ;* et Lindley, sous celui de *Lovea berberifolia*, Bot. Reg.

Feuilles sessiles, *simples* (1), ovales, inermes, duveteuses, simplement dentées à l'extrémité.

Stipules nulles.

Fleurs solitaires, en coupe étoilée, d'un jaune foncé, maculées de cramoisi obscur à l'onglet des pétales, exhalant une odeur douce, dit Olivier.

Étamines peu nombreuses.

Styles velus.

Ovaires noirâtres, oblongs, au nombre de vingt-cinq.

Fruits couronnés par les sépales, arrondis, cotonneux, couverts, jusqu'aux sépales, d'aiguillons aciculaires et inégaux.

Des environs d'Amadan; du pied des monts Elvind; du désert de Sougarioo, et dans d'autres parties de la Perse et de la Tartarie chinoise.

Synonymie.

Rosa simplicifolia. Salisb. Oliv.
— *berberifolia.* Lindl. Willd. Pall. Ait. Smith.
Hultemia berberifolia, Dumort. *Comm. Botan.*
Lowea berberifolia. Lindl. *Bot. Reg.*

Le rosier à feuilles simples, ou à feuilles d'épine-vinette, est fort rare en France, ce qu'il faut sans doute attribuer à la difficulté de sa culture. Je ne l'ai vu qu'au jardin des plantes, il y a plusieurs années; chez monsieur Noisette; et au Luxembourg où il a fleuri pendant plusieurs années, dans une plate-bande de terre de bruyère.

Greffé sur le *spinosissima*, ses dimensions deviennent plus fortes, ses fleurs un peu plus grandes, mais il dure peu de tems.

2e ESPÈCE.

ROSE JAUNE. (*Rosa lutea.*) Pl. 3e.

Observation. Ici nous allons scandaliser les amateurs et les nomenclateurs, en réunissant dans une même espèce deux rosiers, l'*eglunteria* et le *sulphurea*, que les botanistes ont séparés au point de placer vingt-cinq à trente espèces entre eux, au point de les avoir classés l'un dans leur

(1) Nous ferons ressortir en italiques, dans toutes nos descriptions, les caractères les plus tranchans sur lesquels nous les avons établies.

... les caractères les plus tranchans sur lesquels nous les avons établies.



Rose jaune capucine. (*Rosa lutea, var. bicolor*).

Melle F. Legendre del.

Lecouturier sc.

5e tribu, des *pimpinellifoliæ*, l'autre dans leur 8e tribu, des *rubiginosæ*.

Nous appuierons d'abord notre opinion sur celle du plus grand des botanistes, sur celle de Linnée; nous l'appuierons encore sur celle de Berler, Gérard, Rai, et encore sur celle de Brotero, savant auteur d'une flore du Portugal (1), publiée en 1801; puis nous discuterons.

1° Une espèce doit avoir un type croissant à l'état sauvage dans quelque partie de la terre; sans cette condition rigoureuse, un individu quelconque n'est qu'une variété façonnée par une longue domesticité ou par la culture. Or, on n'a jamais vu le *rosa sulphurea* que dans des jardins, et son type sauvage est aussi inconnu que le pays qu'il pourrait habiter.

2° Une espèce a toujours reçu de la nature la faculté de se reproduire par des graines, et le *rosa sulphurea* n'en produit pas. Du moins je n'en ai jamais vu que cinq recueillies par M. Hardy, après plusieurs années de recherches; cet habile cultivateur de roses les a semées, et je n'ai pas appris qu'il en ait obtenu des résultats.

3° Les espèces sont toujours à fleurs simples, car le doublement de la corolle est un signe certain d'altération produit par une surabondance de sève qui se porte aux étamines et aux styles, et les métamorphose en pétales. Cette altération ne peut produire qu'une variété, sans quoi il faudrait établir quinze ou dix-huit cents espèces dans les genres rosier, dahlia, œillet, camellia, etc., etc.

Il faut donc que la rose jaune double de nos jardins ait un type au moins dans nos jardins, et ce type est la rose jaune simple, qui se trouve également à l'état sauvage dans l'Orient et dans le midi de la France.

Comme on le voit, si le simple bon sens indique que nous devons chercher le type du *rosa sulphurea* dans nos jardins, il nous indique aussi qu'il faut le chercher dans les roses qui ont le plus d'analogie avec lui.

Mais ces analogies, les prendrons-nous dans le faciès général de l'arbrisseau, dans la couleur *physiologique* de sa fleur, ou dans des caractères légers et éphémères, comme nous l'avons prouvé au chapitre de *l'importance des caractères spécifiques*, page 78; c'est ce qui nous reste à discuter, et pour cela nous allons donner textuellement les ca-

(1) *Phytologia lusitanica selecta; Olisponi*, 1801.

ractères distinctifs imposés par Lindley aux deux tribus dans lesquelles il place nos deux rosiers.

Pimpinellifoliæ.	*Rubiginosæ.*
Soyeux; aiguillons serrés, presqu'égaux, ou inermes (1).	Aiguillons inégaux, quelquefois sétiformes, rarement (ou peut-être jamais) nuls (2).

On voit que, quant aux aiguillons, le caractère est insuffisant, car il n'existe aucune différence entre des aiguillons presqu'égaux ou inégaux, entre des aiguillons sétiformes et des soies. Le *lutea* a des soies à la base des rameaux et des jets, comme le *sulphurea*, seulement elles sont moins abondantes et ne paraissent guère que sur les rameaux les plus vigoureux.

Point de bractées, ou très rarement des bractées;	....
Folioles ovales ou oblongues.	Folioles ovales ou oblongues, glanduleuses, à dents divergentes.

Le *lutea* ou *eglanteria* n'a pas de bractées, quoiqu'il n'en soit pas fait mention dans les caractères de sa tribu.

Tous deux ont les folioles ovales ou oblongues; il ne reste donc plus que le caractere si variable des glandes, mais il a d'autant moins d'importance qu'on retrouve des glandes sur quelques autres parties du *sulphurea*, et entre autres sur le tube de son calice.

Sépales persistantes, conniventes.	Sépales persistantes.

Ce caractère convient également à tous deux.

Disque presque nul.	Disque épaissi. Rejets arqués.

Le *sulphurea* doit naturellement avoir le disque plus oblitéré que le *lutea*, par la raison que ses fleurs sont très doubles, en cela il suit la loi ordinaire et générale.

A présent que le lecteur a pu apprécier les caractères qui ont fait placer ces rosiers dans deux tribus différentes, nous

(1) Setigeræ; armis confertis, subconformibus; vel inermes; ebracteatæ (rarissimè bracteatæ) foliola ovata, vel oblonga; sepala conniventia, persistentia. Discus subnullus. Lindley.

(2) Aculei inæquales, nunc setiformes, rarò (an unquàm) nulli. Foliola ovata, vel oblonga, glandulosa, serraturis divergentibus. Sepala persistentia. Discus incrassatus. Surculi arcuati. Lindley.

allons le mettre à même de comparer de la même manière leurs caractères spécifiques.

Sulphurea.	*Eglanteria.*
....	Aiguillons droits (2).
Stipules linéaires, dilatées au sommet, divariquées (1).	....
Folioles glauques, un peu planes.	Folioles planes, concaves.
Tube du calice hémisphérique.	Calice presqu'inerme, entier.

Les aiguillons du *sulphurea* sont ordinairement droits, seulement les plus longs sont un peu courbés, ce qui ne se voit pas dans le *lutea*.

Les stipules sont dans tous deux, étroites à leur base, dilatées et divariquées à leur sommet.

Leurs folioles sont planes, plus ou moins concaves.

Dans tous deux le tube du calice est globuleux, glabre ou parsemé de poils.

D'après ce rapprochement, le lecteur peut juger si c'est Linnée qui a eu tort de confondre ces deux rosiers en une seule espèce, ou si le tort est du côté des nomenclateurs modernes.

D'ailleurs, les amateurs, les jardiniers, et toutes les personnes qui dédaignent les minuties botaniques, en jugeant ces deux arbrisseaux par leur physionomie, n'ont jamais hésité à les regarder comme deux variétés de la même espèce. Aucun ne s'est figuré qu'il pouvait manquer de type spécifique sauvage, ce qui serait une erreur mathématique, car tous les végétaux qui peuplent nos jardins ont nécessairement habité les bois et les champs avant qu'il y eût des jardins; bien moins encore, lorsqu'ils avaient sous les yeux l'*eglanteria* et le *sulphurea*, ont-ils été s'imaginer de prendre une loupe pour voir si, au moyen de quelques glandes et de quelques poils microscopiques, ils ne pourraient pas faire la glorieuse découverte qui assignerait pour origine à la rose jaune double, non pas la rose jaune simple, mais une alpina ou une pimprenelle.

M. de Pronville s'étonne que les gens du monde, ignorans, confondent ces deux rosiers; quant à moi, je suis bien plus

(1) Stipulis linearibus, apice dilatatis, divaricatis; foliolis glaucis, planiusculis; tubo hemispherico. Lindl. mon. p. 46.

(2) Aculeis rectis; foliolis planis, concavis; calycibus subinermibus, integris.

Rosa lutea, Var. Linnée.) Arbrisseau de huit à neuf pieds; branches d'un brun plus ou moins jaunâtre, armées d'aiguillons pâles, épars et inégaux; feuilles d'un vert glauque foncé, composées de cinq à neuf folioles elliptiques, oblongues ou obovées, obtuses, à dents aigues, profondes, ordinairement simples. Stipules étroites, plates, dilatées en fourche et grossièrement dentelées à leur sommet, sans pubescence. Pétiole un peu glandulaire; fleurs grandes, très pleines, globuleuses et régulières, d'un beau jaune. Pédoncules et calices, ou nus ou glanduleux.

Cette rose ne le cède en beauté à aucune autre, mais elle a le défaut d'épanouir très difficilement, surtout si l'on soumet l'arbrisseau à la taille. Dans les terres fort humides et même marécageuses, ses fleurs éclosent plus facilement, dit-on.

5. Pompon jaune. (*Rosa sulphurea minor*, Poiret.) Arbuste nain; rameaux grêles, couverts jusqu'à l'extrémité de longues soies; point d'aiguillons; feuilles très rapprochées, à folioles petites; fleurs très petites, pleines, d'un jaune de soufre, moins nombreuses que dans le précédent, et s'épanouissant avec encore plus de difficultés.

3e ESPÈCE; 1re RACE.

ROSE HÉRISSON. Rosa ferox. Pl. 4.

Observation. Sous ce nom, nous comprenons trois roses ayant fourni trois espèces aux auteurs; savoir: les *rosa rugosa, ferox*, et *kamtschatica*. Nous allons étudier la valeur des caractères sur lesquels ils ont établi les trois espèces que nous réduisons à une.

1° Leur rosier *rugosa* est indigène du Japon, d'où il n'est pas encore sorti vivant, du moins à notre connaissance, et où on le nomme *ramanas*. Thumberg, le seul qui l'ait vu, en donne une description tout-à-fait insuffisante pour qu'on puisse le distinguer du *ferox* et du *kamtschatica*, comme l'avoue Lindley.

Mais dans la collection des dessins japonais de la bibliothèque de S. Jos. Banks, on a découvert une peinture de rose, étiquetée *vamanas*, d'où l'on a tiré de singulières conséquences. *Vamanas* et *ramanas* sont indubitablement le même mot, et doivent signifier la même chose; or, un dessin japonais, fait par des peintres qui ignorent jusqu'au nom de la botanique, doivent être d'une exactitude bota-



Rose hérisson. (Rosa ferox)

Borromée del.

Lecouturier sc

[illegible] inæqualibus, conformibus.
Rosa Kamtschatica : aculeis infra-stipularibus, falcatis, majoribus.

nique parfaite, chose qui n'arrive presque jamais à nos peintres de fleurs européens, malgré leurs études spéciales. Donc on est suffisamment fondé, sur la description incomplète de Thumberg et sur cette peinture japonaise, pour surcharger la nomenclature déjà trop embrouillée, d'une espèce qu'on n'a jamais vue que dessinée.

En bonne critique, nous devrions rayer le *rosa rugosa*, non seulement de la liste des espèces, mais encore de celle des variétés. Si nous le laissons dans cette dernière, c'est uniquement pour faire une concession à l'époque à laquelle nous écrivons.

2° Le *rosa ferox* de Lindley est le même que le *kamtschatica* de Redouté. M. Tory l'en regarde comme une simple variété, et nous partageons tout-à-fait son opinion.

Les caractères sur lesquels se fondent les auteurs pour en faire deux espèces, ne peuvent avoir aucune valeur en philosophie botanique, car ils sont tirés d'une légère différence dans la forme des aiguillons, et dans les proportions tout aussi variables de quelques autres parties (1).

Dans le premier, les aiguillons sont inégaux comme dans le second; raides comme dans le second; seulement, dans ce dernier, ceux qui sont placés sous les stipules sont larges, plus grands, et un peu recourbés. On ajoute, comme caractères supplémentaires, que le *kamtschatica* est plus grand que le *ferox*, que ses feuilles sont moins brillantes, plus petites, ainsi que ses fruits.

Certes, si l'on établissait des espèces sur la considération des aiguillons, ou même des épines, et sur les plus ou moins grandes proportions des autres parties, les orangers, poiriers, pommiers, pruniers, les ronces cultivées, les robiniers inermes, et mille autres espèces de végétaux armés d'épines ou d'aiguillons, centupleraient et au-delà les espèces décrites.

3° La rose du Kamtschatca était déjà connue par Linnée, qui n'a pas été tenté d'en faire une espèce, quoiqu'il ne connût pas les deux roses précédentes, ce qui, cependant, lui laissait une large place pour cela. Les échantillons que l'on voit encore dans son herbier ont des fleurs et des fruits, et sont étiquetés sous le nom de *china*.

D'ailleurs, les échantillons recueillis par Nelson, dans le dernier voyage du capitaine Cook, diffèrent de l'espèce cul-

(1) *Rosa ferox* : armis confertissimis, inæqualibus, conformibus.
Rosa Kamtschatica : aculeis infra-stipularibus, falcatis, majoribus.

tivée qui a fourni des caractères aux botanistes, par leurs folioles ovales et plus nombreuses, par leurs fleurs plus petites, et par plus de *dissemblance dans la forme des aiguillons*, dit Lindley, qui les a vu.

Voilà donc l'importance du caractère tiré des aiguillons devenue à peu près nulle. On ne me reprochera pas sans doute d'avoir partagé l'opinion de Linnée, en retranchant ce rosier du nombre des espèces.

Caractères spécifiques.

Arbrisseau de trois à cinq pieds.

Branches inclinées, *revêtues d'un duvet persistant*, et armées d'*aiguillons inégaux*, très serrés ou placés deux à trois ensemble.

Feuilles ridées, ou rugueuses et opaques.

Stipules nuls, ou larges dilatés à l'extrémité, cotonneux ou poilus, glanduleux et contournés sur les bords.

Folioles au nombre de cinq à neuf, velues et pâles en dessous, peu ou point surdentées, ovales.

Pétioles tomenteux, souvent armés d'aiguillons menus et droits.

Fleurs solitaires, ordinairement rouges.

Bractées nulles, ou larges et elliptiques.

Pédoncules tomenteux, nus au sommet, quelquefois velus ou chargés d'aiguillons à leur base.

Sépales très étroites, duveteuses.

Étamines au nombre de 150 à 185.

Ovaires, cinquante à soixante.

Styles velus, séparés.

Fruit sphérique, écarlate, *nu*.

Des parties les plus orientales de l'Asie.

Synonymie.

Rosa ferox. Lawr. Pronv. Ait. Smith. Lindl.
— *rugosa*. Thunb. Willd. Lindl. Pronv. Pers. Smith.
Kamtschatica. Redout. Vent. Lindl. Pronv. Pers. Smith.
Ramanas des Japonais. Thunb.

Variétés.

I. ROSE HÉRISSON, pl. 4. (*Rosa ferox*. Lindl. Smith. Pronv. Lawr. *Rosa kamtschatica*. Redout.)

Tiges de quatre ou cinq pieds, effilées, inclinées, pâles,

pubescentes, ou portant des soies, armées d'aiguillons rigides et inégaux. *Feuilles* ridées, d'un vert brillant ; des *stipules* ; *pétioles* glanduleux, ayant des soies, portant des aiguillons jaunâtres et presque droits. *Folioles* elliptiques, presque pas surdentées. *Fleurs* simples, larges, rouges ; *bractées* nulles, ou presque orbiculaires et bordées de poils glanduleux ; *sépales* triangulaires, quelquefois un peu composées ; *pétales* concaves, presque cordiformes, ondulés ; *disque* un peu élevé. *Péricarpe* jaune et soyeux.

Cette rose, originaire du Caucase, est cultivée en Angleterre et en France, dans quelques collections botaniques. Ses grandes fleurs purpurines paraissent en avril et mai, avant les espèces odorantes, si le rosier est vigoureux et qu'on le taille court.

II. ROSE RUGUEUSE. (*Rosa rugosa.* Thunb. Wild. Pers. Smith. Lindl.)

Tiges menues, duveteuses, armées d'aiguillons droits et presqu'égaux; point de *stipules ; pétioles* émarginés ; *folioles* rugueuses, simplement dentées, obtuses et mucronées, à nervures très serrées ; point de *bractées ; pédoncules* chargés d'aiguillons courts, épais à leur base, droits, verticillés. *calice* obrond ou globuleux, nu ; *sépales* entières, très étroites, réfléchies, deux d'entre elles ayant l'extrémité foliacée et dentée.

Cette variété, indigène du Japon, n'en est, je crois, jamais sortie.

III. ROSE DU KAMTSCHATKA. (*Rosa kamtschatica.* Vent. Ait. Pers. Smith. Lindl. de Pronv.)

Tiges de trois à quatre pieds, à *branches* d'un brun pâle, dont les poils et les aiguillons tombent souvent dans la vieillesse ; *aiguillons* stipulaires, larges, courbés, placés de deux à trois ensemble, les intermédiaires plus courts ; *feuilles* grises, opaques ; *stipules* frangées et glanduleuses sur les bords; *pétioles* sans aiguillons ; *folioles* émoussées, simplement et profondément dentées, à dents calleuses à l'extrémité. *Fleurs* d'un rouge foncé ; *pédoncules* pourpres, velues à la base ; *calice* globuleux, nu ; *sépales* faiblement glanduleuses, légèrement élargies à l'extrémité, plus longues que les *pétales* ; ceux-ci en cœur et mucronés, de 160 à 170 *étamines* ; *disque* élevé, apparent ; 50 ovaires.

Cette rose croît spontanément au Kamtschatka. On en possède quelques sous-variétés, savoir :

1. Kamtschatica simple, à fleurs simples, d'un violet clair.

2. Parnassina de Pronville; Damossine, Hardy. Arbrisseau à rameaux érigés, armés d'aiguillons inégaux, droits; feuilles cotonneuses en dessous, composées de sept folioles alongées, demi-fermées, à nervures roussâtres; fleurs réunies au nombre de trois à cinq sur chaque pédoncule, pleines, assez bien faites; pétales d'un rose foncé. Obtenue par Étienne Noisette.

2e RACE.

ROSE BRACTÉOLÉE. (*Rosa bracteata*. Pl. 5)

Observation. Cette espèce en renferme quatre des auteurs. 1° L'*involucrata*; 2° le *bracteata*; 3° le *lyellii*, toutes trois de Lindley; 4° et le *clynophylla* de Redouté et Thory. Nous sommes fondés à les réunir presque par l'opinion de Lindley lui-même, qui les regarde comme des variétés, car il dit: « Les *sous-espèces* qui constituent cette série, etc. »

M. de Pronville pense que l'*involucrata* serait confondu avec le *bracteata*, s'il ne s'en distinguait par ses feuilles plus étroites et gercées (pruinosis) en dessous, et par ses bractées *notablement* distantes des fleurs. Le premier de ces caractères est insuffisant, parce qu'il est, pour les physiologistes, le résultat d'une maladie ordinairement héréditaire dans plusieurs végétaux; le second l'est encore plus, parce qu'il consiste en un léger déplacement d'une partie tout-à-fait accessoire, si peu importante, qu'elle manque dans beaucoup d'espèces, et même dans plusieurs individus d'une espèce à bractées.

Quant au *lyellii*, je ne sais s'il est cultivé en Europe, mais ce qui le distingue le mieux des précédens, ce sont ses bractées étroites et entières, *notablement* distantes des fleurs.

Voilà une chose embarrassante pour les auteurs. Le *clinophylla* de Redouté et de Thory, qui se classe naturellement dans nos variétés, forme aussi, selon M. Sabine, une espèce qu'il ne sait où placer, parce que M. Thory, comme l'observe très judicieusement M. de Pronville, nomme *feuilles florales* et non *bractées*, les appendices foliacées qui sont à la base du calice.

Il résulte de cette multiplication d'espèces fondées sur des caractères peu importans, que plus on en fera de nouvelles, plus il faudra en faire, et que l'on sera bientôt obligé d'en compter autant que de variétés. Citons-en un exemple.

Le *rosa bracteata*, Var. *B. scabriusculis* de Lindley, offre

[illegible] Digitized by Google



Rose bracteolée (Rosa bracteata)

Borromée del.

Lecouturier sc.

des caractères si différens de son type, que cet auteur aurait dû en faire une nouvelle espèce, pour être conséquent avec lui-même. Dans le type, les aiguillons sont grands, courbés en hameçon; les tiges ne sont pas soyeuses; l'arbrisseau est grand, et forme un buisson étalé, lâche, peu serré. Dans la variété, les aiguillons sont petits et presque droits, les tiges soyeuses; l'arbrisseau est petit, et forme un buisson très serré.

Caractères spécifiques.

Branches duveteuses ou velues, *à duvet persistant.*

Aiguillons placés par *paires sous les stipules.*

Feuilles composées de trois à neuf folioles, *épaisses.*

Stipules plus ou moins distinctes, velues ou soyeuses, pectinées, à segmens capillaires ou très étroits, la partie supérieure quelquefois dilatée et pinnée.

Folioles elliptiques, lancéolées ou presqu'ovales, ordinairement nues des deux côtés, rarement un peu soyeuses et plus pâles en dessous, crénelées ou brusquement dentées.

Pétioles armés de quelques aiguillons ordinairement crochus.

Fleurs solitaires ou en cime.

Pétales blancs, grands, plus longs que le calice.

Étamines de 350 à 400.

Ovaires, de 140 à 170.

Sépales entières ou presques simples.

Tube du calice laineux.

Bractées entières ou pectinées, soyeuses ou laineuses, presque verticillées.

Disque large et épais.

Fruits globuleux, *couverts d'un duvet épais et persistant.*

Du Népaule et de la Chine.

Synonymie.

Rosa bracteata. Lindl. Pronv. Wemdl. Vent. Brown. Moench. Jacq. Curt. Smith.

— *involucrata.* Lindl. Pronv. Roxb.

— *palustris.* Buchana.

— *lucida.* Lour.

— *macartnea.* Dum. Cours. Redout.

— *Lyellii.* Lindl. Pronv.

— *clinophylla.* Thor. Redout.

Variétés.

I. ROSE BRACTEOLÉE. Pl. 5. (*Rosa bracteata*. Lindl. Vent. Redout. *Rosa lucida* ; Lour. *Rosa macartnea*, Dum. Cours.)

Arbuste touffu et d'un vert foncé. *Branches* grosses, droites, cotonneuses ; *aiguillons* très forts, crochus, un peu soyeux ; *stipules* un peu distincts, velus, à segmens capillaires : la partie supérieure dilatée, quelquefois en folioles pinnées. *Pétioles* presque nus, à aiguillons petits et crochus ; cinq à neuf *folioles* crénelées, un peu ovales, luisantes, à nervures peu apparentes, d'un vert plus foncé en dessus qu'en dessous. *Fleurs* moyennes d'un blanc de lait éclatant, solitaires, presque sessiles entre plusieurs bractées, paraissant pendant la plus grande partie de l'été. *Bractées* ovales, imbriquées, soyeuses, finement pectinées ; *tube* du calice et *sépales* presque simples, laineux. *Pétales* presqu'ovales ; *disque* aplati ; *styles* distincts, nus ; *fruits* d'un rouge orangé. *Péricarpes* brunâtres, ridés, enfoncés dans une énorme quantité de poils.

Quoiqu'originaire de la Chine, cet arbrisseau résiste très bien au froid en Angleterre, où il fleurit abondamment. En France, il ne résiste pas à six degrés de froid. Néanmoins, il est propre à couvrir un berceau et à palissader un mur. Dans ce cas, on le couvre de litière jusqu'à la hauteur de trois à quatre pieds.

Nous en connaissons quelques sous-variétés, qui sont :

1° Scabriuscule (*scabriusculis*. Lindl.) à rameaux soyeux et plus minces, à aiguillons plus petits et presque droits, entremêlés de nombreuses soies rouges ou brunes, ordinairement glanduleuses ; folioles légèrement plus petites. Cultivé chez M. Noisette.

2° Macartney (*macartnea*. Dum. Cours.) Aiguillons très crochus, sans soies ni glandes.

3° Marie Léonide (*Maria Leonida*, Poit.) Arbrisseau à bois rouge, passant au gris ; aiguillons fins, rouges ; feuilles petites, elliptiques et dentées, luisantes et coriaces ; fleurs blanches, doubles, nombreuses, remontantes.

4° Macarteney double. Vibert. ?

5° Macartney semi-double. Leroi. ? (1)

---

(1) Le point d'interrogation (?) que nous plaçons après une sous-variété, indique au lecteur que n'ayant pu vérifier son authenticité, nous ne pouvons pas affirmer par nous-même qu'elle appartient à la variété à la suite de laquelle nous la plaçons.

6° MACARTNEY A FLEURS PLEINES; (*rosa bracteata flore pleno.* Laffey.) Arbrisseau rameux; aiguillons crochus, assez gros; feuilles coriaces; folioles luisantes, ovales; fleurs pleines, moyennes, d'un blanc carné.

II. ROSE INVULCRÉE. (*Rosa involucrata*, Lindl. Roxb.. *Rosa palustris*. Buchan.) *Branches* d'un brun pâle, flexibles, duveteuses; *aiguillons* ordinairement nus, élargis ou prolongés à la base, d'un brun clair; *stipules* distinctes, soyeuses, à segmens capillaires composés, et portant des glandes éparses. Sur les pousses vigoureuses ces segmens sont plus courts, et les parties dégagées sont terminées par une petite feuille pinnée; *pétioles* faibles, soyeux; *folioles* obtuses, brusquement dentées, un peu soyeuses, rarement nues; *fleurs* blanches, presque solitaires, entourées de trois à quatre feuilles rapprochées; *bractées* pectinées, laineuses; *pédoncules* courts et laineux; *tube* du calice globuleux; *sépales* entières; *pétales* émarginés; *styles* velus et un peu saillans.

Ce rosier, originaire du Népaule, résiste bien en pleine terre dans les jardins des environs de Londres.

III. ROSE DE LYELL. (*Rosa lyellii*, Lindl.) *Arbuste* petit, ayant de l'analogie avec le *bracteata*; *branches* très velues, sans soies; *aiguillons* droits; *feuilles* épaisses, étalées, plus longues que les articulations de la tige; *sept* folioles oblongues, très luisantes, nues des deux côtés, simplement dentées, à nervure principale cotonneuse; *stipules* velues, adhérentes, à segmens étroits et un peu glanduleux; *pétioles* cotonneux, à aiguillons crochus; *fleurs* en cime; bractées distantes du calice, linéaires, droites, grises, entières. *Pédicelles* gercés, alongés et glanduleux; *sépales* presque simples.

Je crois que ce rosier, rapporté du Népaule par le docteur Wallich, n'est encore cultivé qu'en Angleterre.

IV. ROSIER A PETITES FEUILLES. (*Rosa microphylla*. Lindl. Roxburg. Pronv.)

Arbuste bas, compact, d'un vert clair, à *rameaux* glabres, minces et flexueux; *aiguillons* stipulaires, géminés, droits; *stipules* très étroits, élargis au sommet; *pétioles* un peu aiguillonnés, très faibles; *feuilles* glabres, composées de cinq à treize *folioles* très petites, luisantes, arrondies, ovales ou lancéolées, aiguës, finement dentées, sans pubescence, ayant quelquefois sous la nervure mitoyenne qui est très saillante, de petits aiguillons droits, aciculaires et dirigés vers le sommet de la foliole. *Fleurs* solitaires, très

doubles, d'un rouge pâle, accompagnées d'une *bractée* étroite, aiguë, entière, lancéolée, glabre, glanduleuse sur ses bords; *tube du calice* rond, entièrement couvert, ainsi que les divisions, d'aiguillons droits, très serrés; *sépales* dilatées, pointues, cotonneuses sur les bords, ayant la forme de celles du *bracteata*.

Ce petit arbrisseau, quoique originaire de la Chine, supporte assez bien nos hivers.

Lindley le place dans sa tribu des *caninæ*, mais il s'en éloigne évidemment par le plus grand nombre de ses caractères, par ses aiguillons droits, et surtout par sa physionomie.

Étudié sous ce dernier rapport, il se rapproche de la rose de Macartney, dont il a tout le faciès. Ses aiguillons stipulaires et la forme de ses sépales, m'ont paru des raisons suffisantes pour le classer ici, quoique ses rameaux soient glabres et que le duvet qui devrait couvrir ses fruits soit métamorphosé en soies. La duplicité de sa fleur prouve qu'il est cultivé depuis long-tems, et l'on sait que la culture fait quelquefois disparaître des caractères plus importans que ceux qui lui manquent pour être tout-à-fait un *bracteata*.

Il a fleuri pour la première fois en France en 1827.

Rosa microphylla, Var. Striata. Cels. Il diffère peu du précédent. Tiges grêles, sarmenteuses, à écorce lisse, armées d'aiguillons égaux, rougeâtres dans les jeunes pousses, épars, souvent stipulaires et géminés, peu dilatés à leur base, les uns droits, les autres légèrement courbés; pétioles aiguillonnés; feuilles ordinairement composées de sept folioles planes, ovales, d'un vert clair, finement et régulièrement dentées.

J'ai vu ce rosier chez M. Cels, en 1828.

V. ROSIER A FEUILLES PENCHÉES. (*Rosa clinophylla*, Thor. Redout.)

Arbuste en buisson, *tiges* soyeuses, ayant des poils; *rameaux* grêles, velus; *aiguillons* stipulaires, géminés. *Feuilles* penchées; *folioles* oblongues, elliptiques, doublement dentées, luisantes en dessus, velues en dessous; *pétioles* glanduleux, velus, quelquefois aiguillonnés; *stipules* étroites, frangées, aiguës; *fleurs* solitaires; *pédoncules* très courts, velus; *tube* du calice arrondi, velu, quelquefois garni de feuilles florales; *sépales* entières, aiguës, soyeuses; *pétales* blancs, un peu cordiformes, jaunâtres à la base; *fruits* arrondis.

Voilà une espèce citée par tous les auteurs d'après le

texte de Thory et le charmant dessin de Redouté, espèce qui, je le crois, n'existe plus aujourd'hui qu'en peinture. Il en sera probablement de même, dans une trentaine d'années, de presque toutes les nouvelles espèces que l'on se hâte aujourd'hui de mettre au jour comme si l'on se doutait que leur existence est on ne peut pas plus éphémère.

3e RACE.

ROSIER CANNELLE. *Rosa cinnamomea*. Pl. 6. Var. *lucida*.

Observation. Sous ce nom spécifique, je réunis plusieurs espèces des auteurs, savoir : les *rosa nitida*, *rubrispina*, *redutea rubescens*, *rapa*, *lucida*, *fraxinifolia*, *laxa*, *parvifolia*, *Woodsii*, *carolina*, *blanda*, *cinnamomea*, *taurica*, *davuica*, *aristata*, *majalis*, et beaucoup d'autres, comme on peut le voir dans la synonymie.

Nous ne discuterons ici que les quatorze variétés dont Lindley a fait des espèces, parce que cet auteur a très bien discuté lui-même les espèces des autres auteurs pour les rapporter aux siennes. Pour cette partie nous renvoyons à son ouvrage.

Le *nitida* et le *blanda* sont la même espèce pour Pursh, et pour le savant auteur de la seconde édition de l'*Hortus Kewensis*. Pour M. Thory, ce n'est qu'une variété du *redutea*.

Le *rosa rapa* a été mentionné pour la première fois par M. Bosc, dans le Dictionnaire d'agriculture. Il le croyait d'Écosse; les Ecossais le disent d'Amérique, d'où je conclus qu'il n'est qu'une variété obtenue par la culture, et ses fleurs doubles le prouvent assez. M. James Fraser en a recueilli des échantillons dans les parties méridionales des Etats-Unis, cela est vrai, mais les a-t-il recueillis dans des jardins ou dans des champs incultes. Il aurait trouvé le *rosa rapa* croissant spontanément dans les buissons, que ses fleurs doubles ne me le feraient pas moins regarder comme une variété accidentelle, et il n'est pas un botaniste qui ne sache très bien que la nature se plaît quelquefois à faire de ces monstruosités. D'ailleurs, un grand principe de physiologie végétale, principe qui n'a jamais été contredit par d'autres auteurs que les nomenclateurs de roses, est que nul type d'espèce végétale ne peut avoir de fleurs doubles, sans qu'il y ait maladie pléthorique. Ce *rosa rapa* de Bosc, est d'ailleurs le même que les *rosa turgida* de Persoon, *fraxinifolia* de Dumont de Courset, et *hudsoniana* de Thory.

Le *lucida*, qui est le même que le *carolina*, pour *Dillenius*, le même que le *rubra* pour Roessig, offre pour principal caractère spécifique, des soies nombreuses sur le calice. Or, quand on le cultive aux environs de Paris, il faut en faire une espèce nouvelle, car ces soies disparaissent, ainsi que sur plusieurs rosiers d'Amérique.

Le *rosa laxa* ne diffère que très peu du *carolina*, avec lequel Andrews et Aiton l'ont réuni, et moins encore du *lucida*. Ce qu'il y a de fort singulier, c'est que les auteurs aient eu l'idée de faire une espèce d'une variété tellement apauvrie, qu'elle ne porte jamais de fruits, et dont le pays natal n'est pas connu avec certitude.

Le rosier à petites feuilles, *parvifolia*, avant Ehrhart, n'avait point été distingué du *carolina* et du *lucida*. C'est le même que le *caroliniana* de Michaux, que le *parviflora* de Willdenow, Persoon, Smith et autres, que l'*humilis* de Duroi, etc., etc. Il varie beaucoup, et M. Lambert, de Londres, en possède un dont les feuilles sont presque linéaires. Je suis étonné qu'on n'ait pas pensé à en faire une espèce.

Le *vodsii* ne diffère presqu'en rien du *cinnamomea*, quant au bois, et du *lucida* quant au feuillage. M. de Pronville, trompé par un faux rapport et croyant que ses fleurs étaient jaunes et noires, en a fait une espèce, morte en voyant le jour, à laquelle il avait imposé le nom de *luteo-nigra*.

Le *carolina* possède si peu de caractères spécifiques, que presque aucun auteur n'a pu le reconnaître à la description des autres ; et en voici la preuve. C'est le *virginiana* de Duroi, le *palustris* de Mœnsch, le *corymbosa* d'Ehrhart, le *pensylvanica* de Michaux, l'*hudsoniana* de Redouté, le *caroliniana* d'un autre, le *florida* de Doon, le *gemilla* de Willdenow et de Poiret, l'*enneophylla*, le *florida*, le *carolinca* de plusieurs autres, etc. Dans les marais de la Nouvelle-Angleterre, où il est indigène, il montre déjà une grande inconstance dans ses caractères spécifiques, et cette inconstance varie beaucoup par la culture. Lorsque ses pédoncules sont nombreux et alongés, c'est le *corymbosa* ; si ses dimensions sont fortes et ses rejetons pâles, c'est le *palustris* ; s'il a les tiges basses, les anneaux amincis et les fleurs peu nombreuses, c'est le *virginica* ; avec beaucoup de soies ou de poils, c'est le *pensylvanica* ; et enfin, lorsqu'il végète avec beaucoup de vigueur, et qu'il est dépourvu d'aiguillons, c'est l'*hudsoniana*.

Le docteur Solander ne regardait le *rosa blanda* et le *rosa fraxinifolia* que comme deux légères variétés d'une même

espèce, au rapport d'Aiton qui avait ses manuscrits sous les yeux lorsqu'il publia la première édition de son *Hortus Kewensis*.

Le *fraxinifolia* a été pour les auteurs les rosiers *virginiana*, *blanda*, *corymbosa*, et *alpina*. Je ne lui trouve de différence avec le *cinnamomea* que dans l'absence de ses aiguillons, et l'on sait combien ce caractère est fugace.

Le *cinnamomea* de Linnée, celui auquel nous rapportons un groupe nombreux d'espèces, a des caractères assez tranchés, et je ne doute pas que les auteurs qui ont passé sous silence tous les rosiers dont nous nous occupons ici, ne les aient regardé comme des variétés lui appartenant. Cependant, on le voit encore figurer chez quelques botanistes, sous les noms de *minor*, *fecundissima*, *majalis*, *fluvialis*, *arvensis*. D'ailleurs Linnée ne faisait point de différence entre le *cinnamomea* et le *majalis*, car on trouve deux échantillons étiquetés du même nom dans son herbier. La variété double diffère tout-à-fait de son type dans ses caratères spécifiques; car les rejetons ne sont ni aussi forts ni aussi droits, les feuilles sont aplaties et non concaves, et la fleur change notablement de couleur.

Quant aux *taurica*, *davuica* et *aristata*, ils ne sont connus que par des voyageurs dont les descriptions incomplètes ne sont pas suffisantes pour décider comme l'a fait Lindley, que ce sont des espèces.

Enfin le *majalis* de Lindley, qui n'est ni celui de Linnée, ni celui d'Hermann, encore moins celui de Desfontaine, a été confondu avec le *cinnamomea* par presque tous les auteurs, à l'exception de lui et de Retz.

Caractères spécifiques.

Arbrisseau *d'un aspect dense.*

Branches plus ou moins rouges ou d'un brun rougeâtre, ordinairement droites, souvent luisantes ou glauques, soyeuses et peu aiguillonnées, ou inermes, très rarement cotonneuses.

Aiguillons faibles, dissemblables, ordinairement droits, épars, ou placés sous les stipules, et dans ce cas souvent géminés, sétiformes ou dégénérant en soies, le plus ordinairement entremêlés de soies.

Rejets *droits*, colorés, souvent très rouges, *toujours couverts dans leur moitié inférieure de soies* quelquefois entremêlées d'aiguillons.

Feuilles *longues*, *lancéolées dépourvues de glandes*, ordinairement d'un vert foncé et opaque, rarement luisantes ou

glauques, quelquefois se teignant de pourpre à l'automne.

Stipules étroites ou linéaires, très rarement larges et concaves, ordinairement longues, nues et aplaties, souvent s'élargissant à l'extrémité qui, dans ce cas, est quelquefois bordée de dents, ou de glandes, ou de l'un et l'autre.

Pétioles ordinairement faibles, rarement glanduleux, quelquefois armés d'aiguillons courts.

Folioles au nombre de trois à neuf, *longues*, *lancéolées*, non glanduleuses, presque toujours nues, au moins en dessus, quelquefois cotonneuses et glauques en dessous, à dentelures simples, très rarement doubles.

Fleurs *rouges* ou *roses*, en corymbes ou en cimes, rarement géminées, *jamais solitaires* que par avortement, toujours *pourvues de bractées.*

Bractées ovales, lancéolées ou rarement cordiformes.

Pédoncules ordinairement couverts de soies, rarement nus, quelquefois glanduleux.

Tube du calice globuleux ou en forme de coupe, souvent soyeux ou comprimé.

Sépales *tombant après la maturité*, ordinairement ovales, acuminées, plus courtes que les pétales, mais se terminant souvent par une longue pointe qui les dépasse.

Pétales ovales, plus ou moins cordiformes, quelquefois émarginés.

Disque *très peu apparent*, mais *un peu épais* et aplati.

Fruit *petit*, rond, très rarement oblong, couronné par les sépales jusqu'à sa maturité, affectant toutes les teintes de rouge, depuis l'orangé jusqu'au cramoisi obscur.

Pericarpe *petit, lisse et luisant.*

De l'Amérique septentrionale, et du nord de l'Europe.

Synonymie.

Rosa cinnamomea : Lindl. Linn. Wild. Ait. Pers. Smith. Pronv.
— *nitida*. Lindl. Willd. Smith. Poir.
— *rapa*. Lindl. Bosc. Desf. Poir. Redout. Pronv.
— *lucida*. Lindl. Wild. Jacq. Pers. Smith. Redout. Pronv.
— *laxa*. Lindl.
— *parvifolia*. Lindl.
— *parviflora*. Willd. Pronv. Pers. Smith.
— *Woodsii*. Lindl.
— *carolina*. Lindl. Willd. Lam. Ait. Pers. Smith. Redout.
— *blanda*. Lindl. Ait. Willd. Smith. Pronv.
— *fraxinifolia*. Lindl.
— *taurica*. Lindl. Poir.

Rosa davuica. Lindl. Pall.
— *aristata*. Picot. Lapeyr. Lindl.
— *majalis*. Lindl. Retz. Wahl.

Variétés.

I. ROSE CANNELLE (*rosa cinnamomea*. Linn. Wild. Bub. Lawr. Ait. Pers. Smith. Rau. Woods. Redout. Pronv. Lindl. *Rosa fecundissima*; Munch. Duroi. Hoffm. Brot. Roth. *Rosa majalis*. Herm. Desf. ?)

Arbrisseau grisâtre, de cinq à six pieds; *rameaux* droits; *aiguillons* assez forts, d'un brun pâle, géminés sous les stipules; *rejetons* couverts de soies et d'aiguillons; *feuilles* rapprochées; *stipules* larges, concaves, rugueuses, quelquefois velues et frangées, rougeâtres au centre et à leurs bords; *pétioles* faibles, sans aiguillons. Cinq ou, mais rarement sept *folioles*, rugueuses, opaques, glabres, d'un vert grisâtre en dessus, bleuâtres et cotonneuses en dessous, concaves, lancéolées, simplement dentées. *Fleurs* deux à trois ensemble, ou solitaires, petites, d'un rouge pâle; *bractées* larges, concaves, cotonneuses, rugueuses, bleuâtres, rougeâtres à la base et aux bords; *pédoncules* nus; *sépales* sans aiguillons, très étroites, plus longues que les pétioles, à bords cotonneux, étalées sur les fleurs et convergentes sur le fruit. *Tube* du calice non aiguillonné; *pétales* un peu cordiformes, concaves; *disque* peu apparent; *styles* distincts, très velus; *fruit* nu, rond, cramoisi, couvert de poussière, glauque, couronné par les sépales.

Cette variété croît spontanément dans tout le nord de l'Europe. Les échantillons recueillis en France offrent quelques différences qui caractérisent très bien une sous-variété qui sera la première.

Rosier-cannelle des fleuves. (*Rosa cinnamomea fluvialis*, Lindl. *Rosa fluviatis*, Pers. Flor. Dan. Retz. *Rosa arvenss*; Linn.) Arbrisseau à folioles ovales, aiguës.

Rose-cannelle de France. (*Rosa cinnamomea*, Decandolle). Arbrisseau s'élevant quelquefois à sept pieds et demi; aiguillons blancs, quelquefois trois ensemble sous les stipules : celles-ci à peine dentées. Fleurs rouges, odorantes.

Rose du st.-sacrement, rose de mai, rose printanière, (*rosa majalis*, Desf.) Rameaux diffus, grèles, pourprés, glauques; pétioles velus, glanduleux, avec ou sans aiguillons; quelquefois neuf folioles, mais rarement, planes,

très nervées; fleurs petites, presque pleines, odorantes, d'un rose lilas, paraissant en mai. Cette sous-variété est commune dans les jardins.

II. ROSE DE MAI (*rosa majalis*. Lindl. Retz; Wahl. *Rosa mutica*. Fl. Dan. *Rosa spinosissima*; Gorter. *Rosa collincola*; Ehr.)

Arbrisseau de trois à quatre pieds, très glauque; *rameaux* droits, flagelliformes; *aiguillons* faibles et droits, épars ou sous-stipulaires; *rejetons* hérissés de soies et d'aiguillons presqu'égaux; *stipules* étroites, marginales, portant une expension quelquefois arrondie; *petioles* légèrement cotonneux, armés de quelques aiguillons faibles, petits et droits, et portant quelques glandes; communément sept *folioles* obtuses, ovales ou obovales, aplaties, simplement dentées, très glabres, glauques des deux côtés et un peu cotonneuses en dessous; *fleurs* d'un rouge pâle, petites, solitaires, en forme de coupe; *bractées* solitaires, ovales, pointues, concaves et nues; *calice* cotonneux, à tube rond et petit; *pédoncules* cotonneux; *sépales* plus longues que les pétales, pointues, presque simples; *pétales* émarginés; disque peu apparent; styles séparés; *fruit* nu, globuleux, d'un rouge orangé, couronné par les sépales.

Ce rosier ne se trouve indigène que dans les parties les plus septentrionales de l'Europe, en Laponie, en Suède et en Danemarck. Linnée, Decandolle, Desfontaines, et d'autres botanistes le confondent avec le *cinnamomca*. Il est très rare dans nos jardins.

1. Rosier de mai blanc-bleuatre, (*rosa majalis canescens*. Lindl.) Il n'en diffère que par la couleur de ses feuilles d'un blanc-bleuâtre.

III. ROSIER A FEUILLES DE FRÊNE. (*Rosa fraxinifolia*, Lindl. Bork. Gmel. Ker. *Rosa virginiana*. Miller. *Rosa blanda*; Solander. Jacq. *Rosa corymbosa*, Bosc. Desf. *Rosa alpina*, Var. Ait. Redout. Lawr.)

Arbrisseau épais, élevé, ayant l'aspect du *cinnamomca*; *rameaux* droits, sans aiguillons, d'un pourpre foncé, très couverts de poussière glauque, grisâtres à leur base. *Rejetons* armés à leur base de soies raides et aculéiformes; *pétioles* inermes; *feuilles* opaques, glabres; *stipules* longus, glabres, glauques en dessous, très dentés vers leur extrémité qui est aplatie et dilatée; de cinq à sept *folioles* lancéolées, simplement dentées, d'un vert grisâtre en dessus, glauques et nervées en dessous; *fleurs* petites, rouges, au nombre de deux à trois formant le corymbe; *pédoncules*

plus courts que les feuilles; *bractées* grandes, elliptiques, nues, frangées, sans dentelures; *tube* du calice globuleux, glabre, comprimé et souvent coloré; *sépales* ovales, étroites, entières, terminées par une longue pointe hispide intérieurement. *Pétales* légèrement cordiformes, un peu convergens. *Disque* peu apparent; *styles* velus, nombreux, libres, non saillants; *fruit* petit, rond ou oblong, d'un rouge obscur.

Ce rosier est originaire de Terre-Neuve. Transporté dans nos jardins, le type a un peu varié. Nous en ferons notre première sous-variété.

1. Rosier simple a feuille de frêne; (*rosa fraxinifolia simplex*). Quelquefois de sept à neuf folioles; pétioles souvent armés en dessous de petits aiguillons; bractées entières ou denticulées, bullées et ondées; fruit d'un rouge orangé. Fleurs en mai et juin.

2. Rosier commun a feuilles de frêne. Folioles à serrature profonde, paraissant crispées par l'effet de leur ondulation; fleurs d'une grandeur moyenne, simples, d'un rose pâle, paraissant en mai et juin.

3. Rosier panaché, a feuilles de frêne. Il ne diffère du précédent que par des fleurs jaspées de rouge, sur un fond rose-lilacé.

4. Rosier de la baie d'Hudson, de Vibert. Feuilles d'un vert plus gai, légèrement glauques seulement en dessous, à dents moins profondes. Pédoncules dépourvus de poussière glauque, plus longs que les bractées, portant quelques glandes pédicellées; bractées n'étant pas glauques en dessous, moins bullées; fleurs plus grandes, paraissant après les sous-variétés précédentes.

IV. ROSIER ÉLÉGANT, ou DE LA BAIE D'HUDSON (*rosa blanda*, Lindl. Ait. Willd. Smith. Pronv. Soland.)

Buisson élevé, d'un aspect assez triste; *rameaux* d'un pourpre brun, parsemés de gerçures grisâtres, armés de soies et d'aiguillons épars, pâles, droits, inégaux, caducs et tombant avec l'âge. *Tige* cotonneuse, sans aiguillons; *feuilles* distantes, à cinq ou sept folioles; *pétioles* velus et portant quelques aiguillons en dessous; *stipules* longues, elliptiques, arrondies à leur extrémité, et frangées de glandes; *folioles* lancéolées ou plus souvent oblongues, simplement dentées, nues et d'un vert-grisâtre en dessus, cotonneuses en dessous; *fleurs* grandes, roses et solitaires; *pé-*

doncules parsemés de quelques poils glanduleux, sans aiguillons; *tube* du calice arrondi; *sépales* ovales, glanduleuses, simples, terminées par une longue foliole linéaire lancéolée.

Ce rosier est indigène de l'Amérique septentrionale. Il diffère un peu de celui de nos jardins, dont nous ferons une première sous-variété.

1. Rosier élégant des jardins. Ses rameaux sont minces, nus, glabres, ou légèrement cotonneux; ses stipules sont très longues, atteignant la première paire de folioles, adnées dans la presque totalité de leur longueur, étroites, entières, à bords roulés en dessus et cotonneux. Fleurs d'un rose vif, réunies deux ou trois ensemble en corymbes, à pétales cordiformes, ayant souvent une pointe dans leur échancrure. *Etamines* nombreuses, inégales, à filets capillaires; styles velus, droits, égaux, non saillans.

Cette sous-variété fleurit en juillet et août, et donne très peu de drageons.

V. ROSIER DE LA CAROLINE. (*rosa carolina*, Lindl. *rosa carolinæ*; Wild. Hum. Lam. Ait. Pers. Smith. Red. Pronv. *rosa virginiana*; Duroi. Roessig. *Rosa palustris*; Moensch. Doon. *Rosa corymbosa*; Ehr. Muhl. *pensylvanica*, Michaux. *Rosa hudsoniana*, Redout.)

Arbrisseau s'élevant de deux à huit pieds; *tiges* droites, vertes ou d'un rouge plus ou moins pourpre ou brun; *aiguillons* solitaires ou géminés sous les stipules, ceux des rejets plus nombreux, plus droits, épars et entremêlés de quelques soies; *feuilles* opaques, ordinairement composées de sept folioles; *stipules* très longues, étroites, reflèchies et contournées à la partie inférieure, ayant leur extrémité étalée, nue, quelquefois dentée et frangée en ses bords, *pétioles* cotonneux, souvent garnis de petits aiguillons; *folioles* lancéolées, simplement et finement dentées, glabres et d'un vert foncé en dessus, cotonneuses et un peu glauques en dessous, caduques vers l'automne. De juillet en septembre, *fleurs* d'un rouge foncé, en corymbes de deux à trois; *bractées* lancéolées, très concaves, acuminées, ordinairement arquées, à bords cotonneux, entiers ou denticulés; *pédoncules* hispides; *calice* sphérique, hispide, d'un vert coloré; *sépales* entières, terminées par une pointe longue et cotonneuse sur ses bords; *pétales* concaves et aplatis, souvent plus larges que les sépales, ondulés; *disque* peu apparent; *styles* velus; *fruit* globuleux, hispides

écarlate, couronné par les sépales jusqu'à l'époque de sa maturité.

Cette variété, originaire des marais de la Nouvelle-Angleterre, est une des moins fixes de l'espèce. Elle varie en raison des climats, de la culture, et d'autres circonstances.

1. Rosier commun de la Caroline. Arbrisseau de six à sept pieds, diffus, très aiguillonné; écorce d'un rouge brunâtre; aiguillons forts, larges, épars, droits et nombreux à la base des rameaux, crochus et placés sous les stipules, à leur sommet; stipules souvent rouges; folioles étroites, ondulées sur les bords, d'un vert grisâtre en dessus, profondément dentées comparativement aux autres variétés; bractées entières; trois sépales munies d'appendices petits et linéaires; fleurs simples, d'un rose pâle, à pétales plus courts que les sépales.

Il est facile à multiplier au moyen de ses nombreux drageons.

2. Rosier des marais (*rosa carolina palustris*, Lindl.) Plus grand que le précédent; rejetons plus pâles; rameaux verts et rougeâtres; feuilles d'un vert clair; pétioles portant des aiguillons nombreux, longs et droits; bractées à peu près aussi longues que les pédoncules; calice ventru à sa base, aminci et souvent glabre au sommet; sépales simples; fleurs simples, d'un rose clair, à stigmates rouges.

Drageons nombreux et multiplication facile.

3. Rosier de Virginie; (*rosa carolina florida*, Lindl. *Rosa florida*, Doon. *Rosa enneophylla*, Rafn. *Virginica* des jardiniers anglais). Arbrisseau épais, arrondi, bas, peu aiguillonné; tiges et branches d'un brun plus ou moins grisâtre; rameaux amincis, d'un vert plus ou moins pourpré, inermes au sommet; pétioles avec ou sans aiguillons; stipules denticulés au sommet; pédoncules parsemés de quelques poils glanduleux; calice ventru, hispide et glanduleux à sa base; trois sépales portant ensemble cinq appendices filiformes; fleurs simples, d'un rose vif et clair, bifères.

Il fleurit de juillet en août, et quelquefois en septembre.

4. Rosier de la Caroline, a fleurs géminées, (*rosa carolina gemilla*, Lindl. *Rosa gemilla*, Wild. Poir.). Il ne diffère de son type, c'est-à-dire de la variété V, que par ses rameaux débiles et ses fleurs géminées.

5. Rosier a corymbes; (*rosa corymbosa*, Ehr). Arbrisseau élevé et diffus; rameaux grêles, sarmenteux au som-

met, d'un vert obscur ou d'un pourpre brun, aiguillonnés à la base; aiguillons tous droits, jamais stipulaires, épars. Folioles planes, glabres, lisses et souvent luisantes en dessus, légèrement pubescentes ou tout-à-fait glabres en dessous; fleurs roses, portées sur des pédoncules rameux ou trichotomes, disposées en corymbes élégans et peu serrés, paraissant avant les sous-variétés précédentes.

M. Prévost fils, en fait une espèce dans son catalogue, et il regarde les cinq rosiers suivans comme ses variétés.

6. Rosier d'Hudson un peu a corymbes; rosier a corymbes semi-double. (*rosa hudsoniana sub corymbosa*, Redout.) Rameaux sarmenteux, alongés, d'un vert brunâtre, inermes ou peu aiguillonnés; pédoncules velus; folioles un peu cotonneuses en dessous, à dentelure peu profondes; fleurs moyennes, semi-doubles, d'un rose clair ou un peu lilacé, en corymbes multiflores.

7. Rosier d'hudson a feuilles de saule; (*rosa hudsoniana salicifolia*, Thory). Rameaux sarmenteux, grêles, flexueux, alongés, d'un vert sombre et rougeâtre, inermes au sommet, aiguillonnés à la base; feuilles ordinairement à cinq folioles aiguës, glabres et lisses en dessus, pâles et glauques en dessous; pétioles glabres, avec ou sans aiguillons; pédoncules glabres au-dessous des bractées, glanduleux au-dessus; tube du calice glabre, ou parsemé de quelques poils glanduleux; sépales rugueuses, aussi longues que les pétales, ayant quelquefois, ensemble, un à trois petits appendices filiformes. Fleurs moyennes, semi-doubles, d'un rose foncé tirant un peu sur le lilas.

8. Rose brillante a corymbes; (*rosa corymbosa fulgens*; Mme Hébert). Rameaux alongés, sarmenteux, verts et brun obscur, ayant quelques forts aiguillons à la base; pétioles velus, sans aiguillons; ordinairement sept folioles, glabres, lisses en dessus, pâles en dessous, ayant la nervure moyenne un peu pubescente; bractées très longues; tube du calice court, globuleux, le plus ordinairement glabre; sépales longues, foliacées, trois d'entre-elles ayant quelques appendices linéaires; fleurs larges de deux pouces et demi, semi-doubles, d'un violet clair à la circonférence, d'un pourpre vif au centre.

9. Rose pleine a corymbes; Laffay. Folioles ovales lancéolées, glabres et lisses en dessus, pâles en dessous; pétioles aiguillonnés, ayant quelques poils glanduleux à la base; stipules entiers ou légèrement dentés; pédoncules glabres au-dessous des bractées, velus et glanduleux au-dessus; sépales plus courtes que les pétales, glanduleuses,

trois d'entre elles portant quelques appendices linéaires; fleurs moyennes doubles, d'un rose lilas uniforme.

10. FAUSTINE; Vibert. Rameaux florifères inermes; aiguillons minces, épars, rares; stipules entiers, élargis au sommet; folioles glabres, luisantes en dessus, non dentées à la base; pédoncules velus, glanduleux; bractées entières, ovales-lancéolées; tube du calice globuleux, velu à la base; sépales glanduleuses, ordinairement simples: fleurs petites, semi-doubles, d'un pourpre clair et vif, passant au violet.

VI. ROSE DE WOODS; (*rosa Woodsii*, Lindl. *Rosa luteo-nigra*; Pronv. ROSE SABINE de M. Noisette.)

Arbrisseau peu élevé, formant un buisson droit; *branches* rembrunies; *aiguillons* très nombreux, droits, faibles, épars, entremêlés de quelques poils, souvent stipulaires à l'extrémité des branches, souvent nuls sur les rameaux; *feuilles* glabres, composées de sept à neuf folioles; *stipules* très étroits, aigus, contournés, et frangés de glandes; *pétioles* armés d'aiguillons visqueux; *folioles* luisantes, plates, simplement dentées, plus pâles en dessous. *Fleurs* simples, d'un rose pâle, paraissant de mai en juin; *pédoncules* sans glandes; *sépales* courtes, conniventes; *fruit* nu, ovale, dépourvu de glandes.

Je ne crois pas que le *rosa Woodsii* du catalogue de M. Prévost fils, soit le même que celui-ci, qui est bien celui de Lindley et le *rosa luteo-nigra* de M. de Pronville. Je ne pense pas même qu'on puisse l'en rapprocher comme variété. Peut-être est-ce une pimprenelle?

Quoiqu'il en soit, le rosier de Woods est originaire du Missouri. Il est cultivé à Paris chez M. Noisette, et à Versailles, chez M. Vallée. Je ne doute pas qu'il ne soit encore chez d'autres pépiniéristes et amateurs.

VII. ROSIER A PETITES FLEURS. (*rosa parvifolia*, Lindl. *rosa parviflora*, Wild. Pers. Ehr. Pursch. Smith. Pronv. *Rosa carolina*; Duroi. *Rosa humilis*, Marsh. *Rosa caroliniana*; Mich. Lawr. *Rosa carolina*, Var. b et d, Ait.)

Arbrisseau bas, faible, étalé ou diffus; *rejets* couverts de quelques poils éphémères; *branches* grêles, d'un brun rougeâtre, portant une paire d'aiguillons aciculaires sous les *stipules*, qui sont très étroites, entièrement nues, un peu courbées, plates et divariquées à leur extrémité; *pétioles* nus, rarement pubescens; *feuilles* composées de

cinq à sept folioles, lancéolées, pointues, finement et simplement dentées, un peu luisantes, glabres, lisses, ayant leur nervure intermédiaire un peu saillante et légèrement velue en dessous; *fleurs* paraissant de juin en août, simples, couleur de chair, pâles, ordinairement géminées, quelquefois en corymbes; *bractées* ovales cordiformes, ponctuées, un peu velues; *pédoncules* portant des glandes pédicellées, au moins au-dessus des bractées; *tube* du calice globuleux, petit, déprimé; *sépales* ordinairement simples, glanduleuses et visqueuses sur les bords, terminées par une longue foliole linéaire-lancéolée; *fruit* petit, rouge, globuleux.

Cette variété, originaire de la Caroline, est délicate et d'une multiplication assez difficile. Cependant elle réussit parfaitement dans les terres légères et un peu fraîches, ou dans le terreau de bruyère.

1. Rosier simple a petites fleurs, des jardins. Il diffère du précédent par ses aiguillons assez nombreux sur les rejets; par ses rameaux effilés, rouges du côté du soleil; ses pétioles armées en dessous d'aiguillons aciculaires; ses folioles ordinairement au nombre de sept, petites, étroites, lancéolées, quelquefois presque linéaires, glanduleuses sous la nervure intermédiaire. Ses fleurs, réunies au nombre de deux, trois, ou en corymbes, sont simples, d'une grandeur moyenne, d'un rose vif, à pétales échancrés et étamines nombreuses et inégales. Le tube du calice a le collet alongé, le fruit est lisse.

2. Rosier de Pensylvanie a fleurs doubles. Prévost. Rameaux minces, un peu pourprés, diffus, dont les aiguillons, minces et très longs, sont presque tous placés sous les stipules; feuilles à cinq, ou plus rarement, à sept folioles ovales-oblongues ou, mais moins ordinairement, lancéolées, aiguës; pétioles pubescens; fleurs petites, doubles, d'un carné vif au milieu, pâles à la circonférence, réunies en corymbes, paraissant en juillet et août; sépales à poils visqueux et glanduleux, terminées par une foliole linéaire lancéolée; trois d'entre elles sont munies, ensemble, de cinq à sept appendices falciformes, longs et linéaires. Le tube du calice est quelquefois turbiné.

3. Rosier de Pensylvanie, a grandes fleurs pales. Prevost. Arbrisseau formant un buisson assez régulier, épais, à rameaux ordinairement verts, armés d'aiguillons moins rouges et plus droits, rarement solitaires sous les stipules; folioles plus rapprochées et plus larges au milieu; pédon-

cules, bractées, ovaire et sépales, jamais teintés de rouge. Fleurs de trente-trois lignes de largeur, couleur de chair, à pétales plus larges, peu ou point échancrés; fruit écarlate, globuleux.

VIII. ROSIER BRILLANT. (*Rosa nitida*, Lindl. Willd. Pursh. Smith. Poir. *Rosa rubrispina*, Bosc; *rosa blanda*, Pursh.; *rosa redutea rubescens*, Redout.)

Arbrisseau formant un buisson bas et rougeâtre; *branches* très ramifiées, droites, couvertes d'aiguillons faibles, dissemblables, entremêlés de soies; *feuilles* d'un vert foncé et luisant, se teignant de pourpre à l'automne; *stipules* plates, nues, entières ou peu dentées, ovales à leur extrémité, frangées de glandes; *pétioles* faibles et nus; trois à sept *folioles* lancéolées, étroites, glabres, simplement dentées, peu nervées; *fleurs* en forme de coupe, d'un rouge éclatant, à pétales un peu cordiformes, concaves et presque droits, réunis en corymbes pauciflores: *bractées* ovales-lancéolées, lisses, ondulées, contournées; *pédoncules* portant des soies presqu'égales; *tube* du calice presque sphérique, soyeux; *sépales* plus courtes que les pétales, sans duvet ni poils; cent à cent trente *étamines; disque* aplati et épais; trente à trente-cinq *ovaires; styles* renfermés, velus et distincts; *fruit* globuleux, comprimé, un peu hispide, d'un écarlate brillant.

Cette variété est cultivée dans quelques collections sous les noms de ROSE NAINE DU LABRADOR, et de *redutea rubescens*, de Thory. Elle est originaire de Terre-Neuve, d'où elle fut apportée en Angleterre en 1775. M. Noisette la possède.

IX. ROSIER TURNEPS. (*Rosa rapa*, Lindl. Bosc. Desf. Poir. Redout. Pronv. *Rosa turgida*, Pers. *Rosa fraxinifolia*, Dumont. Cours.

Arbrisseau vigoureux, dépourvu de soies, ou muni d'un petit nombre d'aiguillons droits, sétiformes, pâles, dégénérant en poils rudes; *rejets* très rouges, armés d'aiguillons épars, inégaux, dont les plus grands comprimés et courbés, entremêlés de soies cramoisies; *feuilles* distantes, teintées d'une couleur rouge qui devient plus intense en automne, composées de trois à neuf *folioles* simplement ou doublement dentées, glabres, ondulées; *stipules* plates, nues, ondulées, finement dentées, étroites ou très dilatées; *pétioles* portant peu d'aiguillons, courts, droits, et quelques

glandes ; *fleurs* doubles, nombreuses, d'un rouge clair, en corymbes de deux à trois, ou davantage ; *bractées* ovales, lancéolées, acuminées, ouvertes, longues, finement dentées ; *pédoncules* soyeux, glanduleux et rudes ; *tube* du calice en forme de coupe, rude comme les pédoncules à son extrémité ; *sépales* composées, hispides en dehors, se prolongeant en une pointe plus longue que les pétales ; *disque* presqu'oblitéré ; *fruit* globuleux, d'un rouge foncé, couronné par les sépales qui sont réfléchies ; son réceptacle est très grand et rempli de styles velus.

Cette variété, originaire de l'Amérique septentrionale, a été établi en espèce par M. Bosc, dans son dictionnaire d'agriculture. Or, il est arrivé que M. Prévost fils, de Rouen, ayant semé ses graines pour obtenir le type à fleurs simples, ne lui a plus trouvé de différences spécifiques avec le *lucida*. Mais aussi il est incroyable que la manie des espèces ait frappé jusque sur des roses doubles.

1. Turneps a fleurs simples. Prévost. Buisson étalé, à tiges et rameaux inermes et glabres au sommet, hérissés à leur base de soie et d'aiguillons ; feuilles composées de sept à neuf folioles, d'un vert pâle, non luisantes (1), oblongues-lancéolées, glabres, crénelées et ondées ; pétiole glabre, rouge, ayant quelquefois en-dessous des petits aiguillons et des soies glanduleuses ; stipules longues, glabres, souvent à dents glanduleuses ; pédoncules très courts ; fleurs simples, petites, d'un rose pâle et uniforme, réunies au nombre de deux à trois, ou en corymbes pauciflores ; sépales glanduleuses, simples ou portant de trois à cinq appendices ; fruit large, déprimé.

2. Rosier d'Hudson ; (*rosa hudsoniana,* Thory.) Arbrisseau à rameaux plus effilés, réfléchis, sans aiguillons, portant quelques glandes pédicellées ; feuilles composées de sept folioles, rarement de cinq ou de neuf, glabres, ovales-lancéolées, simplement dentées, un peu glauques en dessous ; pétioles rouges, aiguillonnés ; fleurs moyennes, doubles, d'un rose lilas pâle à la circonférence, plus vif au centre, paraissant en juin et juillet ; pédoncules longs, à poils glanduleux et odorans, comme dans les sépales.

---

(1) Quand on a comparé les variétés du *rapa* avec celles du *lucida*, il ne reste à ce dernier, pour caractère constant, capable de le distinguer de l'autre, que cette courte phrase : *feuilles plus luisantes*. Je n'ai pas besoin de discuter ici le peu d'importance qu'elle a aux yeux des botanistes les moins sévères.

Cette sous-variété, dédiée au célèbre voyageur Hudson, épanouit rarement bien ses fleurs lorsqu'on la taille court.

3. Rosier turneps a gros fruits; (*turneps macrocarpa*, Prévost.) Rameaux nus au sommet, portant des soies et des aiguillons à leur base; feuilles composées de sept, ou, mais rarement, neuf folioles distantes, glabres; fleurs moyennes ou grandes, semi-doubles, régulières, d'un rose cerise vif, quelquefois solitaires, plus souvent en corymbes pauciflores, paraissant en juin et en juillet; pédoncules courts; tube du calice très court, étroit au collet, très large à la base; fruit très gros, très déprimé, d'un rouge orangé.

4. Rosier turneps bicolor; (*turneps bicolor*. Prévost.) Rameaux marqués de grandes taches rouges ou brunes; feuilles composées de sept à neuf folioles petites, ovoïdes ou oblongues, glabres, à dentelures simples ou doubles; fleurs petites ou moyennes, semi-doubles, irrégulières, d'un rose clair à la circonférence et très vif au centre, en corymbes pauciflores, rarement solitaires, paraissant en juin et juillet; glandes du tube du calice, des pédoncules et des sépales, exhalant une odeur analogue à celle de la santoline; tube du calice très court, plat et large au-dessous de sa base.

5. Rose compton. L. Noisette. Rameaux divergents, à aiguillons rouges, les stipulaires très forts, longs et presque droits; feuilles à neuf, plus rarement à sept folioles, ovales-oblongues, grandes et glabres; stipules larges, entières; fleurs grandes, semi-doubles, irrégulières, d'un rose pâle, en corymbes multiflores, paraissant en juin et en juillet; glandes du tube du calice, des pédoncules et des sépales, odorantes.

6. Rose luisante semi-double. Vibert. Rameaux armés d'aiguillons inégaux, aciculaires, presque droits, bruns, entremêlés de soies brunes; feuilles composées de sept, ou rarement cinq folioles ovales, glabres, d'un vert foncé et luisant en dessus, pâles en-dessous, à dentelures simples ou doubles, grandes et peu profondes; pédoncules longs; fleurs moyennes, semi-doubles, d'un rose vif et purpurin, en corymbes, paraissant en juin et juillet; pétales plus longs que les sépales; fruit globuleux.

7. Rose luisante nouvelle, n° 3. Vibert. Arbrisseau touffu et élevé; tiges et rameaux hérissés d'aiguillons et de soies entremêlés; feuilles à sept ou, plus ordinairement, neuf folioles glabres, elliptiques, oblongues, luisantes, à dentelure simple et convergente; stipules entiers, souvent du-

veteuses et glanduleuses sur les bords ; fleurs nombreuses, en corymbes, moyennes, semi-doubles, d'un rose pâle, à peu près de la même longueur que les sépales, paraissant en juin et juillet.

Si on taille cet arbrisseau court, il fleurit mal.

8. Rose luisante nouvelle, n° 2. Vibert. Arbrisseau plus élevé que le précédent, moins aiguillonné, ne portant pas de soies au sommet des rameaux, à aiguillons moins inegaux; feuilles de sept à neuf folioles, moins luisantes en dessus, plus grises en dessous; fleurs moyennes, semi-doubles, d'un rose pâle, à corymbes plus fournis; pédoncules hispides; tube du calice ovale-globuleux, hérissé de soies raides et glanduleuses.

9. Baron Louis. Vibert. Arbrisseau très élevé, vigoureux; rameaux gros et flexueux, ayant des soies et des aiguillons à la base, inermes au sommet; feuilles composées de sept ou neuf folioles grandes, ovales-oblongues, rapprochées, minces, glabres, pâles en dessous, à dentelure simple et nue; pétioles glanduleux; fleurs doubles, moyennes, chiffonnées, d'un rose clair ou carné, n'épanouissant pas toujours bien. Tube du calice glabre, turbiné ou en cul-de-lampe, resserré au milieu, évasé au sommet.

10. Rose Courtney, rose anglaise. Vibert. (*Rosa campanulata*, Desportes.) Arbrisseau élevé et diffus, à rameaux lisses, moins soyeux et moins aiguillonnés que les tiges; feuilles à sept, ou, plus rarement, neuf folioles d'un vert clair, presque luisantes en dessus, pâles et un peu glauques en dessous, très lisses, minces, planes, ovales, larges, à dentelure aiguë, convergente, ordinairement simple; fleurs moyennes, semi-doubles, carnées, en corymbes multiflores, épanouissant avec peine. Tube du calice très gros, court, évasé, hispide et glanduleux.

11. Thaïs, rosier a feuilles de frêne. Vibert. Aiguillons et soies rouges sur les rameaux; pétioles rouges, glanduleux et aiguillonnés; feuilles composées de sept folioles, rarement de cinq ou neuf, ovales-lancéolées, souvent pourprées dans leur jeunesse, glabres, non luisantes, glauques en dessous; fleurs moyennes, semi-doubles, d'un rose un peu lilacé mais très vif, en corymbes plus ou moins fournis. Tube du calice ovale-pyriforme, hérissé de poils glanduleux et odorans.



Rose luisante.
(Rosa lucida).

Melle F. Legendre del. Lecouturier sc.

X. ROSIER LUISANT; pl. 6. (*Rosa lucida;* Lindl. Pronv. Ehr. Willd. Moensch. Jacq. Pers. Pursch. Smith. Redout. *rosa carolina fragans;* Dill. *rosa rubra lucida;* Roess.)

Arbrisseau touffu, étalé, s'élevant quelquefois de quatre à six pieds; *branches* droites, d'un brun rougeâtre, luisantes, armées de quelques aiguillons faibles placés sous les stipules, et de quelques soies rares; *rejets* ordinairement très soyeux dans la moitié inférieure de leur longueur; *feuilles* très serrées, se developpant irrégulièrement, composées de neuf folioles ovales-lancéolées, nues des deux côtés, très rapprochées, ondulées, simplement et grossièrement dentées, la paire inférieure souvent très petite; *stipules* glabres, plates, luisantes, droites, crénelées, finement dentées à l'extrémité, et quelquefois à dents glanduleuses; *pétioles* peu cotonneux ou nus au-dessous, portant des aiguillons forts et très courts; *fleurs* simples, moyennes, d'un rose vif, en corymbes, surmontées par les feuilles et les nouvelles pousses, à *pétales* ovales-cordiformes, un peu plus larges que les sépales; elles paraissent à la fin de l'été; *bractées* concaves, ovales, lancéolées, nues des deux côtés, à bords contournés, finement dentés ou bordés de glandes pédicellées; *pédoncules* de la longueur du fruit, presque nus; *tube* du calice hérissé, globuleux et comprimé; sépales simples, soyeuses antérieurement, prolongées en une longue pointe; *disque* peu épais, aplati; *réceptacle* élevé au centre; *styles* peu saillans, très velus; fruit d'un rouge clair, globuleux et comprimé.

Ce rosier est originaire des marais de l'Amérique septentrionale. Si je le place ici comme type de variété c'est absolument pour ne pas trop dérouter les nomenclateurs, car je suis convaincu qu'il n'est qu'une *légère* sous-variété du *rosa rapa.*

1. Rose luisante nouvelle, n° 1 de Vibert. Arbrisseau vigoureux et élevé, peu rameux à la base; tiges et rameaux gros, à aiguillons nombreux, très forts et inégaux, entremêlés de soies; feuilles rapprochées, composées de cinq, ou, plus ordinairement, neuf folioles grandes, ovales-obtuses, glabres, lisses et très luisantes, à dentelure simple. Stipules entières; fleurs odorantes, grandes, doubles, d'un rose vif; tube du calice turbiné-pyriforme, portant des glandes pédicellées et odorantes à sa base, évasé au sommet au-dessus d'un léger rétrécissement.

Ce rosier, ordinairement bifère, fait constamment, mais

presque toujours infructueusement, des efforts pour fleurir en août et septembre. Dans tous les tems ses fleurs éclosent très difficilement.

XI. ROSIER DE LINDLEY; (*rosa laxa*, Lindl. *rosa carolina*, E, Aiton. *Rosa carolina pimpinellifolia*, Andrew's.)

Arbuste étalé, à *branches* cylindriques, luisantes et d'un brun rougeâtre; *aiguillons* presque droits, manquant sur les rameaux; *rejets* armés de faibles aiguillons entremêlés de quelques soies dans leur partie inférieure; *feuilles* rapprochées, non luisantes, composées de sept à neuf *folioles* elliptiques, lancéolées, ondulées, glauques et nues, à nervures à peine saillantes; *stipules* étroits, dilatés et glanduleux au sommet; *pétioles* d'un vert rougeâtre, armés de faibles aiguillons entremêlés avec des poils et des glandes; *fleurs* roses, simples, ordinairement géminées, à pétales aplatis, paraissant au commencement de l'été; *bractées* ovales, doubles, nues et frangées; *pédoncules* glanduleux; *tube* du calice globuleux, portant quelques poils; *sépales* plus courtes que les pétales, lancéolées, triangulaires, velues, glanduleuses et soyeuses antérieurement, principalement à leur base: elles sont presque entières, ou légèrement dentées à leur extrémité; *disque* oblitéré; fruit inconnu.

Je ne place ce rosier ici, comme type de variété, que pour satisfaire aux exigences des nomenclateurs; mais je ne le crois qu'une sous-variété du *lucida*, et par conséquent du rosier turneps. On le croit de l'Amérique septentrionale, sans doute parce que les jardiniers de Londres lui donnent le nom de ROSIER ÉTALÉ DE LA CAROLINE, mais j'ai lieu de croire qu'aucun botaniste n'en a vu un échantillon indigène du pays qu'on lui assigne. Lindley lui-même dit n'en avoir jamais vu. Je pense donc que c'est une sous-variété obtenue par la culture, et je suis d'autant plus porté à le croire, qu'elle ne produit jamais de fruits, ce qui n'arrive pas aux végétaux sauvages.

4° RACE.

ROSIER A GRANDES FEUILLES. *Rosa macrophylla*.

Observation. Ce rosier a été placé par Lindley dans la tribu des rosiers cannelles, à laquelle il me semble ne pas devoir appartenir. Il se rapprocherait plutôt de l'*alpina* du même

auteur, s'il n'en différait par ses bractées assez grandes, et par la forme de ses stipules larges, concaves, arquées, nues, tandis que dans l'autre elles sont étroites et frangées de glandes à l'extrémité. Dans tous les cas il forme un chainon parfaitement naturel pour passer de l'un à l'autre.

Cette espèce n'est pas encore cultivée en France, ou du moins je ne l'ai encore vue chez aucun de nos pépiniéristes. Elle a été recueillie dans le Gossan-Than par le docteur Wallich, et elle n'est cultivée en Angleterre que depuis 1823.

Caractères spécifiques.

Arbrisseau élevé.

Rameaux d'un brun rougeâtre, *dépourvus d'aiguillons.*

Stipules concaves, dilatés, aigus, arqués, nus et colorés.

Pétioles longs de huit à neuf pouces, sans aiguillons, très cotonneux, portant quelques glandes.

Feuilles *les plus grandes du genre*, composées de cinq à *onze folioles.*

Folioles lancéolées, plates, veinées, à dentelures simples et très aiguës, nues en dessus, cotonneuses et blanchâtres en dessous, toutes d'un vert foncé nuancé de pourpre.

Bractées lancéolées, larges à leur base, très longues, presqu'entières, *annelées et colorées de rouge,* nues si l'on en excepte la nervure intermédiaire qui est velue des deux côtés.

Pédoncules velus, portant quelques soies colorées et inégales;

Tube du calice oblong, nu.

Sépales simples, étroites, triangulaires, très longues, dentelées et dilatées au sommet, portant quelques points colorés à la partie inférieure de leur extrémité.

Fleurs simples, roses, à pétales obovales, plus courts que les sépales, portant au sommet une petite pointe rouge.

Anthères *larges et oblongues.*

Disque *très grand*, un peu élevé à l'orifice;

Ovaires très velus, au nombre de vingt-huit.

Styles velus, saillans, séparés.

Fruit ovale.

Synonymie

Rosa macrophylla. Lindl. Pronv. Doom.

5e RACE.

ROSIER DES ALPES. *Rosa alpina*. Pl. 7.

Observ. On sera peut-être étonné de me voir rapprocher dans la même espèce deux rosiers, l'*alpina* et le *sabini* de Lindley, que cet auteur a placé aux deux extémités de sa tribu des roses pimprenelles. Ce qui nous a engagé à faire ce rapprochement, est l'identité que l'on trouve dans des caractères auxquels les nomenclateurs donnent une assez grande importance. Par exemple :

Les pimprenelles ont généralement leurs folioles planes, simplement dentées ; les fleurs dépourvues de bractées ; les pédoncules souvent nus ainsi que le tube du calice ; le disque très mince ou peu relevé ; et les fruits plus ou moins ovales.

Les rosiers *alpina* et *sabini* ont leurs folioles minces ou concaves, plus aiguës, doublement dentées ; les fleurs munies de bractées ; les pédoncules hispides ainsi que le tube du calice ; le disque large ou épaissi ; et les fruits globuleux ou en forme d'amphore.

Le *sabini*, d'ailleurs, est peu connu en France, et beaucoup de pépiniéristes le confondent avec une variété appartenant à la tribu des *cinnamomea* de Lindley, le *rosa Woodsii.* S'il ne possédait pas les caractères que nous venons d'énumérer, son faciès le rangerait plutôt avec l'*involuta*, Lindl., qu'auprès de tout autre.

Quant à l'*alpina* de Linnée, quoiqu'il soit très sujet à varier selon les localités et les climats où il croît spontanément, les botanistes sont assez d'accord sur les caractères de son type, et il n'y a guère que ses variétés qui les ont induits en erreur.

Caractères spécifiques.

Arbrisseau de sept à dix pieds.

Rameaux ordinairement droits, d'un brun verdâtre ou foncé, à aiguillons très rares ou distans, entremêlés de quelques soies.

Stipules étroites, ordinairement nues, frangées de glandes.

Pétioles poilus ou cotonneux, à glandes quelquefois pédicellées, souvent armés de petits aiguillons.

Folioles au nombre de cinq à neuf, *minces ou concaves*, ovales, *aiguës, doublement dentées*, nues en dessus, un peu

FOLIOLES au nombre de cinq à neuf, *minces ou* [illegible],
ovales, *aiguës*, *doublement dentées*, nues en dessus, un peu



Rose des Alpes. (Rosa alpina).

Borromee del. Lecouturier sc.

velues et glanduleuses en dessous, au moins sur la nervure intermédiaire.

Fleurs *munies de bractées*, rouges, solitaires ou *réunies*.

Pédoncules *hispides*.

Tube du calice globuleux ou ovale et très alongé, *hispide*, rarement glabre ou glanduleux.

Sépales simples ou composées, *conniventes et permanentes*.

Pétales concaves, souvent émarginés, obovales ou obcordiformes.

Disque *large ou épaissi*.

Styles ordinairement velus et séparés.

Fruit *rond ou en forme d'amphore*, écarlate ou d'un rouge orangé, glabre ou hispide.

De l'Europe.

Synonymie.

Rosa alpina, Lindl. Pronv. Linn. Jacq. Wild. Decand. Pers. Ait. Smith.

Rosa sabini. Lindl. Woods.

Variétés.

I. ROSIER DES ALPES. Pl. 7. (*Rosa alpina*, Lindl. Linn. Jacq. Allio. Wild. Lawr. Decand. Pers. Ait. Smith. Pronv. *rosa rupestris*, Crantz.; *rosa monspeliaca;* Gouan.; *rosa inermis*, Mill.; *rosa hybrida*, Vill.; *rosa lagenaria*, Vill. Willd. Smith. Pronv. *rosa biflora*, Krock.)

Arbrisseau de sept à huit pieds, formant un buisson lâche et diffus; *rameaux* longs, presque droits, un peu sarmenteux, d'un brun verdâtre, quelquefois glauques et un peu pourprés d'un côté, sans *aiguillons*, ou portant quelques aiguillons faibles à la base des rejets; *stipules* étroites à leur base, dilatées au sommet, nues, entières, frangées de glandes; pétioles garnis de glandes pédicellées ou de poils; cinq à neuf *folioles* minces, ovales ou oblongues-lanceolées, aiguës aux deux extrémités, doublement et grossièrement dentées, nues ou rarement pubescentes en dessous, la nervure intermédiaire quelquefois scabre, avec quelques courts aiguillons; *fleurs* droites, simples, rouges, solitaires, à *pétales* obcordés et concaves; *pédoncules* hispides, sans aiguillons, quelquefois glanduleux ou glabres; *tube* du calice glabre ou hispide, ovale, très alongé; *sépales* droites, simples, étroites, portant à l'extrémité une légère pointe dilatée et s'élevant au-dessus des pétales: elles sont velues en dehors, mais

si le tube du calice est glabre ou scabre, elles le sont aussi. *Disque* large et comprimé; *styles* séparés, velus; *fruit* pendant, oblong, en forme d'amphore, d'un rouge orangé, couronné par les sépales convergentes.

Ce rosier est commun en Angleterre, en Allemagne, en France, et presque dans toute l'Europe tempérée.

Par la culture on en a obtenu un assez grand nombre de sous-variétés, qui sont :

1. Rosier des Alpes a fleurs simples. Arbrisseau élevé, à rameaux longs, sarmenteux; feuilles composées de sept ou neuf folioles ovales, obtuses, pubescentes en dessous, à dentelures glanduleuses; tube du calice en forme de bouteille, hispide, ordinairement pourpre; fleurs petites, simples, d'un rose clair, quelquefois solitaires et alors dépourvues de bractées, quelquefois réunies deux à trois ensemble.

Rosier des Alpes a fruit pendant; (*rosa pendulina*, Lin. Ait. Willd. Pers. Lawr. Ait. Smith.; *rosa alpina pendulina*, Redout. Pronv.) Arbrisseau à folioles colorées, ainsi que les tiges.

2. Rosier des Alpes a longs fruits; rosier sans épine; rosier a fruits pendans, (*rosa pendulina*, Dumont de Courset). Feuilles composées de neuf folioles glabres, ovales-lancéolées, aiguës, d'un vert clair, à dents étroites et profondes; pétioles glabres; fleurs simples, d'un rouge cerise; bractées lancéolées; fruit rouge, quatre ou cinq fois plus long que large.

3. Rosier des Alpes a calice hispide, (*rosa alpina pyrenaïca*, Lindl. *Rosa pyrenaïca*, Gouan. Willd. Decand. Pers. Smith. Lapeyr. Jacq. Pronv.; *rosa hispida*, Kroek. Pohl.; *rosa turbinata*, Willd.; *rosa alpina*, De Cand.) Arbrisseau inerme; feuilles composées de sept à neuf folioles ovales-lancéolées, glabres; tube du calice et pédoncule hispides; fleurs simples, d'un rouge cerise, épanouissant en mai.

Willdenow, De Candolle, Smith, Persoon, Jacquin, Pronville et d'autres en ont fait une espèce sous les noms de *rosa pyrenaïca*, *hispida*, *turbinata*, et cependant messieurs Joret frères l'ont obtenu des graines de la variété précédente.

4. Rosier des Alpes a feuilles de pimprenelle, (*rosa alpina pimpinellifolia*. Lindl.; *rosa pimpinellifolia*, Wild.; *rosa glandulosa*, Belland.; *rosa pygmæa*, Bub.; *rosa pyre-*

naica, Var. b. Smith). Ses rameaux sont longs, minces, sarmenteux, le plus souvent inermes; feuilles composées de sept à neuf folioles, distantes, planes, oblongues-lancéolées, pointues, à dentelures fines et souvent doubles; pétiole long, droit, mince et glanduleux; fleurs simples, ordinairement solitaires, d'un rouge cerise.

Les glandes qui couvrent les pédoncules et les sépales de ce rosier, exhalent une odeur de résine douce et assez agréable.

5. Rosier des Alpes a fruit a long cou; rosier des Alpes a fruit lagéniforme; Prévost. Arbrisseau vigoureux, à rameaux glauques et d'un pourpre foncé. Feuilles composées de sept ou neuf folioles oblongues, glabres, ondulées, à dentelures redressées; bractées ovales-lancéolées, arquées et ondées; fleurs simples, moyennes, d'un rose pâle, paraissant en mai; sépales longues, étroites, persistantes, et simples, glanduleuses, terminées par une foliole linéaire; fruit pendant, ventru ou gibbeux, oblong, à collet étroit, lisse et d'un rouge clair.

6. Rosier des Alpes a fleurs roses doubles; rosier de la Chine; rosier sans épines a fleurs doubles. Prévost. Arbrisseau très élevé, ayant quelquefois un port arborescent; rameaux glauques, d'un pourpre violâtre d'un côté; de cinq à neuf folioles glabres; bractées ovales, aiguës, entières et ondulées; tube du calice ovale globuleux, étranglé au milieu; deux à quatre pétales pinnatifides; fleurs moyennes, pleines, d'un rose pâle, paraissant en mai et juin.

Rosa rubrispina, L. Noisette. Arbrisseau à rameaux couverts d'aiguillons courts et presque droits; folioles lancéolées, à dents aiguës et assez fortes; fleurs consistant ordinairement en un petit bouquet de feuilles entremêlées de fragmens de pétales. On l'a mal à propos placé avec le *nitida* de Lindley, et l'*evratina* de Bosc.

Sous-variétés hybrides.

7. Calypso, L. Noisette. Rose de la Floride; Vibert. Bengale cypris; bengale angevin; bengale florida. Arbuste vigoureux, à rameaux sarmenteux, très longs, d'un rouge pourpre; feuilles composées de cinq à neuf folioles ovales, un peu luisantes; fleurs très grandes, pleines, inclinées, blanches à la circonférence, d'un carné vif et brillant au centre; pédoncule glabre; tube du calice glabre, lagéniforme ou irrégulièrement ovale.

8. ROSE BOURSAULT; BENGALE BOURSAULT; ROSIER A BOUTONS PENCHÉS, Thory. Arbrisseau très élevé, à rameaux sarmenteux, très longs, d'un vert pourpre, glauque; feuilles composées de cinq ou sept folioles glabres, ovales, aiguës à dentelure ordinairement simple; pétiole ordinairement rouge; stipules entières, bordées de glandes pédicellées; fleurs d'un rose vif, semi-doubles, moyennes, en corymbes multiflores; bractées grandes, ovales acuminées.

9. ROSE BOURSAULT PLEINE. Arbrisseau élevé, à rameaux sarmenteux, très longs, pourpres, glabres et glauques; feuilles composées de sept à neuf folioles glabres, lancéolées, aiguës, simplement dentées; stipules glabres, entières, ciliées de glandes; fleurs moyennes, très doubles, d'un rose vif, nombreuses, portées sur des pédoncules longs et rameux; bractées lancéolées, acuminées, entières, glabres, ciliées; tube du calice glabre, glauque et turbiné, évasé au sommet; sépales glanduleuses, plus courtes que la corolle.

10. ROSE BOURSAULT A FLEURS DOUBLES. Laffey. Arbrisseau très vigoureux, ayant une grande analogie avec le Boursault ordinaire quant au feuillage et au bois; il en diffère par ses fleurs doubles, d'un cramoisi très beau et un peu velouté, à pétales peu échancrés au sommet et ayant l'onglet blanc.

11. ROSE BOURSAULT A FLEURS PLEINES. Cartier. Arbrisseau sarmenteux, à aiguillons rares et droits; feuilles composées de cinq ou plus communément trois folioles elliptiques, à dents courtes et arrondies; fleurs grandes, très pleines, nombreuses, remontantes, d'un rose vif.

12. ROSE L'HÉRITIER, Thory. *Rosa reversa*, Descemet; BENGALE VIOLET; BENGALE PANICULÉ. Rameaux sarmenteux, très longs, glauques, ordinairement pourpres; feuilles composées de cinq à neuf folioles lancéolées, glabres, glauques en dessous, simplement dentées au sommet; stipules glabres, entières ou denticulées, ciliées de glandes; fleurs moyennes, semi-doubles, pourpres ou d'un violet pâle, à pétales intérieurs rayés de blanc, en corymbes multiflores; bractées ovales-lancéolées, entières, bordées de quelques glandes; tube du calice ovoïde, glabre et glauque.

Si les rameaux de cette sous-variété étaient moins longs et que ses aiguillons fussent stipulaires, il faudrait la classer avec les roses cannelles.



13. BENGALE MAHECA, L. Noisette. *Reversa pourpre*, Vibert. L'HÉRITIER POURPRE; Desportes. BENGALE HOLLANDAIS. Il diffère du précédent par ses fleurs plus nombreuses sur chaque corymbe, d'un pourpre camoisi nuancé de violet clair lors de l'épanouissement, passant ensuite au pourpre clair et au rose purpurin; d'où il résulte que les fleurs naissant les unes après les autres, chaque corymbe en offre à la fois de variées de ces différentes nuances; les pétales de la circonférence sont d'un cramoisi velouté, ceux du centre sont rayés de blanc au milieu. Le tube du calice est ovale-globuleux, toujours plus court que dans la sous variété précédente. Les fleurs se succèdent depuis le commencement de juin jusqu'au milieu de juillet.

14. ROSIER DES ALPES A FRUITS EN CALEBASSE; Vibert. Arbrisseau à rameaux ordinairement glabres et sans aiguillons, coudés à chaque bouton, s'alongeant en zig-zag; feuilles composées de cinq à neuf folioles ovales, glanduleuses inférieurement et sur leurs bords; pédoncules glanduleux et hispides; fleurs semi-doubles, d'un rose lilas; tube du calice une fois plus long que large, étranglé au milieu, et très évasé à la base, couvert de poils et de glandes très odorantes ainsi que celles des pétioles et des pédoncules. Sépales glanduleuses, terminées par une pointe foliacée, deux ou trois portant quelques appendices à leur base.

15. ROSE DES ALPES COULEUR DE CUIVRE. Vibert. Arbrisseau à rameaux minces, alongés, lisses, ordinairement sans aiguillons; feuilles composées de sept à neuf folioles petites, minces, presque planes, glabres, ovales ou oblongues, pâles en dessous, à dents profondes, étroites et très aiguës; fleurs simples, d'un jaune de soufre en dehors et à l'onglet, d'un beau rouge au sommet, et, sur le limbe, d'un rouge d'autant plus jaunâtre qu'il se rapproche plus de l'onglet. Les fleurs sont solitaires, ou réunies par deux ou trois au sommet des ramilles. Bractées lancéolées, glabres, acuminées, nulles sur les pédoncules solitaires. Tube du calice globuleux, glabre et luisant, étranglé au sommet. Fruit droit, couronné par les sépales ordinairement convergentes.

Cet arbrisseau fleurit en mai et en juin.

16. ROSIER DES PYRÉNÉES, (*rosa pyrenaïca*, De Candolle, Gouan, Willdenow.) Ce rosier se distingue peu de son type, et le seul caractère qui puisse l'en séparer est le tube de son calice, qui est hérissé de poils raides et glanduleux.

Fleurs simples, petites, solitaires ou géminées, d'un rouge vif et foncé.

Il croît spontanément dans les Alpes, les Vosges, le Mont-d'Or, etc.

17. ROSIER DES PYRÉNÉES, des pépiniéristes. L. Noisette, Vibert. (*Rosa pyrenaïca* de Prévost). Non seulement ce rosier n'est pas le pyrenaïca de Gouan et de la Flore française de De Candolle, mais encore il diffère beaucoup du *rosa alpina* des auteurs. A l'exception de ses ramilles florifères, il est entièrement hérissé d'aiguillons aciculaires, droits, rouges, à pointes jaunâtres ou grises, entremêlés de soies. Tiges, jets et ramilles glauques et pourpres; feuilles composées de sept à onze folioles ovales ou oblongues, ridées ou nervées, glabres, pâles en dessous, simplement et inégalement dentées; stipules glabres, entières à la base, dilatées et denticulées au sommet; en mai, fleurs simples, d'un rose vif, en grappes corymbiformes; pédoncules courts, glabres, glauques; bractées ovales, aiguës, larges, bullées, entières et glabres; tube du calice globuleux, glabre et glauque; fruit pendant, rouge, globuleux, couronné par les sépales convergentes.

18. ROSIER DES PYRÉNÉES A RAMEAUX VELUS, Prévost. Arbrisseau touffu, à rameaux hérissés d'aiguillons, de soies et de duvet; feuilles composées de sept à onze folioles oblongues, obtuses ou pointues, souvent alternes et irrégulièrement espacées, quelquefois plus nombreuses d'un côté que de l'autre, nervées, réticulées, glabres; pétioles ordinairement rouges; stipules glabres, très dilatées, ondulées et convergentes au sommet. Fleurs d'une grandeur moyenne, simples, pourpres ou d'un violet clair, en corymbes; bractées arrondies et obtuses, ou ovales-aiguës, grandes, bullées, ondées, entières et glabres; tube du calice glabre et globuleux; sépales longues, entières, d'abord convergentes, puis étalées; fruit penché, rouge, globuleux.

Cette sous-variété est fort intéressante, en ce qu'elle prouve incontestablement des faits qui ne sont cependant pas nouveaux pour moi, savoir : qu'un rosier peut, par ses graines, donner des individus qui n'ont aucune analogie spécifique avec lui. Celui-ci a été obtenu en 1826, par M. Prévost fils, d'un semis de rosier glutineux-hybride (*rosa sabina* de Vibert, catal. 1824, n° 9), *rosa cretica sabina*, et ne ressemble en aucune manière à sa mère. Le duvet dont ses rameaux et ses aiguillons sont




Page 151.
Pl. 8.
Rose pimprenelle
(Rosa spinosissima).
Melle F. Legendre del.
Lecouturier sc.

revêtus le ferait placer avec le *rosa ferox*, (ce qui détruit l'un des caractères essentiels de la tribu des roses féroces), si toute sa physionomie et la plus grande partie de ses autres caractères ne le classaient avec les rosiers des Pyrénées.

II. ROSIER DE SABINE. (*Rosa sabini*, Lindl. *Rosa involuta*, Winch. *Rosa doniana*, Woods.)

Arbrisseau de huit à dix pieds de hauteur; *branches* droites, d'un brun foncé, couvertes de quelques soies entremêlées *d'aiguillons* distans, courbés en faux. *Feuilles* distantes, grises, composées de cinq à sept folioles ovales, doublement dentées, plates, velues des deux côtés, et un peu glanduleuses en dessous; *pétioles* cotonneux, portant des glandes et quelques petits aiguillons. *Fleurs* ordinairement solitaires, quelquefois ramassées et dans ce cas avec des bractées, simples, rouges et blanches; *pédoncules* très hispides; *sépales* composées; *fruit* globuleux, écarlate, couvert de soies.

Les caractères de ce rosier sont tellement incertains, que nous aurions pu le placer également dans notre huitième race, dont il se rapproche beaucoup à cause de son analogie avec la variété *involuta*. Le véritable *sabini* a été cultivé à Versailles, et l'est peut-être encore.

1. Rosier sabine doniana, (*rosa sabina doniana*, Lindl. *Rosa doniana*, Woods). Arbrisseau moins élevé que le précédent, à aiguillons droits, dépourvu de soies sur les rameaux. Cultivé à Versailles.

6e race.

ROSIER PIMPRENELLE, *rosa spinosissima*. Pl. 8.

Observ. Je compose cette espèce des rosiers *rubella*, *stricta*, *acicularis*, *lutescens*, *viminea*, *spinosissima*, *grandiflora*, *myriacantha*, *involuta* et *reversa*, de Lindley, et de beaucoup d'autres des auteurs, que le botaniste cité avait déjà réunies à ces dix sortes de rosiers. Nous ne discuterons pas ici les caractères de chacun d'eux en particulier, mais cependant nous esquisserons rapidement les raisons qui nous ont autorisé à les réunir.

Pallas ne faisait aucune différence de cette plante avec l'*alpina*, en annonçant qu'elle variait en raison des localités. Dans le fait, il l'a observée avec des tiges et des pétioles armés d'aiguillons capillaires, minces, nombreux, ce qui con-

vient aussi bien au *rubella* qu'à l'*alpina*. Comme on a vu, nous avons été moins sévères que lui. Mais si on veut distinguer ce rosier du *spinosissima*, et surtout du *stricta*, la chose devient plus difficile. Il ne diffère du premier que par ses rameaux couverts de soies et entremêlés de quelques aiguillons, et par une légère variation dans son fruit. Sa variété B, *melanocarpa*, de Lindley, de l'avis même de cet auteur, peut être indifféremment classé avec le *rubella* et le *spinosissima*.

Le *stricta* est dans le même cas que le *rubella*, et Lindley avoue presque qu'il ne l'a séparé de celui-ci, que parce qu'il est d'Amérique. Pour prouver à mes lecteurs que mes suppressions d'espèces ne sont pas hasardées, nous allons le laisser parler lui-même. Après avoir fait observer quelques légères différences entre ces deux arbrisseaux, il ajoute : « On m'objectera peut-être qu'en d'autres occasions j'ai re- » jeté de meilleurs caractères comme insuffisans pour distin- » guer des espèces avec une apparence de raison. Mais » quand on se rappelle qu'il n'y a pas un seul exemple qu'il » se soit trouvé en Europe aucun rosier de l'Amérique sep- » tentrionale, et qu'il faut que celle-ci fasse exception si on » ne la sépare point du *rubella*, j'aurai pour moi l'impor- » tance de la distribution géographique (1). »

De tels raisonnemens, fort singuliers dans la bouche d'un naturaliste, sont tellement au-dessous de la critique, qu'ils ne méritent pas d'être réfutés.

Doon, dans son *Hortus Cantabrigiensis*, confond le *rosa acicularis* avec le *kamtschatica*. Il ne diffère guère des rosiers qui suivent, que par ses feuilles plus grandes, glauques et rugueuses, ce qui nous paraît un caractère insuffisant.

Le *rosa lutescens* ne diffère presqu'en rien du *spinosissima* car la couleur pourpre dont ses feuilles se teignent en automne et les rudimens tuberculeux d'aiguillons avortés que l'on voit sur les rameaux florifères, se retrouvent sur d'autres variétés du *spinosissima*.

« Aucune espèce n'est aussi embarrassante que le *spinosis-* » *sima*, dit Lindley, parce que, croissant dans une grande » partie de l'Europe et de l'Asie, elle offre des nuances très » variées. » Aussi le *spinosissima* de cet auteur est-il le *dumensis* de Dodonée ; le *campestris* de Clusier et de Bauhin ; le *pimpinellifolia*, de Gérard ; le *spinosa præcox*, de Besler ; le *cinnamomea* d'Hermann ; le *chamærhodon* de Villard ; le

(1) The botanical history of roses ; London, 1820, p. 43.

scotica de Miller; le *collina* de Schranck; l'*altaïca* de Wildenows; l'*hybernica* d'Hooker; le *reduteana* de Thory, etc., etc., etc. Linnée lui-même l'a décrit sous les deux noms de *spinosissima* et de *pimpinellifolia*. Toutes ces erreurs sont-elles la faute de la nature ou celle des nomenclateurs?

Voici un fait qui jettera une grande lumière sur la classification des rosiers, et qu'un jour un homme plus hardi que moi, parce qu'il aura moins de préjugés à combattre, mettra sans doute à profit en réduisant à trois mes quinze races de roses. M. Noisette, homme aussi instruit en physiologie végétale que célèbre comme cultivateur, *n'a jamais fait* de semis de *Bengale* sans qu'il en ait obtenu au moins quelques *rosiers pimprenelles*. Plusieurs fois il m'a mis à même de vérifier par mes yeux cette assertion, qui ne paraîtra singulière à aucun cultivateur ayant semé des roses.

Quant au *viminea* et au *grandiflora*, le premier n'a jamais été décrit que sur un échantillon trouvé dans l'herbier de Pallas, et l'on ignore ce qu'il est et d'où il vient. Le second, qui est le *spinosissima* de Buberstein, n'en a été séparé par Lindley que par un acte de complaisance pour M. Sabine, comme il le dit lui même.

La phrase caractéristique du *spinosissima* de Linnée s'applique tellement bien au *myriacantha*, qu'il y a véritablement eu de la témérité à l'en séparer.

Il nous reste à parler de l'involuta, qui ne diffère que fort légèrement de la variété *doniana* du *sabini* et du *reversa* qui n'est connu jusqu'à présent que par la description qu'en a faite Waldestein.

Caractères spécifiques.

ARBRISSEAU de trois à neuf pieds, *portant des soies*.

RAMEAUX droits, ou presque droits, d'un vert plus ou moins pâle, rougeâtre ou brunâtre, plus ou moins couverts d'aiguillons faibles et entremêlés de soies.

AIGUILLONS *serrés*, *presqu'égaux*, *quelquefois nuls*.

STIPULES presque toujours étroites, ou, mais rarement, échancrées, nues, très souvent élargies à l'extrémité, qui est ordinairement frangée de glandes ou grossièrement dentée.

PÉTIOLES nus ou quelquefois soyeux ou velus, souvent glanduleux et armés de petits aiguillons rarement sétiformes.

FEUILLES composées de sept à treize, et même quelquefois quinze folioles.

Folioles planes, *ovales ou orbiculaires*, *jamais lancéolées*, simplement, ou, mais rarement, doublement dentées, nues ou presque nues au moins au-dessus, souvent glauques ou même glanduleuses en dessous.

Fleurs *ordinairement sans bractées*, solitaires, blanches, rouges ou jaunâtres.

Bractées ordinairement nulles.

Pédoncules souvent nus, quelquefois hispides ou glanduleux.

Tube du calice globuleux ou ovale, ordinairement nu, rarement un peu hispide et glanduleux.

Sépales étroites, simples ou un peu divisées, nues ou plus ou moins velues, *conniventes*, *persistantes*.

Pétales concaves, souvent émarginés, obovales ou obcordiformes.

Disque très mince, ou un peu relevé, *presque nul*.

Styles ordinairement velus et séparés.

Fruit quelquefois pendant ou penché, d'un rouge plus ou moins jaunâtre ou noir, ovale ou, mais très rarement, presque rond, souvent nu, couronné par les sépales convergentes.

Cette espèce couvre toute l'Europe, et une variété se retrouve dans l'Amérique septentrionale.

Synonymie.

Rosa spinosissima. Lindl. Linn. Wild. Pers. Smith.
— *pimpinellifolia.* Linn. Moensh. Roessig. De Cand. Jacq. Redout.
— *rubella.* Lindl. Pronv. Smith. Woods.
— *stricta.* Lindl. Pronv. Muhl.
— *acicularis.* Lindl. Pronv.
— *lutescens.* Lindl. Pursch.
— *viminea.* Lindl. Pronv.
— *grandiflora.* Lindl. Pronv.
— *myriacantha.* Lindl. Pronv. De Cand.
— *involuta.* Lindl. Ait. Smith. Woods. Pronv.
— *reversa.* Lindl. Waldest.

Variétés.

I. ROSIER JAUNATRE, rose jaune d'amérique ; (*rosa lutescens.* Lindley. Pursh. *Rosa hispida.* Curt.)

Arbrisseau vigoureux, élevé, peu agréable à l'œil; *branches* perpendiculaires, presque droites, d'un brun sale,

armées d'*aiguillons* nombreux, faibles, inégaux, penchés et mêlés, d'un brun pale; *rameaux* sans pubescence, mais couverts de nombreuses soies décolorées; *stipules* plates, très étroites; *pétioles* inermes. Sept à neuf folioles ovales, plates, simplement dentées; *fleurs* de grandeur moyenne, solitaires et d'un jaune pâle; point de *bractées*; *pédoncules* et *calice* nus; *tube* du calice ovale; *sépales* entières, plus longues que le tube du calice. *Disque* aplati; environ trente *ovaires*. *Styles* velus, distincts; fruit gros, ovale, noir, porté sur une queue charnue, et couronné par des sépales courtes et conniventes; *péricarpe* très gros, rugueux, cramoisi.

Les jardiniers anglais qui le cultivent le disent originaire d'Amérique; les botanistes le croient de Sibérie. Introduit en Angleterre en 1810, il ne l'a été en France que dix ans après. Je ne lui connais pas de sous-variétés.

II. ROSIER ROUGEATRE; (*rosa rubella,* Lindl. Smith. Voods. *rosa pendula,* Roth. *rosa alpina*, Pall. *rosa polyphylla*, Wild. *rosa candolleana*, Redout.)

Arbuste de trois à quatre pieds, à *rameaux* droits, rougeâtres, couverts, de la base au sommet, de soies et d'aiguillons faibles; *stipules* à limbe échancré, élargies à l'extrémité, nues et frangées de glandes; *pétioles* ayant peu de glandes, sans poils; *feuilles* composées de sept à onze *folioles* presque planes, ovales, pointues, d'un vert foncé en dessus et plus pâle en dessous, simplement ou doublement dentées; point de *bractées*; fleurs solitaires, pâles ou d'un rouge foncé; *pédoncules* plus hispides que le tube du calice; *sépales* droites, nues; *pétales* plus longs que les sépales, émarginés, concaves; *disque* très mince; *fruit* long, ovale, pendant, couronné par des sépales courtes et convergentes, écarlates.

Ce rosier croît spontanément en Angleterre et dans le nord de l'Europe.

1. Rosier rougeatre, (*rosa rubella melanocarpa*, Lindl.) Cet arbuste ne diffère du précédent que par ses fruits plus courts, d'un brun noir, et par quelques autres caractères qui le rapprochent beaucoup du *spinosissima*.

2. Rose rougeatre du luxembourg; *rosa rubella*, du Luxembourg; *rosa alpina lævis*, L. Noissette. Arbuste étalé et diffus, à tiges et branches grises, armées d'aiguillons minces, aciculaires, longs, presque droits à la base des rameaux, arqués et stipulaires au sommet; feuilles grisâtres ou glau-

ques, composées de cinq à neuf folioles très nervées, ovales ou oblongues, simplement dentées; stipules denticulées, souvent glanduleuses et cotonneuses aux bords; fleurs simples, d'un rouge cerise, solitaires ou réunies deux à trois ensemble, et dans ce cas munies de bractées ovales-acuminées, grandes, concaves, plus longues que les pédoncules; tube du calice ovoïde et glabre; sépales glanduleuses, étroites, longuement acuminées, trois d'entre elles portant quelques appendices linéaires et divergens; fruit pendant, ovoïde ou oblong, gibbeux, d'un rouge orangé, couronné par les sépales convergentes.

La présence des bractées et beaucoup d'autres caractères semblent éloigner ce rosier du *rubella*, dont il porte le nom dans la collection du Luxembourg; néanmoins nous le classons ici, faute de lui trouver une autre place, car il s'éloigne davantage encore de l'*alpina lævis* de Redouté.

3. Rosier rougeatre a fruit noir, (*rosa rubella melanocarpa*. Lindl.) Fruit très court, d'un brun noirâtre.

4. Rosier serré, (*rosa stricta*, Lindley; *rosa pendulina*, Linnée; *rosa suavis*, Willdenow; *rosa carolina*, Lawr. Ait.; *rosa sanguisorba*, Dill. *rosa virginiana*, Herm. *rosa stricta*, Muhl. Pronv.) Il diffère de la variété *rubella* par ses rameaux droits, de trois à quatre pieds, d'un vert pâle, couverts entièrement de soies petites, faibles, presqu'égales, excepté vers leur extrémité qui est nue, divisée en nombreuses ramilles; par ses rejetons non hispides, par ses feuilles composées de neuf à onze folioles arrondies, d'une texture ferme, glauques, la paire inférieure plus petite que les autres; par ses fleurs toujours d'un rouge clair, par son fruit long, nu avant sa maturité et couvert de quelques petites taches, enfin par ses ovaires au nombre de vingt-cinq à trente-cinq, au lieu de quinze à dix-huit.

Lindley n'a séparé ce rosier du *rubella* pour en faire une espèce, que parce qu'il est de l'Amérique septentrionale! On le cultive en France dans les collections botaniques.

III. ROSIER ACICULAIRE; (*rosa acicularis*, Lindley).

Arbrisseau d'environ huit pieds de hauteur; *branches* droites; jeunes *rameaux* glauques, les adultes brunâtres, à *aiguillons* droits, très faibles, entremêlés de quelques soies; *feuilles* denses, opaques, très glauques, composées d'environ sept *folioles* ovales, convexes, divergentes, presque nues, bleuâtres en dessous; *stipules* étroites, nues, un peu élargies à l'extrémité, frangées de glandes; *pétioles* d'un vert

pâle, nus ou un peu velus, faibles, avec des attaches très longues; fleurs solitaires, d'un rouge pâle. *Bractées* ovales, convexes, nues, ainsi que les pédoncules; *sépales* très étroites, un peu divisées, trois fois aussi longues que le tube du calice, velues; *tube* du calice elliptique et nu; *fleurs* solitaires, d'un rouge pâle, à pétales obovales, émarginés, plus courts que les sépales, étalés; disque large, un peu élevé; *styles* séparés, velus; *fruit* obovale, étranglé vers le sommet, nu, d'un orangé jaunâtre, un peu penché, couronné par les sépales, qui sont conniventes et épaissies à leur base.

Il est originaire de Sibérie, et n'est guère cultivé en France que dans les jardins paysagers où il produit un effet assez agréable par ses fleurs nombreuses et latérales, paraissant en mai.

IV. ROSIER TRÈS ÉPINEUX; ROSIER A FEUILLES DE PIMPRENELLE; ROSIER D'ÉCOSSE; ROSIER PIMPRENELLE; pl. 8. (*rosa spinosissima*, Lindley; *rosa dumensis*, Dodon; *rosa campestris odora*, Clus.; *rosa præcox spinosa*, Besl.; *rosa pimpinellifolia*, Ger.)

Arbrisseau ordinairement peu élevé, compacte, sombre, quelquefois rougeâtre, à racines traçantes; *branches* très divisées, courtes, raides, couvertes de soies et d'*aiguillons* épais, inégaux, quelques-uns courbés en faux; *feuilles* rapprochées en faisceaux, sans pubescence, composées d'environ sept *folioles* aplaties, d'un vert clair, simplement dentées, à peu près orbiculaires; *fleurs* solitaires, petites, hypocratériformes, à pétales émarginés et concaves, blancs et à onglet jaunâtre, solitaires et sans bractées, ou réunies par deux, trois ou davantage, et dans ce cas munies de bractées; *pédoncules* nus, ou garnis de soies ou de glandes; *sépales* courtes, entières, glabres ou glanduleuses, conniventes ou étalées; *tube* du calice nu, ovale ou presque rond; *disque* mince; *styles* distincts, velus; *fruit* ovale ou presque rond, d'un brun plus ou moins noirâtre, couronné par les sépales.

Ce rosier croît abondamment dans toute l'Europe.

ROSIER SARMENTEUX; (*rosa viminea*, Lindley, Pronv.) Arbrisseau à branches alongées, faibles, déliées, entièrement couvertes d'aiguillons sétacés, étalés, droits, inégaux, et de quelques soies; feuilles très longues, composées de 5 à 7 folioles oblongues, simplement dentées, d'une texture membraneuse, ferme et rigide; stipules dilatées au sommet;

pétioles pédonculés; calice nu; tube ovale; fleurs très grandes.

Je ne mentionne ici ce rosier, connu seulement par un échantillon de l'herbier de Pallas, que parce que M. Lindley a jugé convenable d'en faire une espèce.

Section 1re. *Fleurs jaunâtres.*

2. Rose pimprenelle simple, jaune pale, Prévost. Pimprenelle jaune simple, Vibert. Aiguillons inégaux; tube du calice hémispherique, sans étranglement sensible au collet, glabre, quatre fois plus large que haut; sépales glanduleuses, ordinairement simples; fleurs simples, à pétales d'un jaune pâle, blanchâtres au sommet.

3. Rose pimprenelle jaune pale, semi-double, Vibert. Aiguillons inégaux, pédoncule et tube du calice glabres; sépales glabres à leur base, portant à leur sommet quelques poils glanduleux; fleurs moyennes, semi-doubles, d'un jaune très pale.

4. Rose pimprenelle jaune multiple. Prévost. Pimprenelle jaune semi-double. Vibert. Aiguillons inégaux; tube du calice hémisphérique, très court, glabre ou plus ou moins hispide; pédoncules très hispides; sépales couvertes de poils glanduleux; fleurs moyennes, semi-doubles, d'un jaune serin pâle.

5. Rose pimprenelle jaune simple, variété. Vibert. Aiguillons inégaux; buisson bas et diffus; tube du calice rétréci au collet, glabre; pédoncule et sépales glabres; fleurs simples, d'un jaune pâle.

6. Rose pimprenelle nankin double, Vibert. Aiguillons inégaux; folioles très rapprochées; tube du calice rétréci au collet, glabre; pédoncules glabres; fleurs moyennes, demi-globuleuses, semi-doubles, d'un jaune nankin, à onglets jaunes.

7. Rose pimprenelle nankin. Vibert. Aiguillons inégaux, nombreux, soyeux; pédoncule un peu pubescent, muni de bractées quoique solitaires; tube du calice glabre et globuleux; sépales glanduleuses; fleurs simples, hipocratériformes, à pétales marbrés de jaune pâle et de rose intérieurement, et de couleur jaune paille en dehors. Fruit globuleux ou déprimé, presque noir, couronné par les sépales conniventes.

Ce rosier se rapproche un peu du *rosa lutea*, mais il ne peut cependant être confondu avec lui.

8. Rose pimprenelle jaune simple, variété hybride. Vi-

bert. Arbuste vigoureux, très traçant; folioles rapprochées, un peu pubescentes en dessous dans leur jeunesse, simplement dentées; pédoncules glabres; tube du calice globuleux, glabre, à collet court et étroit; sépales ayant quelques petits poils ou rugosités glanduleuses, ou glabres; fleurs jaunes, grandes, simples; fruit noir, globuleux, déprimé, couronné par les sépales conniventes.

Il a plus d'analogie encore avec le *lutea* que le précédent.

9. Rose pimprenelle a fleurs semi-doubles jaunes. Annuaire. Fleurs assez doubles, bien faites, moyennes, d'un joli jaune serin. Du Luxembourg, en 1825.

10. Rose pimprenelle jaune-soufre. Pelletier. Arbrisseau assez vigoureux, d'un port élégant; aiguillons très fins, inégaux, un peu courbés, axillaires; feuilles à neuf ou onze folioles, petites, presque rondes, finement dentées, d'un vert jaunâtre; fleurs assez grandes, semi-doubles, d'un beau jaune de soufre, régulières et solitaires; pétales irrégulièrement incisés.

10. Marx. Cartier. Arbuste petit et élégant; rameaux divergens, armés d'aiguillons nombreux et jaunâtres, fins, inégaux, un peu courbés; feuilles à neuf folioles petites, presque rondes, finement dentées; fleurs petites, bien faites, d'un jaune de soufre, nombreuses, presque toujours solitaires, à odeur de citron; pétales cordiformes, ou incisés irrégulièrement.

Section 2e. *Fleurs blanches.*

11. Pimprenelle blanche double. Prévost. Arbuste bas, épais, à aiguillons inégaux, les plus grands inclinés; tube du calice très court, sans étranglement, glabre; pédoncule hispide-glanduleux; sépales glabres, restant ordinairement étalées sur le fruit; fleurs blanches, doubles ou semi-doubles, ayant de douze à vingt lignes de diamètre.

12. Pimprenelle blanche pleine, Vibert 1820. Aiguillons inégaux, tous droits; pédoncule, sépales et tube du calice glabres; fleurs blanches, pleines, ayant ordinairement de seize à vingt-quatre lignes de diamètre.

Ce rosier ne diffère du précédent que par ses fleurs pleines, et par ses pédoncules glabres.

13. Pimprenelle blanche, globuleuse, Prévost. Arbrisseau formant un buisson élevé; feuilles glauques; pédoncules glabres ou parsemés de poils glanduleux; ovaire et sépales

glabres; fleurs régulières, semi-doubles, hypocratériformes, d'abord d'un blanc carné, puis d'un blanc pur après l'épanouissement. Sépales étalées sur le fruit.

14. Pimprenelle blanche, simple. Prévost. Arbrisseau formant un buisson bas et épais, à racines produisant beaucoup de drageons; pédoncules glabres, quelquefois hispides-glanduleux à sa base; tube du calice et sépales glabres; fleurs simples, blanches.

15. Pimprenelle camellia. Vibert. Arbrisseau élevé; aiguillons nombreux, presqu'égaux, droits, minces; pédoncule hispide, glanduleux; tube du calice hispide, globuleux; sépales simples, glanduleuses; fleurs grandes, de vingt-quatre à trente lignes de diamètre semi-doubles, hypocratériformes; fruit brun, globuleux, hispide.

16. Pimprenelle hardy. Girardon. Arbuste assez vigoureux; tiges de deux pieds, droites, munies d'aiguillons nombreux, droits, longs, inégaux, roses sur les jeunes pousses; feuilles composées de sept à neuf folioles très petites, ovales, d'un vert clair, doublement dentées; fleurs doubles, solitaires, d'un blanc de neige; pétales coupés au milieu par une ligne carmin, cordiformes, un peu ondulés et échancrés.

17. Pimprenelle unique. Cartier. Fleurs blanches, grandes, très doubles, bien faites, ayant le bouton de la rose unique ordinaire.

Section 3• *Fleurs blanches, plus ou moins variées ou teintées de couleur de chair.*

18. Irène. Vibert. Aiguillons inégaux; pédoncules hispides, longs; tube du calice ventru à la base, légèrement rétréci au-dessous du sommet qui est un peu évasé; sépales simples, parsemées de quelques poils glanduleux, ou glabres; fleurs de vingt-quatre à trente lignes de largeur, un peu inclinées, doubles, carnées, devenant presque blanches; fruit globuleux ou déprimé, rouge ou brun clair; sépales étalées.

19. Pimprenelle marbrée; belle Laure. Prévost. Arbrisseau bas et étalé; pédoncule, tube du calice et sépales glabres; fleurs larges de quinze à vingt lignes, semi-doubles, marbrées de rose purpurin sur un fond blanc.

20. Pimprenelle carnée, Prévost. Arbrisseau formant un buisson épais, élevé, couvert de nombreux aiguillons inégaux; pédoncules glabres, quelquefois hispide-glanduleux;

tube du calice et sépales glabres; fleurs moyennes, semi-doubles, carnées, hypocratériformes.

21. PIMPRENELLE A FEUILLES DE PIMPRENELLE, (*rosa sanguisorbæfolia*, L. Noisette. Doon. *rosa spinosissima sanguisorbæfolia*, Lindl.) Aiguillons inégaux; tube du calice rétréci au collet; folioles à dentelures profondes et aiguës; pédoncules et tube du calice glabres; sépales ordinairement parsemées de quelques poils glanduleux, portant une foliole dentée latéralement; fleurs simples, carnées, presque blanches, odorantes.

22. BELLE LAURE, Vibert n° 3 et 5. Arbrisseau à rameaux divergens, armés dans toute leur longueur d'aiguillons inégaux; ramilles sous-florales inermes; feuilles d'un vert foncé, un peu glauques, à folioles ovales-arrondies, aigument et doublement dentées; pédoncules, tube du calice et sépales glabres; fleurs simples, hypocratériformes, d'un blanc soufré à l'onglet, blanches au limbe, plus ou moins marbrées, et panachées de rose violacé clair; étamines nombreuses, à filets d'un rose violet.

23. BELLE LAURE A FEUILLES RAPPROCHÉES. Prévost. Arbrisseau à rameaux courts, droits, d'un brun foncé, à aiguillons inégaux et minces; feuilles rapprochées, à sept ou neuf folioles ovales, obtuses, imbriquées, aigument dentées; pédoncules glabres, d'un pourpre brun; tube du calice ovale, serré au collet, glabre, d'un pourpre brun; sépales glabres, brunes, simples; fleurs grandes, simples, blanches en dehors, d'un rose lilas veiné de blanc en dedans; fruit brun, ovale ou conique, couronné par des sépales étalées.

24. ROSE DE CANDOLLE. Prévost. Arbrisseau élevé et à rejets très droits; aiguillons nombreux, presqu'égaux, droits, minces; pédoncules glabres; tube du calice ovale, rétréci au collet; sépales simples, à poils glanduleux; fleurs simples, blanches, marbrées de rose en dehors; fruit ovale, pendant, d'un rouge orangé.

25. BELLE LAURE, n° 2. Vibert. Arbrisseau élevé et aiguillonné comme le précédent; pédoncule hispide; tube du calice glabre, ovale, rétréci au sommet; sépales glabres; fleurs simples, de seize à vingt-quatre lignes de diamètre, marbrées de blanc et de rose purpurin. Fruit ovale-globuleux, brun.

26. ROSE DE MARIENBOURG, ROSE REDOUTÉ, ROSIER GLAUQUE A FEUILLE DE PIMPRENELLE, (*rosa redutea glauca*, Thory.)

Arbrisseau à buisson élevé; feuilles glauques; pédoncules hispides; bractées glauques, ovales-lancéolées; tube du calice ordinairement glabre, ovale, rétréci au sommet; sépales simples, terminées par une pointe en forme de feuille, un peu glanduleuse; fleurs simples, moyennes, à pétales concaves, blancs, marbrés et ponctués de rose à leur sommet intérieur.

27. Délice du printems, Miellé. Arbuste étalé, peu élevé, à aiguillons nombreux, inégaux, entremêlés de soies; pétioles glanduleux, cotonneux; folioles glanduleuses en dessous, à dentelures simples; pédoncules très hispides; tube du calice ovale, hispide, glanduleux; sépales simples, glanduleuses; fleurs doubles, carnées, de vingt à trente lignes de largeur.

28. L'aimable étrangère. Vibert. Arbrisseau vigoureux, formant un buisson épais; armure comme dans le précédent; folioles arquées; pédoncules hispides; tube du calice oblong, souvent glabre et resserré au milieu; sépales glabres; fleurs carnées, presque blanches, doubles, de vingt à trente lignes de diamètre.

29. Jenny, Dupont. Belle estelle, Vibert. Pimprenelle charpentier. Prévost. Arbrisseau armé d'aiguillons inégaux, nombreux, entremêlés de soies; pédoncule hispide; tube du calice glabre, turbiné ou un peu en calebasse; sépales glabres, entières; fleurs grandes, semi-doubles, carnées.

Cette sous-variété fleurit une seconde fois en août et en septembre.

30. Hybride a grandes fleurs carnées, Nicole. Armure comme dans le précédent; pédoncule hispide-glanduleux; tube du calice ovale ou pyriforme, hispide à sa base, glabre au sommet; fleurs grandes, semi-doubles, carnées ou d'un rose pâle.

Il a de l'analogie avec le précédent, mais il ne fleurit qu'au printems.

31. Pimprenelle du luxembourg, Annuaire. Fleurs larges, doubles, couleur de chair.

32. Pimprenelle double marbrée. Annuaire. Fleur moyenne, très double, d'un blanc marbré de rose. Du Luxembourg.

33. Gracieuse, Pelletier. Arbrisseau assez vigoureux, en buisson touffu; rameaux roussâtres et diffus; aiguillons inégaux, assez nombreux; feuilles ordinairement à neuf folioles, petites, ovales, ou presque rondes, fortement den-

tées ; fleurs très doubles, petites, blanches à la circonférence, d'un rose carné vers le centre, en forme de coupe régulière, nombreuses, quelquefois solitaires ; pétales cordiformes, crispés, parfaitement rangés au milieu de la fleur.

Cette variété est hybride et fort jolie.

Section 4e. *Fleurs roses.*

34. Pimprenelle rose multiple, Prévost. Arbrisseau armé d'aiguillons inégaux; pédoncules ordinairement hispides; tube du calice et sépales glabres; fleurs semi-doubles, moyennes, d'un beau rose clair et uniforme; pétales plus pâles en dehors.

35. Reine des pimprenelles, Vibert. Aiguillons comme dans le précédent; pédoncules très hispides; tube du calice et sépales glabres; fleurs semi-doubles, hypocratériformes, un peu plus grandes que dans le précédent, d'un beau rose clair, à pétales plus pâles sur leurs bords.

36. Rosier d'Écosse. Prévost. Arbrisseau élevé, à rejets droits; aiguillons nombreux, presque égaux, droits et minces ; pédoncules glabres ; tube du calice ovale, glabre ; sépales simples, glabres, longuement acuminées; fleurs simples, d'un rose clair; fruit ovale, pendant, d'un rouge orangé.

Cette sous-variété est recherché pour l'ornement des jardins paysagers, à cause de son port élégant et du nombre de ses fleurs

37. Zerbine. Vibert. Aiguillons inégaux, nombreux, mêlés de soies, les plus forts sont larges, très crochus et souvent stipulaires ; folioles pourpres dans leur jeunesse, ondulées plus tard; pédoncules glabres, ou faiblement hispides glanduleux ; tube du calice glabre, très court ; sépales ordinairement appendiculées ; fleurs grandes, doubles, d'un rose clair et vif.

38. Belle mathilde. Vibert. Arbuste vigoureux, élevé, formant un épais buisson ; pétiole glanduleux, un peu pubescent. Folioles très rapprochées, soyeuses ou pubescentes en dessous, principalement sur la nervure intermédiaire, à dentelures simples ou doubles et très aiguës ; pédoncules glanduleux et très hispides; bractées ovales-lancéolées; tube du calice ovale-globuleux, rétréci au sommet ; sépales ciliées, glanduleuses; fleurs semi-doubles, hypocratériformes,

de vingt-cinq à trente lignes de largeur, d'un rose pâle passant au blanc.

39. Pimprenelle a petites fleurs; (*rosa parviflora*, Vibert.) Arbrisseau bas et diffus, à rameaux grêles, armés d'aiguillons inégaux; pédoncule hispide, glanduleux; tube du calice turbiné, non étranglé, couvert de glandes pédicellées; sépales triangulaires, glanduleuses; fleurs grandes, très doubles, d'un rose pâle, uniforme et agréable. Fruit globuleux, gros, avortant ordinairement.

40. Toute bizarre; Vibert. Arbrisseau élevé et vigoureux; aiguillons nombreux, droits, longs et forts pour la plupart; pétioles cotonneux ou un peu pubescens, ainsi que la nervure intermédiaire des folioles; celles-ci grandes, rapprochées, obtuses, simplement dentées; pédoncules très hispides; tube du calice très gros, turbiné, oblong, en forme de calebasse; sépales glabres, ordinairement simples; fleurs grandes, semi-doubles, d'un rose clair.

Ses fleurs épanouissent difficilement, aussi le cultive-t-on principalement pour la singularité de ses fruits.

41. Ben-lomond. Annuaire. Arbuste petit, touffu, ayant de l'analogie avec la pimprenelle marbrée; aiguillons nombreux, souvent hameçonnés; rameaux étalés et divergens; feuilles de neuf à onze folioles, petites et d'un vert foncé; fleurs semi-doubles, petites, parfaitement faites, d'un beau rose tendre, solitaires; pétales peu échancrées au sommet.

42. Pimprenelle a très grandes fleurs. Pelletier. Arbrisseau très vigoureux; rameaux droits et rougeâtres; aiguillons nombreux, inégaux, droits, axillaires; feuilles de neuf ou onze folioles ovales, profondément dentées, d'un vert foncé; fleurs presque doubles, grandes, bien faites, affectant la forme des cent-feuilles, d'un beau rose et à pétales bordés de blanc, souvent solitaires; pétales irrégulièrement échancrés.

43. Carnée de Pelletier. Pelletier. Arbuste d'une végétation médiocre, à rameaux grêles; aiguillons droits, nombreux et noirâtres; feuilles à cinq ou sept folioles ovales-alongées, teintes de violet, à dentelures nombreuses et peu profondes; fleurs légèrement odorantes, très doubles, grandes, bien faites, d'un rose tendre.

Cette sous-variété est une des plus jolies roses de l'espèce.

44. Charlotte. Noisette. Arbrisseau d'une grandeur moyenne, à rameaux grêles et nombreux; aiguillons droits,

les uns longs et aigus, les autres menus et terminés par une glande; feuilles de sept à onze folioles ovales-arrondies, crénelées ; fleurs semi-doubles, grandes, d'un lilas foncé ; pétales de la circonférence, grands, échancrés au milieu.

45. Célinette. Luxembourg. Arbuste élégant et petit; rameaux divergens, faibles, armés d'aiguillons rougeâtres, minces, inégaux, peu courbés ; feuilles ordinairement à neuf folioles petites, lancéolées, régulièrement dentées, d'un vert foncé ; fleurs d'un rose tendre, petites, bien faites, d'abord en forme de coupe, puis devenant plates, solitaires.

46. Pimprenelle rose a grandes fleurs. L. Noisette. Fleurs très grandes, de trois pouces au moins de diamètre, doubles, roses, d'un bel effet. C'est la plus grande de toutes les roses pimprenelles.

47. Mignonne, Cartier. Fleurs d'un rose vif, très doubles, petites et bien faites, nombreuses et charmantes.

Section 5e. *Fleurs rouges ou pourpres.*

49. Pimprenelle double pourpre, Calvert. Pimprenelle violette double. Prévost. Pédoncules glabres, ainsi que les sépales et le tube du calice ; fleurs hypocratériformes, moyennes, de dix-huit à vingt lignes de diamètre, semi-doubles, odorantes, d'un beau violet clair; fruit noir, globuleux ou déprimé, couronné par les sépales qui sont ordinairement étalées, quelquefois conniventes.

50. Belle laure, n° 4. Vibert. Arbuste à rameaux divariqués, armés d'aiguillons inégaux, aciculaires, prolongés en une longue plaque à leur base ; folioles ovales, simplement dentées ; pédoncules glabres, ainsi que le tube du calice et les sépales; fleurs simples, hypocratériformes, d'un pourpre vif et jaspé de blanc en dedans, blanchâtres ou carné lilas en dehors.

51. Pimprenelle pourpre marbré, simple, Prévost. Arbrisseau bas, étalé, à rameaux très grêles armés d'aiguillons inégaux; pédoncules, tube du calice et sépales glabres; fleurs simples, hypocratériformes, moyennes, d'un rouge pourpre clair et vif, marbrées, à onglet blanc, pâles en dehors; filets des étamines d'un rouge orangé ; fruit noir, couronné par les sépales étalées.

52. PIMPRENELLE POURPRE FONCÉ, Vibert. Arbrisseau élevé, armé d'aiguillons inégaux; tube du calice ovale-globuleux, glabre; sépales portant quelquefois sur le dos une ligne longitudinale de soies rouges et courtes. Fleurs simples, moyennes, d'un pourpre violet, vif et brillant, d'un violet pâle à l'onglet; fruit pendant, presque noir, ovale, ventru à la base, un peu conique au sommet.

53. LADY FINCK-HOLTON. Annuaire, 1829. Arbuste à rameaux divergens; aiguillons nombreux, plats, inégaux, dilatés à la base; feuilles à neuf folioles oblongues, profondément et irrégulièrement dentées; fleurs exhalant une odeur très agréable, grandes, semi-doubles, d'un beau pourpre violet, bien faites et solitaires; pétales peu ou point échancrés.

Section 6e. *Variétés botaniques.*

54. ROSIER PIMPRENELLE NAIN. (*Rosa spinosissima*, Var. *pumila*, Lindl. *rosa spinosissima*, Lin. Herm. Roth. Willd. Pers. Bub. Pronv. *rosa cinnamomea*, Herm. *rosa chamærhodon*, Vill. *rosa pimpinellifolia*, Redout.) Arbrisseau bas; aiguillons horizontaux; fruit ovale; pédoncules glanduleux ou soyeux. Ce rosier, ainsi que tous ceux renfermés dans cette section, ne se trouve que croissant spontanément dans les champs.

55. ROSIER PIMPRENELLE A AIGUILLONS COURBÉS. (*rosa spinosissima*, Var. *reversa*, Lindl.; *rosa spinosissima*, Jacq.; *rosa nana*, Andrew's.; *rosa reversa*, Lindl.) Arbrisseau nain; aiguillons grêles, les inférieurs réfléchis; feuilles très glauques; au printems, fleurs très nombreuses, blanches comme de la neige; fruit ovale. On croit qu'il est d'Autriche.

56. ROSIER PIMPRENELLE A FRUIT DÉPRIMÉ, (*rosa spinosissima*, Var, *platycarpa*. Lindl. *rosa hispida*, Pronv. Thory.) Arbrisseau nain; pédoncule soyeux; fruit déprimé. Il se trouve en Islande.

57. ROSIER PIMPRENELLE VELU. (*rosa spinosissima*, Var. *Pilosa*. Lindl.) Arbrisseau nain; feuilles aiguës, simplement dentées, les inférieures velues. Du même pays que le précédent.

58. ROSIER PIMPRENELLE A FRUIT TURBINÉ. (*Rosa spinosissima*. Var. *Turbinata*. Lindl). Arbrisseau nain; fruit turbiné. Il croît spontanément en Islande.

59. ROSIER PIMPRENELLE DE PALLAS. (*Rosa spinosissima*,

Var. *Pallassii*. Lindl. *Rosa pimpinellifolia*, Pall. Redout. *Rosa altaïca*, Wild.). Arbrisseau vigoureux, élevé; aiguillons serrés, presque égaux. On le trouve dans les plaines élevées et sur les pentes raides des monts Atlaïques qui s'étendent jusqu'en Sibérie.

60. Rosier pimprenelle a longs aiguillons. (*Rosa spinosissima*, Var. *rossica*, Lindl.) Arbrisseau élevé, à aiguillons longs et grêles. Son pays m'est inconnu.

Rosier pimprenelle a pédoncules nus; (*rosa spinosissima*; Fl. Dan. Bull. Allion. Lawr. Smith. Ait. Woods. *Rosa pimpinellifolia*, Lin. Moensh. Roess. De Cand. Gmel. Jacquin, Redout. *Rosa scotica*, Mill. *Rosa collina*, Schranck.) Arbrisseau à aiguillons dans une position horizontale; fruit à pédoncules nus.

61. Rosier pimprenelle d'Islande. (*Rosa spinosissima*, Var. *Islandica*. Lind.) Arbrisseau élevé, armé d'aiguillons très grands et courbés en faux. Ce rosier vigoureux se trouve en Islande.

62. Rosier pimprenelle a grandes fleurs. (*Rosa grandiflora*, Lindley et Pronville). Ce rosier, dont M. Lindley n'a fait une espèce que par complaisance pour M. Sabine, comme il le dit lui-même, ne diffère du *spinosissima*, auquel nous le rapportons comme sous-variété, que par ses plus grandes fleurs, et l'absence de soies parmi les aiguillons de ses jeunes rameaux. Il se trouve en Sibérie.

63. Rosier renversé. (*Rosa reversa*, Lindley, Waldestein.) Arbrisseau à aiguillons soyeux, presqu'égaux, réfléchis; feuilles doublement dentées, pubescentes; fruit hispide; fleurs blanches. Ce rosier, dont Lindley fait une espèce, se trouve dans les endroits pierreux des montagnes de Matra, en Hongrie.

64. Rosier marginé. (*Rosa marginata*, Lindley, Walroth. *Rosa trichyphylla*, Rau.) Arbrisseau petit, à rameaux tortueux, les plus jeunes pruineux; folioles ovales, cordiformes, triplement dentées, très glabres; sépales muriquées; fleurs d'un rose pâle.

Cet arbrisseau, dont Lindley fait une espèce, se trouve dans les champs en Allemagne, près de Bennstadt. Sprengel le regarde comme appartenant aux rosiers rubigineux.

V. ROSIER A MILLE ÉPINES. (*Rosa myriacantha*. Lindl. Pronv. De Cand. *Rosa parvifolia*, Pal. *Rosa provincialis*, Bub.)

Arbrisseau petit, rabougri, à *rameaux* simples, presque droits, brunâtres; *aiguillons* droits, très nombreux, faibles et inégaux, entremêlés de soies; *feuilles* glabres, portées à l'extrémité des rameaux, composées de cinq à sept *folioles* elliptiques ou orbiculaires, doublement dentées, rouillées et glanduleuses en dessous; *stipules* étroites et glanduleuses inférieurement; *pétioles* glanduleux et soyeux, armés de quelques aiguillons droits, petits et épars. *Fleurs* très petites, de huit à neuf lignes de diamètre, blanches, solitaires, en coupe, munies de bractées; *pédoncules* garnis de glandes et de soies nombreuses; *tube* du calice globuleux, également hérissé de glandes et de soies, excepté à la partie supérieure; *sépales* réfléchies après la floraison, plus longues que le fruit avant la maturité; *disque* un peu relevé; parties saillantes des stigmates et des styles un peu velues.

Ce petit rosier se trouve dans le midi de la France et aux environs de Lyon. Il ne diffère guère du *spinosissima* nain que par les glandes de ses feuilles.

VI. ROSIER A PÉTALES ROULÉS. (*Rosa involuta*, Lindley, Ait. Smith. Woods. *Rosa nivalis*, Doon.)

Arbuste de deux à trois pieds de hauteur, touffu, d'un gris rougeâtre; *branches* peu divisées, droites, couvertes de soies et de nombreux *aiguillons* inégaux, droits et forts; *feuilles* serrées, répandant, quand on les froisse, une odeur assez prononcée de térébenthine, composées de cinq à sept *folioles* concaves, ovales, obtuses ou aiguës, doublement dentées, nues et presque opaques en dessus, en dessous velues et portant quelques glandes presque imperceptibles; *stipules* étroites, souvent concaves, aiguës, non dentelées, mais frangées de glandes; *pétioles* velus, glanduleux et soyeux, mêlés de quelques aiguillons sétiformes; point de *bractées*; *fleurs* solitaires, rouges et blanches, à pétales roulés, presqu'en forme de cœur; *pedoncules* nus; *tube* du calice ovale, presque sphérique; *sépales* hérissées d'aiguillons sétiformes et de glandes visqueuses; *disque* peu élevé; *fruit* couronné, avant la maturité, par les sépales convergentes.

Cette variété est originaire des montagnes d'Ecosse.

7e RACE.

ROSIER CENT-FEUILLES. *Rosa centifolia*. Pl. 9.

Observation. Sous ce nom nous comprenons les rosiers *damascena*, *belgica*, *turbinata*, *centifolia*, *provincialis*, *gallica* et *parvifolia* des auteurs, et même nous ne regarderons les *centifolia* et *parvifolia* des auteurs que comme de simples sous-variétés. Nous allons esquisser rapidement les faits sur lesquels nous appuyons notre opinion.

Le *damascena* et le *belgica* présentent si peu de différences, que si l'on en excepte Miller, qui était plus jardinier que botaniste, et M. de Pronville qui met si peu d'importance au mot *espèce*, qu'il l'applique à des variétés hybrides, tel par exemple qu'au rosier Noisette dont l'origine est généralement connue, si l'on en excepte dis-je cet auteur et cet amateur de roses, les botanistes ont généralement réuni ces deux arbrisseaux, et Lindley lui-même.

Linnée confondait le *damascena*, le *turbinata*, et le *centifolia*, et il ne regardait le *parvifolia* que comme une variété naine de ce dernier.

Quant au *provincialis*, Lindley, et tous les autres botanistes, à l'exception de M. de Pronville, n'ont pas hésité à le reporter dans les variétés du centifolia, dont le jardinier Miller l'avait ôté.

Willdenow et Persoon ont réuni le *gallica* au *centifolia*, et personne ne me blâmera sans doute de partager l'opinion de ces deux célèbres botanistes.

Une chose pour moi inexplicable, c'est que M. De Candolle, botaniste dont le mérite, l'esprit critique et philosophique, égalent et surpassent même à mes yeux, celui de Linnée, ait pu faire cinq espèces des rosiers *centifolia*, *semperflorens*, *pomponia*, *remensis*, et, chose plus extraordinaire, *muscosa* ! Il est vrai qu'il ajoute, à la suite de sa description de la rose mousseuse : « Cet arbrisseau n'a jamais été trouvé sauvage, et n'est probablement qu'une » monstruosité du rosier à cent-feuilles, produite, soit par » la culture, soit par le croisement de quelque autre » race (1). »

Nous terminerons par une réflexion de Lindley, que nous trouvons d'une justesse parfaite. « On me permettra de » conjecturer que toutes (les roses appartenant à la tribu » des cent-feuilles) descendent d'une souche commune, » et que par une longue culture elles ont éte conduites à

» prendre les apparences sur lesquelles les botanistes ont
» pu déterminer les caractères différentiels (2). »

Caractères spécifiques.

Arbrisseau *soyeux*, plus ou moins élevé.

Rameaux droits ou flexueux, formant un buisson ordinairement diffus, armés d'aiguillons et de soies, souvent verdâtres, quelquefois pourprés.

Aiguillons *inégaux*, les plus grands ordinairement courbés en faux, entremêlés de soies et de glandes.

Feuilles composées de cinq à sept folioles.

Stipules ordinairement simples, souvent frangées ou ciliées de glandes.

Pétioles velus et glanduleux, quelquefois armés de petits aiguillons.

Folioles *ovales ou oblongues*, *rugueuses*, souvent rouillées en dessous, simplement ou doublement dentées, à dents quelquefois glanduleuses.

Fleurs odorantes, très rarement solitaires, quelquefois réunies deux à trois ensemble, plus ordinairement en corymbe, à corolle ayant presque toujours une forme régulière très agréable.

Bractées quelquefois nulles.

Pédoncules hispides-glanduleux, souvent armés d'aiguillons au-dessous des bractées.

Tube du calice ovale, plus ou moins alongé, glanduleux, très rarement glabre.

Sépales *composées*, ordinairement glanduleuses.

Disque épaissi, formant la gorge du calice.

Pétales concaves.

Fruit ovale ou oblong, quelquefois globuleux.

Cette espèce se trouve dans toute la partie tempérée de l'Europe.

Synonymie.

Rosa damascena, Lindl. Pronv. Mill. Ait.
— *belgica*. Mill. Pronv.
— *centifolia*. Linn. Lindl. De Cand. Pronv. Redouté.
— *provincialis*. Mill. Pronv.
— *gallica*. Linn. Lindl. Pronv. Mill. Willd. Persoon. Smith. Redouté.
— *parvifolia*. Lindl. Willd. Pers. Smith.
— *remensis*. Desf. De Cand.

(1) Flore française, sp. de 3704 à 3708.
(2) The botanical history of roses, p. 91.

— *pumila*. Linn. Jacq. Willd. Pers. Ait. Smith.
— *polyanthos*. Roess.
— *caryophyllea*. Poir.
— *muscosa*. Mill. Willd. Roess. Pers. Redout.
Rosa divionensis. Roess.
— *pomponia*. De Cand. Redout.
— *burgundiaca*. Pers.
— *turbinata*. Lindl. Willd. Pers.

Variétés.

I. ROSIER DE DAMAS. (*Rosa damascena*, Lindl. Mill. Ait. Duroi. Bosc. *Rosa bifera*, Poir. Pers. Redout. Pronv. *Rosa centifolia bifera*. Poir. *Rosa calendarum*. Munch. Borck. Roess. *Gallique portland*, Bosc.)

Arbrisseau assez élevé; *rameaux* ordinairement très couverts d'aiguillons inégaux, les plus grands courbés en faux, entremêlés de soies; *feuilles* composées de cinq ou sept *folioles* glabres en dessus, pubescentes ou velues en dessous, simplement dentées, à dents ordinairement velues, et quelquefois glanduleuses; *pédoncules* hispides-glanduleux ou glanduleux; *fleurs* en corymbes multiflores et ouverts, plus longs que les feuilles, odorantes; *sépales* ordinairement velues ou glanduleuses, plus courtes que les pétales, réfléchies; *tube* du calice rarement hispide, glabre ou glanduleux, court, turbiné ou ob-conique, toujours évasé au collet et sans étranglement sensible.

Sprengel pense que ce rosier, que nous croyons avoir été apporté de Syrie en 1575, est le même que celui dont parle Virgile, dans ses Géorgiques, et qu'il nomme *biferia rosaria Pœsti*. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne le trouve pas aujourd'hui dans les environs de *Pœstum*. Il a fourni un très grand nombre de sous-variétés.

Section 1re. *Fleurs blanches.*

1. Rose blanche d'Italie. Prévost. Arbrisseau à aiguillons rares, minces, épars, mélangés de soies glanduleuses et nombreuses; feuilles un peu pâles; boutons carnés; fleurs semi-doubles, moyennes, odorantes, d'un beau blanc.

2. Triomphe de Lille. Vibert. Arbrisseau armé comme le précédent; pétioles redressés à l'extrémité; folioles à bords ordinairement relevés sur les côtés, très profondément dentées, à dents aiguës et glanduleuses; tube du calice ob-conique, très glanduleux; fleurs pleines, moyennes, blanches avec le centre rose.

3. Dame blanche. Mielley. Fleurs doubles, grandes, d'un blanc pur quand elles sont épanouies; boutons rouges, comme ceux de la cent-feuilles.

4. La laitière. Mielley. Fleurs moyennes, pleines, d'un blanc légèrement carné. Très jolie variété.

5. Déesse flore. Mielley. Fleurs moyennes, pleines, presque blanches, aussi jolies que dans le précédent rosier.

Section 2e. *Mousseuses.*

6. Perpétuelle mousseuse. Pirolle. Arbuste vigoureux, armé d'aiguillons fins et d'un violet pourpre; feuilles composées de cinq folioles sessiles, ovales, d'un vert gai en dessus, un peu glauques en dessous; calice entièrement couvert de soies rameuses, longues et très serrées, produisant un effet plus agréable que celui d'aucune mousseuse; fleurs très pleines, blanches, à pétales élégamment placés.

Section 3e. *Fleurs roses, pâles ou lilacées.*

7. Belle iphigénie; belle stéphanie. Boutigny. Arbrisseau à aiguillons nombreux, la plupart forts et crochus; fleurs moyennes, pleines, d'un rose lilas pâle.

8. Damas de milet. Prévost. Arbrisseau armé comme le précédent; fleurs moyennes très pleines, d'un rose lilas pâle.

9. Damas du luxembourg. Prévost. Arbrisseau formant un buisson bas, étalé, armé d'aiguillons nombreux, la plus grande partie forts et crochus; fleurs moyennes ou petites, nombreuses, régulières, très pleines, d'un rose pâle, devenant carnées. L'arbrisseau fleurit abondamment.

10. Delphine gay. Vibert. Arbrisseau armé comme le n° 7; fleurs moyennes ou grandes, pleines, d'un rose pâle ou carnées.

11. Duc de chartres; nouveau triomphe. Godefroy. Fleurs nombreuses, moyennes, pleines, d'un rose clair.

12. Élisa walker. Prévost. Rameaux courts; aiguillons gros, courts; feuilles d'un vert pâle, à cinq ou, mais rarement, sept folioles oblongues, aiguës, arquées, un peu pubescentes en dessous, à dents aiguës dont la pointe est inclinée en dessous; fleurs grandes, doubles ou pleines, d'un rose très clair ou carnées. Cette sous-variété délicate est difficile à multiplier.

13. La favorite. Vibert. Arbrisseau à rameaux très ai-

guillonnés ; boutons rouges ; fleurs petites, pleines, plates, carnées, presque blanches.

14. L'ADMIRATION. Prévost. Arbrisseau à aiguillons nombreux, la plupart forts et crochus; fleurs moyennes, pleines, régulières, d'un rose clair, à bords ordinairement pâles.

15. MADAME DE TRESSAN. Prévost. Arbrisseau très aiguillonné ; fleurs grandes, pleines, d'un rose pâle ou carnées.

16. MARIE-LOUISE; TOUT-AIMABLE; TENDRESSE ADMIRABLE; ORPHÉE DE LILLE; AUGUSTINE POURPRÉE; BELLE FLAMANDE; AGATHE COURONNÉE; AGATHE ROSE; CAPRICE DE ZÉPHIR. Arbrisseau diffus, à rameaux flexueux; feuilles ordinairement pendantes; fleurs moyennes, doubles, d'un rose clair ou pâle.

17. OLYMPIE. Vibert. Arbrisseau armé d'aiguillons nombreux, forts et crochus; fleurs moyennes, pleines, d'un rose clair.

18. PETITE SOPHIE. Vibert. Arbrisseau armé comme le précédent; fleurs petites ou moyennes, pleines, régulières, d'un rose clair ou pâle.

19. PROMÉTHÉE. Vibert. Arbrisseau à rameaux très aiguillonnés ; fleurs moyennes, très doubles, d'un rose lilas, moins pleines que dans la Cléonice du même cultivateur.

20. ROSE DES PRINCES; CENT-FEUILLES ARGENTÉE; (*rosa umbellata*; Prévost.) Arbrisseau à rameaux flexueux et très aiguillonnés; folioles à dentelure simple, velue et non glanduleuse; tube du calice ovale-turbiné, n'ayant pas d'étranglement sensible au collet; fleurs moyennes, doubles, d'un rose lilas clair, odorantes.

21. SOEUR JOSEPH. Vibert. DÉIPHILE; Prévost. Fleurs petites, doubles, d'un rose clair ou pâle.

22. CENT-FEUILLES PLATE. Lécoffé. Cet arbrisseau, qui est certainement un Damas malgré son nom, a les fleurs assez grandes, plates, d'un rose lilacé, ayant dans le centre une couronne formée par les étamines.

23. ROSALIE. Annuaire. Fleurs grandes, très doubles, d'un très beau rose brillant, plus foncé au centre.

2. THÉONE. L. Noisette. Arbuste de trois à quatre pieds; aiguillons inégaux, les gros aplatis et crochus; feuilles composées de cinq folioles planes, ovales, légèrement dentées; fleurs très pleines, moyennes, d'un rose vif, portées sur de longs pédoncules, très belles.

25. THÉOPHANIE. Prévost. Fleurs moyennes, doubles, d'un rose lilas clair.

26. ROSE D'ITALIE ROSE; DAMAS D'ITALIE. Godefroy. Arbrisseau à rameaux diffus; folioles ovales-lancéolées, aiguës, à dentelures pointues, velues et non glanduleuses; pédoncules glanduleux; tube du calice ob-conique, glabre au sommet; fleurs moyennes, semi-doubles, odorantes, d'un rose clair ou carné vif au centre, pâle aux bords.

27. DAMAS VIOLACÉ; Godefroy. BELLE-FLEUR; LA DIVINITÉ. Prévost. Arbrisseau à aiguillons rares, minces, épars, entremêlés de soies nombreuses et glanduleuses; tube du calice ob-conique; fleurs moyennes, pleines, d'un rose très pâle ou carné, à pétales très minces, ceux du centre plissés et finement ondulés.

28. JOSÉPHINE-ANTOINETTE. Péan. Fleurs remontantes, très grandes, très doubles, bien faites et d'un fort joli rose.

29. BELLE D'AUTEUIL. Prévost. Arbrisseau à aiguillons courts; folioles très rapprochées, ovales, larges, minces et un peu pubescentes en dessous, les latérales sessiles et croisées par leur base; tube du calice turbiné-pyriforme; fleurs moyennes ou grandes, pleines, régulières, d'un rose lilas très pâle, ou carnées.

30. BÉLISAIRE. Hardy. Arbrisseau vigoureux, à rameaux droits, armés d'aiguillons inégaux, nombreux, élargis à la base, entremêlés de poils glanduleux; feuilles d'un vert tendre, composées de cinq à sept folioles régulièrement dentées, les unes ovales, les autres oblongues; fleurs nombreuses, en corymbes, très doubles, moyennes; pétales d'un rose tendre lors de l'épanouissement, puis devenant plus pâles ou couleur de chair; tube du calice et pédoncules garnis de poils glanduleux.

31. FRANÇOIS JONGLEUR. Prévost. Arbrisseau vigoureux, à aiguillons courts, inégaux, à base épaisse, entremêlés de soies courtes; feuilles glauques, à folioles minces, ovales, un peu pubescentes en dessous; pédoncules longs, glanduleux; fleurs moyennes ou grandes, pleines, d'un rose clair et vif.

32. JOSÉPHINE D'HOHENZOLLERN. Prévost. Arbrisseau à rameaux très aiguillonnés; feuilles velues en dessous; pédoncules très-longs, hispides-glanduleux, verticaux; tube du calice turbiné, un peu resserré au collet; trois des sépales

sont bordées d'appendices très longs; fleurs moyennes, pleines, d'un rose clair. Boutons ayant l'aspect de ceux de la rose cent-feuilles.

33. Œillet rose. Prévost. Arbrisseau vigoureux; aiguillons inégaux, entremêlés de soies, les plus grands ordinairement stipulaires; folioles d'un beau vert, larges, rapprochées, glabres des deux côtés, doublement dentées; pétioles glanduleux, armés en dessous d'aiguillons crochus; fleurs petites, pleines, d'un rose pâle, ou carnées.

34. Agathe somesson. Pelletier. Petite agathe, Vibert. Arbrisseau armé d'aiguillons nombreux, la plupart forts et crochus; rameaux flexueux; fleurs petites, pleines, d'un rose lilas.

35. Agathe manchette; grande tartare. Prévost. Arbrisseau formant un buisson étalé et très armé, à aiguillons comme dans le précédent. Fleurs moyennes, régulières, très pleines, d'un rose pâle à la circonférence, vif aux bords.

36. Claire d'olban. Vibert. Arbrisseau armé comme le précédent; tube du calice gros, très court; fleurs moyennes, pleines, régulières, d'un rose pâle à la circonférence, foncé et vif au milieu.

37. Cléonice. Vibert. Arbrisseau à folioles pourpres dans leur première jeunesse; pédoncules non hispides, mais glanduleux, ce qui distingue cette sous-variété du Prométhée du même cultivateur; fleurs moyennes, pleines, d'un rose lilas.

Section 4e. *Fleurs carnées ou d'un rose vif.*

38. Coralie. Mielley. Fleurs moyennes, très doubles, bien faites, carnées, très jolies.

39. Général foy. Boutigny. Fleurs très bien faites, moyennes, fort doubles, d'un rose foncé et brillant, carnées aux bords.

Obtenue à Rouen.

40. Rose prévale. Fleurs remontantes, très doubles, grandes, couleur de chair.

Obtenue à Rouen.

41. La délicatesse. Mielley. Fleurs moyennes, très bien faites et fort belles, très doubles, carnées.

42. PALLAS. Mielley. Fleurs petites, en bouquets, carnées, très doubles.

44. ANABELLE. Vibert. Arbrisseau à fleurs petites, pleines, d'un rose foncé et lilacé.

45. DAMAS ARGENTÉ; ROSE ARGENTÉ. Prévost. Arbrisseau à aiguillons nombreux, la plupart forts et crochus; fleurs petites, carnées, doubles.

46. CÉLESTINE. Coquerel. Arbrisseau armé comme le précédent; fleurs grandes, pleines, carnées.

47. DAMAS CARTIER; ROSE CARTIER. Vibert. Arbrisseau vigoureux, très armé, à aiguillons pour la plupart forts et crochus; fleurs moyennes, très doubles, régulières, d'un rose vif.

Cette sous-variété a le port des rosiers de Belgique, mais elle en diffère par le tube de son calice très court et sans étranglement au collet.

48. HENRI IV. Tributien. Arbuste vigoureux, à aiguillons courts, épais, entremêlés de soies glanduleuses; folioles pourprées dans leur jeunesse, velues en dessous, ovales-oblongues; tube du calice turbiné; fleurs très grandes, atteignant quelquefois cinq pouces de diamètre, pleines, régulières, d'un rose vif.

49. ISALINE. Vibert. Fleurs grandes, pleines, régulières, d'un rose vif.

50. LA CONSTANCE; CENT-FEUILLES D'AVRANCHE. (*Centifolia peonæflora*, Cels. *Centifolia incarnata*, Pronville.) DUCHESSE DE GRAMMONT. Cels. Arbrisseau à rameaux étalés, diffus, flexueux, très aiguillonnés; fleurs doubles, grandes, ordinairement inclinées, carnées à la circonférence, d'un rose clair et vif au centre.

51. ILLUSTRE BEAUTÉ. Vibert. Arbrisseau à aiguillons faibles, rares, minces, épars, entremêlés de soies nombreuses et glanduleuses; folioles glanduleuses, simplement dentées; tube du calice ovale-turbiné, glabre; fleurs pleines, régulières, moyennes, d'un carné vif, fort jolies.

62. LA ROCHEFOUCAULT-LIANCOURT. Lecomte. Arbrisseau très vigoureux, à aiguillons inégaux, les grands arqués; fleurs moyennes, très doubles, d'un rose foncé, jolies, mais rares et surmontées par le feuillage.

53. THALIE. Vibert. Arbrisseau à rameaux hérissés d'aiguillons nombreux et inégaux, ordinairement droits, en-

tremêlés de soies; folioles veinées-ridées, velues des deux côtés; tube du calice turbiné, très court, hispide-glanduleux; fleurs petites, pleines, d'un rose purpurin.

SECT. V. *Fleurs rouges, ou purpurines, ou panachées.*

54. FAUSTINE. L. Noisette. Arbrisseau à pédoncules longs et uniflores; fleurs très pleines, de moyenne grandeur, d'un rouge vif.

55. LA MIENNE. Gossard. Fleurs très doubles, grandes, d'un pourpre clair, satinées, comparables à la rose du roi.

56. DAMAS A FLEURS PANACHÉES. Girardon. Feuilles pubescentes; fleurs moyennes, doubles, blanches, panachées de rose.

57. BELLE DAMAS. Et. Noisette. Arbrisseau très vigoureux et très rameux; aiguillons nombreux, inégaux, légèrement crochus, roussâtres; feuilles d'un vert tendre, composées de cinq à sept folioles ovales, un peu fermées; fleurs terminales, couronnant l'arbrisseau au nombre de cinq à sept sur chaque pédoncule, très grandes et très pleines, à pétales d'un rouge assez vif.

58. DAMAS POURPRE. Arbrisseau formant un buisson bas, étalé, très armé; fleurs moyennes, pleines, d'un rose purpurin vif et uniforme, quelquefois d'un pourpre clair.

59. SANSPAREILLE DE HOLLANDE. Vibert. Arbrisseau à rameaux grêles, géniculés, très armés; feuilles ordinairement distiques, excepté sur les rejets; fleurs pleines, très petites, d'un rose lilas souvent jaspé de rose purpurin foncé, à pétales ondulés et bullés.

60. LOUIS XVI; BELLE ITALIENNE; ACHILLE. Arbrisseau à rameaux courts et très aiguillonnés; tube du calice court, hispide-glanduleux. Sépales des fleurs centrales à pinnules lancéolées, sépales des fleurs latérales à pinnules linéaires et moins nombreuses; fleurs pleines, moyennes, régulières, d'un rouge très vif et uniforme.

61. BABET. Mielley. Fleurs moyennes, pleines, carnées, fort jolies.

II. ROSIER DE FRANCFORT; ROSIER TURBINÉ. (*Rosa turbinata*; Lour. Jacq. Smith. Rau. Lindl. Will. Ait. Pers. Pronv. Redout. *Rosa francofurtiana*, Gmel. Munca. *Rosa campanulata*, Ehr. *Rosa Francofurtensis*. Roes. Desf.)

Arbrisseau vigoureux, formant un buisson épais; *rejets* hérissés *d'aiguillons* forts, larges à la base, inégaux, crochus, entremêlés de soies; *gemmes* saillans et arrondis; *pétioles* ordinairement velus, aiguillonnés et glanduleux; *stipules* larges, cotonneuses et glanduleuses sur les bords, ordinairement entières; *feuilles* composées de cinq à sept *folioles* ovales, velues en dessous; *pédoncules* rameux, hispides-glanduleux, en corymbes; *bractées* grandes, larges, ovales ou orbiculaires; *tube du calice* glabre au sommet, gros, turbiné, évasé au collet, sans étranglement; *sépales* courtes, ordinairement glanduleuses, terminées par une pointe, trois d'entre elles portant quelques appendices. Fleurs doubles ou pleines.

Pour peu que l'on compare la description de ce rosier avec celle du *damascena*, on ne sera pas étonné de me le voir placer avec les cent-feuilles, dont, au reste, Linnée ne l'avait pas séparé. On ne lui connaît pas de type simple croissant spontanément dans les champs, et l'on ignore entièrement son origine. Ceci prouve encore en faveur du rapprochement que j'ai opéré. On en possède quelques sous-variétés, qui sont:

Rosier a gros cul; rosier de Francfort. Arbrisseau à rameaux glauques, souvent inermes; folioles rapprochées, ridées, veinées, pâles en dessous, à dentelures simples ou convergentes; fleurs moyennes ou grandes, presque pleines, d'un rose purpurin bleuâtre.

Rose pivoine des Hollandais. Grande pivoine; Prévost. Tube du calice très gros, court, turbiné, lisse et glabre; fleurs semi-doubles, grandes, d'un rose vif au centre et clair à la circonférence.

Belle victorine. Vibert. Arbrisseau à bractées presque orbiculaires; fleurs moyennes, pleines, carnées au centre, d'un rose clair ou pâle à la circonférence.

Rose pavot. Prévost. Bractées grandes et ovales à la base des corymbes, lancéolées sur les pédoncules partiels. Tube du calice glabre et glauque; fleurs semi-doubles, grandes, d'un rouge ou d'un pourpre vif.

Belle-Rosine; Vibert. Rose cerise; amélia; Prévost. Arbrisseau à rameaux très crochus; pédoncules glanduleux au-dessus des bractées, presque glabre à la base; fleurs grandes ou moyennes, doubles, d'un rose cerise.

Ancelin. E. Noisette. Arbrisseau très vigoureux à aiguillons assez nombreux, crochus, élargis à la base; feuilles

blanchâtres en dessous, teintées de rose dans leur jeunesse, à cinq folioles arrondies, légèrement dentées; fleurs grandes, doubles, très belles, nombreuses, en corymbes redressés.

Valérie. Prévost. Arbrisseau à feuilles petites, velues des deux côtés; tube du calice court, turbiné; sépales courtes; fleurs pleines, très petites, d'un rose pâle.

Aimable Éléonore. Coquerel. Arbrisseau à stipules larges; cinq ou, mais rarement, sept folioles ovales oblongues, glabres en dessus, un peu pubescentes en-dessous, simplement et peu profondément dentées; fleurs moyennes, pleines, d'un rose foncé vif, ou cerise clair.

III. ROSIER DE BELGIQUE; (*Rosa belgica*, Mill. Pronv. *Rosa damascena*, Lindl. Redout. Duroi. Pronv. *Rosa alba*, Var. *damascena*, Poir. Rosier Belgique, Dumont Courset. Bosc.) Rose de Puteaux.

Arbrisseau vigoureux, formant un buisson épais; *rameaux* élancés, diffus, géniculés ou flexueux, très armés, conservant long-tems leurs feuilles; *aiguillons* entremêlés de soies, longs, inégaux, les plus forts courbés; *feuilles* composées de cinq à sept *folioles* grandes, ovales, obtuses, un peu velues en dessous, simplement dentées, à dents velues, rarement glanduleuses; *pétioles* velus et glanduleux, ordinairement armés en dessous d'aiguillons crochus; *pedoncules* très longs, trichotomes, armés d'aiguillons dessous les bractées, glanduleux au-dessus; tube du calice glanduleux, étroit et fort long, fusiforme, rétréci au collet; *sépales* glanduleuses, foliacées, plus longues que le bouton et plus courtes que les pétales, trois d'entre elles portant quelques appendices longs et divergens; *fleurs* très odorantes, en corymbes multiflores très ouverts; *fruit* alongé, renflé au milieu, étroit à la base et au sommet, rouge.

Ce rosier, qu'à la rigueur on ne devrait regarder que comme une sous-variété du *damascena*, est cultivé en grand dans beaucoup d'endroits, particulièrement à Puteaux, pour fournir *l'eau de rose* aux distillateurs. On en possède un grand nombre de sous-variétés, savoir :

Section 1re. *Fleurs blanches, ou presque blanches.*

1. Parure des vierges. Prévost. Arbrisseau à folioles plus arrondies et plus pâles que dans les autres sous-variétés; tube du calice glabre au collet; fleurs moyennes, semi-doubles, blanches.

2. Œillet blanc. Prévost. Arbrisseau à rameaux grêles; feuilles composées de cinq pétales aiguës; fleurs petites, doubles, blanches avec une légère teinte de carné.

3. Miroir des dames; pyramide agréable. Prévost. Feuilles composées de cinq folioles lisses, glabres en dessus, à dents inclinées; pédoncules glanduleux et visqueux; tube du calice ovale-pyriforme, hispide-glanduleux, visqueux et odorant; fleurs en corymbes-pauciflores, moyennes, pleines, inclinées, blanches à la circonférence, d'un carné vif au centre.

4. Petite lisette. Vibert. (*Alba hybrida cum bifera*, du même.) Arbrisseau à folioles pointues; tube du calice glauque et glabre au sommet; fleurs doubles, moyennes, carnées, devenant presque blanches.

5. Provins blanc; fausse unique. Prévost. Arbrisseau très agréable quand ses fleurs épanouissent bien, ce qui arrive assez rarement. Elles sont grandes, très doubles, blanches à la circonférence, d'un carné vif au centre.

Sect. II. *Fleurs roses.*

6. Belgique rose. Prévost. Fleurs moyennes, semi-doubles, d'un rose clair.

7. York et Lancastre. Miller. Fleurs moyennes, semi-doubles, blanches, panachées et rayées de rose clair.

8. La félicité. Prévost. Elle ne diffère de la précédente que par ses fleurs souvent maculées, à panachures plus nombreuses et d'un rose plus foncé.

9. Junon argentée; petite Junon de Hollande; petite Ernestre; Vibert. Roi de Perse. Prévost. Fleurs doubles, petites, d'un rose clair ou pâle.

10. Glycère. Vibert. Arbrisseau à rameaux très aiguillonnés; feuilles rapprochées, souvent doublement dentées; fleurs doubles, moyennes, d'un rose clair et vif, en corymbes multiflores.

11. Boule hortensia; Godefroy. Agathe majestueuse. Prévost. Le triomphe; Vibert. Arbrisseau à fleurs doubles, bombées, moyennes, d'un rose clair, rouges lorsqu'elles ne sont encore qu'en bouton.

12. Clarisse. Vibert. Arbrisseau à rameaux droits; fleurs moyennes, doubles, d'un rose clair.

13. Merveille du monde ; roi des Pays-Bas ; impératrice de Hollande. Arbrisseau à folioles très grandes ; tube du calice très gros, alongé, légèrement étranglé au sommet ; fleurs grandes, doubles, d'un rose vif clair, brillant et uniforme.

14. Sylvia. Vibert. Arbrisseau très vigoureux ; feuilles grandes, à folioles ovales, beaucoup plus pubescentes en dessous qu'en dessus ; pédoncules très longs ; tube du calice oblong ; fleurs en corymbes très ouverts, moyennes ou grandes, pleines ; pétales larges, épais, d'un carmin vif, uniforme et durable.

Sect. III. *Roses de Portland.*

Observation. Dumont de Courset, dans son Botaniste-cultivateur, fait une espèce des roses de cette section.

Elles diffèrent des roses belgiques par quelques nuances que nous allons signaler.

Leurs rameaux, ordinairement très aiguillonnés, sont cependant presque inermes dans quelques variétés ; leurs pédoncules sont plus courts, et les fleurs forment des corymbes fastigiés plus courts que les feuilles environnantes ; le tube du calice a une base amincie, s'unissant insensiblement au sommet épaissi du pédoncule ; les sépales égalent ou dépassent la longueur des pétales. Tous caractères qui ne se rencontrent pas dans les roses belgiques de race pure.

Ce sont les fleurs de cette section qui exhalent le plus d'odeur, et qui, pour cette raison, sont aussi le plus généralement cultivées pour la parfumerie.

A. Arbrisseau fleurissant plus de deux fois par an.

* *Fleurs carnées.*

15. Pauline Dubreuil. Vibert. Fleurs moyennes, semi-doubles, carnées.

** *Fleurs roses.*

16. Rose de tous les mois ; rose du calendrier ; perpétuelle semi-double. Vibert. Arbrisseau très remarquable par le tube de son calice qui est pyriforme dans sa première jeunesse, fusiforme lorsque la corolle est épanouie, ovale après la fécondation ; fleurs moyennes, semi-doubles, d'un rose clair.

17. Portland carné. Fleurs grandes, semi-doubles, d'un rose clair et vif au printems, plus foncé en automne.

LE DÉSESPOIR DES AMATEURS. *Rosa perpetuosissima.* Foulard. Arbrisseau vigoureux ; rameaux gros ; aiguillons longs, inégaux, droits ou un peu courbés ; feuilles de trois à sept folioles, petites, ovales, aiguës, d'un vert clair en dessus, glauques en dessous ; fleurs larges de vingt à trente lignes, pleines, d'abord d'un rose vif, puis carnées, odorantes.

« Ce magnifique rosier, dit M. Foulard, du Mans, porte les caractères spécifiques des espèces suivantes : il a, des Damas, le bois et les aiguillons ; des majalis, le pétiole et l'aspect des feuilles ; des Bengales, les folioles ; des Noisettes, les corymbes ; des Ile-de-Bourbon, l'ovaire ; des thés, les taches noires sur le bois et le pédoncule ; et des cent-feuilles, l'odeur. »

Si ce rosier, observé de nouveau, présente cet assemblage de caractères, il sera une preuve irrétorquable de la vérité de mon opinion, relativement à l'existence réelle des espèces. Il a fleuri en 1832, pour la première fois.

18. PALMYRE. Vibert. Arbrisseau à rameaux longs et verticaux ; fleurs moyennes, doubles, régulières, d'un rose pâle devenant carné.

19. BELLE FABER. Prévost. Tube du calice obconique, très long, presqu'en massue ; fleurs très grandes, atteignant jusqu'à cinq pouces de diamètre, très doubles, roses, pas très régulières.

*** *Fleurs rouges.*

20. ROSE DU ROI ; ROSE LELIEUR. Arbrisseau remarquable par son calice ayant souvent six sépales ; fleurs moyennes, doubles, d'un rouge clair, souvent plus régulières et plus vives en automne qu'au printems.

21. PERPÉTUELLE A FLEURS ROUGES. Dubreuil. Fleurs moyennes, quelquefois grandes, semi-doubles, d'un rouge vif.

PHILIPPE PREMIER. Duval. Arbrisseau vigoureux, à jeunes rameaux coudés ; aiguillons très nombreux, fins, inégaux et un peu courbés ; feuilles larges, composées de sept folioles ovales, également dentées, ayant quelques aiguillons sous la nervure intermédiaire ; tube du calice pyriforme ; fleurs très grandes, pleines, d'un beau violet foncé, réunies au nombre de trois à cinq.

B. roses bifères, ou fleurissant deux fois par an.

* *Fleurs rouges.*

21. PORTLAND A FLEURS ROUGES DOUBLES, ROSE DE PORTLAND

SEMI-DOUBLE, Vibert. Fleurs semi-doubles ou doubles, moyennes, d'un rouge très vif.

22. PORTLAND A GRANDES FLEURS. Prévost. Fleurs très grandes, semi-doubles ou doubles, à pétales très grands, d'un rose vif.

** *Fleurs roses.*

23. ROSE PRÉVAL. Prévost. Tube du calice ob-conique, glabre, souvent rayé de vert foncé à la base; fleurs grandes, très doubles, d'un rose pâle. Cet arbrisseau donne ordinairement des fleurs plus belles à la seconde fleuraison qu'à la première.

24. QUATRE SAISONS ROSE. Vibert. BIFÈRE A FLEURS ROSES; PERPÉTUELLE A FLEURS ROSES. Arbrisseau à rameaux droits et verticaux; folioles simplement dentées, à dents velues mais non glanduleuses; fleurs moyennes, semi-doubles, d'un rose clair.

25. BIFÈRE PRESQUE INERME. QUATRE-SAISONS MOINS ÉPINEUX. Vibert. Arbrisseau à rameaux glabres et lisses dans quelques-unes de leurs parties, armés d'aiguillons rares et irrégulièrement épars; fleurs moyennes, semi-doubles, d'un rose pâle.

26. PORTLAND A FLEURS DOUBLES; LA MODERNE. Prévost. Arbrisseau à aiguillons faibles; fleurs grandes, semi-doubles, d'un rose purpurin clair.

27. ROSE BUFFON. JOSÉPHINE. LA GRACIEUSE. Fleurs moyennes, très pleines, d'un rose pâle.

28. BIFERA VENUSTA. Prévost. Calice ayant souvent six sépales; fleurs moyennes, pleines, d'un rose très clair ou pâle.

*** *Fleurs blanches ou panachées.*

29. BIFÈRE BLANCHE; PERPÉTUELLE BLANCHE; QUATRE SAISONS BLANCHE. Fleurs moyennes, doubles, blanches, légèrement carnées avant l'épanouissement.

30. QUATRE-SAISONS PANACHÉE. Prévost. Fleurs moyennes, doubles, blanches, rayées de rose lorsqu'on cultive l'arbrisseau dans les terres légères, mais à panachures disparaissant quelquefois dans les terres fortes.

C. Rosier ne fleurissant qu'une fois par an.

31. CAROLINE MAILLE. Boutigny. Arbrisseau faiblement armé; feuilles à cinq folioles dont l'impaire grande, et

celles de la paire inférieure petites; fleurs pleines, moyennes, blanches à la circonférence et légèrement carnées au centre.

32. ADÈLE. Prévost. Fleurs grandes ou moyennes, régulières, d'un rose clair, brillant et très uniforme.

33. JEANNE HACHETTE. Coquerel. Arbrisseau à rameaux courts; feuilles d'un vert pâle; tube du calice très gros, ayant souvent un pouce de hauteur et dix lignes de largeur; fleurs pleines, très grandes, d'un rose très clair au centre, et plus pâle encore à la circonférence.

34. COMTESSE LANGERON. Vibert. Une partie des boutons à fleurs de cet arbrisseau avorte lorsqu'ils sont trop nombreux; fleurs moyennes, pleines, carnées.

35. JEUNE HENRI. Vibert. Arbrisseau à rameaux pourprés; fleurs pleines, pourprées, d'un rose vif et foncé.

56. PRINCE DE GALLES. Arbrisseau à rameaux inermes et pourprés; folioles lisses, grandes, d'un vert très foncé, aigument dentées; tube du calice étroit et extrêmement long; sépales terminées par une très longue pointe; fleurs pleines, grandes, d'un rouge clair, ou d'un rose vif et foncé.

37. LODOÏSKA MARIN. Prévost. Fleurs pleines, grandes, d'un rose très clair.

38. ROSA NUDICAULIS. Vibert. Fleurs pleines, moyennes, carnées, à pédoncules extrêmement courts; pétales intérieurs nombreux, étroits, échancrés au sommet.

39. WARATA. L. Noisette. VARATA. Vibert. Arbrisseau à feuilles d'un vert foncé; fleurs moyennes ou grandes, régulières, très pleines, odorantes, d'un pourpre violacé clair, vif et uniforme.

40. TRIOMPHE DE ROUEN. Lecomte. Fleurs grandes, pleines, d'un rose clair.

D. Rosiers hybrides.

41. ÉMILIE MAUGER. Prévost. (*Alba bifera.* — *Alba vix bifera.* Vibert.) Feuilles d'un vert glauque, ce qui sans doute a fait rapporter ce rosier aux *alba*; pétioles à aiguillons crochus; folioles arrondies, doublement et aigument dentées; fleurs moyennes, doubles, carnées.

42. SOEUR VINCENT. Vibert. Arbrisseau à pédoncules

courts ; fleurs moyennes, pleines, d'un rose clair ou carné.

43. Rose a odeur de dragées. Laffay. Arbrisseau à rameaux élancés, un peu sarmenteux au sommet; folioles luisantes en dessus; tube du calice glabre, souvent claviforme; fleurs pleines, grandes, carnées, presque blanches, très odorantes, à pétales étroits et longitudinalement plissés. Elles n'épanouissent pas toujours avec facilité.

44. Pompon des quatre saisons. Quatre saisons pompon. Vibert. Arbrisseau petit, délicat, craignant les grandes gelées; feuilles petites et très rapprochées; fleurs très petites, doubles, odorantes, d'un rose clair, naissant dans l'aisselle des feuilles à la seconde floraison.

IV. ROSIER CENT FEUILLES, pl. 9. (*Rosa centifolia*, Lindl. Linn. Duroi. Bull. Lour. Roess. Bub. Rau. Redout. Pronv. *Rosa provincialis*, Mill. Duroi. Wild. Pers. Ait. Smith. Gmel. *Rosa polyanthos*, Roess. *Rosa caryophyllea*, Poir. *Rosa unguiculata*, Desf. *Rosa varians*, Pohl.)

Arbrisseau à rameaux divergens, formant un buisson peu élevé; *aiguillons* des branches inégaux, épars, les plus grands courbés en faulx, entremêlés de soies et de glandes : ceux des ramilles presque nuls; *feuilles* distantes et peu nombreuses, composées de cinq, ou, mais rarement, sept *folioles* oblongues, aigument et doublement dentées, glabres en dessus, velues ou pubescentes en dessous; *pétioles* aiguillonnés, glanduleux; *pédoncules* longs, portant des glandes pédicellées; *tube* du calice glanduleux, ovale, oblong ou fusiforme, rarement turbiné; *sépales* portant des glandes odorantes et visqueuses (comme le sont toutes celles de l'arbrisseau), se terminant en une pointe ou une très longue foliole; trois d'entre elles munies sur les côtés d'appendices divergens et très longs; *boutons* à fleurs coniques; *fleurs* penchées ou droites, odorantes, d'un beau rose, régulières, très pleines, quelquefois solitaires, plus ordinairement réunies en corymbes au nombre de deux à cinq; *fruit* rouge, ovale.

Cette variété, une des plus anciennement connues, réunit l'élégance à la régularité des formes, l'éclat du plus vif coloris au parfum le plus agréable, et, pour ces raisons, elle est encore regardée par un grand nombre de personnes comme la plus belle des fleurs.

Section 1re. *Fleurs anomales.*

A. Rose à pétales difformes.

1. CENT-FEUILLE SANS PÉTALES. (*Rosa centifolia apetala*, Prévost.) Variété monstrueuse, dont tous les pétales sont nuls par avortement. Tout son mérite consiste dans sa singularité.

2. ROSE ŒILLET. (*Centifolia cariophyllea*; Poiret. *Rosa unguiculata*, de Launay.) Fleurs petites, semi-doubles, d'un rose pâle, à pétales très petits, onguiculés, ayant leur limbe triangulaire, ordinairement portant trois pointes ou dents profondes au sommet.

3. CENT-FEUILLE A CRÊTE; (*Centifolia cristata*, Prévost.) Arbrisseau à fleurs pleines, grandes, odorantes, d'un rose clair et vif; trois des sépales bordées d'appendices multiparties, subdivisées en lanières courtes et linéaires, d'une forme très pittoresque, mais n'ayant aucune analogie avec celle des roses mousseuses.

B. Roses mousseuses.

* *Fleurs panachées.*

4. MOUSSEUSE PANACHÉE. Arbrisseau ordinairement inerme et glanduleux; feuilles glauques; tube du calice ovale-fusiforme, à bandes alternativement glabres et mousseuses. Fleurs semi-doubles, moyennes, blanches et panachées de rose.

* * *Fleurs blanches.*

5. MOUSSEUSE BLANCHE. Feuilles glauques, à folioles obtuses, ovales ou arrondies; fleurs moyennes, pleines, blanches, ordinairement carnées au centre avant le parfait développement.

6. MOUSSEUSE BLANCHE NOUVELLE. Arbrisseau plus vigoureux et plus aiguillonné que le précédent; feuilles plus vertes et plus grandes; mousse plus longue et plus abondante; fleurs plus pleines, plus grandes et plus blanches.

* * * *Fleurs roses ou carnées.*

7. MOUSSEUSE VILMORIN; MOUSSEUSE CARNÉE. Arbrisseau vigoureux; fleurs pleines, moyennes, carnées.

8. MUSCOSA GRACILIS; Prévost, MOUSSEUSE A FLEURS PALES;

Vibert. Arbrisseau à rameaux grêles; folioles larges; fleurs ordinairement inclinées, pleines, d'un rose pâle.

9. Mousseuse commune; mousseuse rose. (*Rosa centifolia muscosa*, Lindl. *Rosa rubra*, Mill. *Rosa muscosa*, Mill. Duroi. Wild. Lour. Roess. Pers. Ait. De Cand. Ker. Redout. *Rosa provincialis*, var. B. Smith.) Fleurs pleines, moyennes ou grandes, d'un rose clair.

10. Mousseuse simple. Fleurs moyennes, simples ou semi-doubles, d'un rose vif et clair.

11. Mousseuse rose foncé, pleine; mousseuse coccinée. Vibert. Fleurs moyennes, pleines, régulières, d'un rose foncé vif.

12. Mousseuse pourpre; mousseuse des peintres; mousseuse rouge; mousseuse rose foncé. Folioles marginées de pourpre; fleurs semi-doubles, moyennes, d'un rouge clair ou d'un rose foncé vif.

13. Mousseuse a feuilles de chanvre; mousseuse a feuilles de sauge. Arbrisseau à folioles étroites, oblongues, veinées-réticulées, marginées de pourpre dans leur jeunesse; fleurs pleines, moyennes, d'un rose clair et vif, à pétales étroits et spatulés.

14. Zoé Barbet. Arbrisseau vigoureux, très aiguillonné, pétioles couverts de mousse; cinq, ou, mais rarement, sept folioles, couvertes en dessus de mousse brune et visqueuse; Fleurs moyennes, doubles, odorantes, d'un rose clair et très vif.

Mousseuse prolifère. Philippe. Fleurs grandes, très pleines, de même couleur que la mousseuse ordinaire, ayant quelquefois de la difficulté à s'ouvrir, mais très belle quand elle épanouit bien.

15. Mousseusse semi-double. Vibert. Fleurs grandes, semi-doubles, d'un rose vif.

16. Mousseuse a fleur d'anémone; mousseuse de la Flèche. Arbrisseau à rameaux pourpres et hérissés; folioles pourprées dans leur jeunesse, mousseuses sur les bords et en dessous; fleurs petites, semi-doubles, en forme de soucoupe, d'un rose foncé.

Section 2e. *Arbuste nain à fleurs mousseuses.*

17. Pompon mousseux. Arbuste nain, plus petit dans toutes ses parties; fleurs pleines, très petites, d'un rose pâle.

Section 3e. *Arbrisseaux à feuilles hétérogènes.*

18. Cent-feuilles a feuilles de céléri; a feuilles de groseiller; a feuilles bipinnées. (*Centifolia bipinnata.* Prévost.) Fleurs pleines, globuleuses, d'une grandeur moyenne, d'un rose clair.

19. Cent-feuilles a feuilles de chêne. (*Rosa ilicifolia*, Pronville. *Rosa grandidentata.* Thory.) Rameaux pourprés; folioles ovales, ondulées, arquées, souvent bullées et pliées en gouttière, pointues, à dents très grandes et fleurs moyennes, très pleines, d'un rose pâle ou carnées, épanouissant avec beaucoup de difficulté.

20. Cent-feuilles hétérophylle. Laffay. Arbrisseau à folioles lancéolées, d'un vert pâle, portant sur leurs bords quelques expansions foliacées d'un vert foncé; fleurs doubles, moyennes, d'un rose pâle.

21. Cent-feuilles a feuille d'orme. Cet arbrisseau diffère de celui à feuilles de chêne par ses aiguillons plus forts, ses folioles plus grandes et moins crispées, ses fleurs plus grandes, pleines, d'un rose pâle, épanouissant toujours bien.

22. Cent-feuilles a feuilles crénelées; a feuilles rondes. (*Rosa centifolia crenata*, Dumont de Courset.) Arbrisseau à folioles arrondies, à dents profondes et fort larges; fleurs petites, pleines, roses.

23. Cent-feuilles a feuilles de laitue; a feuilles de chou; a feuilles cloquées. (*Rosa bullata*, Dupont.) Folioles très grandes, ondées, arquées, très bullées; fleurs grandes, pleines, globuleuses, d'un rose uniforme clair et vif.

Section 4e. *Sous-variétés de couleur.*

* *Fleurs blanches.*

24. Unique blanche. (*Centifolia mutabilis*, Thory. *Centifolia nivea*, Loiseleur. *Centifolia unica*, Dumont de Courset.) Feuilles doublement dentées, à dents très glanduleuses; boutons rouges; fleurs pleines, moyennes, blanches.

25. Belle Antide. Roeser. Arbrisseau assez vigoureux, ayant le bois et les rameaux comme la cent-feuilles ordinaire; feuilles glauques en dessous, à folioles ovales, peu profondément dentées; fleurs nombreuses, en corymbe, moyennes, bien faites, très doubles, d'un blanc légèrement

nuancé de carné; pétales quelquefois un peu roulés au centre, légèrement chiffonnés à la circonférence, peu échancrés au sommet.

* * *Fleurs panachées.*

25. Cent-feuilles veinée-marbrée; cent-feuilles a fleurs crispées. Vibert. Arbrisseau à fleurs moyennes ou grandes, pleines, d'un rose clair, ordinairement marbrées et jaspées de rose foncé, à pétales souvent crispés. Des accidens de culture font quelquefois disparaître ses panachures.

26. Unique panachée; rose tulipe Paltot. Prévost. Arbrisseau à folioles doublement dentées, à dents très glanduleuses; fleurs pleines, moyennes, blanches, à pétales intérieurs panachés et rayés de rose très vif.

27. Duc de Choiseul. Lecomte. Arbrisseau à pédoncules longs, teintés de pourpre ainsi que les rameaux; sépales foliacées, très longues; bouton conique; fleurs grandes, doubles, d'un rose vif et maculé.

28. Cent-feuilles panachée. Annuaire. Fleur superbe, double, panachée comme un provins, quoique ce soit certainement une cent-feuilles, obtenue à Chartres en 1825.

* * * *Fleurs roses ou carnées.*

29. Cent-feuilles commune. Arbrisseau vigoureux, à aiguillons inégaux, les plus grands courbés en faux; folioles ciliées de glandes; fleurs penchées, grandes, d'un beau rose, odorantes, pleines; calice visqueux; fruit oblong.

30. Cent-feuilles des peintres. Les fleurs de cet arbrisseau ne diffèrent guère de la cent-feuilles commune que par leur plus grande dimension, et leurs couleurs quelquefois un peu plus vives.

31. Grosse cent-feuilles de Hollande. (*Centifolia maxima*, Prévost.) Arbrisseau vigoureux, à rameaux teintés de pourpre; sépales non foliacées; fleurs grandes, très pleines, globuleuses, d'un rose clair.

32. Cent-feuilles Descemet. Rose des peintres de Rouen. Arbrisseau drageonnant beaucoup; fleurs très grandes, semi-doubles, d'un rose clair et vif, odorantes.

33. Caroline de Berri. Cent-feuilles foliacée. (*Centifolia flore magno pleno*, Vibert.) Arbrisseau ayant pour sépales des folioles incisées, pinnatifides; tube du calice pres-

qu'entièrement oblitéré; fleurs grandes, pleines, demi-globuleuses, d'un rose clair. Elles n'épanouissent pas toujours bien.

34. Cent-feuilles de Nancy. Prévost. Il ne diffère du cent-feuilles Descemet que par ses feuilles très grandes, plus doubles, odorantes, d'un rose vif et brillant. Les étamines sont ordinairement cachées par les pétales intérieurs.

35. Reine des cent-feuilles. Annuaire. Arbrisseau d'une végétation très vigoureuse; fleurs doubles, très grandes, fort belles, d'un rose clair. Obtenue en Belgique en 1824.

36. Cent-feuilles de la Hogue; cent-feuilles Robin. Prévost. Arbrisseau vigoureux, couvert d'aiguillons droits, inégaux, entremêlés de soies; fleurs grandes, pleines, penchées, demi-globuleuses, d'un rose pâle.

37. Van-Spaendonck. Arbrisseau à folioles et rameaux pourprés dans leur jeunesse; les premières doublement dentées et glanduleuses; fleurs grandes ou moyennes, pleines, d'un rose vif et foncé.

38. Grand Bercam. Prévost. Arbrisseau à fleurs grandes ou moyennes, semi-doubles, hypocratériformes, d'un rose clair et vif.

39. Cent-feuilles Varin. Prévost. Folioles orbiculaires ou ovales, arrondies au sommet, à pédoncules droits; fleurs grandes ou moyennes, très doubles, d'un rose-clair et vif. M. Prévost a obtenu cette variété en greffant une ramille de *pompon Varin* à laquelle un accident avait fait prendre plus de développement que de coutume.

40. Unique rose; unique rouge. Prévost. Arbrisseau plus fortement aiguillonné que le cent-feuilles commun; tube du calice plus court; fleurs très doubles, grandes ou moyennes, d'un rose clair et vif.

41. Rose Claire. Annuaire. Cet arbrisseau est regardé comme hybride. Fleurs doubles, moyennes, d'un joli rose, charmantes. Obtenue à Troyes en 1822.

42. Petit César. Annuaire. Fleurs moyennes, doubles, irrégulières, d'un beau rose.

43. Cent-feuilles virginale. Prévost. Tube du calice fusiforme, au moins deux fois aussi long que large; fleurs moyennes, semi-doubles, hipocratériformes, d'un rose carné vif et uniforme.

44. Rose Vilmorin; la transparente. Prévost. Tube du

calice ovoïde, à peine deux fois aussi long que large; fleurs pleines, moyennes, carnées.

45. Cent-feuilles carnée; la gaillarde. Vibert. Arbrisseau à folioles grandes, profondément dentées; tube du calice court, ovale-turbiné; boutons courts et arrondis; fleurs moyennes, très pleines, globuleuses, d'un carné pâle.

46. Rose Byron. Vibert. Cinq ou, mais rarement, sept folioles, arquées, très longues, à bords relevés, simplement dentées et à dents glanduleuses; fleurs moyennes, semi-doubles, demi-globuleuses, rouges.

47. Comtesse d'Œttingen. Annuaire. Fleurs petites, doubles, carnées, fort jolies. Obtenue dans le département du Bas-Rhin, en 1826.

48. Cent-feuilles a fleurs simples. Tube du calice ovale-fusiforme; fleurs simples, ayant quelquefois jusqu'à douze pétales, d'un rose vif.

49. Comtesse de Chamois; cent-feuilles a bordures; cent-feuilles a balais. (*Centifolia fastigiata*, Descemet.) Arbrisseau à rameaux grêles et verticaux; folioles larges, ovales arrondies; fleurs moyennes ou petites, pleines, demi-globuleuses, roses.

Cent-feuilles anémone; la coquille. Fleurs moyennes, semi-doubles, hipocratériformes, d'un rose clair; pétales intérieurs petits, courts et concaves, ceux de la circonférence grands.

Section 5e. *Les pompons.*

* *Les pompons sans feuilles.*

50. Pompon des dames. Petite Hollande; Vibert. (*Rosa normandica.* Dumont de Courset.) Fleurs petites, très doubles, d'un rose pâle ou carné.

51. Pompon de Kingston. Prévost. Arbrisseau d'une hauteur ordinaire; feuilles aussi grandes que celles de la cent-feuilles commune; fleurs très petites, carnées, très doubles.

51. Pompon Varin. Cent-feuilles nain; Sara; Calvert. Arbuste nain, à folioles ovales-arrondies; tube du calice ovale-pyriforme; fleurs semi-doubles, petites, d'un rose clair à la circonférence et vif au centre.

52. Pompon commun. Pompon rose. (*Rosa centifolia pomponia*, Lindl. *Rosa centifolia minor*, Rœss. *Rosa divionensis*, Rœss. *Rosa pomponia*, De Cand. Redout. *Rosa burgundiaca*,

Pers. *Rosa provincialis*, var. B. Smith.) Fleurs très petites et très doubles, d'un rose clair, ou pâles.

53. Pompon royal. Prévost. Il ne diffère du précédent que par ses fleurs plus grandes.

54. Pompon a centre pourpre; pompon brun; Pelletier. Arbuste à tige moins droite, moins élevée que dans les deux précédens; rameaux souvent teints de pourpre d'un côté; fleurs très petites et très doubles, d'un rose clair à la circonférence, beaucoup plus foncé et plus vif au centre.

55. Pompon du roi; pompon nain a centre pourpre. Prévost. Arbuste très petit; fleurs extrêmement petites, très doubles, d'un rose pâle à la circonférence, ayant le centre d'un rose foncé, rouge, ou pourpre clair.

56. Pompon a sept pétales; Vibert. Pompon de sept a douze pétales; Godefroy. Fleurs très petites, semi-doubles, ou doubles, d'un rose clair.

* * *Les pompons de Bourgogne.*

Nota. Ici nous plaçons le rosier *parvifolia* de Lindley, Wildenow, Persoon et Pronville, nommé *burgundiaca* par Roessig et d'autres, *remensis* par Desfontaines et De Candole, etc. Les caractères que lui ont assigné les auteurs, sont : arbuste nain, à aiguillons presque égaux; feuilles raides, ovales, aiguës, aigument dentées; sépales ovales.

Tous ces caractères le placeraient naturellement à côté de la variété *gallica*, si son faciès général et surtout ses petites dimensions, ne lui donnaient place à côté des pompons.

Rosier de Bourgogne; petit Saint-François; pompon Saint-François; petit Chalons; rosier a petites feuilles; rose de Champagne; rose de Meaux; rose de Rheims. (*Rosa parvifolia*, Ehr. Wild. Pers. Smith. Pronv. Mart. Mill. Lindl. *Rosa burgundiaca*, Roess. Gmel. Brot. *Rosa remensis*, Desf. De Cand. Mer.) Arbuste petit, formant un buisson épais; rameaux érigés, minces, faibles, garnis à leur base de quelques aiguillons inégaux, épars, faibles, un peu courbés, entremêlés de quelques soies; feuilles composées de cinq folioles ovales, un peu lancéolées, glabres et d'un vert foncé en dessus, pâles en dessous, pubescentes sur les nervures, bordées de dents en scie glanduleuses, et munies elles-mêmes de dents glanduleuses. Fleurs très petites, très doubles, solitaires, sans bractées, surmontées par les jeunes pousses, d'un pourpre clair, ordinairement inodores.

Les stipules sont linéaires, presques nues, frangées de glandes verdâtres; les pétioles sont velus, armés de quelques petits aiguillons épars, glanduleux et droits; les pédoncules portent quelques soies; le tube du calicé est ordinairement ovale, nu; les sépales sont nues, réfléchies, ovales, concaves, sans divisions, munies de quelques glandes, beaucoup plus courtes que la corolle; styles velus, un peu saillans, et adhérens par leur duvet.

Ce rosier est encore une de ces espèces des auteurs, dont on ne connaît pas le type à fleurs simples et produisant des graines.

Section 6e. *Sous-variétés hybrides.*

57. Cent-feuilles a grandes tiges. L. Noisette. Arbrisseau vigoureux; fleurs grandes, très pleines, d'un beau rose, nombreuses et d'un bel effet.

58. Illustre en beauté. Mielley. Fleurs moyennes, fort jolies, d'une très belle forme, pleines, d'un rose carminé.

59. Artémise, Vibert. Andromaque, Vibert. Arbrisseau à feuilles distantes; tube du calice turbiné; bouton conique; fleurs moyennes, doubles, d'un rose clair et vif.

60. Batarde du roi. Prévost. Tube du calice ovoïde; bouton rouge; fleurs grandes, penchées, pleines, d'un rose vif et brillant.

61. Cent-feuilles argentée. Pelletier. Fleurs moyennes, pleines, d'un rose vif et très clair.

62. Belle Agathe carnée. Pelletier. Arbrisseau à feuilles éparses; folioles à bords et nervure intermédiaire pourpres, simplement ou doublement dentées, à dents grandes, pointues et inégales; pédoncules longs et minces; fleurs petites, pleines, d'un rose foncé ou d'un pourpre clair.

63. Clélie. Vibert. Fleurs très grandes, semi-doubles, demi-globuleuses, régulières, d'un rose clair et vif.

64. Belle Hélène. Boutigny. Fleurs très grandes, semi-doubles, à pétales étalés, d'un rose clair, vif et brillant.

65. Betzi. Vibert. Arbrisseau à tube du calice ovale, fusiforme; fleurs grandes ou moyennes, pleines, d'un rose pâle.

66. Cent-feuilles d'Anjou. Vibert. Tube du calice très

long, fusiforme, visqueux; sépales visqueuses; fleurs grandes, pleines, d'un rose clair et vif.

67. DUCHESSE D'ANGOULÊME. Mielley. REINE DE PRUSSE. Hardy. DUC DE BAVIÈRE. Godefroy. DUC D'ANGOULÊME. Vibert. TRIOMPHE DE BRABANT. Calvert. Cet arbrisseau, qui a plus d'analogie avec les provins qu'avec les cent-feuilles, est faiblement aiguillonné. Fleurs grandes ou moyennes, pleines, très régulières, d'un rose clair et vif.

68. CENT-FEUILLES DE BORDEAUX. Vibert. Arbrisseau à folioles simplement dentées au sommet, sans dents à la base; pédoncules longs; tube du calice ovale; fleurs petites, régulières, pleines, demi-globuleuses, d'un rose vif et uniforme, tirant un peu sur le lilas.

69. LE TRIOMPHE. Godefroy. GRANDE PIVOINE DE LILLE; Godefroy. ROSE PAVOT. Pronville. LE GRAND TRIOMPHE. Vibert. Arbrisseau à rameaux grêles, à feuilles distantes, et folioles simplement dentées; pétioles ordinairement aiguillonnés; pédoncules longs; fleurs penchées, grandes, pleines, régulières, d'un pourpre clair ou ardoisé, très uniforme. Il réussit beaucoup mieux franc de pied que greffé.

70. LA CIRCASSIENNE. Vibert. Arbrisseau vigoureux, à rameaux érigés, et folioles doublement dentées; gemmes peu apparens; pédoncules longs; fleurs en corymbes élégans, grandes, pleines, très régulières, d'un rose clair et uniforme.

71. GROSSE HOLLANDE. Vibert. MULTIFLORE DE HOLLANDE. (*Rosa elungata*, Dumont de Courset.) Arbrisseau à folioles ordinairement doublement dentées; tube du calice très alongé, souvent bossu au milieu, glabre, sans étranglement prononcé au collet; fleurs pleines, moyennes, irrégulières, d'un rose clair.

72. MÈRE GIGOGNE. Vibert. GRANDE GELS; LA DIGITTAIRE. Prévost. Folioles velues en dessous; fleurs moyennes, régulières, pleines, d'un rose clair.

73. IRÈNE. Laffay. Arbrisseau à pédoncules longs, tube du calice étroit, un peu étranglé au sommet; fleurs moyennes, pleines, d'un rose vif et clair.

74. CLÉOPATRE. Vibert. Feuilles très distantes; tube du calice ovale-turbiné; fleurs odorantes, pleines, moyennes, d'un rose clair pâlissant après l'épanouissement.

75. HÉBÉ. Vibert. Arbrisseau faiblement aiguillonné, à rameaux teintés de pourpre; folioles arrondies; pédoncules



Rose de provins.
(Rosa provincialis).

longs ; tube du calice oblong et rétréci au sommet ; fleurs semi-doubles, moyennes, nombreuses, d'un rouge clair et vif, ou rose foncé.

76. Déjanire. Vibert. Arbrisseau à rameaux grêles et élancés et à feuilles distantes ; tube du calice ovale pyriforme ; fleurs pleines, moyennes, d'un rose clair.

77. Unique admirable. (*Unica spectabilis.* Prévost.) Arbrisseau à feuilles distantes, simplement dentées ; tube du calice ovale-turbiné ; fleurs pleines, moyennes, régulières, d'un rouge vif et clair.

78. Précieuse. Hardy. Arbrisseau médiocrement vigoureux ; rameaux grêles et étalés ; aiguillons d'un brun clair ; feuilles ordinairement à cinq folioles, les unes spatulées, les autres ovales ; fleurs peu nombreuses, très doubles, bien faites, moyennes, deux ou trois ensemble, à pétales d'un rose quelquefois un peu pâle, peu échancrés au sommet, ceux de la circonférence légèrement chiffonnés, ceux du centre roulés en anneau.

IV. ROSIER DE PROVINS. pl. 10. (*Rosa provincialis.* Mill. Pronv. Herm. Park. *Rosa centifolia*, Lindl. *Rosa gallica*, var. A. Poir. *Rosa incarnata*, Mill. Les *gallica* ne différant en aucune manière des *provincialis*, nous devons réunir leurs synonymies.

Rosa gallica, Lindl. Pronv. Linn. Mill. Duroi. Allion. Thumb. Willd. Roess. Pers. Gmel. Ait. Smith. Redout. *Rosa rubra*, Baub. *Rosa centifolia*, Mill. Wild. Pers. *Rosier de Provins*, Reg. Bot. *Rosa sylvatica*, Gatt. *Rosa rubra*, Lam. *Rosa holosericea*, Roess. *Rosa belgica*, Brot. *Rosa cuprea*, Jacq.

Avec des fleurs simples et des racines rampantes, les botanistes en ont fait les :

Rosa gallica pumila. Lindl. *Rosa pumila*, Linn. Jacq. Allion. Wild. Pers. Bub. Ait. Pohl. Vobl. Smith. Rau. Pronv. *Rosa repens*, Maunch. *Rosa austriaca*, Crantz. Pollic. *Rosa olympica*, Doon.

Avec des feuilles nues des deux côtés, c'est le *rosa gallica arvina*, Lindl. *Rosa arvina*, Krock. Rau.)

Arbrisseau élevé ; *branches* droites, peu aiguillonnées ; *rameaux* sans aiguillons ; *pétioles* en portant un petit nombre ; *feuilles* composées de cinq à sept *folioles* larges, pointues, doublement dentées et à dents très aiguës ; *pédoncules* peu glanduleux, ainsi que le *tube du calice* ; *sépales* très di-

visées et réfléchies; *fleurs* en corymbes, terminant les rameaux, au nombre de trois ou quatre, grandes, rouges ou carnées, ordinairement semi-doubles.

Cette variété se partage en diverses sections auxquelles on peut rapporter plusieurs sous-variétés; mais dans le plus grand nombre de ces dernières les caractères sont tellement mélangés et confondus, qu'on ne peut les signaler que dans un ordre tout-à-fait arbitraire.

Section 1re. *Rosiers de Provence.*

Les arbrisseaux de cette section ont l'écorce ordinairement verdâtre, rarement pourprée; leurs gemmes sont saillans; leurs rameaux portent des soies peu nombreuses, dont les plus petites glanduleuses, entremêlées de quelques aiguillons courts, larges à la base; leurs feuilles sont le plus ordinairement composées de sept folioles; ces dernières sont ovales elliptiques ou oblongues, velues ou soyeuses en dessous.

Globe blanc. Calvert. Boule de neige. Vibert. Arbrisseau à pédoncules longs et glanduleux; tube du calice ovoïde, glabre, à collet étroit et alongé; fleurs semi-doubles, grandes, demi-globuleuses, blanches.

Globe céleste. Annuaire. Fleurs très doubles et très grandes, carnées, bien faites et fort jolies.

Porcelaine, Descemet. La coquette; la pyramidale; grande couronnée; belle de Cels; rose Varin. (*Pallidior.* — *Damascena mutabilis;* Pronv.) Tube du calice glabre au sommet; fleurs semi-doubles, grandes, d'un rose clair et devenant presque blanches après l'épanouissement.

Cumberland; grande sultane; Prévost. Feuilles ayant souvent une ou deux très petites folioles à la base de l'impaire; tube du calice glabre au sommet; fleurs semi-doubles, grandes, d'un rose clair, vif et brillant.

Impératrice de Russie. Péan. Fleurs grandes, très doubles, bien faites, d'un rose tendre, fort belles.

Belle auguste. Vibert. Arbrisseau diffus, à rameaux grêles; fleurs penchées, grandes, pleines, presque blanches à la circonférence, carnées au centre.

Belle Catalani. Annuaire. Fleurs grandes, belles, très doubles, d'un rose vif au centre et pâle à la circonférence.

Belle d'Aunay. Prévost. Feuilles ayant souvent, comme le cumberland, une ou deux folioles très petites, placées à

la base de l'impaire ; nervures des folioles très prononcées ; fleurs très grandes, semi-doubles, d'un rose clair.

LA FIDÈLE. Miellez. Fleurs très grandes, très doubles, d'un rose lilacé.

GRANDE BRIQUE. Annuaire. Fleurs très belles, ayant un peu les formes de la pivoine, doubles, très grandes, d'un beau rose vif.

AGLAÉ ADANSON. Vibert. Pédoncules longs; tube du calice ovoïde, souvent glabre au sommet ; fleurs pleines, moyennes, d'un rose clair, plus pâle à la circonférence.

BELLE DE VAUCRESSON. Prévost. Tube du calice glanduleux, ayant un léger étranglement au dessous du tube du collet qui est évasé ; fleurs très pleines, moyennes, régulières et carnées.

LÉOCADIE. Hardi. Arbrisseau vigoureux; rameaux à écorce d'un vert clair, ainsi que les feuilles; fleurs superbes, larges, très doubles, couleur de chair.

DUCHESSE D'ANGOULÊME ; Vibert. Tube du calice glabre au sommet; fleurs en corymbes, pleines, très régulières, moyennes, blanches à la circonférence, carnées au centre, à pétales très minces et transparens.

ROSE PRINCESSE. Hardi. Arbrisseau vigoureux ; fleurs larges, très doubles, d'un rose clair.

BÉRÉNICE. Racine. Tube du calice glabre au sommet; corymbes élégans, droits et multiflores ; fleurs pleines, régulières, moyennes, d'un beau rose clair et vif.

ROSE DE MESSINE. Sommesson. Fleurs larges, solitaires, très doubles, d'un rose tirant sur la couleur de chair.

BRISEÏS. Vibert. Fleurs pleines, moyennes, d'un rose clair ou carnées.

LE GRAND PALAIS. Annuaire. Fleurs roses, des plus larges et des plus belles de cette section. Obtenu à Lacken, en 1824.

CANDIDE. Vibert. Tube du calice glabre au sommet; fleurs petites ou moyennes, pleines, presque blanches.

ABEILARD. Sommesson. Fleurs moyennes, très doubles, carnées, fort belles, ressemblant beaucoup au pompon bazard, mais d'une couleur plus tendre.

LA GÉORGIENNE. Laffay. Tube du calice glabre au sommet; fleurs moyennes, pleines, à bords pâles.

Princesse Éléonore. Annuaire. Arbrisseau à rameaux presqu'entièrement dépourvus d'aiguillons ; fleurs grandes, doubles, bien faites, d'un rouge cramoisi.

Nouvelle de province ; la triomphante ; Justine ; Vibert. (*Rosa pyramidata*, Dupont.) Tube du calice glabre au sommet ; fleurs moyennes, doubles, d'un rose pâle.

Les trois mages. Annuaire. Elle a beaucoup d'analogie avec la princesse Éléonore, mais elle est moins grande et d'un rose plus tendre.

Grande merveilleuse ; Vibert. Tube du calice glanduleux, ovale ou oblong; fleurs grandes ou moyennes, pleines, régulières, d'un rose pâle.

Beauté du jour. Annuaire. Fleurs charmantes, doubles et grandes, d'un rose vif au centre, blanches à la circonférence, obtenue en Flandre, en 1822.

Marinette. Vibert. Tube du calice glabre; fleurs grandes, doubles ou pleines, d'un rose clair.

Duc de bavière. Annuaire. Fleurs très belles, grandes, fort doubles, d'une belle couleur rose tendre ou foncé, s'ouvrant bien. Obtenue à Bruxelles, en 1824.

Nadiska. Prévost. Tube du calice quelquefois glabre au sommet ; fleurs pleines, regulières, moyennes, d'un rose clair et vif.

Rose Courtin. Cartier. Arbrisseau très vigoureux ; fleurs grandes, très doubles, couleur de chair.

Rose Cels pleine. Laffay. Tube du calice glabre au sommet; fleurs doubles ou pleines, grandes, carnées.

Princesse Amélie. Arbrisseau recouvert d'une écorce d'un vert clair, à aiguillons très bruns; tube du calice ovoïde, resserré au collet ; fleurs roses, grandes, presque pleines.

Samson ; Miellez. Fleurs grandes, pleines, bien faites, d'un rose éclatant.

Hortensia ; Miellez. Fleurs très belles, fort grandes, pleines, très bien faites, d'une couleur hortensia.

Belle Hortense ; Miellez. Fleurs grandes, très doubles, roses, plus foncées au centre.

Vauban; Miellez. Fleurs moyennes, très doubles, couleur de chair.

Agnès Sorel, Miellez, Fleurs superbes, très grandes, d'un

bel effet, doubles, d'un rose vif au centre, blanchâtres à la circonférence.

NOUVELLE ROSE PAVOT. Miellez. Fleurs grandes, doubles, belles, rouges au centre, roses à la circonférence.

AZÉLIA. Miellez. Fleurs très petites, de même forme et de même couleur que le pompon bazard, très jolies.

LA DUCHESSE. Annuaire. Fleurs très grandes et très doubles, bien faites, d'un rose clair et brillant.

CLÉODOXE. Annuaire. Fleurs charmantes, moyennes, bien faites, légerement bombées au centre, d'un rose foncé.

STÉPHANIE CHEVRIER. Annuaire. Fleurs superbes, grandes, très doubles, bien faites, couleur de chair.

SÉRAPHINE. Annuaire. Arbrisseau dépourvu d'aiguillons; fleurs très belles, grandes, bien faites, blanches et légèrement carnées au centre.

GOLIATH. Girardon. Arbrisseau vigoureux; aiguillons très fins et nombreux; folioles oblongues, larges, d'un beau vert; boutons à fleurs oblongs et très gros; fleurs réunies deux à trois ensemble, fort jolies, de quatre pouces et plus de largeur, d'un rose foncé tirant un peu sur le violet; sépales semblables à celles de la cent-feuilles; fruit conique.

ROSE DE JESSAINT. Girardon. Arbrisseau vigoureux, de deux à trois pieds, à rameaux droits et nombreux; aiguillons nombreux, un peu crochus, d'un rouge brun; feuilles d'un vert mât et foncé, à cinq folioles ovales, grandes, peu dentées; fleurs pleines, de trois à quatre pouces de diamètre, odorantes, très régulières, d'un rose violacé tirant un peu sur la nuance de la rose *duc de Guiche*, mais d'une teinte plus pâle.

MADAME ROLAND. Girardon. Arbuste de deux pieds, à rameaux droits; aiguillons petits et bruns; feuilles distantes, d'un vert clair, à cinq folioles larges et ovales; pédoncules droits et un peu raides; fleurs odorantes, doubles, larges de deux pouces et demi, d'un joli rose tendre, à pétales ondulés.

Section 2e. *Les agathes.*

AGATHE A FEUILLES GLAUQUES. E. Noisette. Arbrisseau très rameux, d'une hauteur médiocre; aiguillons peu nombreux, minces, courts, verdâtres; feuilles à sept folioles arrondies, régulièrement dentées; fleurs en corymbes, au nombre de

cinq à sept, moyennes, très doubles, d'un rose tendre et fort jolies.

FÉLICIE BOITARD. L. Noisette. Arbrisseau assez élevé, à rameaux grêles, armés d'aiguillons courts et peu nombreux; feuilles composées de cinq folioles ovales, dentées, d'un vert tendre; pédoncules longs, bi ou triflores; fleurs grandes, très doubles, à pétales groupés en divers sens, d'un rose tendre et d'un bel effet.

MADEMOISELLE BOURSAULT. L. Noisette. Fleurs moyennes, très doubles, à pétales frangés, d'un blanc légèrement teinté de rose, fort jolies.

AGATHE A DIX COEURS. Lahaye père. Tube du calice court, turbiné, glabre au sommet; sépales très longues, ordinairement au nombre de six ou sept, dont quatre ou cinq pinnatifides; fleurs très pleines, bombées, moyennes, d'un rose lilas clair, à bords pâles.

AGATHE PORCELAINE. ÉLISA. Prévost. Elle ne diffère de la précédente que par son feuillage moins foncé, et par ses sépales moins foliacées et moins pinnatifides; fleurs petites, très pleines, régulières, d'un rose clair, à bords pâles.

MANON. Miellez. Fleurs moyennes, assez régulières, d'un rose lilas.

ANATOLE. L. Noisette. Fleurs moyennes, très pleines, d'un rouge vif, formant, au nombre de trois à cinq, des bouquets d'un fort joli effet.

HÉLOÏSE. Vibert. NOUVELLE HÉLOÏSE; AGATHE NOUVELLE. Descemet. Arbrisseau à rameaux presqu'inermes; tube du calice ovale-pyriforme, portant, ainsi que les pédoncules, quelques glandes noires et odorantes; sépales visqueuses, longues, trois ou quatre étant pinnatifides; fleurs grandes ou moyennes, pleines, roses pâles ou carnées, nuancées de rose purpurin.

THAÏS. L. Noisette. Arbrisseau de trois à quatre pieds; aiguillons menus, peu nombreux; feuilles composées de cinq folioles arrondies, tourmentées, un peu creusées en spatules, d'un vert tendre; corymbes de quatre à cinq fleurs très doubles, moyennes, bombées, d'un beau rouge nuancé de blanc.

AGATHE PROLIFÈRE. Prévost. Fleurs pleines, petites, d'un carné vif.

LADY FILDGERARD. L. Noisette. Corymbes triflores;

fleurs grandes, très doubles, blanches, légèrement rosées.

AGATHE ROYALE. Vibert. BOUQUET PARFAIT. Godefroy. Fleurs petites, régulières, pleines, d'un rose clair ou cerise, maculées de rouge.

AMÉLIE D'ORLÉANS. Cartier. Fleurs grandes, très doubles, bien faites, d'un rose tendre.

AGATHE DE LA MALMAISON. Pelletier. Fleurs grandes ou moyennes, pleines, d'un rose pâle.

LA RAVISSANTE. Péan. Fleurs très doubles, moyennes, roses, en forme de houppe.

AGATHE DE ROME. Annuaire. Fleurs très belles, fort doubles, moyennes, d'une couleur tendre, légèrement rosées.

L'ÉLÉGANTE. Hardy. Arbrisseau vigoureux, formant une jolie variété; fleurs larges, très doubles, d'un rose pâle.

AGATHE ROSE. Hardy. Fleurs moyennes, d'un rose très pâle. Elle ressemble un peu à Marie-Louise, mais elle est d'une teinte plus foncée.

AGATHE PRÉCIEUSE. Miellez. AGATHE DE BRUXELLES; AGATHE MARIE-LOUISE; DUCHESSE D'ANGOULÊME. Arbrisseau à aiguillons nombreux, inégaux et forts; pédoncules hispides-glanduleux, souvent aiguillonnés; tube du calice ovale-turbiné, hispide-glanduleux; fleurs moyennes ou petites, pleines, carnées.

AGATHE INCOMPARABLE. Prévost. L'INVINCIBLE. Vibert. Arbrisseau à aiguillons forts et très crochus; pédoncules courts; tube du calice glabre au sommet; fleurs très pleines, petites, d'un pourpre clair ou d'un rose foncé. Cette sous-variété se rapproche des Provences par ses sépales appendiculées, et s'éloigne des damas par le tube de son calice, qui est ovale.

AGATHE EN PLUMET, Mielley. Fleurs grandes, pleines, larges de trois pouces, d'un rose carminé; pétales réfléchis.

Section 3e. *Les Provins.*

Cette section renferme une grande partie des roses que M. Prévost fils a rangées dans son catalogue descriptif sous le nom de *provinalis*. Les caractères sur lesquels cette coupe est établie sont tellement fugaces, tellement changeans, que dans le plus grand nombre des variétés ils échappent à toute investigation. Cependant, les provins ont généra-

lement l'écorce des rameaux pourprés, au moins d'un côté; leurs gemmes sont très peu saillans; leurs soies sont plus nombreuses, et leurs aiguillons, qui ne paraissent jamais qu'à la base des plus gros rameaux, sont très minces, sétiformes, jamais courbés; les pétioles sont ordinairement longs et minces; les stipules sont très étroites, le plus souvent simples, velues en-dessous, ciliées-glanduleuses sur leurs bords. Les folioles sont quelquefois sous-orbiculaires.

1° *Fleurs panachées, marbrées, ponctuées*, etc.

Belle Émilie; Émilie la jolie. Boutigny. Fleurs très doubles, moyennes, régulières, bombées, d'un rose clair, régulièrement et finement ponctuées.

Belle Herminie double. Vibert. Fleurs semi-doubles, petites ou moyennes, d'un rose très vif, ponctuées.

Pourpre marbré. Vibert. Arlequin. Paillard. Bizarre changeant. Fleurs très pleines, moyennes ou petites, d'un pourpre violet bleuâtre, marbrées.

Mine d'or. Laffay. Bouquet pourpre. Vibert. Pédoncules longs, à corymbes multiflores; fleurs moyennes ou petites, d'un rouge cramoisi vif, ombrées, maculées de pourpre noir sur le limbe des pétales.

Petit maître. Prévost. Arbrisseau à rameaux très grêles; fleurs petites, doubles, d'un rose purpurin vif, souvent bleuâtres sur les bords, à pétales intérieurs rayés d'une ligne blanche.

Honorine d'Esquerne. Miellcy. Fleurs grandes, pleines, d'une forme aplatie, à pétales d'un rouge pâle marbrés de pourpre.

Cent-feuilles d'Auteuil. Laffay. Tube du calice ovale-pyriforme, glanduleux; sépales courtes, dont trois sont appendiculées; fleurs pleines, grandes, d'un rose foncé, souvent ponctuées sur les pétales de la circonférence.

Charlotte de Lacharme. Vibert. Fleurs moyennes, doubles, d'un rose clair, ponctuées; fruit ovale-pyriforme, rouge, lisse, très petit.

Charmante Isidore. Boutigny. Arbrisseau à folioles d'un vert foncé, étroites, ondulées; fleurs moyennes, très doubles, lilas, maculées et striées de rose foncé ou de rouge.

Clémentine. Vibert. Arbrisseau à rameaux inermes, verts et lisses; pédoncules glanduleux; tube du calice glabre au

sommet; sépales glanduleuses, acuminées, dont trois appendiculées; fleurs pleines, moyennes, carnées, quelquefois maculées, n'épanouissant pas toujours bien.

HERMINIE n° 7. Vibert. CRAMOISI PONCTUÉ. Prévost. Fleurs doubles, moyennes, d'un rouge cramoisi ou pourpres, finement ponctuées.

LE DEUIL; LA VEUVE. Prévost. Fleurs moyennes, très doubles, d'un pourpre violet très foncé, à pétales souvent jaspés de rouge lilas, et bordés d'un très petit filet pâle.

ÉPONINE. Coquerel. Fleurs très pleines, moyennes, d'un rose lilas ardoisé, nuancées de rouge.

GAILLARDE MARBRÉE; NOIRE COURONNÉE. Prévost. Arbrisseau à folioles étroites, ondulées, souvent tachées de jaune; tube du calice globuleux, souvent glabre au sommet; sépales courtes, acuminées, trois étant appendiculées; fleurs grandes ou moyennes, doubles, veloutées, d'un pourpre violet marbré de rouge cramoisi.

GALLIQUE PANACHÉE; LA VILLAGEOISE. Prévost. (*Gallica versicolor*, Descemet.) Fleurs semi-doubles, grandes, panachées et rayées de blanc et rose foncé ou cerise.

ISABELLE. Vibert. GRANDE AGATHE NOUVELLE. Descemet. Arbrisseau faiblement aiguillonné; tube du calice glanduleux et visqueux; fleurs pleines, grandes ou moyennes, carnées, nuancées de rose purpurin.

GRANDE MACULÉE, Coquerel. AIGLE BRUN MACULÉ. Prévost. Fleurs semi-doubles, grandes, pourpres, maculées.

ISABELLE. Calvert. Fleurs très pleines, moyennes ou petites, bombées, régulières, veloutées, d'un rouge pourpre, marbrées de pourpre violet.

JOSÉPHINE. Boutigny. Fleurs semi-doubles, moyennes, d'un rose vif, ponctuées.

LA ROCHEFOUCAULT-LIANCOURT. Coquerel. Arbrisseau faiblement aiguillonné; stipules larges; folioles pendantes, au nombre de cinq et de grandeur égale, ou au nombre de sept, et alors celles de la paire inférieure beaucoup plus petites; fleurs très grandes et très pleines, régulières, convexes, d'un rose vif au centre, d'un rose clair marbré de pourpre pâle à la circonférence.

MARIE STUART. Prévost. Corymbes érigés, multiflores, dominant le feuillage; fleurs nombreuses, pleines, régu-

lières, moyennes, d'un pourpre clair, avec des taches sur les bords. Les dernières sont ordinairement d'un rose foncé.

NINON DE L'ENCLOS A FLEURS ET FEUILLES MARBRÉES. Prévost. Arbrisseau à folioles oblongues, lancéolées, très aiguës, marbrées de jaune; fleurs très pleines, régulières, bombées, roses, jaspées de rose plus foncé.

OMBRE SANS PAREILLE. Prévost. Fleurs petites, pleines, d'un pourpre foncé, veloutées, ombrées, devenant d'un beau violet, avec un liseré plus pâle aux bords des pétales.

PROVINS DOUBLE PANACHÉ, Vibert. PROVINS PANACHÉ NOUVEAU; ADMIRABLE PANACHÉE DE BLANC ET DE CRAMOISI; COMTE FOY. Prévost. Il ressemble beaucoup au *gallica versicolor*, mais sa fleur est plus double, plus régulière; elle est aussi plus régulièrement panachée.

PROVINS A FLEURS POURPRES PANACHÉES DE BLANC. Prévost. Elle ne diffère de l'*ombrée parfaite* de Vibert que par ses panachures d'un blanc très pur, disposées en lignes étroites, longitudinales et multipliées sur les côtés des pétales.

PROVINS A FLEURS POURPRE VIOLET, MARBRÉES. Fleurs très pleines, moyennes, bombées, à quatre ou cinq compartimens, d'un pourpre foncé nuancé de lilas, de rouge et de violet ardoisé. Obtenue par M. Prévost en 1826.

ROSE BLEUE. Vibert. BIZARRE TRIOMPHANT; ROSE ARDOISÉE; VIOLETTE BRONZÉE. Arbrisseau à rameaux pourpres; fleurs moyennes, doubles, d'un pourpre bleuâtre et ardoisé, ordinairement marbrées de lilas foncé.

ROSE VISQUEUSE; Vibert. ROSE MAUVE; Godefroy. ROSE PAVOT; Lahaye père. ROSE DES ALPES SANS ÉPINES. (*Rosa inermis sub albo violacea* Dupont.) Arbrisseau à rameaux glanduleux et inermes; fleurs semi-doubles, moyennes, d'un carné lilas nuancé de rose purpurin.

ROSIER A FEUILLES ET FLEURS MARBRÉES; Vibert. Arbrisseau à folioles marbrées de jaune; fleurs moyennes, semi-doubles, d'un rose clair, marbrées et jaspées de lilas et de rouge.

SANGUINEA. Calvert. Fleurs très pleines, moyennes, roses, nuancées ou maculées de rouge sanguin.

TALMA. Prévost. Arbrisseau à rameaux d'un pourpre foncé, anguleux à leur base; fleurs très pleines, d'un pour-

pre foncé bleuâtre, nuancées de rouge lilas, à bords souvent pâles.

TÉLÉSILLE; Vibert. Arbrisseau à rameaux pourpres au sommet, inermes, glanduleux; fleurs pleines, petites ou moyennes, d'un pourpre clair nuancé de violet pâle.

RUBAN DORÉ; BELLE ALLIANCE; ROSE MARGUERITE; Prévost. (*Rosa tricolor*, Vibert. *Gallica mexica aurantia*. Burs.) Tube du calice globuleux, gros, ventru, étranglé au collet, aussi ou plus épais que le bouton; fleurs petites, doubles, veloutées, pourpres, avec une raie blanche sur le milieu de chaque pétale.

TRIOMPHE D'EUROPE. Prévost. Fleurs très pleines, moyennes, d'un violet pourpre foncé, souvent marbrées.

VIOLLETTE PONCTUÉE. Vibert. Fleurs semi-doubles moyennes, d'un violet foncé pâlissant après l'épanouissement, ordinairement ponctuées : quelquefois les premières qui fleurissent ne sont par ponctuées.

LA MACULÉE. Dupont. Arbrisseau à rameaux grêles, élancés, à aiguillons forts, dont les plus grands sont courbés en faux; fleurs semi-doubles ou doubles, grandes ou moyennes, d'un rose purpurin vif, maculées.

Cette sous variété, quoique d'un effet assez médiocre, mérite d'être cultivée par les personnes qui font des semis, parceque ses graines fournissent souvent des individus à fleurs ponctuées ou maculées. C'est d'elle que provient le plus grand nombre des rosiers de cette section.

TOUTAIN; Vibert. Arbrisseau à rameaux très aiguillonnés; pédoncules glanduleux, trichotomes, en corymbes érigés; tube du calice ovale, glanduleux, étranglé au collet; trois des sépales pinnatifides; fleurs semi-doubles, moyennes, d'un violet ardoisé ponctué de rose lilas.

NATALIE PRONVILLE. Hardy. Fleurs grandes, semi-doubles, roses, ponctuées.

LAODICÉE. Sommesson. Fleurs très grandes, doubles, assez régulières, d'un rose maculé de rose plus foncé.

GEORGINA MARS. Savoureux. Arbrisseau donnant de très jolies petites fleurs d'un rose clair et brillant, très doubles, à pétales bien rangés, souvent avec des lignes blanches.

LA CHANGEANTE. Miellez. Fleurs grandes, très doubles, rouges, souvent ponctuées de blanc.

SALAMON. Cartier. Fleurs grandes, doubles, d'un rose tendre et ponctué de blanc, très jolies.

ARCHEVÊQUE DE MALINES. Annuaire. Fleurs très doubles, grandes, régulières et fort belles, d'un rose foncé, à pétales veinés de rouge. Obtenue à Bruxelles, en 1825.

2°. *Fleurs plus foncées au centre qu'à la circonférence, ou à deux nuances très prononcées.*

* Les roses lilacées ou carnées.

BAZARIS. Vibert. Arbrisseau à rameaux presque inermes; fleurs moyennes ou petites, très pleines, d'un rose clair, à bords presque blancs.

BELLE AURORE. Vibert. Arbrisseau à rameaux anguleux à leur base ; fleurs moyennes, très pleines, d'un rose pâle, à bords d'un carné lilas très pâle.

DESBROSSES. Annuaire. Arbrisseau vigoureux ; tiges droites, presque dépourvues d'aiguillons ; jeunes rameaux parsemés de petits poils ; pétioles aiguillonnés ; feuilles à cinq ou sept folioles larges, oblongues, un peu ondulées, à dentelures régulières et profondes, d'un vert foncé ; fleurs très doubles, peu nombreuses, moyennes, bien faites et bombées, roses au centre, d'un rose tendre parfois veiné à la circonférence, réunies en corymbes ; pétales bien rangés, souvent cordiformes.

BELLE DE FONTENAY. Boutigny. Fleurs régulières, pleines, moyennes, d'un rose cerise vif et brillant, à bords presque blancs ; quelquefois le centre est rouge et alors les bords sont roses.

BEAUTÉ RIANTE. Calvert. Fleurs petites ou moyennes, très pleines, régulières, bombées, d'un rose foncé, à bords pâles.

BELLE HERMINIE. Coquerel. Arbrisseau à rameaux inermes, glanduleux, d'un pourpre brun; fleurs pleines, moyennes, d'un carné lilas clair, à bords pâles.

CORNÉLIE. Prévost. Fleurs pleines, moyennes, bombées; d'un rose vif, à bords lilas.

ANCIEN DIADÈME DE FLORE. Vibert. Arbrisseau à rameaux gros, inermes et glanduleux ; tube du calice court, turbiné ; fleurs pleines, grandes ou moyennes, régulières, d'un rose lilas, à bords pâles.

ALIX ; DIADÈME DE FLORE. Sommesson. Rameaux presque inermes, gros, glanduleux; fleurs semblables à *l'ancien diadème de Flore*, mais plus grandes.

Eucharis; Vibert. Arbrisseau à rameaux inermes et glanduleux; tube du calice court, turbiné, souvent nul; pédoncules, tube du calice et sépales, portant des glandes brunes, visqueuses et odorantes; fleurs pleines, grandes, régulières, d'un rose clair à bords pâles.

Fanny Bias; Vibert. Duchesse de Reggio. Prévost. Fleurs régulières, grandes, pleines, carnées ou d'un rose clair, à bords pâles.

Général Desaix. Boutigny. Arbrisseau à rameaux très aiguillonnés; fleurs pleines, moyennes, d'un rose foncé très vif au centre, pâle aux bords.

Nouveau grand monarque. Prévost. Arbrisseau à rameaux couverts de glandes pédicellées, à aiguillons nuls au sommet, stipulaires au milieu, épars à la base, un peu courbés; fleurs pleines, très régulières, moyennes, d'un rose vif, à bords pâles.

Jeanne d'Albret. Vibert. Fleurs grandes, doubles, d'un rose foncé, à bords pâles.

Léontine; Vibert. Arbrisseau à aiguillons nombreux; fleurs pleines, grandes, d'un rose clair, à bords pâles.

Mademoiselle. Vibert. Rameaux et pédoncules parsemés de taches brunes; fleurs pleines, moyennes, carnées, à bords pâles.

Joséphine; l'aimable de Stors; Ninon de l'Enclos. Vibert. (*Hybrida nova*. Descemet.) Arbrisseau à folioles oblongues lancéolées, très aiguës; fleurs très pleines, moyennes, régulières, bombées, d'un rose foncé pâlissant ordinairement un peu sur les bords.

Octavie. Coquerel. Fleurs grandes ou moyennes, pleines, d'un rose clair, à bords pâles.

Octavie. Vibert. Fleurs petites ou moyennes, très pleines, bombées, régulières, d'un rose foncé, à bords pâles.

Pétronille; Vibert. Fleurs très pleines, grandes, d'un rose foncé, à bords pâles.

Princesse Charlotte. Prévost. Fleurs très pleines, d'un rose foncé vif, à bords pâles.

Quesné. Prévost. Fleurs très pleines, moyennes, bombées, très régulières, d'un rose foncé, à bords pâles.

Roi des roses. Vibert. Arbrisseau à folioles larges et rapprochées; boutons à fleurs, rouges; fleurs grandes ou moyennes, pleines, bombées, d'un rose vif au centre et

pâle aux bords, ou d'un rose vif et clair taché de rouge.

TENDRESSE D'APOLLON. Prévost. Fleurs pleines, moyennes, d'un rose lilas pâle, à bords presque blancs.

TRIOMPHE DE FLORE. Prévost. Arbrisseau à rameaux inermes, gros, glanduleux, ordinairement pourpres au sommet; fleurs moyennes, très pleines, régulières, roses, à bords pâles.

VAN-DAEL. Vibert. Fleurs pleines, grandes, lilas ou d'un rose foncé, à bords pâles.

CORINE. Vibert. Arbrisseau à aiguillons droits, forts, inégaux, entremêlés de soies; feuilles très rapprochées, à cinq ou sept folioles veinées, ondées et crispées; tube du calice ob-conique, couvert de poils glanduleux, ainsi que les pédoncules; sépales réfléchies, foliacées, pinnatifides; fleurs pleines, petites, bombées, d'un rose clair, à bords blancs.

ROSIER A FEUILLES A NERVURES JAUNES. Prévost. Arbrisseau vigoureux, à folioles ordinairement veinées et marbrées de jaune; trois des sépales pinnatifides, à pinnules larges et lancéolées; fleurs pleines, moyennes, régulières, odorantes, d'un rose clair et vif, à bords presque blancs.

ZOÉ. Miellez. Fleurs très doubles, grandes, d'un rose vif au centre, pâle sur le bord des pétales.

LAOMÉDON. Miellez. Fleurs pleines, grandes, d'un rose lilas au centre, presque blanches à la circonférence.

MALVINA; Hardy. Arbrisseau vigoureux; rameaux divergens; aiguillons inégaux, la plupart longs, violacés, élargis à la base; feuilles d'un vert très foncé, composées de cinq à sept folioles, les unes oblongues, les autres ovales, irrégulièrement dentées; fleurs nombreuses, réunies au nombre de trois à quatre sur le même pédondule, grandes, bien faites, très doubles, d'abord en forme de coupe, puis devenant bombées au centre; pétales de la circonférence d'un rose pâle tirant sur le gris de lin: ceux du centre serrés, crispés, découpés irrégulièrement au sommet, d'un rose lilacé.

ROSE A FLEURS TRÉMIÈRE DE LA CHINE; Pelletier. Tiges droites, à écorce d'un vert clair; aiguillons rares, entremêlés de quelques petits poils; fleurs en corymbes, très doubles, moyennes, d'abord en forme de coupe et ressemblant à la rose trémière de la Chine, puis légèrement bombées, d'un rose tendre mélangé de blanc à la circon-

férence ; pétales serrés, crispés, irrégulièrement échancrés au sommet.

Général Foi. Pelletier. Cette variété ne doit être confondue ni avec l'ancien *général Foy*, ni avec le *comte Foy*. Arbrisseau vigoureux ; rameaux droits, presque sans aiguillons, munis de petits poils rudes et noirâtres ; feuilles de cinq à sept folioles, simplement dentées, les unes oblongues, et les autres ovales ; fleurs très grandes, pleines, bien faites, aplaties, en corymbes, d'un rouge lie de vin au centre, plus clair au bord ; pétales irrégulièrement incisés au sommet, serrés et bien rangés dans le milieu de la fleur.

Président de Sèze ; Mme Hébert. Arbrisseau vigoureux, à tiges droites ; aiguillons peu courbés, assez nombreux ; pétioles aiguillonnés ; feuilles à cinq folioles lancéolées ou oblongues, régulièrement dentées, d'un vert tendre ; fleurs d'un rose violacé au centre, lilacées à la circonférence, grandes, très doubles, nombreuses, assez bien faites, d'abord en forme de coupe, puis légèrement bombées, réunies en corymbes ; pétales peu échancrés et bien rangés sur les bords, plissés dans le milieu.

** Les rouges.

Aricie. Vibert. Feurs pleines, grandes ou moyennes, règulières, rouges, à bords lilas ardoisé.

Bizarre flammée. Annuaire. Fleurs moyennes ; base des pétales d'un rouge feu, se fondant et passant au violet clair à mesure qu'il s'approche du sommet. Obtenue en Flandre, en 1822.

Belle mode. Miellez. Fleurs moyennes, en forme de pompon, d'un rouge pourpré au centre, lilas à la circonférence.

Merveille de l'univers. Annuaire. Fleurs très doubles, grandes, d'un rouge carmin au centre, lilacées au bord des pétales, fort jolies. Obtenue en Belgique.

Roi de Perse. Annuaire. Fleurs charmantes, moyennes, très doubles, d'un beau rouge, marginées de violet. Obtenue en Belgique.

Casimir Périer. Lecomte. Arbrisseau presque inerme ; pédoncules gros, droits, glanduleux ; tube du calice court, turbiné pyriforme, glabre au sommet ; fleurs pleines, grandes, à pétales épais, pâles en dessous, d'un rouge cérise très vif au centre, d'un rose bleuâtre aux bords.

Loiseel. Prévost. fleurs régulières, pleines, grandes, d'un rose foncé ou rouge, à bords pâles.

Sévigné. Vibert. Fleurs pleines, moyennes, d'un rose foncé, à bords pâles, ou rouges lorsque la température est sèche et chaude.

*** Les pourpres et les violettes.

Seigneur d'Hartzélaard. Calvert. Arbrisseau à aiguillons bruns, minces et nombreux ; tube du calice et pédoncules couverts de glandes rouges; sépales courtes; fleurs moyennes, pleines, bombées, régulières, d'un pourpre violet foncé, à centre rouge.

Regia purpurea. Coquerel. Fleurs très doubles, moyennes, d'un pourpre foncé, cramoisi au centre.

Proserpine nouvelle. Racine. Fleurs très doubles, moyennes, d'un pourpre noir très intense, à centre vif.

Pourpre de la reine. Coquerel. Arbrisseau vigoureux, très aiguillonné, ne fleurissant beaucoup que trois ou quatre années après avoir été greffé. Fleurs doubles, grandes, veloutées, pourpres, à centre d'un cramoisi très vif. Exposée au soleil, cette superbe rose dure fort peu.

Perle de l'orient; Godefroy. La majestueuse; Vibert. Carmin liseré; Prévost. Fleurs doubles ou semi-doubles, moyennes, régulières, d'un rouge pourpre, à bords nuancés de violet.

Néala. Vibert. Fleurs pleines, moyennes, très régulières, demi-globuleuses, d'un pourpre violet ou lie de vin, à bords pâles.

Mauget. Prévost. Fleurs très pleines, petites, bombées, pourpres, à bords moins foncés.

Lord Wellington. Vibert. Boutons à fleurs ronds; fleurs moyennes, pleines, d'un pourpre lie de vin, à bords pâles.

Karaïskaki. Prévost. Arbrisseau à aiguillons faibles, épars, entremêlés de glandes et de soies ; folioles non luisantes, un peu velues en dessous; tube du calice petit, glanduleux. Fleurs pleines, moyennes, bombées, régulières, d'un rouge pourpre, ou pourpre foncé à bords pâles.

Jeanne Gray; agathe ombrée; agathe magnifique. Lahaye père. Fleurs très pleines, moyennes, d'un rose violacé, nuancées à la circonférence de pourpre très foncé.

LA FLAMBOYANTE. Godefroy. Fleurs doubles, petites ou moyennes, d'un pourpre bleuâtre très foncé, d'un rouge cramoisi au centre.

ROSE LINCELLE. Dubourg. Fleurs moyennes, très doubles, d'un beau violet foncé au centre, rougissant sur les bords.

OTAÏTIENNE. Mielley. Fleurs pleines, très grandes, d'une belle forme, d'un pourpre velouté à la circonférence, et d'un cramoisi vif au centre.

3. *Fleurs roses ou carnées.*

* Les roses pales et carnées.

ADONIS. Vibert. Arbrisseau à boutons à fleurs marbrés de rouge; fleurs pleines, régulières, moyennes, d'un rose clair et uniforme.

GALLICA VERMILLON. Annuaire. Arbuste très petit dans toutes ses proportions, ce qui en fait la miniature de cette division; fleurs de la largeur d'une pièce de deux francs, très doubles, d'un rose clair. Obtenue à Angers, en 1826.

VERTE-BLANCHE. Hardy. Fleurs grandes, fort doubles, très belles, d'un rose pâle tirant sur le vert blanchâtre. Rameaux à écorce d'un beau vert, ainsi que le feuillage qui est un peu luisant.

LÉONIDAS. Sommesson. Fleurs aussi grandes et de la même forme que la rose pivoine, mais d'un coloris plus vif.

ROSE SERNÉ. Hardy. Arbrisseau à feuillage très dentelé; fleurs grandes, d'un beau rose, ayant au centre une couronne formée par les étamines.

SÉMONVILLE A FLEURS DOUBLES. Hardy. Fleurs superbes, grandes, d'un rose cuivré. Du reste l'arbrisseau ressemble au rosier *Sémonville* ordinaire, par son bois et ses autres caractères.

AGLAÉ DE MARSILLY. Vibert. Arbrisseau armé de quelques aiguillons rares, longs, un peu courbés, près des stipules; à rameaux couverts de soie glanduleuses; fleurs très pleines, moyennes, bombées, d'un rose clair.

ANTIGONE. Vibert. Fleurs pleines, moyennes, régulières, carnées ou d'un rose pâle.

ATHÉNAÏS. Vibert. Fleurs grandes ou moyennes, pleines, d'un rose clair.

Azéma. Vibert. Fleurs pleines, moyennes, bombées, d'un rose clair, à pétales non tassés.

La dominante, Miellez. Fleurs grandes, de belle forme, pleines, d'un rose tendre, à pétales réfléchis.

Provins a fleurs bombées. L. Noisette. Arbrisseau à pédoncules assez longs et biflores; fleurs très doubles, grandes, à pétales très grands et arrondis à la circonférence, roses.

Belle de trianon. Prévost. Fleurs très doubles, moyennes, bombées, régulières, d'un rose pâle ou carné, devenant presque blanches.

Belle florentine. Boutigny. Arbrisseau à rameaux inermes, un peu glanduleux; gemmes très petits; fleurs pleines, grandes, d'un rose très clair.

Belle Junon. Prévost. Arbrisseau à rameaux fastigiés; fleurs très régulières, pleines, moyennes, d'un rose clair et vif.

Boïeldieu. Prévost. Arbrisseau très armé d'aiguillons petits et sétiformes; pédoncules longs, droits, glanduleux; sépales acuminées-subulées, dont trois portant des appendices; fleurs grandes, nombreuses, régulières, pleines, d'un rose clair et vif.

Célestine. Vibert. Pédoncules fort longs, érigés, trichotômes; fleurs grandes ou moyennes, doubles, régulières, d'un rose clair ou pâle.

Archiduc Charles. L. Noisette. Clémence Isaure; Vibert. Belle Hélène; Vibert. Aimable Emma ; Calvert. Aimable Sophie. Prévost. Arbrisseau à aiguillons bruns et écorce verte; tube du calice court; sépales foliacées, quelquefois au nombre de six, dont trois pinnatifides; fleurs semi-doubles ou doubles, d'un rose clair, à bords quelquefois pâles.

Clothilde. Coquerel. Arbrisseau à folioles lisses en dessus; fleurs moyennes, pleines, régulières, d'un rose pâle.

Comte Foy. Savoureux. Il ne faut pas la confondre avec le *général Foy*. Arbrisseau à rameaux presque inermes, glanduleux, ainsi que les pédoncules qui sont gros ; tube du calice court; fleurs très grandes, pleines, un peu odorantes, d'un rose clair ou pâle.

Couronne d'Ariadne. Racine. Fleurs grandes ou moyennes, pleines, carnées.

Duchesse de Berry. Vibert. Fleurs très grandes, bom-

bées, régulières, doubles ou semi-doubles, d'un rose clair et vif.

Duchesse d'Oldembourg. Calvert. Esther ; Vibert. Fleurs pleines, grandes, d'un rose pâle.

Fleur de pommier. Prévost. Fleurs pleines, régulières, moyennes, d'un rose très pâle et uniforme.

Foucher. Vibert. Arbrisseau à rameaux inermes ; pédoncules glanduleux ; fleurs pleines, grandes, d'un rose clair.

Galatée. Prévost. Fleurs moyennes, régulières, pleines, d'un rose clair.

Louis xviii. Prévost. (*Gallica maxima gigantea.* Descemet) Fleurs presque pleines, très grandes, d'un rose clair ou pâle.

Anne de Boulen. Girardou. Arbuste de deux pieds; aiguillons nombreux, droits et inégaux ; pétioles longs ; folioles distantes, finement dentées ; boutons à fleurs pointus et longs ; fleurs solitaires ou géminées, larges de trois pouces, légèrement concaves, ayant au milieu un bouton d'un vert tendre, long de quatre à cinq lignes, formé par les ovaires avortés ; pétales d'un rose tendre, ceux du centre courts et un peu ondulés, ceux de la circonférence larges.

Unique de Bruxelles. Annuaire. Fleurs jolies, bien faites, très doubles, moyennes, d'un rose tendre, marginées de rouge.

Cocarde royale. Hardy. Grand monarque. Fleurs pleines, grandes, d'un rose pâle.

Grande souveraine. Vibert. Arbrisseau ayant souvent, surtout quand il est greffé, deux petites folioles surnuméraires à la base de la foliole impaire ; fleurs semi-doubles, ou doubles, grandes, d'un rose clair.

L'enchanteresse ; grande Henriette ; Prévost. Fleurs pleines, grandes, d'un rose clair, vif et brillant, devenant pâle.

Céleste ; grand turban ; grande sultane, Calvert. Grand sultan ; Descemet. Arbrisseau à feuillage d'un vert clair ; fleurs très grandes, pleines, d'un rose pâle, ou carnées.

Aimable Hortense ; Vibert. Hortense ; Prévost-Arbrisseau donnant peu de drageons et beaucoup de fleurs ; celles-ci, pleines, moyennes, régulières, d'un rose clair ou carnées.

L'incomparable de Lille. Prévost. Arbrisseau à rameaux pourpres ; tube du calice court et glanduleux ; sépales

longues et foliacées, trois étant bordées de longs appendices ovales-spatulés, dentelés; fleurs grandes ou moyennes, régulières, pleines, carnées ou d'un rose pâle; boutons à fleurs rouges.

Louis XIV. Hardy. Fleurs pleines, grandes, d'un beau rose clair.

Marie-Joséphine. Prévost. Rameaux peu aiguillonnés, pourpres au sommet; folioles ondulées, glabres, oblongues lancéolées; pédoncules rouges, très longs, fastigiés; tube du calice petit, rouge d'un côté; boutons arrondis et marbrés; fleurs moyennes ou petites, régulières, pleines, nombreuses, d'une couleur carnée délicate et uniforme.

Marquis de la Romana. Prévost. Arbrisseau à aiguillons presque nuls; fleurs moyennes ou petites, régulières, pleines, roses.

Paméla. Vibert. Fleurs pleines, moyennes, d'un rose clair.

Ornement de carafe; ornement de parade; Prévost. Fleurs régulières, pleines, moyennes, d'un rose clair, quelquefois foncé.

Nouvelle a feuilles d'orme. Vibert. Folioles à nervures nombreuses, parallèles, très prononcées, à bords profondément dentelés, crispés et ondulés; fleurs grandes ou moyennes, semi-doubles, d'un rose clair.

Nouveau triomphe. Prévost. Roi de Rome; gloria mundi; Niobée; don de l'amitié; Eugénie; Galatée; l'aimable beauté; Daphné, des catalogues. Fleurs pleines, moyennes, bombées, d'un rose clair.

Pompon d'Élisa. Lecomte. Fleurs pleines, très petites, bombées, régulières, d'un rose clair.

Rigoulot. Rigoulot. Arbrisseau vigoureux; tiges droites; aiguillons peu nombreux, fins, inégaux, d'un brun foncé; pétioles aiguillonnés, glanduleux; feuilles à cinq ou sept folioles sillonnées, irrégulièrement dentelées, à dents étant elles-mêmes denticulées, d'un vert foncé en dessus, blanchâtres en dessous; fleurs très grandes, nombreuses, pleines, parfaitement faites, d'un beau rose tendre, trois ou quatre ensemble sur chaque rameau; pétales roulés en anneau au centre, chiffonnés et plissés intérieurement, irrégulièrement échancrés au sommet; pédoncules et calice hispides.

Lyre de Flore; panachée superbe; phénix. Hardy. Fleurs pleines, petites, très régulières, d'un rose foncé, très hatives, les premières qui paraissent parmi les provins.

PHARNERICUS. Calvert. Fleurs grandes ou moyennes, pleines, régulières, roses.

BELLE MIGNONNE ; PETITE LOUISE ; Prévost. Fleurs doubles, petites, régulières, d'un rose clair, à pétales intérieurs souvent rayés de blanc.

LA NOBLE FLEUR : Vibert. LÉANDRE ; Calvert. PELLETIER. Pelletier. Arbrisseau produisant beaucoup de fleurs, hâtives, pleines, moyennes, régulières, d'un rose pâle.

PAULINA. M[me] Hébert. Fleurs régulières, pleines, moyennes, d'un beau rose uniforme.

BELLE DE STORS ; Lahaye père ; POURPRE FAVORITE ; Prévost. Fleurs moyennes ou petites, pleines, régulières, d'un rose clair et uniforme.

PRINCESSE DE SALM. Vibert. Arbrisseau à folioles grandes ; fleurs pleines, très grandes, d'un rose clair et vif, quelquefois pâle.

PROVENCE A FLEUR COMPRIMÉE. Vibert. Tube du calice globuleux ou hémisphérique ; fleurs très pleines, moyennes, très bombées, carnées, presque blanches.

PSYCHÉ ; Prévost. Arbrisseau à rameaux érigés, élancés ; fleurs pleines, moyennes, régulières, carnées ou d'un rose pâle.

RENONCULE ROSE ; Vibert. Fleurs régulières, pleines, petites, d'un rose clair.

ROI DE ROME ; ENFANT DE FRANCE. Prévost. Fleurs moyennes ou petites, pleines, bombées, très régulières, d'un rose clair, vif et uniforme.

ROSE AIMÉE. Vibert. Boutons à fleurs rouges ; fleurs grandes ou moyennes, très doubles, d'un rose clair.

ROSE DU ROI, des Hollandais. Fleurs moyennes, pleines, régulières, d'un rose clair et uniforme, devenant d'un rose lilas très pâle.

ROSELLA. Racine. Folioles bullées, d'un vert foncé ; fleurs grandes ou moyennes, en corymbes multiflores, pleines, d'un rose clair.

DÉLICE DE FLANDRES ; Mielley. Fleurs grandes, d'un carné superbe, n'ayant que trente à quarante pétales, mais rangés de manière à rendre la fleur pleine, au moins en apparence.

L'ENCHANTÉE. Mielley. Fleurs très grandes, pleines, d'une belle forme, couleur de chair.

SCRIS ROSE. Calvert. Fleurs pleines, grandes, d'un rose pâle.

LA SOMPTUEUSE. Racine. Fleurs régulières, pleines, grandes, d'un beau rose vif et clair.

YPSILANTI. Vibert. Fleurs pleines, grandes, régulières, bombées, d'un rose vif et clair.

BEAUTÉ SURPRENANTE. Vibert. Arbrisseau faiblement armé; feuilles glauques; tube du calice globuleux, portant des glandes rouges à sa base, ainsi que les pédoncules; sépales un peu foliacées, dont trois pinnées; fleurs pleines, moyennes, carnées, presque blanches.

BELLE THÉOPHILE. Prévost. Arbrisseau très aiguillonné; tube de calice glabre au sommet, ovale-pyriforme; fleurs pleines, moyennes, carnées, en corymbes courts et pauciflores.

BLANCHE DE CASTILLE. Vibert. Arbrisseau très aiguillonné; pédoncules courts; trois des sépales pinnatifides; fleurs pleines, moyennes, régulières, carnées ou d'un rose pâle.

CHARLES-AUGUSTE. Paillard. Arbrisseau à aiguillons nombreux; feuilles composées de cinq folioles sessiles, excepté l'impaire; tube du calice glanduleux, ovale-pyriforme ou turbiné; fleurs grandes, pleines, d'un rose pâle lors de leur épanouissement, puis devenant carnées.

PÉRICLÈS. Laffay. Arbrisseau armé d'aiguillons sétiformes, entremêlés de soies; feuilles composées de cinq à sept folioles ovoïdes-oblongues, glanduleuses et pubescentes sous les nervures, profondément et aigument dentées; fleurs pleines, moyennes, carnées ou d'un rose pâle. La plupart des catalogues placent cette sous-variété parmi les bengales.

FIDELIA. Prévost. Arbrisseau à feuillage crépu, comme les agathes; tube du calice court, couvert de glandes odorantes; fleurs pleines, moyennes, d'un rose clair.

ROSIER A FRUIT EN POIRE. Prévost. Arbrisseau vigoureux, diffus; pétioles glanduleux; folioles sessiles, pâles et pubescentes en dessous; pédoncules érigés; tube du calice étranglé au sommet; fleurs grandes, semi-doubles ou doubles, d'un beau rose glacé clair et vif.

ÉLISA DESCEMET; IRÉNA. Prévost. Arbrisseau à feuillage d'un vert glauque; stipules très larges; fleurs doubles, grandes, d'un rose très clair et brillant, ou carnées.

LABBEY DE POMPIÈRES. Prévost. Fleurs grandes, très régulières, pleines, bombées, odorantes, d'un rose uniforme, clair et très vif.

** Fleurs d'un rose foncé.

ORNEMENT DES ROUGES; Hardy. ABATTUCI; Vibert. Arbrisseau d'un effet superbe, par l'abondance de ses fleurs grandes, doubles, d'un rose purpurin foncé, vif, ou rouge clair uniforme, épanouissant très bien.

ATHALIE. Vibert. Fleurs doubles, grandes, régulières, d'un rose foncé vif, ou rouges.

SALAMON; Calvert. DUCHESSE DE CORNOUAILLE; Vibert. Fleurs grandes ou moyennes, pleines, d'un rose foncé tirant sur la couleur lie-de-vin, passant au rose lilas. Elle a de l'affinité avec le *cordon bleu*, mais elle en diffère par ses fleurs moins bleuâtres, plus pâles, par son tube du calice plus petit, et par ses aiguillons plus forts et plus inégaux.

GLORIA-FLORUM. Prévost. Fleurs doubles, grandes, d'un rose foncé, ou rouges, ou d'un pourpre vif.

MANETTE. Prévost. Fleurs pleines, moyennes, bombées, régulières, d'un rose foncé, ou rouges, à bords souvent pâles.

LA PRINCESSE. Prévost. Fleurs moyennes, régulières, pleines, d'un rose foncé vif, ou d'un rouge clair.

GASSENDI. Hardy. Fleurs superbes, de quatre à cinq pouces de diamètre, très doubles, bien faites, d'un rose foncé.

JENNY DE LACHARME; Hardy. Arbrisseau à rameaux étalés horizontalement; aiguillons épars, fins et rougeâtres dans leur jeunesse; feuilles distantes, folioles ovales, simplement dentées, d'un vert tendre; fleurs moyennes, nombreuses, charmantes, très doubles, d'une forme parfaite, plates, bien arrondies, d'un beau rose, régulières et en corymbes; pétales plissés et rangés avec beaucoup de symétrie à l'intérieur, roulés en petites couronnes au centre, finement incisés au sommet. Cette fleur est une des plus jolies parmi les provins.

*** Fleurs d'un rose vif ou purpurin.

HENRI IV; DUC D'ORLÉANS; Calvert. ADÈLE HEU; Vibert. Fleurs doubles, grandes, d'un rose purpurin vif, ou d'un rouge clair.

ANDROMAQUE, Hardy. L'AMOUREUSE; Vibert. Fleurs dou-

bles, grandes, d'un rose vif, à pétales régulièrement échancrés.

AMPHITRITE; Vibert. Fleurs pleines, grandes, d'un rose cerise vif.

BELGICA RUBRA; VITEX SPINOSA. Godefroy. Arbrisseau à folioles d'un vert foncé, souvent marbrées de jaune, ondulées sur les bords; fleurs grandes, semi-doubles, d'un rose brillant et très vif.

VÉNUS-MÈRE. L. Noisette. BOUQUET SUPERBE; Vibert. BOUQUET CHARMANT. Prévost. Fleurs grandes ou moyennes, doubles, régulières, d'un rose très vif et brillant.

CAPRICORNE. Vibert. Fleurs très pleines, régulières, bombées, petites ou moyennes, d'un rose vif.

LA MAJESTUEUSE. LA COCARDE; Descemet. LUCRÈCE; Vibert. Arbrisseau à rameaux érigés, glabres et lisses dans quelques-unes de leurs parties; fleurs doubles, moyennes, régulières, bombées, d'un rose vif, à bords souvent pâles.

COCARDE ROUGE; Vibert. GRANDEUR TRIOMPHANTE; Prévost. Fleurs doubles, très grandes, d'un rose vif et clair. Le fruit est globuleux et très gros.

LA DÉLICIEUSE; Vibert. Arbrisseau vigoureux à feuillage teinté de glauque ou de grisâtre; fleurs nombreuses, grandes ou moyennes, doubles, d'un rose uniforme très clair et vif.

DESHOULIÈRES. Prévost. Fleurs doubles, moyennes, d'un rose cerise vif.

DOROTHÉE; Hardy. VICTOIRE DE BRAGANCE. Prévost. Fleurs hâtives, nombreuses, moyennes, très régulières, doubles, bombées, d'un rose cerise vif, ou rouge clair.

LOUIS XIV; Hardy. Fleurs grandes, belles, bien faites, très doubles; d'un très beau rose vif. Elles ressemblent à la Joséphine, mais leur couleur est beaucoup plus vive.

DESFONTAINES. Cartier. Fleurs moyennes, bien faites, presque doubles, d'un beau carmin clair et vif.

COLETTE. L. Noisette. Fleurs réunies au nombre de trois, en bouquets, moyennes, très doubles d'un rouge carmin velouté et brillant.

EUGÈNE MAILLE. Boutigny. Arbrisseau à rameaux très aiguillonnés, les plus grands aiguillons courbés en faux; fleurs pleines, très grandes, d'un rose vif.

EUPHROSINE. Prévost. Arbrisseau à folioles aigument et

très finement dentées ; pédoncules, tube du calice et sépales glanduleux et visqueux ; fleurs doubles ou semi-doubles, d'un rose vif et uniforme, à pétales extérieurs souvent ponctués.

Ex albo violacea ; L. Noisette. Fleurs semi-doubles, très grandes, d'un rose purpurin très vif.

Les mages ; Gentil. Gentil ; Prévost. Arbrisseau à rameaux très longs et verticaux ; feuilles distantes ; la dernière paire de foliole éloignée de la base du pétiole ; fleurs moyennes, très pleines, bombées, d'un rose vif.

Constantine ; Vibert. Idalise ; Prévost. Arbrisseau à feuilles bullées, très pâles en dessous, à dentelures très divergentes et ondulées ; fleurs très pleines, moyennes, régulières, d'un rose vif et foncé.

Joséphine Maille ; Boutigny. Arbrisseau à rameaux soyeux ; aiguillons très rares, ou nuls ; fleurs pleines, grandes, d'un rose vif.

Junon ; belle Junon. Prévost. Fleurs petites ou moyennes, nombreuses, régulières, doubles, d'un rose vif.

Junon a fleurs pleines. Prévost. Arbrisseau très aiguillonné ; pédoncules longs, en corymbes ; fleurs moyennes, nombreuses, pleines ou très doubles, régulières, d'un rose vif et foncé, à pétales onguiculés.

Lée ; Vibert. Arbrisseau à rameaux grêles ; fleurs pleines, grandes, très régulières, d'un rose uniforme clair, vif et brillant, se ternissant peu au soleil.

Rouge admirable ; Vibert. La magnifique ; pourpre charmant ; grand Pompadour. Régulus. Prévost. Fleurs semi-doubles, grandes, veloutées, d'un pourpre vif.

Magnifique a fleurs cerise. Prévost. Arbrisseau à rameaux presqu'inermes ; fleurs semi-doubles, très grandes, d'une couleur cerise, purpurin clair très vif.

Princesse de Portugal. Pelletier. Fleurs pleines, très grandes, d'un rose cerise vif.

Provins rose feu. Tributien. Fleurs semi-doubles, très grandes, d'un rose feu vif et brillant, passant au rose cerise vif. Pétales pâles en-dessous.

Empereur couronné ; roi couronné ; couronne royale. madame Roland ; Prévost. Petit arbrisseau à tiges érigées ; aiguillons nombreux, petits et aciculaires, bruns ; feuilles distantes, composées de cinq folioles larges, ovales, d'un vert

clair ; fleurs pleines, moyennes, régulières, bombées, d'un rose purpurin vif et clair, quelquefois nuancé d'une teinte bleuâtre.

ROSE BRILLANTE. Descemet. Fleurs pleines, grandes, d'un rose vif.

THÉAGÈNE ; Vibert. LA PUCELLE. Fleurs régulières, grandes ou moyennes, pleines, d'un rose purpurin très vif.

LA TRICOLORE. Lahaye père. Arbrisseau à rameaux inermes ; fleurs doubles ou pleines, grandes, régulières, d'un rose purpurin vif, passant au rose lilacé.

PHALOÉ ; Calvert. TRIOMPHE ROYAL ; Lahaye père. Arbrisseau à aiguillons sétiformes ; fleurs grandes ou moyennes, très pleines, régulières, bombées, d'un rose vif souvent lilacé.

VALENTINE ; Vibert. PORCELAINE ROYALE ; Prévost. Fleurs pleines, moyennes ou petites, régulières, d'un rose foncé vif, souvent ponctuées.

VÉTURIE. Vibert. Fleurs très doubles, grandes, d'un rose foncé vif, ou rouge clair.

SYLVÉRIE ; Vibert. Arbrisseau couvert d'aiguillons droits et minces ; sépales courtes ; tube du calice glanduleux ; fleurs grandes ou moyennes, pleines, d'un rose très vif.

4° *Fleurs rouges.*

ROSE DELILLE ; Vibert. CORDON BLEU DE BALTET ; Calvert. GRANDE BICHONNE ; BARONNE DE STAEL. Fleurs pleines, grandes ou moyennes, régulières, bombées, d'un rouge clair et uniforme, ou d'un rose foncé vif.

AIMÉ ROMAN ; Prévost. Fleurs très pleines, moyennes, rouges, ou d'un pourpre clair.

CARMOSINA. Calvert. Fleurs très doubles, moyennes, rouges.

ROSE GRANDIDIER. Dubourg. Fleurs très doubles et fort belles, grandes, d'un beau rouge carmin.

LA SUPERBE. Miellez. Fleurs grandes, bien faites, très-doubles, d'un beau rouge.

BEAUTÉ TENDRE CRAMOISI ; Annuaire. Fleurs superbes, bien faites, très doubles, grandes, d'un beau rouge brillant.

HERVY A FLEURS PLEINES. Hardy. Il ne faut pas confondre cette rose avec une ancienne variété du même nom. Arbris-

seau très vigoureux, à aiguillons crochus, inégaux, d'un brun foncé; feuilles composées de sept folioles régulièrement dentées; fleurs très pleines, grandes, nombreuses, bien faites; pétales du centre roulés en anneau, d'un rouge clair et vineux, ceux de la circonférence découpés au sommet et d'un rouge de lie de vin, tous assez régulièrement placés.

Catherine de Médicis. Miellez. Fleurs grandes, très doubles, rouges, souvent prolifères, de forme singulière.

Aphrodite. L. Noisette. Arbrisseau peu élevé, à rameaux nombreux, peu garnis d'aiguillons; feuilles à cinq folioles assez rapprochées, arrondies, peu profondément dentées; fleurs d'un beau rouge nuancé de violet, réunies en bouquets au nombre de trois; pétales un peu frangés.

Dositée; L. Noisette. Arbrisseau de quatre à cinq pieds de hauteur, très vigoureux; rameaux diffus, à aiguillons crochus et rougeâtres; feuilles à cinq folioles très distantes, alongées, tourmentées; fleurs de moyenne grandeur, d'un rouge foncé, à pétales marbrés.

Cire d'Espagne; Miellez. Fleurs pleines, moyennes, d'un rouge de feu ou de cire d'Espagne.

Moïse; Miellez. Fleurs grandes, pleines, d'un superbe rouge-cerise feu.

Lady Morgan. Girardon. Arbrisseau très vigoureux, à rameaux nombreux, droits, armés d'aiguillons bruns, inégaux et droits; feuilles à cinq folioles larges, arrondies, profondément dentées, d'un vert tendre; pédoncules longs, garnis de petites soies noirâtres; fleurs grandes, très pleines, d'un rouge clair et brillant, bien faites, en corymbes; pétales de la circonférence larges, ceux du centre plus courts et rangés symétriquement.

Reine de Prusse. Annuaire. Fleurs doubles, moyennes, d'un rouge éclatant. Obtenue à Cambrai, en 1824.

Cocarde jacobée. Annuaire. Fleurs semi-doubles, grandes, très belles, rouges, ayant dans le centre une couronne formée par les étamines. Obtenue en Belgique en 1824.

Rien ne me surpasse. Miellez. Fleurs bien faites, très grandes, superbes, d'un très beau rouge.

Archidamie. Hardy. Fleurs larges, très doubles, superbes, bien faites, d'un rouge vif.

Mithridate. Hardy. Arbrisseau à rameaux rouges à l'extré-

mité ; fleurs larges, superbes, bien faites, doubles, d'un rouge brillant.

CHANCELIER D'ANGLETERRE. Calvert. Fleurs pleines, moyennes, d'un rouge vif.

CROIX D'HONNEUR. Prévost. Fleurs petites, pleines, d'un rouge très vif. Elle a quelque affinité avec la rose *feu panaché*.

FEU BRILLANT. Prévost. Fleurs grandes, semi-doubles, demi-globuleuses, d'un rouge de feu très vif et très durable ; les cinq pétales extérieurs grands, larges, concaves, très échancrés.

VIOLET-BRILLANT. Godefroy. ROUGE FORMIDABLE ; GRAND CONDÉ. Arbrisseau très aiguillonné, à folioles arquées et pendantes ; fleurs doubles, moyennes, d'un rouge pourpre vif.

GRAND PAPA ; Prévost. Fleurs grandes ou moyennes, très doubles, veloutées, d'un pourpre foncé vif.

GROS MAJOR. Prévost. Fleurs grandes ou moyennes, très pleines, d'un rouge vif.

HERVY. Prévost. Arbrisseau à rameaux grêles, à aiguillons crochus ; feuilles d'un vert très foncé ; fleurs doubles, grandes, en soucoupe, rouges.

MANTEAU ROYAL. Vibert. Fleurs doubles, moyennes, d'un rouge vif velouté, et d'un cramoisi feu au centre, ou carmin vif et non velouté.

CLARA. Vibert. *Maximus* de Hollande. Arbrisseau à pédoncules longs et érigés ; fleurs doubles, moyennes, régulières, d'un rose purpurin foncé vif.

MONSIEUR. Hardy. CRAMOISI DES ALPES ; GRAND CORNEILLE. Prévost. Arbrisseau à pédoncules longs ; fleurs moyennes, pleines, d'un rouge pourpre vif.

ORPHÉE. Racine. Fleurs doubles, grandes ou moyennes, régulières, convexes, veloutées, d'un pourpre vif, rouge cramoisi au centre.

OTHELLO. Tributien. Fleurs moyennes, ordinairement odorantes, très doubles, d'un pourpre cramoisi vif.

PIERRE CORNEILLE. Tributien. Arbrisseau à pédoncules gros et longs ; fleurs grandes, de trois à quatre pouces de diamètre, régulières, très doubles, demi globuleuses, d'un rouge purpurin très clair, uniforme, d'une nuance particulière.

POURPRE DE CORINTHE. Prévost. Arbrisseau à feuilles ondées, d'un vert lisse et foncé ; fleurs presque pleines, moyennes, régulières, d'un rouge pourpre vif et brillant.

POURPRE TRIOMPHANT. Vibert. Fleurs pleines, moyennes, régulières, d'un rouge pourpre vif.

RENONCULE ROUGE. ROSE RENONCULE. Godefroy. Fleurs moyennes ou petites, régulières, très pleines, d'un beau rouge vif et uniforme, ne devenant ni pourpre ni marbrée.

ROUGE ÉBLOUISSANT ; Vibert. Fleurs très doubles, moyennes, régulières, d'un rouge uniforme, ou rose purpurin très vif.

ROUGE BRILLANT ; Vibert. SOLEIL NAISSANT ; Boutigny. Arbrisseau à rameaux inermes ; fleurs très doubles, moyennes, d'un rouge purpurin clair, vif et brillant.

THOUIN. Prévost. Arbrisseau à rameaux à peu près inermes ; tube du calice glabre au sommet ; fleurs presque pleines, grandes, d'un rouge très clair, vif et brillant.

TOUT AIMABLE ; Pelletier. ENFANT DE FRANCE NOUVEAU ; Pelletier. Fleurs pleines, petites, rouges.

BENIOWSKI ; Coquerel. Arbrisseau à rameaux d'un pourpre violet, couverts d'aiguillons longs et crochus ; fleurs pleines, moyennes, rouges ou pourpres, quelquefois roses, souvent ponctuées sur les pétales de la circonférence.

5° *Fleurs lilas.*

* Les pales.

ANÉMONE ANCIENNE ; Godefroy. ROSE ANÉMONE ; ORNEMENT DE LA NATURE. Fleurs régulières, petites, doubles, en soucoupe, d'un rose lilas clair. Drageons plats et palmés entre deux terres.

LA GLORIEUSE. Godefroy. BELLE DE HESSE ; SURPASSE SYNGLETON ; LA PRÉDESTINÉE ; ILLUSTRE ; LA TRIOMPHANTE. Fleurs pleines, moyennes, d'un rose lilas, souvent nuancées d'un pourpre clair.

BELLE DE MONZARD. Prévost. Arbrisseau à aiguillons courbés, épars, rouges ainsi que les soies ; folioles lisses et d'un vert foncé ; tube du calice glabre et court ; fleurs grandes ou moyennes, pleines, régulières, bombées, d'un rose clair et vif, un peu lilas.

BELLE SANS FLATTERIE. Godefroy. Arbrisseau à folioles

bullées, ondées; fleurs pleines, moyennes, d'un rose lilas pâle.

Bracelet d'amour; Calvert. Fleurs très pleines, moyennes, régulières, bombées, d'un rose lilas, à bords pâles.

La convenable; Prévost. Arbrisseau très aiguillonné; fleurs pleines, moyennes, d'un rose lilas foncé.

Didon; Vibert. Parfaite Agathe; Descemet. Prévost. Fleurs moyennes, pleines, régulières, d'un rose lilas clair, à bords pâles; pétales de la circonférence renversés.

Duc de Bordeaux; Vibert. Arbrisseau à aiguillons crochus; fleurs pleines, grandes, régulières, d'un rose lilas clair et uniforme.

Amiral de Rigny. L. Noisette. Arbrisseau d'une végétation vigoureuse; tiges de trois à quatre pieds de hauteur; rameaux peu aiguillonnés; feuilles à cinq folioles ovales, d'un vert foncé; pédoncules très longs, souvent uniflores; fleurs très doubles, d'un blanc violacé; très curieuses.

Sénat Romain; duc de Guiche. Prévost. Arbrisseau à rameaux gros et raides; folioles oblongues, très aiguës; fleurs pleines, très grandes, d'un rose lilas, passant quelquefois au lilas ardoisé.

Empereur de Russie; Prévost. Fleurs grandes ou moyennes, pleines, d'un rose lilas, quelquefois d'un rouge ardoisé.

Eugène; Boutigny. Tube du calice peu rétréci au collet, glanduleux; sépales longues, dont trois ayant des appendices linéaires; fleurs pleines, moyennes, demi-globuleuses, d'un rose lilas clair. Cette fleur est jolie, mais de peu de durée.

Grand Clovis; L. Noisette; Aldegonde, Vibert; Ganganelli; Lahaye père. Arbrisseau presque inerme; fleurs pleines, moyennes, régulières, d'un rose lilas.

Grandesse royale; Godefroy. Rose pivoine; Vibert. Grandeur royale; passe princesse; Prévost. Fleurs pleines, très grandes, d'un rose lilas clair.

Louis XII. Coquerel. Fleurs pleines, moyennes, bombées, régulières, d'un rose lilas clair, quelquefois vif.

Uniflore; Vibert. La victoire; la glacée. Arbrisseau à rameaux d'un pourpre violet; pédoncules de la même couleur, fort longs; fleurs pleines, moyennes, d'un lilas pâle.

Lavalette ; Prévost. Arbrisseau à aiguillons rouges, entremêlés de soies de la même couleur ; feuilles à cinq folioles larges et grandes, échancrées à la base, pubescentes en dessous ; fleurs pleines, moyennes, régulières, d'un rose lilas clair.

Grand lilas ; annuaire. Arbrisseau peu aiguillonné ; fleurs bien faites et fort belles, grandes, très doubles, d'un rose lilas.

** Les lilas foncé.

Rose Dubourg ; Dubourg. Fleurs superbes, très doubles, d'un violet lilacé.

Anaïs ; Vibert. Fleurs pleines, petites, demi globuleuses, d'un rose lilas foncé, souvent jaspées.

Belle ninon. Boutigny. Fleurs pleines, moyennes, demi globuleuses, d'un lilas très foncé, à bords pâles.

Cordon bleu ; pleine lune. Prévost. Fleurs grandes ou moyennes, pleines, d'un rose lilas ardoisé foncé, plus ou moins bleuâtre.

6° *Fleurs pourpres.*

* D'un pourpre clair.

Anacréon ; Vibert. Fleurs grandes ou moyennes, très doubles, bombées, d'un pourpre clair tirant un peu sur la lie de vin, ou rose foncé à bords pâles.

Feu turc ; Miellez. Fleurs bien faites, moyennes, d'une couleur de feu tirant sur le pourpre.

Ildephonse ; L. Noisette. Arbrisseau vigoureux, de trois pieds d'élévation ; rameaux nombreux, armés d'un grand nombre d'aiguillons glanduleux et très courts ; feuilles à cinq folioles longues, distantes, demi-fermées et d'un beau vert ; pédoncules très longs, souvent uniflores ; fleurs superbes, d'un rose violacé, très grandes, bien pleines.

Cora ; Savoureux. Petit arbrisseau à tiges droites ; aiguillons épars, fins, peu courbés, entremêlés de petits poils ; pétioles glanduleux ; feuilles à trois ou cinq folioles ovales ou lancéolées, irrégulièrement dentées, d'un vert blanchâtre en dessous ; fleurs petites, doubles, nombreuses, très bien faites, d'un violet brun velouté, imitant la forme d'une renoncule, réunies trois à quatre en corymbes ; pétales symétriquement rangés, roulés en anneau au centre, peu incisés au sommet, à onglet blanc.

Philéas; L. Noisette. Pédoncules courts, triflores; fleurs grandes, nombreuses, doubles, d'un pourpre vif, à pétales échancrés.

Jézabèle; Péan. Fleurs moyennes, très doubles, belles, d'un pourpre cramoisi vif.

Aréthuse; Vibert. Fleurs moyennes ou petites, pleines, pourpres.

Ariadne; Vibert. Arbrisseau très aiguillonné, à rameaux érigés; fleurs pleines, moyennes, régulières, bombées, d'un rose foncé ou pourpre clair.

Belle Aspasie; Coquerel. Fleurs semi-doubles, très grandes, veloutées, d'un pourpre vif.

Belle Esquermoise. Miellez. Fleurs grandes ou moyennes, pleines, d'un rose très foncé, ou pourpres tirant sur la couleur lie de vin.

Bizarre. Calvert. Fleurs pleines, moyennes ou petites, d'un rose foncé ou d'un pourpre pâle.

La terminale. Vibert. La comtesse; Prévost. Arbrisseau à rameaux érigés, pourpres, ainsi que les pédoncules qui sont longs et glanduleux; tube du calice globuleux; sépales foliacées; fleurs très pleines, moyennes, bombées, régulières, d'un rouge pourpre clair.

Cicris rose; Vibert. Cerealis; Calvert. Fleurs très pleines, régulières, moyennes, rouges ou d'un rose purpurin très vif.

Erigone; Vibert. Fleurs pleines, moyennes, roses ou d'un pourpre clair.

Fontenelle. Tributien. Arbrisseau armé d'aiguillons minces et nombreux; pédoncules érigés; tube du calice glanduleux; fleurs pleines, régulières, nombreuses, grandes ou moyennes, odorantes, d'un rose purpurin, ou rose foncé vif.

Gabina; Calvert. Arbrisseau à aiguillons bruns, minces, nombreux; tube du calice chargé de glandes brunes et visqueuses; sépales courtes; fleurs très pleines, régulières, moyennes, bombées, d'un pourpre clair.

Grand mogol; Prévost. Arbrisseau à sépales courtes, et boutons ronds; fleurs très pleines, moyennes, régulières, bombées, d'un pourpre très clair ou d'un rose foncé vif.

Mon trésor; Calvert. Fleurs moyennes, pleines, d'un pourpre clair devenant quelquefois ardoisé.

NOBLE POURPRE ; Vibert. Fleurs grandes ou moyennes, très doubles, d'un rouge pourpre clair.

L'ORIENTALE. Coquerel. Fleurs très pleines, régulières, moyennes, d'un rose purpurin vif, ou pourpre très clair, à bords devenant pâles.

PEDDY. Prévost. Fleurs pleines, moyennes, régulières, bombées, d'un pourpre uniforme

LE PÉROU. Prévost. Fleurs pleines, moyennes, pourpres.

FÉLICIE ; Vibert. PETITE RENONCULE ; SULTANE FAVORITE. Fleurs très pleines, petites, d'un pourpre souvent nuancé de rose foncé et de violet bleuâtre.

PHILOMÈLE. Hardy. Fleurs pleines, moyennes, pourpre.

POURPRE DE TYR ; GROS CHALONS. Prévost. Arbrisseau à aiguillons bruns, et sépales courtes ; boutons ronds ; Fleurs pleines, moyennes, d'un pourpre clair et uniforme, ou d'un rose purpurin foncé.

GRANDES DIVINITÉS ; POURPRE SANS ÉPINES ; POURPRE SANS AIGUILLONS ; Vibert. 1827. Arbrisseau à rameaux ordinairement inermes et glabres ; fleurs pleines, moyennes, régulières, d'un rose purpurin.

PYRAME ; Racine. Fleurs pleines, moyennes, pourpre.

ROSE DE LA REINE ; Vibert. (*Reginæ dicta* ; Godefroy.) Fleurs pleines, régulières, moyennes, d'un pourpre clair ou roses, souvent jaspées.

ROI DE ROME ; ROI DE HOLLANDE. Prévost. Fleurs moyennes, pleines, d'un pourpre clair.

ORPHISE ; Vibert. ROUGE ADMIRABLE ; Prévost. Fleurs grandes, pleines, régulières, d'un pourpre clair, quelquefois d'un rose foncé.

SEPTIME ; Calvert. Fleurs moyennes, pleines, nombreuses, d'un rouge pourpre très clair, à pétales du centre souvent rayés de blanc.

SOUVENIR DES FRANÇAIS ; Prévost. NAPOLÉON. Fleurs pleines, moyennes, très régulières, d'un beau rose clair et vif.

TRÉSARIN ; Calvert. Fleurs très pleines, moyennes, bombées, d'un rouge pourpre.

TRIOMPHE DES DAMES ; Hardy. Fleurs très pleines, petites ou moyennes, bombées, veloutées, pourpres, ombrées de violet foncé.

UNIQUE DE HOLLANDE. Prévost. Fleurs très pleines, moyennes, bombées, d'un pourpre clair.

GLOIRE DES POURPRES; Vibert. VOLIDATUM des jardiniers. Fleurs très pleines, moyennes, régulières, bombées, d'un rouge pourpre clair.

ZAÏRE; Vibert. Fleurs semi-doubles, grandes, d'un rose purpurin, passant au bleuâtre; pétales larges; fruit globuleux, très gros.

LAVOISIER; Lecomte. Arbrisseau à rameaux presqu'inermes; folioles glabres, ainsi que le tube du calice; sépales glanduleuses; fleurs pleines, moyennes, d'un rouge purpurin clair.

** Fleurs d'un pourpre violet.

ROSE MÉHULE; Cartier. Fleurs très doubles, grandes, superbes, d'un violet cramoisi.

DUC DE BEAUFORT. Annuaire. Fleurs très doubles, moyennes, bien faites, d'une couleur de carmin violacé. Obtenue en Belgique, en 1825.

LOUIS XVIII NOUVEAU; Annuaire. Fleurs grandes, très doubles, bien faites, charmantes, d'un beau rouge violacé. Obtenue en 1826.

SŒUR HOSPITALIÈRE; Miellez. Arbrisseau à feuillage d'un vert foncé; fleurs très doubles, moyennes, d'un violet bleuâtre. Cette belle rose est une de celles qui rapprochent le plus de la couleur bleue.

GRAND APOLLON; Annuaire. Fleurs très grandes, doubles, violettes. Obtenue à Bruxelles, en 1824.

DUPUYTREN; Cartier. Fleurs belles, grandes, d'un violet foncé.

MORT DE VIRGINIE. Annuaire. Fleurs superbes, grandes, bien faites, d'un violet foncé. Obtenue à Bruxelles, en 1824.

VIOLETTE CRÉMER. Annuaire. Fleurs grandes et très doubles, à pétales très serrés et bien disposés, d'un violet foncé. Du jardin des plantes de Douai.

POURPRE COURONNÉ. Hardy. Arbrisseau à feuillage profondément denté; fleurs doubles, moyennes, d'un pourpre violet, ayant au centre une petite couronne formée par les étamines.

AUGUSTINE POURPRÉE. Pelletier. Arbrisseau très aiguillonné ; fleurs semi-doubles, grandes, veloutées, d'un pourpre violet foncé très vif.

BELLE HÉLÈNE ; Vibert. Fleurs très pleines, moyennes, d'un pourpre vif nuancé de violet.

BELLE TERNAUX. Boutigny. Fleurs pleines, moyennes ou petites, régulières, d'un pourpre violet, ombrées.

BRIGITTE. Vibert. Fleurs pleines, moyennes ou petites, d'un pourpre violet très foncé et velouté, ordinairement d'un cramoisi vif au centre.

LA SUPERBE. Vibert. COURONNE IMPÉRIALE. Vibert. Fleurs pleines, moyennes, d'un rose purpurin foncé, nuancées de pourpre bleuâtre.

ROI D'ANGLETERRE. Vibert. DUC DE BERRY. Prévost. Arbrisseau à rameaux très gros, faiblement aiguillonnés; folioles très rapprochées; fleurs très pleines, moyennes, régulières, d'un pourpre violet foncé.

DUCHESSE DE COLLÉ. Vibert. Fleurs pleines, grandes, aplaties, d'un pourpre bleuâtre.

LA PLUS BELLE DES VIOLETTES. Calvert. GLORIA MUNDI; Prévost. Fleurs très pleines, petites, veloutées, d'un pourpre ombré de violet.

LA GLORIEUSE; Calvert. Fleurs très pleines, petites, régulières, bombées, véloutées, d'un pourpre violet très-foncé.

LUDOBICUS; Calvert. Arbrisseau à aiguillons nombreux, bruns, aciculaires; fleurs pleines, moyennes, régulières, d'un pourpre violet foncé.

POURPRE OBSCUR; Godefroy. MANTEAU IMPÉRIAL; BRITANNICUS; LADY THÉNERMILL; RENONCULE VIOLETTE VELOUTÉE. Fleurs pleines, petites, veloutées, d'un pourpre violet foncé.

NIGRORUM; Calvert. Fleurs pleines, petites, veloutées, d'un pourpre violet très foncé.

L'OBSCURITÉ. Prévost. Fleurs semi-doubles, moyennes, veloutées, d'un pourpre violet foncé et vif, uniforme.

OMBRÉE PARFAITE; Vibert. Fleurs pleines, moyennes, régulières, d'un pourpre violet ombré.

AIGLE NOIR; Godefroy. AIGLE BRUN; Godefroy. PROVINS SEMI-DOUBLE. Fleurs semi-doubles, moyennes, d'un pourpre très velouté.

Aigle de Prusse; la veuve. Fleurs pleines, moyennes, d'un pourpre violet ou d'un pourpre noir.

*** Fleurs d'un pourpre noir.

Ourika. Hardy. Arbrisseau à feuillage d'un vert sombre; écorce d'un violet noirâtre. Fleurs grandes ou moyennes, très doubles, fort belles, demi-globuleuses, d'un pourpre foncé presque brun.

Ombre précieuse; Annuaire. Fleurs charmantes, moyennes, d'un brun très foncé, velouté. Obtenue à Lacken, en 1824.

Belle africaine. Prévost. Fleurs très pleines, petites, régulières, bombées, veloutées, d'un pourpre noir.

Cybèle; Racine. Fleurs pleines, grandes ou moyennes, régulières, d'un pourpre foncé.

L'intéressante. Prévost. Fleurs pleines, moyennes, d'un pourpre ardoisé.

Reine des nègres; nigritiana; Coquerel. Madame Christophe; Calvert. Fleurs pleines, petites, veloutées, d'un poupre violet très foncé.

Maheca nova; Godefroy. Passe-velours; grande obscurité. Prévost. Fleurs semi-doubles, moyennes, très veloutées, d'un pourpre brun ou très foncé; pétales épais, d'une couleur plus intense au sommet qu'à la base.

Proserpine. Prévost. Fleurs doubles, moyennes, veloutées, d'un pourpre noirâtre, se bronzant promptement au soleil.

Reine de Nigritie; la prédestinée; Godefroy. Fleurs presque pleines, moyennes, d'un pourpre violet foncé, ordinairement veloutée.

Pucelle de Bruxelles; Paillard. Reine des roses; Vibert. Renoncule noire des Hollandais. Arbrisseau très aiguillonné; fleurs pleines, petites, veloutées, d'un pourpre foncé nuancé de violet noir.

Rose couleur de merise; Vibert. Fleurs semi-doubles, grandes, très veloutées, d'un pourpre brillant et très foncé, à pétales épais.

Superbe en brun; la négresse; nigritiana; Prévost. Arbrisseau à aiguillons très crochus; fleurs semi-doubles, moyennes, veloutées, d'un pourpre foncé ombré de brun.

VENUSTUS; Calvert. Fleurs doubles ou pleines, moyennes, d'un pourpre noir, quelquefois d'un rouge pourpre.

**** Les pourpres cramoisies.

BOUCLIER D'ASTOLPHE; Lecomte. Fleurs grandes ou moyennes, doubles, bombées, d'un cramoisi vif et brillant.

FEU PANACHÉ. Prévost. Arbrisseau à rameaux minces et à feuilles distantes; folioles étroites; fleurs très doubles, petites, d'un cramoisi vif.

GRAINDHORT; GRAIN D'OR; GRAINDOR; GREEN D'HOOR. Prévost. Fleurs moyennes ou petites, très pleines, bombées, régulières, d'un pourpre cramoisi vif.

JEAN-BART. Tributien. Fleurs nombreuses, souvent solitaires, très grandes, doubles, régulières, veloutées, d'un pourpre cramoisi foncé, vif et brillant.

PROVINS A FLEURS ROUGE CRAMOISI; Prévost. Fleurs pleines, moyennes, d'un rouge cramoisi vif, devenant d'un rouge pourpre.

RAUCOURT; LA NAPOLITAINE; Calvert. ULYSSE; FÉNÉLON; L'ESPONIA; CHARLES X; BANDEAU DE SOLIMAN. Prévost. Fleurs très doubles, moyennes, veloutées, d'un cramoisi devenant pourpre.

ROI D'ANGLETERRE; Margat jeune. Fleurs très pleines, moyennes ou petites, régulières, bombées, d'un cramoisi pourpre.

ROI FEU. Fleurs semi-doubles et veloutées au commencement de la floraison, puis doubles et non veloutées, toutes moyennes, d'un rouge cramoisi très clair et vif.

SYRIUS; Coquerel. Fleurs grandes, doubles, d'un cramoisi brillant, ayant au centre de petits pétales qui cachent les étamines, ce qui distingue cette variété d'avec le *temple d'Apollon*.

BARBANÈGRE; Vibert. TEMPLE D'APOLLON; Prévost. POURPRE ROUGE. (*Cramoisississimo amplo* (1).) Arbrisseau à gemmes rouges, et sépales courtes; fleurs semi-doubles, grandes, veloutées, cramoisies.

VESTA; Coquerel. FEU DE VESTA. Arbrisseau à gemmes n'étant jamais rouges; boutons plus alongés et plus poin-

(1) *Cramoisississimo* est sans doute ici pour *chermesississimo*. Du reste le lecteur a dû s'apercevoir que nous avons laissé partout le latin burlesque des cultivateurs, parce que considéré comme nom propre, il importe peu à la synonymie qu'un mot latin soit estropié ou non.

tus que dans la précédente ; fleurs grandes, semi-doubles, à pétales moins nombreux, veloutées, d'un cramoisi vif et plus clair.

Claisigny ; Annuaire. Fleurs bien faites, charmantes, très doubles, grandes, d'un cramoisi velouté.

Rose marjolin. Roeser. Arbrisseau presque inerme, seulement muni de quelques poils courts; folioles régulièrement dentées, d'un vert clair et luisant ; fleurs nombreuses, très grandes et très pleines, fort bien faites, atteignant quelquefois cinq pouces de diamètre, d'un rouge cramoisi très foncé, tirant un peu sur le violet.

Bouclier d'Astolphe ; Savoureux. Fleurs grandes, bien faites, doubles, superbes, d'un carmin éblouissant.

Assemblage de beauté. Annuaire. Fleurs moyennes, d'un cramoisi très éclatant. Obtenue à Angers en 1823.

Reine des Pays-Bas; Annuaire. Fleurs belles, moyennes, d'un cramoisi velouté. Obtenue à Bruxelles en 1824.

Nota. Le *rosa gallica* de Lindley diffère si peu de la variété *provincialis* du cent-feuilles, qu'il serait impossible de l'en séparer. Aussi c'est ce que nous n'avons pas essayé de faire. La plus grande partie des sous-variétés pourpres, cramoisies, violettes, etc. de nos dernières divisions de provins, peuvent également se rapporter aux galliques, sans que l'on puisse donner de bonnes raisons ni pour ni contre la place que nous leur faisons occuper à l'imitation de tous les cultivateurs.

Cependant, en s'emparant des caractères spécifiques attribués au *rosa gallica*, on pourrait établir une petite section assez reconnaissable ; ces caractères sont :

Aiguillons presque égaux, faibles, semblables; folioles raides, elliptiques; fleurs droites ; sépales ovales; fruit un peu globuleux. Nous ajouterons que les galliques se distinguent encore des cent-feuilles par leurs pédoncules courts et raides, par l'absence de grands aiguillons, et par leurs pétales plus petits.

8e RACE.

ROSIER VELU. *Rosa villosa*. Pl. 11.

Nous avons réuni à cette espèce les *rosa villosa*, *tomentosa*, *spinulifolia*, *alba*, *evratina*, et *hibernica* des auteurs.

Linnée considérait le *villosa* et le *tomentosa* comme formant une seule espèce, et dans le fait le fruit seul offre



mant une seule espèce, et dans le fait le fruit seul offre


Page 232.
Pl. 11.
Rosier velu. (Rosa villosa).
Melle F. Legendre del.
Lecouturier sc.

quelque différence caractéristique, mais très légère : dans le premier il est couvert d'un grand nombre de soies et même d'aiguillons, tandis que dans le *tomentosa* il est simplement hispide. Cette différence se rencontre généralement dans un grand nombre de sous-variétés appartenant non-seulement à la même espèce, mais encore à la même variété : il a donc bien peu d'importance. Un caractère physiologique rapproche encore ces deux rosiers : lorsque l'on froisse leurs folioles entre les doigts, elles exhalent une odeur assez prononcée de térébenthine, comme le *spinulifolia*.

Il est peu de rosiers qui soient aussi variables dans leurs caractères que le *tomentosa ;* on le trouve avec des feuilles glabres d'un côté seulement, ou des deux côtés avec ou sans glandes ; son fruit est long ou rond, déprimé ou turbiné, hispide ou presque glabre ; les fleurs sont ou pâles ou carnées, ou rouge foncé ou mouchetées, etc. Enfin cet arbrisseau est un vrai protée, qui met au désespoir les nomenclateurs un peu sévères et qui offre aux autres l'indicible plaisir de faire autant d'espèces qu'ils le veulent.

Le *spinulifolia* de Thory n'est rien autre chose qu'un *villosa* dont les nervures des feuilles portent quelques petits aiguillons presque imperceptibles; l'odeur de térébenthine de ces folioles en est une preuve physiologique.

Le *rosa alba* diffère fort peu du *tomentosa* dans ses caractères botaniques, et n'en diffère même pas du tout dans ses variétés jardinières, qui sont nombreuses. Quant à l'*evratina*, les caractères botaniques qui lui ont été assignés par les auteurs sont tellement vagues, tellement généraux, qu'ils peuvent convenir à un grand nombre de rosiers de cette section (1). Il en est un cependant qui serait assez spécifique, celui d'avoir ses fleurs en corymbes ombellées, s'il était vrai, mais j'ai été à même d'étudier ce rosier chez M. Noisette, et j'ai vu que le plus ordinairement, surtout lorsqu'on ne le taille pas, ses corymbes n'affectent nullement la forme d'une ombelle.

Le *rosa hibernica* change de caractères spécifiques en raison du terrain où on le cultive. « Dans un état de débilité, dit Lindley, il ressemble au *spinosissima ;* plus vigoureux, au *canina;* très robuste, au *tomentosa mollis ;* etc. » On aurait donc pu le réunir à une de ces trois espèces, comme nous le faisons.

---

(1) R. elatior. Aculeis rectis, sparsis, ramulorum subnullis ; foliolis oblongis, simpliciter serratis ; floribus corymboso umbellatis ; pedunculis calicibusque hispidis.

Mais il importait beaucoup que le *rosa hibernica* constituât une espèce, et même une espèce particulière et spéciale à l'Irlande, voici pourquoi. Les botanistes de Dublin, par un patriotisme assez comique, voulurent que l'Irlande possédât une plante indigène, inconnue dans les autres pays, et ils promirent 50 guinées à celui qui la leur apporterait. Le docteur Templeton découvrit cet arbrisseau dans les environs de Belfast, et prouva par des argumens dorés, que ce rosier constituait une espèce, et que cette espèce ne se trouvait dans aucune autre partie du monde connu. Il reçut les 50 guinées.

Caractères spécifiques.

Arbrisseau de trois à huit pieds, quelquefois très élevé et arborescent, *à rejetons droits.*

Branches et rameaux glauques ou d'un vert clair, très rarement rougeâtres, *toujours armés.*

Aiguillons *droits ou presque droits*, ordinairement épars, très rarement géminés.

Stipules ordinairement étroites, dentées ou quelquefois bifurquées, frangées de glandes ou velues en leurs bords.

Petioles souvent glanduleux ou velus, *toujours aiguillonnés.*

Feuilles composées de cinq à sept folioles.

Folioles *velues en dessous*, au moins sur les nervures, quelquefois des deux côtés, ovales ou oblongues, *à dents divergentes.*

Fleurs rarement solitaires ou géminées, plus ordinairement en corymbes multiflores.

Bractées nulles quand les fleurs sont solitaires; dans le cas contraire, ovales ou lancéolées.

Pédoncules ordinairement courts, toujours hispides, quelquefois portant quelques petits aiguillons.

Tube du calice ovale ou obrond, ordinairement hispide, quelquefois glabre.

Sépales connivente, ordinairement *persistantes*, souvent longues et étroites.

Pétales cordiformes, souvent concaves.

Disque *ordinairement épaissi* et plat, *fermant la gorge du calice.*

Styles velus, séparés.

Fruit rond ou oblong, d'un pourpre plus ou moins orangé ou écarlate, souvent couronné par les sépales conniventes.

Cette espèce se trouve dans les quatre parties du Monde.

Synonymie.

Rosa villosa; Linn. Lindl. Willd. Pers. Ait. Smith. De Cand. Redout. Pronv.
— *pomifera* ; Herm.
— *gracilis* ; Woods.
— *tomentosa*, Lindl. Pronv. Smith. De Cand. Pers. Redout.
— *spinulifolia*. Pronv. Thory.
— *alba*. Linn. Willd. De Cand. Pers. Ait. Smith. Lind.
— *evratina*. Bosc. Pronv.
— *hibernica*. Lindl. Ait. Woods. Pronv.

Variétés.

I. ROSIER VELU ; ROSIER POMMIFÈRE. Pl. 11 (*Rosa villosa*, Lindl. Linn. Willd. Smith. Ait. Bub. De Cand. Smith. Rau. Redout. Lawr. Pronv. Mart. Mill. Pronv. *Rosa pomifera*, Herm. Bork. Gmel. *rosa gracilis*, Woods.)

Arbrisseau le plus grand du genre, ayant quelquefois une *tige* arborescente plus grosse que le bras ; *branches* très glauques, presque jamais teintées de rougeâtre, armées, ainsi que les *rameaux*, de quelques *aiguillons* forts, épars ou placés sous les stipules, droits, quelques-uns courbés en faux, peu ou point entremélés de soies ; *feuilles* composées de cinq ou sept folioles, ordinairement grandes, grises, couvertes d'un duvet assez dense ; *stipules* étroites, pointues, glauques, finement dentées et frangées de glandes ; *pétioles* glanduleux, portant des aiguillons petits et courbés; *folioles* très inégales, elliptiques, planes, rugueuses, doublement dentées, à dents divergentes, exhalant une odeur de térébenthine lorsqu'on les froisse; *fleurs* disposées deux à deux, blanches ou d'un rouge foncé ; *bractées* glauques, ovales, rugueuses, concaves ; *pédoncules* très courts, portant, ainsi que les *calices*, des soies raides, inégales, et des glandes visqueuses et odorantes ; *tube du calice* ovale, glauque, hispide glanduleux ; sépales étroites, composées, étalées ; *pétales* un peu crénelés, presque cordiformes, plus longs que larges; *disque* peu épais, élevé; *styles* séparés, velus, souvent plus courts que le fruit mûr ; *fruit* orangé foncé ou pourpre, très gros, rond, hispide, couronné par les sépales brunâtres et conniventes.

Cette rose se trouve dans les montagnes boisées de la Tauride, en Allemagne, en Angleterre, et sur presque toutes les collines boisées de la France.

Elle a fourni quelques sous-variétés assez jolies, qui sont:

Rosier velu a fleurs simples, Prévost. Stipules courtes, glanduleuses en dessous; pédoncules glabres au-dessous des bractées; fleurs simples, petites, d'un rose pâle.

Subalba. E. Noisette. Arbrisseau vigoureux, à tiges érigées, armées d'aiguillons très nombreux, inégaux, cylindriques, entremêlés de soies terminées par une glande; feuilles blanchâtres et cotonneuses en dessous, composées de cinq à sept folioles ovales, légèrement dentées; pédoncules courts, presque sphériques, visqueux, exhalant une odeur suave; fleurs réunies au nombre de cinq à sept, jolies, très doubles; pétales blancs, légèrement teints de rose.

Pomifère a fleurs doubles; velu a fleur double. Prévost. Arbrisseau à pédoncules armés d'aiguillons entremêlés de soies glanduleuses; fleurs semi-doubles, moyennes, d'un rose clair ou pâle.

Rosier velu a fleurs doubles jaspées; rosier velu panaché, semi-double. Prévost. Tube du calice ovale-alongé; fleurs semi-doubles, à petales ondulés, d'un rose pâle, rayés et jaspés de rosé foncé plus vif.

Miss Lawrence. Vibert. Fleurs moyennes, doubles, d'un beau rose cerise.

Isménie. Vibert. Arbrisseau peu aiguillonné; folioles pubescentes en dessus pendant leur jeunesse; tube du calice globuleux, déprimé. hispide-glanduleux; fleurs semi-doubles, grandes ou moyennes, d'un rose clair, vif et brillant.

Villosa fulgens. Vibert. Pédoncules hispides-glanduleux; tube du calice glabre, glauque, déprimé; sépales caduques, portant une pointe velue et glanduleuse; fleurs semi-doubles, moyennes, d'un rose très vif; fruit rouge, lisse, déprimé.

Villosa duplex, n.° 1; Vibert. Tube du calice ovale-glanduleux; sépales foliacées; fleurs semi-doubles, moyennes, odorantes, d'un rose vif.

Rosier velu a feuilles étroites. Prévost. Arbrisseau à écorce lisse, armé d'aiguillons longs et forts; feuilles composées de cinq à neuf folioles lancéolées, glanduleuses, un peu velues en dessus; serrature ciliée de glandes grises; pétioles couverts de glandes blanches et visqueuses; fleurs semi-doubles, moyennes, d'un rose pâle; pétales échancrés, avec une pointe au sommet.

II. ROSIER COTONNEUX. (*Rosa tomentosa*; Lindl.

rosa villosa, Duroi, Huds. Afz. Mœnsch. Mer. Desv. *Rosa mollissima*, Bork. Willd. Gmel. *Rosa tomentosa*, Smith. De Cand. Mer. Pohl. Pers. Smith. Woods. Redout. Pronv. *Rosa dubia*, Wibel. *Rosa scabriuscula*, Smith. Woods. Winch. *Rosa fœtida*, Bart. De Cand. Redout. *Rosa villosa*, Vill. Woods. *Rosa mollis*, Eng. Bot. Smith. Winch. *Rosa heterophylla*, *pulchella*, Woods. *Rosa villosa minuta*, Rau.)

Arbrisseau vigoureux, de sept à huit pieds de hauteur, très gris; *rameaux* étalés, quelquefois glauques, armés *d'aiguillons* droits, rarement arqués, égaux, épars et sans soies; *feuilles* composées de cinq à sept folioles, couvertes d'un duvet blanchâtre; *stipules* entières, dilatées, concaves, dentelées et frangées de glandes; *pétioles* glanduleux, aiguillonnés; *folioles* ovales ou oblongues, obtuses, denses et rugueuses, pâles et quelquefois glanduleuses au-dessous, doublement dentées, à dents ordinairement divergentes; quand on les presse entre les doitgs elles exhalent une odeur assez forte de térébenthine. *Fleurs* presque solitaires, rouges, en forme de coupe; *bractées* ovales, cotonneuses; *pédoncules* hispides, avec des soies inégales ou des glandes; *tube du calice* obrond ou ovale, quelquefois glabre, plus souvent hispide; *sépales* étalées, composées, hispides en dehors; *pétales* un peu cordiformes, concaves, entiers; *disque* plat et épaissi; *styles* distincts, très velus; *fruit* rond ou presque ovale, déprimé, pourpre, ordinairement hispide, couronné par les sépales convergentes, et qui se détachent à la maturité.

Ce rosier se trouve dans toute l'Europe, il n'est pas rare dans le bois de Meudon, aux environs de Paris; il n'a guère fourni que des variétés botaniques.

Rosier cotonneux fétide; (*Rosa fœtida*; Bast. de Cand. Redout.) Feuilles glabres en dessous; fruit repandant, dit-on, une odeur fétide quand on l'écrase.

Rosier cotonneux mou. (*Rosa mollis*, Smith). Rejetons ou drageons non arqués, très droits; sépales non divisées.

Rosier cotonneux agréable. (*Rosa pulchella*, Woods.) Sépales presque simples; fleurs blanches, semi-doubles, à pétales crénelés. Cultivé chez M. L. Noisette.

Rosier cotonneux scabriuscule. (*Rosa scabriuscula*, Woods.) Fleurs rouges, mouchetées.

Rosier cotonneux résineux. (*Rosa tomentosa*, var. *resinosa*; Lindl.) Arbrisseau plus petit dans toutes ses parties; feuillage

très épais, grisâtre; folioles étroites; fleurs d'un rouge clair.

Sous-variétés cultivées.

Rosier cotonneux commun. Prévost. Tube du calice ovoïde, à collet long et étroit; sépales portant au sommet une foliole velue, linéaire ou lancéolée; fleurs simples, moyennes, carnées, presque blanches.

Rosier cotonneux hybride, a petites feuilles. Feuilles composées de neuf à onze folioles; stipules glabres, ciliées; folioles petites, rapprochées, velues des deux cotés; tube du calice globuleux, court, hérissé de pointes raides; sépales simples; fleurs semi-doubles, d'un rose clair; disque mince, styles non saillans.

III. ROSIER DEMATRA. (*Rosa spinulifolia*; Pronv. *Rosa pseudo-rubiginosa*; Le Jeune. *Rosa spinulifolia dematriana*; Thory.)

Arbrisseau vigoureux; *tiges* et *branches* armées *d'aiguillons* droits, forts, un peu épaissis à leur base, quelquefois opposés; *feuilles* composées de cinq à sept *folioles* ovales aiguës, d'un vert clair en dessus, plus pâle en dessous, fortement et doublement dentées; *nervures* des feuilles couvertes de petits aiguillons droits, sensibles au tact, et munis de glandes; *pétioles* aiguillonnés, velus; *stipules* bifides, oblongues, velues et frangées de glandes; *pédoncules* et *calice* couverts de soies entremêlées de quelques aiguillons; *sépales* très longues et subulées, presque simples, hispides; *tube du calice* ovale arrondi; *fleurs* moyennes, d'un rouge pâle; *pétales* cordiformes; *styles* séparés.

Les fleurs et les feuilles supérieures de cet arbrisseau, exhalent une odeur prononcée de térébenthine.

Ce rosier a été trouvé dans la Suisse, par M. Dematra, curé de Corbière, il est resté, ainsi que sa variété, dans le domaine de la botanique.

Rosier Dematra a petites feuilles, (*rosa spinulifolia foxiana*, Thory.) Aiguillons très courbés; folioles plus petites et plus aiguës; tube du calice ovale; pédoncules plus alongés; fruit hispide ou nu.

IV. ROSIER BLANC, (*rosa alba*, Lindl. Linn. Willd. De Cand. Pers. Ait. Smith. Redout. Mill. Allion. Lour. Moensch. Lawr. Gmel. Rau. Pronv. *Rosa sativa*, Dodon. *Rosa damascena*, Beisl. *Rosa usitatissima*. Gat.)

Arbrisseau vigoureux, de six à sept pieds, étalé, d'un aspect grisâtre; *rameaux* divergens; branches glauques ou d'un vert clair, quelquefois rougeâtres d'un côté, armées *d'aiguillons* droits ou un peu arqués, épars, faibles et inégaux; *feuilles* glauques, composées de cinq à sept folioles, d'un vert triste; *stipules* étroites, planes, alongées à l'extrémité, presque nues, dentelées, frangées de glandes; *pétioles* cotonneux, aiguillonnés et glanduleux; *folioles* grandes, rugueuses, ovales ou arrondies, obtuses ou acuminées, nues en dessus, cotonneuses et très pâles en dessous, simplement dentées et à serratures effilées; *fleurs* grandes, nombreuses, blanches ou carnées, souvent odorantes; *bractées* cotonneuses, droites, concaves, lancéolées; *pédoncules* portant des soies faibles et inégales; *tube du calice* oblong, soyeux à la base ou nu; *sépales* longues, pinnées, hispides en dehors, refléchies et caduques; pétales émarginés, concaves; *disque* épais et aplati; *styles* séparés, velus; *fruit* oblong, écarlate ou sanguin.

Ce rosier croît spontanément, en Cochinchine, en Fionie, en Piémont, dans la Hesse, en Saxe, et en France. Il a fourni un grand nombre de charmantes sous-variétés.

Sect. 1re. *Fleurs blanches.*

Rosier blanc a fleurs simples. Prévost. Arbrisseau élevé; soies rares ou nulles; pétiole velu, armé en dessous d'aiguillons crochus; stipules adnées dans une partie de leur longueur; tube du calice ovale-fusiforme; fleurs blanches, simples, odorantes, larges de deux à trois pouces.

Blanche semi-double; rose vierge. Prévost. Fleurs odorantes, semi-doubles, moyennes, blanches.

Perle de France; Annuaire. Arbrisseau à bois et feuillage d'un vert jaunâtre; feuilles très dentelées; fleurs moyennes, doubles, blanches, ayant la forme des cent-feuilles.

La Vestale. Vibert. Arbrisseau armé d'aiguillons forts et crochus; point de soies; tube du calice ovale, glabre; fleurs doubles, moyennes, blanches, en forme de coupe.

Ornement des vierges; Charlotte. Prévost. Arbrisseau à rameaux presque inermes; dents des folioles profondes et très aiguës; sépales dépassant les pétales; fleurs moyennes ou petites, semi-doubles, blanches.

La surprise. Annuaire. Arbrisseau inerme, à bois couleur

d'acajou; fleurs petites, très doubles, d'un blanc pur. Obtenue au Mans en 1823.

Rose Sombreuil. Vibert. Tube du calice hispide, glanduleux, ovale-turbiné; fleurs pleines, moyennes, un peu carnées lors de leur épanouissement, ensuite d'un blanc pur.

Jeune bergère. Miellez. Fleurs très bien faites et très jolies, doubles, blanches, très légèrement carnées.

Celeste blanche. Vibert. Tube du calice ovale; fleurs pleines, moyennes, blanches.

Jeanne-d'Arc. Vibert. Arbrisseau à rameaux géniculés, à aiguillons forts et courbés à la pointe; tube du calice ovale-pyriforme, glanduleux et hispide; fleurs très pleines, moyennes, globuleuses, à centre un peu carné lors de l'épanouissement, ensuite d'un blanc pur et uniforme.

Alba maxima multiplex. Prévost. Arbrisseau vigoureux; pedoncules glanduleux et hispides au-dessus des bractées, glabres au-dessous; tube du calice ovale fusiforme, ceux de la fleur centrale hispides glanduleux, ceux des fleurs formant la circonférence du corymbe, glabres; fleurs semi-doubles, grandes, à pétales larges, blanches, un peu nankin au centre avant leur entier épanouissement.

Rose Mille. Cartier. Fleurs très doubles, moyennes, d'un beau blanc, fort bien faites, ressemblant un peu au pompon bazard.

Rose camellia. Prévost. Arbrisseau à rameaux flexueux, d'un vert jaunâtre, presque inermes, à aiguillons très courbés; folioles bullées, souvent bordées d'un liseré pourpre dans leur jeunesse; fleurs moyennes ou petites, doubles, à pétales épais, blanches.

Rosier blanc a feuilles de chanvre; *rosa cannabina*, Pronville. Arbrisseau presqu'inerme, à pédoncules glabres; tube du calice glabre, ovale, étroit au collet; sépales glabres et entières; fleurs petites, semi-doubles, blanches.

Blanche foliacée. Vibert. Arbrisseau à rameaux presque inermes; folioles aigument et profondément dentées; sépales dépassant les pétales; fleurs semi-doubles, petites ou moyennes, blanches.

Blanche a cœur jaune; Descemet. Blanche a feuilles et fleurs marbrées; Vibert. Arbrisseau délicat, à rameaux grêles et aiguillons crochus; folioles glauques, petites, marbrées de jaune; tube du calice ovale; fleurs doubles,

petites, blanches, ayant l'onglet des pétales jaune lors de l'épanouissement.

Alba victoria; Mauger. Antoinette. Aiguillons longs, et crochus; folioles obovales, concaves, d'un vert foncé, pubescentes en-dessous; pédoncules glanduleux au-dessus des bractées, glabres en-dessous; fleurs très doubles, petites, régulières, demi-globuleuses, blanches.

Cécile Loisiel. Prévost. Arbrisseau à feuillage d'un vert pâle; folioles orbiculaires, bullées; tube du calice glabre; sépales composées, un peu glanduleuses; fleurs pleines, petites, blanches lorsqu'elles sont entièrement épanouies.

Rose a bouton vert. Prévost. Tube du calice turbiné; boutons ronds, d'un vert pâle; fleurs pleines, moyennes, blanches.

Claudine. Vibert. Tube du calice ovale, glanduleux, parsemé de poils verts; sépales pinnatifides, glanduleuses; fleurs blanches, semi-doubles, multiples.

Rose blanche a petites feuilles. Jacques. Arbrisseau petit et à rameaux grêles; aiguillons peu nombreux, épars, bruns, faibles et crochus; feuilles composées de cinq à sept folioles lancéolées, dentées, glabres et un peu glauques; fleurs peu nombreuses, souvent solitaires, très doubles, presque pleines, de dix-huit à vingt-deux lignes de diamètre, teintées de rouge sur les boutons, et d'un blanc pur lors de l'épanouissement.

Aimable Félix; Jacques. Arbrisseau d'une grandeur moyenne; tiges divergentes, ordinairement dépourvues d'aiguillons; jeunes rameaux un peu coudés; pétioles légèrement velus; feuilles à cinq ou trois folioles presque rondes ou obcordiformes, dentées irrégulièrement, d'un vert blanchâtre; fleurs petites, doubles, nombreuses, bien faites, d'un blanc très pur, réunies au nombre de deux ou trois sur chaque rameau; pétales du centre un peu plissés, ceux de la circonférence plus larges et lobés; tube du calice et pédoncules hispides.

Sect. 2e. *Fleurs carnées.*

Diadème de Flore. Sommesson. Fleurs très doubles, très bien faites et fort grandes, carnées.

Cloris; rosée du matin; Prévost. Tube du calice oblong,

glanduleux et hispide; fleurs doubles, moyennes ou petites, régulières, carnées, devenant presque blanches.

La royale; Vibert. Cuisse de nymphe; Dumont de Courset. Pédoncules hispides au-dessus des bractées; tube du calice plus long que large; fleurs très doubles, moyennes, carnées, à bords pâles.

Cuisse de nymphe émue; Dumont de Courset; cuisse de nymphe a ovaire lisse; Prévost. Belle Thérèse; Vibert. Tube du calice ovale-oblong, glabre; fleurs moyennes, d'un carné vif.

Petite cuisse de nymphe; *alba rubigens;* Prévost. Pédoncules glabres au-dessous des bractées; tube du calice glauque; fleurs doubles, moyennes, carnées, quelquefois d'un rose clair pendant l'épanouissement.

Enfant de France; beauté tendre; Vibert. Folioles plus glauques et plus orbiculaires que dans la *royale;* tube du calice plus court; fleurs pleines, moyennes, régulières, carnées, presque blanches à la circonférence.

Alba regia. Prévost. Tube du calice ovale, portant quelques poils glanduleux; pédoncules glabres au-dessous des bractées; fleurs pleines, moyennes, régulières, d'un carné passant presque au blanc.

Fanny Rousseau; Vibert. Arbrisseau peu vigoureux, taché de brun à la base des rameaux; fleurs très doubles, moyennes, régulières, carnées.

Belle de Ségur; Vibert. Arbrisseau presque inerme; tube du calice glabre; fleurs doubles, moyennes, régulières, d'un carné pâle.

Belle aurore. (*Ex albo rosea*, Vibert.) Arbrisseau à rameaux vigoureux, teintés de pourpre d'un côté; folioles glauques, un peu pourprées en-dessous dans leur jeunesse; fleurs grandes, semi-doubles, à pétales grands et épais, d'un carné purpurin clair.

Pauline; Hardy. Col de Berry; Sommesson. Pompon carné; Pelletier. Arbrisseau presque inerme; tube du calice glabre, court; fleurs moyennes ou petites, pleines, bombées, d'un carné passant presque au blanc.

Joséphine Beauharnais. Vibert. Tube du calice glabre et très court; fleurs très pleines, moyennes, régulières, d'un carné vif, à bords pâles.

La séduisante. Miellez. Arbrisseau à aiguillons presque

droits, entremêlés de soies; fleurs grandes ou moyennes, pleines, d'un carné vif.

ELISA BLANCHE; Hardy. ELISA; BELLE ELISA. Arbrisseau à aiguillons droits et très longs; pédoncules hispides au-dessous et au-dessus des bractées; tube du calice obconique; fleurs pleines, grandes, carnées, blanches à la circonférence.

ROSE CASTEL. Vibert. Arbrisseau à aiguillons très droits et très longs; tube du calice court, turbiné; fleurs pleines, grandes, carnées, blanches à la circonférence.

ARMIDE; Vibert. Arbrisseau à folioles aigument dentées et à nervures très prononcées; pédoncules glanduleux et hispides au-dessus des bractées; tube du calice turbiné, plus haut que large; fleurs très doubles, moyennes, d'un carné vif, pâle à la circonférence.

ROSE CHAUSSÉE; Vibert. Tube du calice ovale turbiné; Fleurs pleines, moyennes, carnées.

ARMANTINE; Vibert. Arbrisseau vigoureux, à aiguillons droits et inégaux; pétiole velu; folioles petites, d'un vert glauque, glabres, simplement dentées; tube du calice ordinairement glabre au sommet; sépales glanduleuses; fleurs doubles, petites ou moyennes, d'un carné vif, presque blanches à la circonférence.

ÉGÉRIE; Vibert. Arbrisseau à rameaux flexueux, armés d'aiguillons crochus; pétioles glanduleux; folioles à bords ondés et crispés; pédoncules glabres au-dessous des bractées; tube du calice glabre; fleurs semi-doubles, moyennes, d'un carné vif et uniforme; fruit gros, globuleux, d'un rouge de sang.

GABRIELLE D'ESTRÉE; Vibert. Folioles un peu bullées; tube du calice ovale-pyriforme; fleurs pleines ou doubles, d'un carné pâle passant au blanc.

DIANE DE POITIERS. Vibert. Arbrisseau à gemmes très rapprochés, armé d'aiguillons entremêlés de soies; folioles aigument et profondément dentées; fleurs doubles, moyennes, carnées.

MINETTE; Vibert. Arbrisseau à rameaux glabres et diffus, parsemés à la base de quelques aiguillons faibles et entremêlés de soies; cinq ou sept folioles, plus une ou deux petites placées à la base de l'impaire; folioles crénelées, à crénelures non glanduleuses; pédoncules glabres au-dessous des bractées; fleurs pleines, petites ou moyennes,

d'un rose très clair, à bords pâles. Les jardiniers le placent parmi les provins.

Pompon bazard; pompon blanc; pompon carné; (*Tomentosa alba*; Pronville). Arbrisseau à feuilles glabres en dessus; fleurs moyennes ou petites, pleines, carnées.

Cent-feuilles de Hesse; Godefroy. (*Alba hybrida glaucophylla*, Prévost). Arbrisseau à rameaux grêles et diffus; feuilles très glauques, à dents souvent doubles, glanduleuses et soyeuses; pédoncules hispides glanduleux au dessus et au-dessous des bractées; tube du calice étroit au collet; fleurs doubles, régulières, petites, carnées.

Sara; Calvert. Caroline d'Angleterre. Calvert. (*Rosa gracilis*; Prévost.) Arbrisseau à rameaux grêles, diffus, armés d'aiguillons rouges et aciculaires; tube du calice ovale, glabre; fleurs pleines, petites, globuleuses, régulières, d'un rose pâle passant au blanc.

Florine. Jacques. Arbrisseau peu élevé, à rameaux presque inermes; feuilles glauques, à folioles arrondies et munies de dents très aiguës; fleurs pleines, d'un blanc très légèrement carné, exhalant une odeur douce, mais faible.

3e Sect. *Fleurs roses.*

Rose Sémonville. Prévost. Arbrisseau à aiguillons longs et entremêlés de soies glanduleuses; folioles à nervures très prononcées; tube du calice hispide, globuleux; fleurs semi-doubles ou doubles, moyennes, d'un rose cuivré clair.

Amélia; Vibert. Arbrisseau à folioles arquées, non pendantes, à dents simples et non glanduleuses; pédoncules glanduleux et hispides au-dessus des bractées; tube du calice rétréci au sommet; sépales foliacées, persistantes.

Pomme de grenade; Godefroy. Hérissée presque inerme. (*Caule inermis foliis acculeatis*; Godefroy.) Arbrisseau vigoureux, élevé; pédoncules hispides glanduleux au-dessus des bractées; tube du calice glabre, à collet étroit; fleurs semi-doubles, moyennes, en coupe, d'un rose clair, vif et uniforme.

Ernestine. Girardon. Arbrisseau à tiges droites, ne s'élevant guère que de deux à trois pieds; aiguillons d'un rouge clair, larges, crochus, peu nombreux; folioles peu distantes, d'un vert tendre et un peu glauque, ovales, un peu naviculaires, finement dentées; pédoncules raides, garnis de

soies noires; fleurs doubles, larges de deux pouces et demi, en coupe, d'un rose très pâle, odorantes.

MONIQUE. Prévost. Arbrisseau à rameaux géniculés, presque inermes; feuilles à cinq folioles, simplement et profondément dentées; tube du calice presque glabre; sépales glanduleuses, terminées par une foliole; fleurs globuleuses, moyennes, régulières, doubles, d'un rose clair, vif, brillant et uniforme.

ROYALE ROUGE; BELLE THÉRÈSE; Prévost. Fleurs grandes ou moyennes, semi-doubles, d'un rose clair.

PLACIDIE; Prévost. Folioles petites, étroites, jamais glauques; tube du calice très long; fleurs moyennes ou petites, semi-doubles, à pétales bullés et ondulés, d'un rose vif et uniforme.

CAMILLE BOULAN. Prévost. Tube du calice glabre et court; fleurs doubles, moyennes, semi-globuleuses, d'un rose clair et uniforme.

FANNY SOMMESSON; Vibert. Arbrisseau vigoureux et presque inerme; tube du calice ovale; fleurs pleines, régulières, moyennes, bombées, d'un rose clair passant au carné.

CÉLANIRE; Cottin. SOPHIE DE BAVIÈRE; Vibert. Arbrisseau vigoureux, à bois gris et d'un vert jaunâtre, armé de quelques aiguillons gris; feuilles planes, à cinq folioles glauques, ordinairement à serrature double; fleurs pleines, moyennes, nombreuses, très régulières, d'un rose clair et uniforme.

ROSE CHAPTAL. Vibert. Arbrisseau à pédoncules hispides; tube du calice alongé, sans étranglement; fleurs pleines, moyennes, d'un rose clair, vif et uniforme.

BOUQUET PARFAIT; Vibert. Arbrisseau couvert d'aiguillons minces, longs et courbés; tube du calice très court, turbiné, évasé au sommet; fleurs pleines, moyennes, régulières, d'un rose vif.

MACROPHYLLA BISSERRULATA. Prévost. Arbrisseau vigoureux; stipules entières, glabres; folioles très glauques, arquées et pendantes, très rapprochées, doublement et régulièrement dentées; fleurs semi-doubles, très grandes, d'un rose clair; fruit ovale-globuleux, très gros.

YORK ROUGE. Miellez. Fleurs moyennes, pleines, d'un rose très foncé, ou rouges.

V. ROSIER EVRATIN; (*rosa evratina*, Bosc. Pronv.) MUSCADE ROUGE.

Arbrisseau vigoureux, très fort, d'un vert obscur; *branches* étalées, armées d'*aiguillons* distans, quelquefois géminés, courts, presque droits; *rameaux* inermes, presqu'entièrement dépourvus d'aiguillons; *stipules* bifurquées, étroites, à bords frangés et velus; *feuilles* composées de cinq à neuf folioles d'un vert sombre en dessus, velues et plus pâles en dessous, simplement dentées, oblongues et obtuses; *pétioles* armés de quelques petits aiguillons; *pédoncules* très hispides; *tube* du calice ovale, très hispide; *sépales* subulées, longues, hispides; *bractées* assez grandes, lancéolées, frangées, réunies deux à deux à chaque division des pédoncules; *fleurs* nombreuses, moyennes, d'un rouge pâle, ordinairement doubles.

Cet arbrisseau est originaire de la Caroline, selon Lindley; selon Poiret, M. Bosc l'a trouvé chez M. Evrath, et ignorait son pays natal. Je ne lui connais point de sous-variété.

VI. ROSIER D'IRLANDE. (*Rosa hibernica*, Lindl. Ait. Smith. Pronv. Woods.)

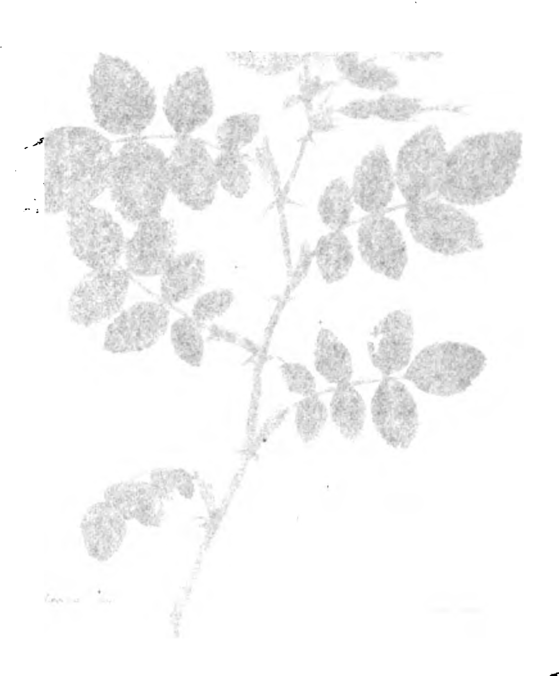
Arbuste de trois à quatre pieds, formant un buisson épais; *branches* droites, d'un brun rougeâtre, armées d'*aiguillons* droits, égaux, non entremêlés de soies; *rameaux* étendus, avec des aiguillons inégaux, faibles et quelquefois très petits; *rejets* presque soyeux, entièrement couverts d'aiguillons plus longs, mais inégaux, dont quelques-uns courbés en hameçon. *feuilles* rapprochées en faisceaux, ordinairement composées de cinq *folioles* velues en dessous, surtout à la nervure principale, simplement dentées; *fleurs* presque toujours sans bractées, solitaires; *pédoncules* cylindriques; *tube du calice* à *sépales* nues, composées et réfléchies après la floraison; *pétales* émarginés, concaves; *disque* saillant, aplati; fruit d'un rouge foncé, sombre, couronné par les pétales.

Nous avons dit, page 234 comment il a été trouvé en Irlande, par le docteur Templeton. Je ne le crois pas cultivé en France.

9e RACE.

ROSIER ROUILLÉ. *Rosa rubiginosa*. Pl. 12.

Je réunis dans cette espèce une foule de rosiers des auteurs, parmi lesquels je citerai les *rosa rubiginosa*, *odoratis-*



Rosier rouillé.
(Rosa rubiginosa).

Melle F. Legendre del. Lecouturier sc.

sima, *eglanteria*, *micrantha*, *umbellata*, *grandiflora*, *helvetica*, *dumetorum*, *tenuiglandiflora*, etc.; les *rosa pulverulenta*, *cuspidata*, *glutinosa*.

Pendant fort long-tems j'ai hésité à isoler ces rosiers du *villosa*, et si je l'ai fait ce n'est pas que j'aie la conviction qu'il doive former une espèce, mais bien pour ne pas trop heurter les opinions établies.

Le *rubiginosa* de Lindley est un des rosiers qui ont le plus fourni d'espèces aux nomenclateurs. Le plus commun est l'*eglanteria* de Miller et le *rubiginosa* de Linnée, le *suavifolia* de Lightfoot, le *pseudo-rubiginosa* de Lejeune. Avec de très petits aiguillons, c'est l'*odoratissima* de Scopoli, le *crantzii* de Schutes, le *micrantha* de De Candolle, le *suaveolens* de Pursh, le *nemorosa* de Lejeune. Avec des fruits alongés et des rameaux florifères très aiguillonnés, c'est l'*umbellata* de Leers, le *sempervirens* de Roth, l'*eglanteria cymosa* de Woods. Avec des folioles presque nues, des fleurs très grandes et des fruits pourpres, c'est le *grandiflora* de Walle. Avec des rameaux flexueux, c'est le *flexuosa* de Rau, le *reynieri* de Haller, le *mauritana* de De Candolle. Avec des rameaux grêles, des folioles aiguës des deux côtés, des fleurs quelquefois solitaires; c'est l'*helvetica* de Haller, le *myrtifolia* du même, le *canina* var. B. de De Candolle, le *sæpium* de Thuilier, l'*agrestis* de Savi, le *bisinata* de Mérat, le *macrocarpa* de Desvaux, le *stipularis* du même; avec des sépales décidues et des folioles moins glanduleuses, c'est le *villosa* de Pallas, le *dumetorum* de Smith, le *Borreri* de Woods; avec des aiguillons recourbés en hameçon, c'est le *tenuiglandulosa* de Mérat, etc., etc.

Le *pulverulenta* n'en diffère que par un accident consistant en quatre bractées très développées et formant une sorte de collerette sous les fleurs. Le *cuspidata* de Buberstein cité par Lindley et Par Poiret, n'a jamais quitté, du moins je le crois, les montagnes du Caucase; jusqu'à ce qu'on le connaisse mieux, je ne vois aucune raison pour en faire une espèce et même une variété bien tranchée.

Le *rosa glutinosa* de Lindley et de Smith a tellement d'analogie avec le *rubiginosa*, que la plupart de nos botanistes, et Redouté entre autres, ne l'en regardent que comme une variété de localité.

Caractères spécifiques.

ARBRISSEAU rameux, formant un buisson épais et ordinairement peu élevé.

...tons arqués, garnis de petits aiguillons et de quel-...landes.

...ches et rameaux armés d'aiguillons plus ou moins ...mbreux.

Aiguillons *inégaux, souvent sétiformes, très rarement ou jamais nuls*, arqués ou presque droits.

Feuilles d'un vert triste ou blanchâtres, *couvertes au moins en dessous, de glandes rousses* et odorantes, composées de cinq à sept folioles.

Stipules ordinairement dilatées, rarement étroites, glanduleuses au moins sur les bords.

Pétioles aiguillonnés, ordinairement glanduleux.

Folioles ovales ou oblongues ou arrondies, *glanduleuses au moins en dessous*, quelquefois visqueuses, *à dentelures divergentes* et ordinairement doubles.

Fleurs ordinairement solitaires, très rarement réunies au nombre de deux à trois, d'un rouge pâle.

Pédoncules hispides ou faiblement pubescens, souvent courts.

Bractées lancéolées, souvent glanduleuses, quelquefois teintées de rose.

Tube du calice ovale et hispide, rarement nu et arrondi.

Sépales *persistantes*, souvent foliacées ou terminées par une longue pointe.

Pétales souvent cordiformes.

Disque *épaissi*.

Styles velus, séparés.

Fruit ovale ou obrond, d'un rouge plus ou moins orangé ou écarlate, glabre ou hispide.

Ce rosier se trouve dans toute l'Europe.

Synonymie.

Rosa rubiginosa; Lin. Lindl. Wild. Smith. Decand. Pers.

— *pulverulenta;* Lind. Bubers.

— *cuspidata;* Lindl. Bubers.

— *glutinosa;* Lindl. Smith. Pronv.

Variétés.

I. ROSIER ROUILLÉ; ROSIER RUBIGINEUX; ÉGLANTIER ODORANT. Pl. 12. (*Rosa rubiginosa*, Lin. Lindl.; *rosa eglanteria*, Miller, Woods.; *rosa grandiflora*, Walroth.

Arbrisseau de trois à six pieds, très branchu, épais, diffus; *rejetons* garnis de glandes et d'aiguillons plus petits que sur les branches; *rameaux* d'un vert clair, flexibles, menus, armés d'*aiguillons* nombreux, courbés en hameçon, épars et inégaux; *feuilles* d'un vert triste, odorantes, couvertes en dessous de glandes rousses, composées de cinq à sept folioles; *stipules* velues en dessous, dentelées, dilatées; *pétioles* portant quelques aiguillons forts et arqués; *folioles* arrondies et pointues, un peu concaves, doublement dentées, ordinairement nues en dessus, très pâles, velues et rugueuses en dessous; *fleurs* solitaires ou deux à trois ensemble, pâles et en coupe; *bractées* lancéolées, aiguës, pâles, concaves, un peu velues et glanduleuses; *pédoncules* hispides et avec de faibles soies, ainsi que le *tube du calice* qui est ovale; *sépales* réfléchies et pinnées; *pétales* un peu cordiformes; *disque* peu épaissi, trente à quarante ovaires; *styles* velus, séparés; *fruit* presque rond, oblong ou obovale, d'un rouge orangé, hispide ou glabre, couronné par les sépales.

Ce rosier croît abondamment partout. On le trouve au Caucase, en Russie, en Allemagne, en Angleterre, en Suède, en France, aux environs de Paris. Soumis à la culture, il a fourni quelques sous-variétés intéressantes.

Sous-variétés botaniques.

Rosier rubigineux commun; *rosa rubiginosa vulgaris*, Lindley; *rosa eglantiera*, Miller, Woods, Duroi, Huds. Afz.; *rosa sylvestris odorata*, Dodonée; *rosa suavifolia*, Lightfoot.; *rosa pseudo rubiginosa*, Lejeune; *rosa rubiginosa vulgaris*, Rau.; *rosa rubiginosa*, Lin. Allion. Mœnsch. Lawr. Roth. Wild. Smith. De Cand. Pers. Ait. Bub. Gmel. Aiguillons forts, très inégaux; styles velus; fruits ovales ou oblongs.

Rosier rubigineux a petites épines; *rosa rubiginosa micrantha*, Lindley; *rosa odoratissima*, Scopoli; *rosa églanteria rubra*, Roessig; *rosa crantzii*, Schultes; *rosa rubiginosa*, Jacq.; *rosa rubiginosa triflora*, Wild. Wallr. Rau. Redout.; *rosa micrantha*, De Cand. Smith. Woods.; *rosa eglanteria americana*, Andrew's; *rosa suaveolens*, Pursh.; *rosa nemorosa*, Lejeune; *rosa rubiginosa nemoralis*, Redouté; *rosa rubiginosa resinosa*, Wallr. Rau.; *rosa rubiginosa parvifolia*, Wallr. Aiguillons des rameaux égaux ou nuls; sépales décidues avant la maturité du fruit; styles un peu velus; fruits oblongs ou ovales.

Rosier rubigineux a fleurs ombellées; *rosa rubiginosa um-*

bellata, Lindley; *rosa umbellata*, Léers.; *rosa sempervirens*, Roth. *rosa tenuiglandulosa*, Mérat.; *rosa eglanteria cymosa*, Woods. Rameaux florifères très aiguillonnés; fruits alongés.

Rosier rubigineux a grandes fleurs; *rosa rubiginosa grandiflora*, Lindley; *rosa grandiflora*, Wallroth. Folioles presque nues; fleurs très grandes; fruits pourpres.

Rosier rubigineux flexueux; *rosa rubiginosa flexuosa*, Lindley; *rosa reynieri*, Haller; *rosa flexuosa*, Rau.; *rosa mauritana*, De Candolle. Rameaux très flexueux; folioles un peu orbiculées; bractées décidues; fleurs souvent solitaires; styles sans poils.

Rosier rubigineux a feuilles rondes; *rosa rubiginosa rotundifolia*, Lindley, Rau. Rameaux flagelliformes; aiguillons minces, presque droits; folioles un peu arrondies, deux fois plus petites que dans leur type; tube du calice presque globuleux, glabre.

Rosier rubigineux des haies; *rosa rubiginosa sæpium*, Lindley; *rosa helvetica*, Haller; *rosa myrtifolia*, Haller, Fil.; *rosa canina*, var. B. De Candolle; *rosa sæpium*, Mérat. Thuilier, De Candolle; *rosa agrestis*, Savi; *rosa bisinata*, Mérat; *rosa macrocarpa*, Desvaux; *rosa stipularis*, Desvaux. Rameaux grêles et flexueux; folioles aiguës des deux côtés; fleurs souvent solitaires; fruits très glabres; lanières des sépales très étroites.

Rosier rubigineux inodore; *rosa rubiginosa inodora*, Lindley; *rosa villosa*, Pallas; *rosa inodora*, Agarth.; *rosa dumetorum*, Smith.; *rosa borreri*, Woods. Aiguillons presque égaux, très courbés en hameçon; folioles moins glanduleuses; sépales décidues avant la maturité.

Rosier rubigineux a glandes petites; *rosa rubiginosa tenuiglandulosa*, Lindley; *rosa tenuiglandulosa*, Mérat. Aiguillons hameçonnés, les plus petits presque droits; folioles velues; pédoncules très courts; fruits presque ronds, glabres.

Rosier rubigineux a petites feuilles; *rosa rubiginosa parvifolia*; Lindley. Arbuste nain, à rameaux légèrement soyeux; feuilles petites et arrondies. Cette sous-variété se trouve dans les montagnes de la Tauride.

Rosier rubigineux a bois lisse; *rosa rubiginosa lævigata*. L. Noisette. Arbrisseau vigoureux, à rameaux divergens; aiguillons peu nombreux, violâtres, inégaux, épars;

écorce lisse; feuilles planes, à pétioles peu aiguillonnés, glanduleux; cinq à sept folioles, les unes spatulées, les autres arrondies, glanduleuses en-dessous, d'un vert foncé en-dessus; dentelures aiguës, glanduleuses; fleurs grandes, semi-doubles, d'un beau rose cerise, à pétales un peu crispés au centre.

Rosier rubigineux aiguillonné; *rosa rubiginosa aculcata.* L. Noisette. Arbrisseau très vigoureux, à rameaux divergens; aiguillons inégaux, comprimés à la base, presque droits, épars, entremêlés de poils glanduleux; pétioles glanduleux, aiguillonnés; feuilles composées de sept folioles, rarement de cinq, les unes ovales, les autres presque rondes, d'un vert foncé en-dessus, blanchâtres et glanduleuses en-dessous, à dents fortes et poilues; fleurs nombreuses, doubles, grandes, d'un beau rose sensiblement nuancé de violet; calice et pédoncules un peu visqueux.

Rosier rubigineux a longs pédoncules; *rosa rubiginosa pedunculata.* L. Noisette. Arbrisseau très vigoureux; tiges élevées et divergentes; aiguillons rougeâtres; écorce lisse, glabre; pétioles glanduleux, très aiguillonnés; feuilles à sept folioles, les unes ovales, les autres elliptiques, glanduleuses en dessous, à dentelures fortes et irrégulières; fleurs peu nombreuses, semi-doubles, moyennes, en corymbes, d'un rose clair; pédoncules longs, garnis de poils nombreux et glanduleux.

Rosier rubigineux a petites fleurs. *Rosa rubiginosa parviflora.* L. Noisette. Arbrisseau touffu, vigoureux, à rameaux diffus et coudés; aiguillons égaux, courts, très crochus, épars, dilatés à leur base; feuilles à cinq folioles rondes, ondulées, glanduleuses en-dessous, à dentelures larges, profondes et glanduleuses; fleurs peu nombreuses, semi-doubles, petites, d'un rose tendre, en corymbes; pédoncules courts et hispides.

Rosier rubigineux a corymbes; *rosa rubiginosa corymbosa* L. Noisette. Arbrisseau vigoureux; tiges droites, armées d'un grand nombre d'aiguillons rouges, inégaux, les uns gros et longs, les autres très petits; pétioles garnis de très petits aiguillons; feuilles composées de cinq à sept folioles, les unes oblongues, les autres en spatule, glanduleuses en-dessous, un peu acuminées, largement et aigument dentées; fleurs nombreuses, moyennes, doubles, d'un rouge assez vif, en corymbes; pédoncule et calice visqueux et très odorans.

Sous-variétés cultivées.

ROSIER RUBIGINEUX A FLEURS ROSES SEMI-DOUBLES. Prévost. ÉGLANTIER A FLEURS ROSES DOUBLES. Arbrisseau à aiguillons très forts et crochus; folioles un peu pubescentes des deux côtés, glanduleuses en dessous; tube du calice ovale, à collet alongé; fleurs semi-doubles, moyennes, d'un rose clair.

BRIARD. Vibert. Arbrisseau à aiguillons forts, crochus, souvent stipulaires; sommet des rameaux dépourvu de soies; sept folioles, pourpres en-dessous dans leur jeunesse, un peu velues des deux côtés; tube du calice ovale fusiforme; fleurs pleines, petites, d'un rose lilas.

ROSIER A ODEUR DE POMME REINETTE; ROSIER RUBIGINEUX NAIN; Prévost. Arbrisseau bas, à rameaux grêles et très aiguillonnés; folioles veinées, réticulées, glanduleuses endessous, un peu pubescentes des deux côtés; tube du calice ovale fusiforme, hérissé de pointes blanchâtres; trois sépales pinnatifides; fleurs semi-doubles, très petites, carnées, ne s'ouvrant pas toujours bien.

EGLANTIER DOUBLE ODORANT. Godefroy. Arbrisseau à folioles glanduleuses seulement sur la nervure du milieu et sur les bords; tube du calice ovale-oblong; fleurs en corymbes, semi-doubles, moyennes, en coupe, d'un rose vif et uniforme, odorantes.

EGLANTIER SEMI-DOUBLE, A FRUIT ROND. Rameaux ordinairement pourpres; tube du calice glabre et globuleux; fleurs semi-doubles, moyennes, d'un rose purpurin vif.

ROSIER RUBIGINEUX HYBRIDE, A FLEURS ROUGES. Prévost. Arbrisseau épais, vigoureux, à rameaux bruns; feuilles rapprochées, de sept à neuf folioles glabres en-dessus, velues en-dessous et portant des glandes odorantes sous la nervure moyenne; stipules larges et entières; tube du calice ovale-globuleux, rétréci au collet; fleurs semi-doubles, moyennes, d'un rose foncé très vif ou d'un rouge clair.

RUBIGINOSA HYBRIDA FEROX. Vibert. Arbrisseau élevé; aiguillons gros et très longs; feuilles composées de sept à neuf folioles glabres en-dessus, pubescentes et glanduleuses en-dessous; tube du calice ovale et glabre; trois des sépales portant de cinq à sept appendices linéaires; fleurs semi-doubles, moyennes, globuleuses, d'un rose hortensia clair et vif.

Pompon blanc a cœur vert ; pompon blanc, des Hollandais. Rose blanche a cœur vert ; rose verte ; *rosa inermis albo sub-viridis ;* Prévost. Arbrisseau à rameaux inermes ; pédoncules glanduleux et hispides ; folioles doublement dentées, glanduleuses sur leurs bords et sous les nervures ; tube du calice ovale-oblong, à poils glanduleux et odorans ; fleurs pleines, petites, blanches, ayant le centre verdâtre. Elles ne s'ouvrent pas toujours bien.

Mézerai. Vibert. Arbrisseau à rameaux inermes ; stipules étroites et subulées ; ordinairement sept folioles glabres en dessus, parsemées en dessous de quelques glandes pédicillées et odorantes ; tube du calice glabre ; fleurs, semi-doubles, moyennes ou petites, d'un rose clair, quelquefois carnées.

Nouvelle Redouté. Vibert. Rose redouté. Rameaux quelquefois pourprés au sommet ; aiguillons droits, entremêlés de soies en partie glanduleuses ; stipules longues et subulées ; folioles glabres des deux côtés, plus pâles en dessous ; tube du calice en massue ; fleurs pleines, moyennes, rouges, passant au purpurin.

Poniatowski ; Cartier. Elvire. Arbrisseau à aiguillons forts et entremêlés de soies ; stipules étroites, subulées ; folioles glabres en dessus, glanduleuses en dessous sur les nervures moyennes ; tube du calice ovale-fusiforme ; sépales longues, subulées ; fleurs semi-doubles, moyennes, carnées.

Clementine ; Descemet. Rose Jay. Vibert. Folioles à peine pubescentes en-dessous, à dentelures crispées et divergentes ; tube du calice déprimé ou globuleux ; fleurs panachées, semi-doubles, à pétales blancs au centre, d'un rouge clair ou d'un rose foncé vif à la circonférence ; fruit conique, déprimé, d'un rouge foncé.

Perle d'orient ; Vibert. Bouquet charmant, Descemet ; la bacchus ; la vineuse. Prévost. Arbrisseau à aiguillons entremêlés de soies ; pédoncules hispides, glanduleux ; fleurs en coupe, semi-doubles, petites, d'un rose clair passant au carné.

Anastasie ; Vibert. Aiguillons crochus, épais à la base ; cinq folioles un peu pubescentes et couvertes de très petites glandes odorantes, en dessous ; tube du calice ovale-turbiné, hispide-glanduleux ; fleurs pleines, d'un rouge pourpre clair et vif.

Pimprenelle Grévery. Grévery. Arbrisseau à rameaux

flexueux, armés d'aiguillons dont les plus grands sont ordinairement placés par deux ou trois sous les stipules; folioles glabres en dessus, à dentelure simple ou double; tube du calice ovale; sépales longues, presque simples; fleurs semi-doubles, petites, d'un rose clair et vif, odorantes.

Hessoise hybride a fleurs lilas. Prévost. Arbrisseau peu élevé, à aiguillons droits et entremêlés de soies; folioles augmentant de grandeur à mesure qu'elles se rapprochent du sommet de la feuille, à dents inégales, souvent doubles; bractées lancéolées, acuminées; tube du calice ovale pyriforme, un peu étranglé; fleurs régulières, pleines, moyennes ou petites, d'un rose lilas clair.

Hessoise anémone. Vibert. Zabeth; *Zabeth bombifera*; Prévost. Tube du calice ovale; sépales foliacées, dont trois pinnatifides; fleurs semi-doubles, moyennes, d'un rose clair, demi-globuleuses.

Hessoise Nikita. Vibert. Pédoncules trés courts, serrés; tube du calice ovale, hispide glanduleux; fleurs très doubles, moyennes, rouges ou d'un rose foncé vif.

Hessoise rose foncé pleine; Vibert. Aiguillons droits et entremêlés de soies; folioles arrondies; tube du calice ovale, hispide à sa base; fleurs pleines, petites, d'un rose clair.

Hessoise rose foncé; Vibert. Arbrisseau vigoureux et élevé, armé d'aiguillons nombreux et entremêlés de soies; tube du calice ovale, souvent glabre au sommet; sépales étalées, dont trois pinnatifides; fleurs semi-doubles moyennes, à pétales très échancrés, d'un purpurin très vif.

Hessoise pourpre pleine. Vibert. Aiguillons droits, entremêlés de soies glanduleuses; cinq à sept folioles ovales-oblongues, glauques en-dessous et glanduleuses sous la nervure moyenne; tube du calice ovale pyriforme, glabre au sommet; fleurs pleines, moyennes, d'un rose purpurin vif.

II. ROSIER POUDREUX; (*Rosa pulverulenta*, Lindl. Bub. Pair. Pronv. *rosa pruinosa;* Donn.) *rosa præcox*, des jardiniers anglais.

Arbuste peu élevé, raide; *aiguillons* assez droits, forts, ceux des rameaux entremêlés de soies nombreuses, courtes, inégales, avec une glande grise; *feuilles* velues, composées de cinq à sept folioles; *pétioles* aiguillonnés, glanduleux; *folioles* ovales, pointues, couvertes et comme mamme-

lonnées de glandes gélatineuses exhalant la même odeur que celles des rubiginosa ; fleurs solitaires, presque sessiles, d'un rouge pâle, entourées de quatre petites folioles horizontales leur formant une collerette en sorte d'involucre ; *pédoncules* légèrement pubescens ; *bractées* roses ; *tube du calice* nu, arrondi ; *sépales* étalées, foliacées, à divisions droites, étroites, et fort nombreuses ; *fruit* d'un rouge clair, glabre, ovale, couronné par les *sépales* qui sont glanduleuses et conniventes ; *disque* presque oblitéré en bouche ronde ; *styles* très velus.

Cette variété, introduite en Angleterre en 1817, a été trouvée sur les collines du Caucase, par Buberstein, ainsi que la suivante qui doit en être une sous-variété.

Rosier a sépales pointues ; *rosa cuspidata* ; Lindl. Bub. Sépales hispides, terminées par une pointe linéaire lancéolée, dentelée, très longue ; fleurs paraissant en juin.

III. ROSIER GLUTINEUX, ROSIER DE CRÈTE.

(*Rosa glutinosa* ; Lindl. Smith. Pronv. *Rosa rubiginosa cretica ;* Redout. *Rosa cretica,* Tratt.)

Arbrisseau bas, formant un épais buisson ; *branches* fortes et nombreuses ; *rameaux* courts, divergens, sans duvet, armés d'*aiguillons* serrés, forts, inégaux et arqués ; jeunes rameaux cotonneux, avec des aiguillons plus petits, plus grêles, et aggrégés sous les stipules. *Feuilles* blanchâtres composées de cinq à sept folioles ; *stipules* concaves, fort dilatées à leur extrémité, n'ayant de glandes que sur leur bord qui est presque entier. *Pétioles* glanduleux, portant quelques petits aiguillons ; *folioles* planes, arrondies, petites, à dents grossières, simples ou presque simples ; glanduleuses et visqueuses des deux côtés ; fleurs solitaires, simples, petites, d'un rouge pâle ; *pédoncules* aiguillonnés, courts, soyeux et glutineux ; *fruit* sans étranglement, écarlate, obrond, aiguillonné, couronné par les *sépales* qui sont grisâtres, conniventes et presque simples.

Ce rosier croît spontanément en Sicile et dans les îles de la Grèce. Il a peu de sous-variétés.

Clémence isaure. Trattinick. *Rosa sabina* ; Dupont. *Rosa cretica sabina ;* Vibert. Arbrisseau plus élevé ; rameaux rougeâtres ; aiguillons crochus très forts, épars à la base des rameaux, stipulaires au milieu, nuls au sommet ; sept à neuf folioles velues, glanduleuses, visqueuses et odorantes des deux côtés ; pédoncules réunis au nombre de trois à sept ;

tube du calice ovale, ventru à la base, un peu hispide; fleurs moyennes, simples, roses.

Rosier glutineux a fleurs doubles. Prévost. Buisson bas; aiguillons nombreux, rouges, inégaux, élargis à la base, entremêlés de soies glanduleuses; feuilles d'un vert sombre, composées de cinq à neuf folioles arrondies, glanduleuses, visqueuses et odorantes, en dessus et en dessous; fleurs odorantes, semi-doubles, de deux pouces de diamètre, d'un rose clair, vif et très brillant.

10e RACE.

ROSIER DES CHIENS; ÉGLANTIER. *Rosa canina*. Pl. 13.

Je réunis dans cette espèce les *rosa Montezumæ*, *caucasea*, *canina*, *rubrifolia*, *microphylla*, *sericea*, *indica*, *noisettiana*, *semperflorens*, *lawranceana*, *et chinensis*, de MM. Pronville et autres nomenclateurs.

Lindley ne connaissant le *rosa Montezumæ* que sur la description de Redouté, s'est complètement trompé sur le compte de cet arbrisseau, que non seulement il sépare du *canina*, mais qu'il place même dans une autre tribu. Aujourd'hui qu'il existe dans tous nos jardins, il n'est pas douteux que c'est une variété du *canina*, même aux yeux des simples jardiniers.

En faisant une espèce du *caucasea*, Lindley avoue ingénument qu'il doute fort qu'elle soit différente du *canina*, dont il ne diffère que par ses feuilles plus larges et molles, et par le nombre de ses pistils.

L'espèce du *canina*, restreinte comme l'a fait Lindley, renferme encore trente espèces des autres auteurs, et selon nous, toutes celles de la tribu, c'est-à-dire, cinq ou six de plus.

M. Thory ayant égard à la couleur des branches du *rubrifolia*, l'a placé avec les rosiers cannelles; Lindley l'a rapporté à sa véritable place, à côté du *canina*, avec lequel l'auteur de la Flore helvétique l'a confondu, comme il doit l'être.

Le *microphylla* est une variété de localité, qui se fait remarquer par des stipules étroites, et par un calice très muriqué, caractères très variables. Il en est de même du *rosa sericea*, indigène du même pays. Tous deux ne sont connus que par des échantillons desséchés.

Le *rosa indica* tranche assez avec les espèces précéden-



Le *rosa indica* tranche assez avec les espèces précéden-



Rose des chiens.
(*Rosa canina*).

Melle F. Legendre del. Lecouturier sc.

tes, mais par des caractères non essentiels, et qu'il doit évidemment à la différence des climats. Il semble qu'en se répandant beaucoup dans nos jardins par le semis, il perd peu à peu son faciès étranger, comme on peut l'observer dans un assez grand nombre de rosiers Noisette.

Quant au *rosa noisettiana*, je ne conçois pas comment des naturalistes ont pu le regarder comme espèce, puisqu'ils savaient fort bien que c'est une monstruosité jardinière obtenue par le croisement artificiel de l'*indica* et du *moschata*. Qu'est-ce donc que Bosc entendait par le mot espèce?

Lindley, Redouté et beaucoup d'autres botanistes n'ont pas séparé le *semperflorens* de l'*indica*. Poiret, Pronville et d'autres l'en ont séparé sous le prétexte qu'il produit des fleurs pendant tout le cours de la belle saison. Si ces auteurs étaient conséquens avec eux-mêmes, ils auraient dû faire aussi des espèces de toutes les variétés bifères remontantes, etc. Quant aux feuilles ternées ou géminées, elles ne le sont jamais que par accident.

La jolie miniature connue sous le nom de *lawrenceana* est bien évidemment un Bengale dans de très petites proportions. A mesure qu'on en obtient de nouveau par le semis, sa taille grandit et ses caractères spécifiques disparaissent. Déjà on possède le Bengale pompon, qui atteint jusqu'à deux pieds de hauteur, et qui a presque tous les caractères des Bengales.

Pour Willdenow, Lindley et d'autres, le *rosa chinensis* n'est rien autre que le *semperflorens*; mais c'est l'*indica*, selon Redouté.

Caractères spécifiques.

Arbrisseau très variable dans ses proportions.

Rejetons *les plus grands* portant des aiguillons.

Branches à écorce d'un vert clair ou plus ou moins rouges, pourprées ou brunâtres, presque toujours aiguillonnées.

Aiguillons *égaux*, *crochus*, ordinairement forts, épars, rarement presque droits, ou pressés sous les stipules.

Feuilles composées de trois à sept, rarement de neuf ou onze folioles, presque toujours sans pubescence; d'un vert souvent luisant, quelquefois teintées de pourpre, ou glauques.

Stipules ordinairement étroites ou très étroites, rarement dilatées, assez souvent subulées, quelquefois finement ciliées en leur bord.

Pétioles souvent armés de quelques aiguillons petits,

crochus ou courbés, rarement un peu velus ou cotonneux.

Folioles *ovales*, quelquefois un peu lancéolées, *sans glandes*, simplement ou, mais rarement, doublement dentées, *à serratures convergentes*.

Fleurs solitaires, quelquefois réunies deux à trois ensemble, ou en corymbes et très nombreuses.

Bractées ordinairement étroites, lancéolées, rarement ovales ou presque nulles, quelquefois ciliées et glanduleuses sur leurs bords.

Pédoncules souvent glabres, quelquefois scabres, plus rarement velus.

Tube du calice ovale, nu, très rarement rond et hérissé, ou velu.

Sépales *décidues*, ordinairement simples, pointues, quelquefois un peu pubescentes ou velues sur les bords.

Pétales concaves, entiers ou échancrés.

Disque *épaissi*, quelquefois conique, *fermant la gorge du calice*.

Ovaires (embryons des graines) de quinze à cinquante, plus ordinairement de vingt à trente ou quarante.

Styles presque nus, séparés, saillans, ou, mais très rarement, un peu renfermés, quelquefois imitant la colonne de l'espèce suivante, mais toujours libres.

Fruit ovale ou arrondi, quelquefois turbiné, souvent écarlate, rarement d'un pourpre foncé.

Cette espèce se trouve dans les quatre parties du monde.

Synonymie.

Rosa Montezumæ. Lindl. Humb. et Bompl.
— *canina*. Lin. Lindl. Willd. Smith. Voods.
— *caucasea*. Lindl. Pronv.
— *rubrifolia*. Lindl. Willd. Smith. Redouté.
— *microphylla*. Lindl. Roxb.
— *sericea*. Lindl. Pronv.
— *indica*. Lindley. Redout.
— *noisettiana*. Bosc.
— *semperflorens*. Lindl.
— *lawrenceana*. Swelt.
— *chinensis*. Jacq.
— *moschata*. Lindl. Pronv. Willd. Pers. Smith.

Variétés.

Sect. Ire. *Rosiers d'Europe et d'Amérique.*

I. ROSIER DES CHIENS, pl. 13. (*Rosa canina.* Lindl. Lin. Willd. Roessig. Smith. Bull. Allion. Moensch. Lawr. Wib. Curt. Afz. Gmel. Brot. Bub. Schranck. Smith. Voods. Rau. *Rosa dumalis,* Bechst; Rau. Redout.; *rosa andegavensis*, Bast.; *rosa glauca*, Lois. in journ.; *rosa nitens*, Mer.; *rosa senticosa*, Achar.; *rosa arvensis,* Schranck; *rosa glaucescens*, Merat.; *rosa teneriffensis*, Doon.; *rosa surculosa, sarmentacea, nuda,* Woods; *rosa glaucophylla*, Winch.; *rosa affinis*, Rau.)

Arbrisseau de six à huit pieds, quelquefois beaucoup plus grand; *branches* d'un vert clair, teintées de brun, rougeâtres du côté du soleil, armées d'aiguillons épais, forts, presque égaux, courbés en hameçon, rarement droits, et dans ce cas pressés et sans soies; *feuilles* distantes, composées de cinq à sept folioles, d'un vert pâle ou foncé, souvent teintes de rouge, sans pubescence; *stipules* dilatées, un peu réfléchies, terminées par une pointe aiguë; *pétioles* portant quelques aiguillons crochus; *folioles* ovales ou oblongues, aiguës ou arrondies, sessiles ou presque sessiles, planes ou concaves, unies ou ridées, à serratures doubles ou simples, aiguës, sans glandes et convergentes; *fleurs* solitaires ou réunies, en cimes; *bractées* ovales, lancéolées, pressées, concaves ou planes, aiguës, finement dentées et glanduleuses à l'extrémité; *pédoncules* glabres ainsi que le calice; *tube du calice* ovale; *sépales* caduques, étalées, pointues, quelquefois divisées; *pétales* concaves, obcordiformes; *disque* élevé, épais; vingt à trente *ovaires; styles* séparés, presque glabres, saillans ou un peu inclus; *fruit* ovale, oblong, écarlate, luisant, non couvert de poussière, glauque; *péricarpe* gros, irrégulier.

Cette variété se trouve dans presque tous les lieux incultes de l'Europe et au nord de l'Asie.

Nous citerons d'abord ses sous-variétés botaniques.

ROSIER DES CHIENS A FEUILLES AIGUES. (*Rosa canina aciphylla*, Lindley; *rosa aciphylla*, Rau. Redouté.) Arbrisseau nain; feuilles n'étant pubescentes ni dessous ni dessus, beaucoup plus petites que dans le précédent, ainsi que les fleurs qui sont d'un blanc rosé.

ROSIER DES CHIENS D'ÉGYPTE. (*Rosa canina ægyptiaca*, Lind-

ley; *rosa indica*, Forskahl.) Folioles larges, ovales, profondément dentées, n'ayant de pubescence ni dessus ni dessous, à réceptacle alongé.

Rosier des chiens des collines. (*Rosa canina collina*, Lindley; *rosa umbellata*, Leyser; *rosa fastigiata*, Bastard; *rosa platyphylla*, *psilophylla*, Rau.; *rosa solstitialis*, Besser; *rosa collina*, Jacquin. Willedenow. Aiton. Allioni. Merat. Redouté. Woods. Rau.) Folioles velues en dessous, ainsi que le pétiole; sépales et pédoncules hispides; disque conique.

Rosier des chiens des haies. (*Rosa canina dumetorum*, Lindley; *rosa sæpium*, Borkhausen; *rosa dumetorum*, Thuilier. De Candolle. Rau; *rosa leucantha*, Merat. Redouté; *rosa obtusifolia*, *leucochroa*, *stylosa*, Desvaux; *rosa bractescens*, Woods.) Folioles velues des deux côtés; sépales glabres, ainsi que les pédoncules; fleurs blanchâtres, quelquefois roses.

Rosier des chiens, glauque. (*Rosa canina cæsia*, Lindley; *rosa cæsia*, Smith. Woods.) Folioles glauques, poilues des deux côtés; tube du calice elliptique; fleurs incarnat es.

Rosier des chiens du Caucase. (*Rosa canina caucasea*; *rosa caucasea*, Lindley; *rosa caucasica*, Pallas. Buberstein. Aiton. Smith.) Folioles ovales, larges, molles; cinquante à soixante ovaires; fleurs en bouquets; fruits très gros, à chair molle.

Rosier de Montezuma. (*Rosa canina Montezumæ*; *rosa Montezumæ*, Lindley. Redouté. Humbolt et Bompland.) Arbrisseau sans aiguillons; branches glabres; stipules frangées de glandes; pétioles cotonneux, portant plusieurs petits aiguillons; cinq folioles ovales-aigues, nues des deux côtés; fleurs solitaires, sans bractées, odorantes, roses, à pédoncules nus; tube du calice elliptique, nu; sépales composées, dilatées à l'extrémité.

Cette sous-variété croît sur les montagnes des environs de Mexico; elle a été introduite en France par M. Boursault.

Rosier des chiens a fleurs semi-doubles. (*Rosa canina semidupla*, Godefroy; *rosa canina semi-duplex*, Trattinick.) Arbrisseau à rameaux grêles, sarmenteux; folioles petites; fleurs semi-doubles, moyennes, d'un rose pâle ou carnées.

Sous-variétés jardinières.

Rosier des collines a fleurs doubles, Prévost. Arbrisseau à rameaux grêles, pourpres du côté du soleil; folioles ob-

tuses, nervées et un peu pubescentes en dessous; pétioles glanduleux et pubescens; bractées ovales-lancéolées; fleurs semi-doubles, moyennes, d'un rose clair ou pâle.

ROSIER DES COLLINES A FEUILLES PRESQUE GLABRES. Prévost. Rameaux grêles et sarmenteux; folioles ovales lancéolées, aiguës, pâles et presque glabres en dessous; fleurs semi-doubles, moyennes, d'un rose clair.

QUITTERIE; Vibert. Pédoncules réunies au nombre de trois à quinze, en corymbes; tube du calice ovale-pyriforme; trois des sépales bordées d'appendices nombreux, très longs, divergens et arqués; fleurs semi-doubles, grandes, d'un carné pâle.

EMMELINE; ÉGLANTIER A FLEURS MARGINÉES; Prévost. Arbrisseau très aiguillonné, à rameaux flexueux; aiguillons inégaux, entremêlés de soies glanduleuses; pétiole velu et glanduleux; bord des stipules à bords ordinairement roulés en dessous; folioles pâles et pubescentes en dessous; fleurs semi-doubles, moyennes, odorantes, à pétales d'un blanc pur et bordés en dehors d'un liseré de rose cerise, en corymbes.

ÉGLANTIER A FLEURS ÉCARLATES; Prévost. Arbrisseau à rameaux flexueux et pourprés; aiguillons inégaux, entremêlés de soies; pétioles pourprés; folioles glabres, ovales-lancéolées; fleurs en corymbes, semi-doubles, moyennes, d'un rouge vif.

AGATHE TOUJOURS VERTE; Prévost. Abrisseau à rameaux grêles, sarmenteux au sommet; folioles lisses en dessus; tube du calice ventru à la base, glauque au sommet; fleurs doubles, petites, carnées, à styles courts et nombreux, et à boutons rouges.

PETITE MIGNONNE; Vibert. PETITE DUCHESSE; Prévost. *Eglanteria pumila*, Godefroy. Arbrisseau à rameaux minces, armés d'aiguillons inégaux entremêlés de soies; pétioles glanduleux, velus et très aiguillonnés; trois ou cinq folioles velues en dessous, ayant souvent des glandes sous la nervure moyenne; tube du calice turbiné; fleurs très petites, pleines, d'un rose pâle.

II. ROSIER GLAUQUE; ROSIER A FEUILLES ROUGES. (*Rosa rubrifolia*, Lind. Will. Bellardi. Willd. Jacq. Picot. Smith. Redout. Pronv.: *rosa multiflora*, Reyn.; *rosa rubricauda*, Hall.; *rosa canina*, Var. Suter.; *rosa glauca*, Desf.; *rosa glaucescens*, Wolf.; *rosa lucida*, Andrew's; *rosa cinnamomea*, Var. Redout.)

Arbrisseau élevé, à tige pourpre ou d'un rouge foncé, couverte de poussière glauque ; *aiguillons* égaux, petits, courts, épars, pâles et courbés, pas plus grands sur les rejetons; feuilles teintes de rouge, très glauques, ridées, opaques, composées de sept et rarement de neuf *folioles*, simplement dentées, oblongues-lancéolées ; *pédoncules* glabres ; *fleurs* petites, simples, d'un rouge foncé ; *disque* fort épaissi ; *fruit* oblong, à pulpe fort tendre. Pour tous les autres caractères cette seconde variété ne diffère en rien de la première.

Ce rosier se trouve dans les bois, en France, en Autriche, en Suisse et en Savoie.

Rosier glauque a fleurs semi-doubles. Laffay. Arbrisseau à folioles étroites ; fleurs petites, semi-doubles, d'un pourpre clair.

Section 2e. *Rosiers de l'Inde et de l'Afrique.*

Le seul caractère auquel on pourrait reconnaître les rosiers de cette section serait la permanence de leurs fleurs et de leurs feuilles. Mais pour les reconnaître entre eux, la chose est à peu près impossible aujourd'hui.

III. ROSIER SOYEUX; (*rosa sericea,* Lindl. Pronv.)

Branches brunes, raides, droites, se ridant beaucoup en vieillissant ; *aiguillons* très grands, ovales, comprimés, ayant la pointe tournée vers le ciel, plus pressés sous les stipules ; *feuilles* très rapprochées ; *stipules* longues, étroites, concaves, aiguës, et dentées au sommet, sans pubescence, nues et frangées à leur extrémité ; *pétioles* nus ou un peu cotonneux, quelquefois très alongés, sans armure ou portant quelques aiguillons droits, larges à la base, entremêlés de quelques soies ; sept à onze *folioles* planes, oblongues, vertes et nues en dessus, plus pâles en dessous et soyeuses sur les nervures principales, obtuses, à dents simples, profondes et aiguës, vers leur extrémité; *fleurs* droites ou penchées, solitaires, en coupe, sans bractées; *pédoncules* et *calice* nus; *tube du calice* ovale ; *sépales* ovales, avec une pointe très étroite et légèrement pubescente.

Il est originaire du Gossan-Than, dans le Népaul, et je ne le crois pas encore cultivé en Europe.

IV. ROSIER DE L'INDE, ROSIER DU BENGALE, DE LA CHINE, TOUJOURS FLEURI, DE LAWRENCE. (*Rosa indica.*)

Arbrisseau atteignant quelquefois de quatre à cinq pieds

de hauteur, d'autres fois restant tout-à-fait nain, et ne dépassant pas trois ou quatre pouces; *rameaux* lisses, glabres, sans soies, presque toujours sans glandes, parsemés d'*aiguillons* épars, rouges, crochus, rarement droits; feuilles composées de trois à cinq *folioles* distantes, glabres, elliptiques ou oblongues, aiguës ou acuminées, quelquefois ovales-lancéolées, lisses et luisantes en dessus, pâles et glauques en dessous ou pourprées, simplement ou mais rarement doublement dentées; *pétioles* glanduleux, armés en dessous d'aiguillons crochus; *stipules* étroites, subulées, ciliées-glanduleuses; *pédoncules* ordinairement articulés sur les rameaux, glabres ou glanduleux; *tube du calice* glabre et glauque, quelquefois glanduleux, ventru à la base ou turbiné, ou ovale pyriforme; *sépales* simples ou composées, glabres ou glanduleuses, tombant quelquefois avant la maturité des fruits; *fleurs* quelquefois odorantes, solitaires ou plus ordinairement réunies en corymbes; *étamines* contournées et irrégulièrement courbées sur le pistil pendant la fécondation; de six à cent *styles* libres, ordinairement saillans; *fruit* de forme variable.

A. PREMIÈRE TRIBU.

Les bengales. (*Rosa semperflorens*; Curt. *Rosa indica;* Willd. Lindl. *Rosa bengalensis;* Pers. *Rosa diversifolia*, Vent. *Rosa chinensis*; Jacq.)

Arbuste vigoureux, à rameaux longs; *aiguillons* peu nombreux, droits ou crochus, les plus grands comprimés et larges à leur base; *feuilles* distantes, souvent rougeâtres ou pourprées dans leur jeunesse; *folioles* pâles et un peu glauques en dessous, l'impaire la plus grande, et les plus petites composant la paire inférieure; *serrature* ordinairement simple, rarement profonde, inclinée et convergente lorsque les folioles sont planes, divergente lorsqu'elles sont ondulées; *pédoncules* quelquefois solitaires, plus ordinairement en corymbes depuis deux à huit ou un plus grand nombre; *tube du calice* ob-conique, turbiné, ovale ou pyriforme, à base plus ou moins prolongée sur le pédoncule; *sépales* refléchies avant l'épanouissement, se redressant ensuite et tombant avant la maturité du fruit, simples ou accompagnées de quelques petits appendices; *fleurs* ordinairement moyennes, droites, presque inodores, de vingt à soixante-et-quinze *styles* filiformes, droits, ordinairement saillans; *fruit* variable, même sur un seul individu, mais jamais déprimé.

Ces rosiers conservent leurs feuilles et donnent des fleurs pendant toute la belle saison. Ils ont fourni un grand nombre de sous-variétés.

1° *Fleurs blanches.*

Bengale blanc ; Bengale presque blanc ; Prévost. Arbrisseau ayant souvent à la base de ses rameaux, une petite quantité de soies et de glandes ; fleurs semi-doubles, moyennes, blanches, assez souvent carnées ou d'un rose pâle.

Bengale blanc sarmenteux. Vibert. Reine blanche. Arbrisseau à rameaux, aiguillons et pédoncules d'un pourpre brun ; boutons roses ; fleurs grandes, blanches, semi-doubles.

Bengale blanc a feuilles luisantes ; Vibert. Bengale lucida. Prévost. Arbuste assez délicat, à rameaux grêles et verts ; folioles toujours vertes, luisantes, étroites ; tube du calice ovale-oblong ; bouton rouge ou rose ; fleurs moyennes ou petites, semi-doubles, blanches, ordinairement nuancées de rose.

Bengale Talbot. Prévost. Arbrisseau délicat et peu élevé, à rameaux courts et verts ; pédoncules glabres, ainsi que les sépales et le tube du calice qui est ovoïde ou obconique ; bouton blanc ; fleurs grandes ou moyennes, doubles ou pleines, d'un blanc pur.

Bengale Taglioni. Annuaire. Rameaux assez nombreux, armés d'aiguillons rares et courts ; folioles elliptiques, dentées en scie ; corymbes de trois ou quatre fleurs grandes, de deux pouces et demi à trois pouces de largeur, très pleines, d'un blanc pur.

Bengale osiris ; Péan. Arbuste assez vigoureux ; aiguillons larges et épais ; folioles légèrement dentées, d'un vert foncé ; fleurs pleines, de deux pouces à deux pouces et demi de largeur ; bien faites, nombreuses, d'un joli blanc rosé.

Bengale Fonceir. Fonceir. Arbrisseau vigoureux ; élevé, à rameaux grêles, armés d'aiguillons assez longs et un peu crochus ; folioles ovales-alongées, planes, finement et très régulièrement dentées ; fleurs au nombre de trois à cinq sur chaque pédoncule, petites, très doubles, d'un blanc pur, à pétales un peu chiffonnés.

Bengale unique ; Laffay. Boutons panachés de rouge ; fleurs moyennes, pleines, blanches.

Belle traversi ; bella-donna. Fleurs larges, pleines, d'un blanc très pur, quelquefois légèrement carné.

Bardon ; Laffay. Fleurs larges, régulières, très pleines, blanches, un peu lilacées.

Lépida. Laffay. Fleurs moyennes, pleines, d'un blanc verdâtre.

Bengale Hardy. Laffay. Fleurs moyennes, pleines, d'un beau blanc.

Camellia blanc ; Laffay. Fleurs doubles, larges, globuleuses, d'un blanc pur.

Rose Étienne ; Laffay. Fleurs larges, doubles, d'un blanc verdâtre.

Bengale Maclovie ; Laffay. Fleurs pleines, moyennes, d'un blanc très pur.

Bengale courtisan ; Laffay. Fleurs moyennes, doubles, d'un blanc pur, passant au rouge feu.

Bengale Astrée. Laffay. Fleurs pleines, larges, très régulières, imbriquées, d'un blanc très pur.

Caroline de Brunswich. Laffay. Fleurs larges, pleines, globuleuses, d'un blanc légèrement carné.

Bengale sarmenteux ; reine Blanche ; Laffay. Fleurs moyennes, doubles, blanches.

Roi d'Yvetot. Laffay. Fleurs larges, doubles, d'un blanc carné, à cœur d'un rose vif.

Bengale Lelieur ; Laffay. Fleurs moyennes, doubles, d'un blanc lilacé.

Bengale néréide, Laffay. Fleurs globuleuses, pleines, moyennes, d'un blanc lilacé.

Bengales narcisse ; Laffay. Fleurs doubles, moyennes, d'un blanc jaunâtre.

La dame blanche ; Laffay. Fleurs larges, doubles, d'un blanc pur.

Bengale ondine. Laffay. Fleurs petites, doubles ou pleines, d'un blanc légèrement carné.

Zénobie ; Laffay. Fleurs larges, doubles, d'un blanc carné.

Belle hélène ; Laffay. Fleurs larges, doubles, blanches.

Célestine ; Laffay. Fleurs moyennes, pleines, régulières, à pétales imbriqués, d'un blanc très pur.

2° *Fleurs jaunâtres.*

BENGALE SOUFRE. Péan. Fleurs doubles, d'un jaune pâle, ayant la même grandeur et la même forme que celles de la rose thé ordinaire.

PAULINE BORGHÈSE. Laffay. Fleurs pleines, moyennes, odorantes, d'un carné tirant sur le jaune nankin.

LA CHINOISE. Laffay. Fleurs moyennes, pleines, d'un carné jaunâtre.

BENGALE FLEUR DE SOUFRE; Laffay. Fleurs larges, doubles, d'un jaune sulfureux pâle.

3° *Fleurs grisâtres.*

BENGALE DENON. Laffay. Fleurs très pleines, moyennes, d'un lilas cendré.

BENGALE SUAVEOLENS; Laffay. Fleurs larges, pleines, très odorantes, d'un gris de lin.

ROSE GRISON. Laffay. Fleurs larges, doubles, globuleuses, d'un gris de lin.

BENGALE RACINE. Laffay. Fleurs pleines, moyennes, régulières, globuleuses, d'un gris de lin.

BENGALE ACANTHE. Laffay. Fleurs pleines, petites, globuleuses, d'un gris de lin.

4° *Fleurs roses ou carnées.*

BENGALE COMMUN. Arbrisseau vigoureux, à rameaux gros et verts; tube du calice ovale, glabre, glauque, un peu étranglé au sommet; fleurs grandes ou moyennes, semi-doubles, d'un rose très variable; styles très saillans.

BENGALE CAMELLIA. Prévost. arbrisseau à folioles épaisses; tube du calice ovoïde, sans étranglement; fleurs semi-doubles, moyennes, d'un rose pâle passant quelquefois au rouge cerise, à pétales grands, plans, épais.

BENGALE MOLIÈRE. Laffay. Arbrisseau ne différant guère du bengale ordinaire que par ses fleurs d'un rose ordinairement plus vif.

BIGOTTINI. Laffay. Il diffère du bengale commun par ses rameaux plus grêles et un peu pourprés, ainsi que par ses fleurs plus doubles, d'un carné lilas pâle tirant un peu sur le grisâtre; ses pétales ont leurs bords latéraux révolutés.

Bengale lilas rosé. Prévost. Tube du calice ovoïde; fleurs doubles, moyennes, semi-globuleuses, d'un rose lilas pâle.

Bengale pompon d'automne; Vibert. Arbrisseau à rameaux fastigiés; fleurs doubles ou pleines, carnées ou d'un lilas pâle.

Bengale a feuilles de saule; Bengale a feuilles de pêcher. Arbrisseau à folioles étroites, lancéolées; tube du calice ovoïde; fleurs semi-doubles ou doubles, petites, roses, à pétales étroits et sans ordre.

Bengale pivoine. Hardy. Arbrisseau très vigoureux, armé d'aiguillons rouges, à feuillage très grand; fleurs très larges, roses; fruit pyriforme, d'un aspect singulier, et de la grosseur d'une forte noix.

Jeanne shore. Sylvain Péan. Arbuste peu vigoureux; écorce lisse; rameaux généralement dépourvus d'aiguillons, rougeâtres dans leur jeunesse; feuilles composées de trois à cinq folioles petites, oblongues, irrégulièrement dentées, luisantes; fleurs pleines, moyennes, bien faites, disposées en corymbes; pétales d'un blanc légèrement rosé, serrés et involutés intérieurement.

Nicétas. Sylvain Péan. Arbrisseau vigoureux, à rameaux érigés; écorce lisse, d'un vert clair; aiguillons droits, dilatés à leur base, irrégulièrement disposés; feuilles de trois à cinq folioles ovales, petites, à dentelures couchées et rougeâtres; fleurs très doubles, moyennes, parfaitement formées, en corymbes; pétales d'un beau rose vif, bien rangés dans l'intérieur, reflechis à la circonférence.

Bengale Marguerite; Laffay. Est-ce le rosier Marguerite d'Anjou, du même? Arbrisseau vigoureux, à rameaux étalés, rougeâtres dans leur jeunesse; aiguillons très forts, égaux, droits, dilatés à leur base; feuilles composées de cinq folioles oblongues, pointues, luisantes, irrégulièrement dentées; fleurs nombreuses, grandes, doubles, d'un rose clair.

L'Etna, Laffay. Fleurs moyennes, très pleines, d'un rose passant à la couleur feu. Bouton d'un pourpre noir; pétales épais.

Bengale splendens; Vibert. Bengale brillant. Arbrisseau à rameaux érigés; tube du calice oblong, ovale-fusiforme; fleurs moyennes, en coupe, semi-doubles, d'un rose clair.

Le Vésuve; Laffay. Fleurs doubles, larges, d'un rose passant au rouge de feu. Tube du calice étroit, long, claviforme, se confondant avec le pédoncule.

Belle Villorési. Vibert. Arbrisseau à rameaux érigés; tube du calice obconique ou turbiné, très court, quelquefois anguleux à sa base; fleurs pleines, moyennes, d'un rose purpurin foncé, ou d'un pourpre clair.

Bengale Philémon; Vibert. Arbrisseau à pédoncules érigés; tube du calice ovoïde et oblong; fleurs presque pleines, moyennes, semi-globuleuses, d'un rose purpurin foncé, ou rose lilas pâle.

Princesse Charlotte. Laffay. Fleurs larges, doubles, d'un carné vif, odorantes.

Elvinie. Laffay. Fleurs moyennes, doubles, carnées.

Elvire. Laffay. Fleurs moyennes, doubles, roses, à odeur de thé.

Bengale animating; faux thé rouge. L. Noisette. Arbrisseau à rameaux souvent alongés, et dans ce cas portant quelques feuilles à sept folioles; pédoncule hispide-glanduleux; tube du calice glabre, ventru à la base, étroit et alongé au sommet; fleurs pleines, moyennes, odorantes, d'un rose purpurin, ou lilas pâle, souvent irrégulières.

Lady Balcombe; Laffay. Fleurs doubles, larges, d'un rose tendre.

Caryclée; Laffay. Fleurs doubles, larges, d'un carné vif.

Duchesse Lavalière; Fleurs doubles, larges, carnées, odorantes.

Ismael; Laffay. Fleurs pleines, larges, d'un rose lilacé.

Palavicini; Laffay. Fleurs moyennes, doubles, d'un rose lilacé.

Belle Gabrielle. Laffay. Fleurs larges, doubles, d'un rose carné.

Bengale cent-feuilles; L. Noisette. Bengale a fleurs pleines. Laffay. Fleurs moyennes, semi-globuleuses, presque pleines, variant du rose lilas au pourpre lie de vin clair.

Lebrun. Laffay. Fleurs pleines, moyennes, à pétales ondulés, d'un rose foncé.

NATHALIE. Laffay. Fleurs pleines, moyennes, d'un rose cerise vif.

BENGALE NINI; Barrier. Fleurs moyennes, pleines, d'un rose lilas, odorantes.

ZOSTÉRIE. Annuaire. Fleurs charmantes, moyennes, doubles, d'un rose légèrement nuancé de violet.

BENGALE A GRANDES FEUILLES; L. Noisette. Arbrisseau vigoureux, à rameaux droits et glauques, armés d'aiguillons nombreux, violets, larges à la base, crochus; folioles alongées, planes, un peu dentées, très larges et d'un vert foncé; fleurs réunies au nombre de trois à cinq, en bouquets terminaux, doubles, d'un rose tendre lors de l'épanouissement, puis carmin, et enfin passant au pourpre foncé.

BENGALE POMPON ROSE; Laffay. Fleurs petites, doubles, roses.

ANÉMONE ROSE; Laffay; Fleurs doubles, moyennes, roses, régulières, affectant la forme d'une anémone.

MALMORT; Laffay. Fleurs doubles, larges, d'un carné tendre, odorantes.

MARIE STUART. Laffay. Fleurs pleines, moyennes, odorantes, d'un rose vif en dessous, carnées en dedans.

ROSE A ODEUR DE THÉ; Laffay. Fleurs pleines, larges; d'un carné vif, très odorantes.

BENGALE KLIN; Laffay. Fleurs pleines, moyennes, globuleuses, d'un rose pourpre vif.

ROSE BISSON d'Angers. M[me] Hébert. Arbrisseau vigoureux, très florifère; aiguillons nombreux, inégaux, peu courbés, glauques; pétioles aiguillonnés; feuilles composées de cinq à sept folioles lancéolées, glauques en dessous, à dentelures petites et régulières; fleurs moyennes, doubles, d'un carné pâle.

ANNA; Laffay. Fleurs petites, pleines, globuleuses, d'un rose carminé.

ISABELLE; Laffay. Fleurs doubles, larges, d'un carné pâle.

MARIA FOURNIER; Laffay. Fleurs moyennes, doubles, d'un carné vif.

BENGALE NYCÉTAS; Péan. Arbrisseau assez vigoureux, à

rameaux armés d'aiguillons peu nombreux et presque droits; folioles glauques, profondément dentées; corymbes terminaux de cinq à six fleurs moyennes, très pleines, d'un rose violacé et brillant.

Bengale Socrate. Pean. Arbrisseau vigoureux, à rameaux peu aiguillonnés; folioles glauques, ovales et profondément dentées; corymbes terminaux, de huit à dix fleurs moyennes, très doubles, d'un rose brillant.

Aphrodite; Laffay. Fleurs moyennes, pleines, d'un carné lilas.

Mélina; Laffay. Arbrisseau très florifère; fleurs petites, très pleines, d'un carné foncé.

Zélia; Laffay. Fleurs moyennes, doubles, d'un rose foncé passant au rouge.

Clara. Laffay. Fleurs doubles, moyennes, d'un carmin pâle.

Emelina; Laffay. Fleurs moyennes, pleines, aplaties, d'un rose vif.

Romélie; Laffay. Fleurs pleines, petites, régulières, d'un rose tendre.

Dahlia rose; Laffay. Fleurs roses, moyennes, doubles, à pétales alongés, affectant un peu la forme d'un dahlia.

Anne de Bretagne; Laffay. Fleurs doubles, moyennes, d'un rose vif.

Belle Hébé; Laffay. Fleurs doubles, moyennes, d'un rose vif à la circonférence, carnées au centre.

Clarisse; Laffay. Fleurs moyennes, pleines, d'un rose carné, à pétales imbriqués

Paola; Laffay. Fleurs pleines, moyennes, d'un rose lilacé, à pétales ondulés.

Cupidon; Laffay. Noisette Cupidon; Vibert. Arbrisseau à rameaux courts, grêles, pourprés au moins d'un côté; feuilles composées de trois à sept folioles; pédoncules glanduleux, en corymbes multiflores; tube du calice ovale pyriforme, ou un peu turbiné; fleurs doubles, petites, d'un rose purpurin ou d'un pourpre clair, à pétales étroits et spatulés, quelquefois d'un lilas clair et vif.

La beauté; Laffay. Fleurs moyennes, pleines, d'un carné tendre.

5° *Fleurs lilas, ou d'un pourpre clair, ou violiacées.*

Rose étoilée. Mme Olry. Abrisseau vigoureux; aiguillons violets, épars, crochus, dilatés à la base; folioles ovales-elliptiques, dentées en scie; fleurs d'un beau rose violacé, très pleines; pétales acuminés au sommet, parfaitement imbriqués, diminuant graduellement de largeur de la circonférence au centre.

Darius; Laffay. Tube du calice obconique, oblong, souvent un peu gibbeux d'un côté à sa base; fleurs grandes ou moyennes, très doubles, d'un violet clair ou lilas, quelquefois un peu odorantes.

Bengale pourpre clair; Vibert. Arbrisseau à rameaux érigés, teintés de pourpre dans leur jeunesse; tube du calice parsemé de quelques poils glanduleux; sépales terminées par un long appendice linéaire-lancéolé, incisé; fleurs semi-doubles, moyennes, d'un rouge pourpre clair et vif.

Lord Byron; Laffay. Fleurs larges, très pleines, affectant la forme d'une cent-feuilles, d'un lilas pâle.

Roi de Saxe; Laffay. Fleurs très pleines, moyennes, d'un lilas foncé.

Rose Telson; Laffay. Fleurs doubles, moyennes, d'un violet pâle, à odeur de thé.

Bengale Didon; Laffay. Fleurs petites, pleines, d'un lilas clair.

Thémis; Laffay. Fleurs moyennes, très pleines, d'un lilas pâle, à odeur de fleur de sureau.

Rose Jacquin; Laffay. Fleurs pleines, moyennes, globuleuses, régulières, d'un pourpre clair.

La charmante; Laffay. Fleurs larges, pleines, d'un lilas foncé.

Rose Banse; Laffay. Fleurs larges, pleines, d'un lilas foncé.

Belle de Monza; Vibert. Bengale de Florence; L. Noisette. Arbrisseau à rameaux érigés; tube du calice glabre, ovale-turbiné; fleurs presque pleines, moyennes, d'un pourpre très pâle, ou d'un poupre foncé, souvent jaspées; pétales intérieurs étroits, un peu chiffonnés.

Bengale Junon; Vibert. Arbrisseau à rameaux presque toujours glanduleux; tube du calice étroit; fleurs doubles,

moyennes, en coupe, d'un pourpre rouge, à pétales ordinairement échancrés, ayant une pointe dans l'échancrure, ceux du centre presque toujours rayés de blanc; quinze à trente styles.

ROSE DEVAUX; Laffay. Fleurs moyennes, doubles, lilas.

AMPHYTRITE. Laffay. Fleurs moyennes, pleines, d'un violet clair.

COLBERT; Laffay. Fleurs doubles, d'un rouge violacé.

L'ARGENTE. Laffay. Fleurs doubles, moyennes, d'un violet clair.

BENGALE TERNAUX; Laffay. BENGALE ANANAS; Calvert. Arbrisseau dont les folioles varient beaucoup de grandeur, en raison des localités et même de la saison; tube du calice gibbeux; fleurs doubles, moyennes, pourpre clair ou d'un rouge pourpre vif; styles rouges.

FÉNÉLON; Laffay. Fleurs moyennes, doubles, globuleuses, d'un rouge violacé.

BÉRÉNICE; Laffay. Fleurs petites, très pleines, globuleuses, d'un lilas pâle.

SALICETTI. Laffay. Fleurs moyennes, doubles, d'un pourpre clair.

MISS COMPTON. Laffay. Fleurs petites, doubles, régulières, à pétales imbriqués, d'un violet clair et rose pâle.

6° *Fleurs d'un rouge plus ou moins vif.*

BENGALE ÉCLATANT. Prévost. Arbrisseau à boutons d'un pourpre noir; tube du calice fusiforme, alongé; fleurs d'un rouge cramoisi vif, quelquefois roses; styles non saillans.

BELLE DE PLAISANCE; Vibert. BENGALE CENT-FEUILLES POURPRE; L. Noisette. BENGALE A ODEUR D'ANANAS; Margat. Arbrisseau ordinairement glanduleux à la base des rameaux; folioles ondulées sur les bords, aigument et profondément dentées; pédoncules glanduleux, souvent épaissis au sommet; fleurs grandes ou moyennes, pleines, très odorantes, d'un rouge foncé et obscur, à bords d'un pourpre brun.

CAMÉLÉON. Flon. Arbrisseau très vigoureux; tiges fortes; écorce lisse; aiguillons peu nombreux, roses; feuilles à trois ou cinq folioles larges, épaisses, luisantes; fleurs

petites, doubles, en corymbes, d'un rose tendre, puis, quelques heures après, passant au rouge foncé.

La coquette; Laffay. Fleurs pleines, petites, d'un rouge vif.

L'écossaise; Laffay. Fleurs petites, pleines, d'un rouge violacé.

Botzaris; Laffay. Fleurs moyennes, doubles, globuleuses, d'un carmin vif.

Fleur de Vénus; Laffay. Fleurs moyennes, pleines, régulières, globuleuses, d'un carmin pâle.

Olympe; Laffay. Fleurs larges, pleines, d'un carmin pourpre et vif.

Le rubis; Laffay. Fleurs petites, semi-doubles, d'un rouge vif.

Carmin brillant; Laffay. Fleurs moyennes, doubles, d'un rouge vif.

Zoé; Laffay. Fleurs larges, d'un rouge foncé, exhalant une odeur agréable de violette.

Camellia rouge; Laffay. Fleurs larges, doubles, régulières, à pétales imbriqués, rouges.

Lully; Laffay. Arbrisseau très florifère, à fleurs petites, pleines, d'un rouge vif.

Elia; Laffay. Fleurs moyennes, doubles, globuleuses d'un rouge foncé.

Rose Laffay; Laffay. Fleurs moyennes, pleines, d'un rouge cerise vif.

Rose Verdier; Laffay. Fleurs moyennes, semi-doubles, d'un rouge pourpré très vif.

Rose Lemercier; Laffay. Fleurs moyennes, doubles, globuleuses, d'un carmin foncé.

Flavia; Laffay. Fleurs moyennes, doubles, d'un rouge cerise tendre.

Bengale triomphant; Annuaire. Arbrisseau très vigoureux; à rameaux droits; folioles obrondes, profondément et finement dentées; fleurs très grandes, pleines, sphériques, d'un carmin très foncé au printems, d'un rose violacé à l'automne. On le dit originaire d'Italie.

7. *Fleurs cramoisies ou pourpre-noir.*

Bengale pourpre-noir; bengale exubérant; Prévost. *B.*

atropurpurea, Vibert. *B. atronigra*; Godefroy. Arbrisseau ayant quelques glandes à la base de ses rameaux; tube du calice un peu glanduleux à sa base; fleurs moyennes ou petites, doubles, d'un pourpre noir.

Bengale ermite; ermite de Grand-val, Laffay. Bengale Grandval; bengale de Rennes; Prévost. Arbrisseau à folioles ovales, souvent cordiformes à leur base; fleurs grandes ou moyennes, inodores, très pleines, cramoisies ou d'un rouge pourpre vif. Il arrive fréquemment qu'elles épanouissent mal.

Colocotroni. Sylvain Péan. Arbrisseau très vigoureux; écorce d'un vert clair, ayant quelques taches noirâtres; rameaux divergens; aiguillons épars, d'un brun foncé, très dilatés à leur base et peu courbés; jeune bois toujours rougeâtre; feuilles ordinairement à cinq folioles ovales, pointues, à dentelures aiguës et irrégulières; fleurs moyennes; pleines, très régulières, naissant plusieurs ensemble sur le même rameau; pétales d'un beau violet foncé, passant quelquefois à un rouge lie-de-vin, très serrés, incisés irrégulièrement.

Petit ermite; Laffay. Fleurs petites, très pleines, d'un cramoisi-pourpre.

Bengale noire; bengale pourpre foncé; Laffay. Fleurs petites, pleines, d'un cramoisi obscur.

Émilie Levert; Laffay. Fleurs petites, doubles, d'un cramoisi foncé.

Bengales ignescens; Laffay. fleurs larges, doubles, d'un cramoisi feu, veloutéés.

Anémone cramoisi; Laffay. Fleurs petites, doubles, d'un cramoisi vif.

Bengale pompon-cramoisi; Laffay. Fleurs petites, pleines, régulières, à pétales imbriqués, d'un cramoisi vif.

Pourpre de m. Lelieur; Laffay. Fleurs moyennes, doubles, d'un violet pourpré.

L'amaranthe; Laffay. Fleurs moyennes, pleines, d'un cramoisi foncé.

Bengale Fabvier; Laffay. Fleurs doubles, moyennes, d'un cramoisi feu, veloutées.

Cramoisi-feu; Laffay. Fleurs doubles, d'un cramoisi vif.

Turenne; Laffay. Fleurs petites, pleines, violettes, d'une couleur foncée.

Duc de Bordeaux ; Laffay. Fleurs moyennes, pleines, d'un cramoisi feu, veloutées.

Renoncule noire ; Annuaire. Fleurs un peu prolifères, affectant la forme d'une renoncule, d'un violet noir.

8. *Fleurs marbrées, maculées, ou panachées.*

Duchesse de Parme ; Vibert, Arbrisseau à rameaux érigés ; tube du calice glabre ; sépales courtes et ordinairement simples, fleurs moyennes, semi-doubles, d'un rouge clair, veinées et jaspées de pourpre violet foncé.

Bengale ponctué ; Annuaire ; fleurs doubles, assez grandes, d'un rose pâle ponctué de rose plus foncé.

Petit triomphe ; Laffay. Fleurs petites, pleines, cramoisies, marbrées de plus foncé.

Amiral de Rigny ; Laffay. Fleurs larges, pleines, d'un rouge marbré.

Alphonsine ; Laffay. Fleurs moyennes, pleines, globuleuses, régulières, d'un carmin clair marginé de blanc.

Judicelli ; Laffay. Fleurs semi-doubles, d'un violet clair strié de blanc, à pétales aigus.

L'odorant ; Laffay. Arbrisseau à rameaux striés de vert et de jaune, ainsi que les fruits ; fleurs moyennes, doubles, très odorantes, d'un rouge vineux, striées de jaunâtre.

Aline ; Laffay. Fleurs semi-doubles, d'un pourpre vif et éclatant à la circonférence, blanches au centre.

Zéphire. Pirolle. Arbrisseau assez vigoureux ; aiguillons épars, presque droits ; folioles dentées, acuminées, d'un beau vert ; fleurs doubles ou semi-doubles, bien faites ; pétales blancs depuis l'onglet jusqu'au milieu de leur limbe, et d'un rose vif dans le reste de leur longueur ; les uns sont entièrement roses en dessous, et les autres entièrement blancs.

9. *Hybrides de Bengales.*

Ces rosiers ne fleurissent qu'une fois par an. Ordinairement leurs rameaux sont longs, droits, quelquefois sarmenteux ; ils ont de cinq à sept folioles ; leurs styles sont libres ; leur tube calicinal varie beaucoup.

A. *Fleurs roses.*

Robelina ; Laffay. Arbrisseau à tiges verticales, minces ;

aiguillons nombreux, rougeâtres sur les jeunes pousses, inégaux, dilatés à leur base, épais et presque droits; feuilles composées de folioles détachées, oblongues, à dentelures couchées et irrégulières; pédoncules hispides-glanduleux; tube du calice glabre; fleurs pleines, moyennes, régulières, d'un rose purpurin vif, en corymbe.

Chénier; Laffay. Abrisseau à pédoncules hispides-glanduleux; tube du calice glabre; fleurs moyennes, régulières, pleines, d'un rose vif.

Corvisard; Laffay. Tube du calice turbiné-pyriforme, glabre et très court; fleurs moyennes, très pleines, roses, à bords pâles.

Gracilis. Hardy. Arbrisseau très vigoureux; tiges grosses, droites; écorce lisse; aiguillons égaux, peu courbés, longs, comprimés à leur base; feuilles distantes; folioles larges et ovales, profondément et largement dentées en scie; fleurs nombreuses, moyennes, bien doubles, souvent solitaires, quelquefois deux ensemble, d'un beau rose vif.

Delaborde; Laffay. Pédoncules hispides-glanduleux; tube du calice glabre; boutons d'un rouge brunâtre; fleurs pleines, moyennes, d'un rose pâle.

Desaix; Laffay. Arbrisseau à rameaux grêles; cinq ou sept folioles petites, ondulées, et crispées sur leur bord; pédoncules glanduleux; tube du calice glabre, très court; fleurs petites ou moyennes, pleines, d'un rose clair.

Dubocage; Prévost. Arbrisseau vigoureux; tube du calice glabre au sommet; sépales courtes, souvent toutes pinnatifides; boutons marbrés de rouge; fleurs pleines, régulières, moyennes, souvent odorantes, d'un rose clair et uniforme.

Duroc; Laffay. Pédoncules glanduleux; tube du calice glabre, très court, quelquefois nul; boutons d'un rouge foncé; fleurs pleines, moyennes, d'un rose lilas.

Euphrosine; Vibert. Tube du calice très court, glabre; fleurs grandes ou moyennes, régulières, très pleines, d'un rose clair.

Gabriel; Coquerel. Arbrisseau très vigoureux; tube du calice souvent nul; pédoncules longs et érigés; fleurs pleines, grandes, régulières, d'un rose pâle ou carné au centre, pâles à la circonférence.

Jenner; Laffay. Arbrisseau très florifère, à rameaux courts; tube du calice très court, glabre au sommet; fleurs

moyennes, très bombées, pleines, odorantes, d'un rose pâle, à pétales extérieurs renversés.

La Géorgienne; Laffay. Bengale formidable; Prévost. Arbrisseau à rameaux longs et grêles; tube du calice glabre; fleurs grandes ou moyennes, régulières, très pleines, d'un rose lilas.

Larochefoucault-Liancourt; Vibert. Tube du calice turbiné, obconique; fleurs moyennes, pleines, d'un rose cerise très vif.

Lucrèce; Laffay. Tube du calice glabre et court; fleurs pleines, moyennes, régulières, d'un rose clair et vif.

Mably; Laffay. Arbrisseau très florifère; pédoncules glanduleux, ainsi que la base du tube du calice; fleurs petites, d'un rose pourpre.

Rose Leroux. Leroux. Fleurs très grandes, bien faites, très doubles, d'un rose lilacé, à pétales du centre un peu chiffonnés.

Mélanie; Vibert. Arbrisseau à rameaux grêles, élancés; feuilles distantes, à folioles étroites; fleurs petites, pleines, d'un rose vif.

Plotine; Bengale élégant a fleurs pleines; Prévost. Arbrisseau à rameaux grêles et à folioles très ondulées; fleurs régulières, petites, très pleines, d'un rose lilas clair, n'épanouissant pas toujours bien.

Pyrolle; Laffay. Arbrisseau à pédoncules glanduleux, et tube du calice très court ou nul. Fleurs pleines, moyennes, roses.

Renoncule rose; Hardy. Arbrisseau à tube du calice glabre; fleurs moyennes ou petites, presque pleines, d'un rose ardoisé et quelquefois d'un rose clair.

Roi des hybrides; Lecomte. Tube du calice glabre et très court; fleurs très pleines, moyennes, d'un rose clair ou pâle, en corymbes multiflores.

Rosa nora; Vibert. Arbrisseau à rameaux grêles et peu aiguillonnés; tube du calice globuleux et ordinairement glabre; fleurs moyennes nombreuses, presque pleines, odorantes et d'un rose pâle.

Roxelane; bengale élégant; Prévost. Arbrisseau très florifère, à rameaux grêles et sarmenteux; sépales glanduleuses; fleurs petites, en coupe, roses, doubles, à pétales intérieurs souvent marqués d'une ligne blanche.

Arethuse ; Laffay. Arbrisseau grimpant comme les précédens ; fleurs petites, doubles, d'un rose tendre et vif.

Rose Ritay ; Laffay. Fleurs moyennes, pleines, régulières, roses.

Davoust ; Laffay. Arbrisseau à aiguillons nombreux. Fleurs régulières, moyennes, très doubles, d'un rose clair, à pétales imbriqués.

Berranger ; Laffay. Arbrisseau très florifère ; fleurs petites, pleines, d'un rose carminé.

Marie de Goursac ; Gondouin. Abrisseau rameux, de trois à quatre pieds ; aiguillons presque droits, courts et inclinés ; folioles ovales lancéolées, crénelées ; sept à neuf fleurs pleines, odorantes, d'un rose vif.

Delatour ; M. Noisette. Arbrisseau très vigoureux, à rameaux nombreux, grêles et violacés, armés d'aiguillons nombreux, courts et nuancés de rose ; feuilles composées de cinq folioles blanchâtres en dessous ; fleurs grandes, bien faites, doubles, d'un joli rouge, au nombre de cinq à sept par corymbes.

Delacroix ; M. Noisette. Arbrisseau touffu, à rameaux droits ; feuilles glabres, à folioles alongées et légèrement dentées ; fleurs moyennes, très doubles, d'un rose foncé.

Comtesse de Coutard ; M. Noisette. Arbrisseau très vigoureux, peu rameux, à aiguillons nombreux ; pédoncules courts, réunis au nombre de cinq à sept ; fleurs très doubles, grandes, d'un joli rose.

Hybride de Bengale a fleur de Junon ; Hardy. Fleurs petites, doubles, roses, ressemblant beaucoup à la Junon.

Hybride de Bengale a fleur rose ; Hardy. Fleurs charmantes, ayant la grandeur, la forme et la couleur d'une belle cent-feuilles rose.

L'Astrolabe ; Laffay. Fleurs petites, pleines, régulières, à pétales imbriqués, d'un rose vif.

Camellia rose ; Laffay. Fleurs moyennes, pleines, régulières, à pétales imbriqués, d'un rose vif.

Rose Coutard ; Laffay. Fleurs larges, doubles, d'un rose violacé.

Coupe d'amour ; Laffay. Fleurs moyennes, pleines, hypocratériformes, d'un rose tendre.

Elisa Fenning ; Laffay. Fleurs petites, pleines, d'un rose carné.

B. *Fleurs blanches, ou blanchâtres.*

TRIOMPHE DE LAFFAY; Laffay. Fleurs larges, pleines, régulières, à pétales imbriqués, d'un blanc verdâtre, passant au blanc pur.

C. *Fleurs carnées ou lilas.*

TRIOMPHE DE GUÉRIN; Guérin. Arbrisseau très vigoureux, à rameaux d'un vert pâle, armés d'aiguillons peu nombreux; fleurs très grandes, pleines, régulières, odorantes, d'un rose carné brillant.

ROSE A TROIS FLEURS; L. Noisette. Abrisseau à rameaux grêles et sarmenteux, armés d'aiguillons jaunâtres; folioles distantes, demi-fermées; fleurs doubles, d'un rose carné, paraissant des premières.

ROSE ROESER; Roeser. Arbrisseau vigoureux à tiges érigées; aiguillons petits, fins, droits, inégaux, violacés; feuilles composées de cinq à sept folioles rapprochées, oblongues ou lancéolées, irrégulièrement dentées; fleurs nombreuses, grandes, pleines, bien faites, carnées, légèrement teintes de violet.

DESFOSSÉS; Laffay. Arbrisseau assez vigoureux; tube du calice court, turbiné; bouton court, rouge; fleurs pleines, petites, carnées, régulières; nervure intermédiaire des feuilles un peu velue et glanduleuse en dessous, ce qui rapproche un peu cet arbrisseau des provins.

BORDIN. Girardon. Tiges érigées; aiguillons rares, rougeâtres, un peu courbes; feuilles à sept folioles alongées, luisantes, d'un vert clair en dessus, glauques en dessous; fleurs très doubles, très régulières, d'un lilas violacé et foncé, exhalant une odeur fort singulière.

DUCHESSE DE MONTEBELLO; Laffay. Tube du calice glabre, lisse, ovale-globuleux; fleurs pleines, moyennes, carnées.

INDICA MAJOR; SEMPERVIRENS D'ITALIE; Vibert. Arbrisseau à rameaux grêles et sarmenteux; feuilles très luisantes, restant long-tems sur la plante; styles libres; fleurs moyennes, très doubles, carnées et nuancées de rose.

PARNY; Laffay. Tube du calice glanduleux, ovale-turbiné; fleurs grandes ou moyennes, régulières, pleines, d'un lilas clair et uniforme.

BENGALE ANÉMONE; Laffay. B. REVERSA. Arbrisseau à ra-

meaux grêles et sarmenteux; fleurs moyennes, doubles, globuleuses, d'un lilas foncé.

CALYPSO; L. Noisette. FLORIDA; Laffay. Arbrisseau à rameaux grêles et sarmenteux; fleurs très larges, pleines, carnées à la circonférence, rouges au centre.

FRANÇOISE DE FOIX; Laffay. Fleurs moyennes, pleines, d'un carné pâle.

ROSINE DUPONT. Jacques. Arbrisseau à rameaux droits et d'un beau vert; aiguillons courts, épais, presque droits, peu nombreux; feuilles à cinq ou sept folioles ovales, un peu cordiformes à la base, épaisses et glabres, d'un beau vert; fleurs, d'une à trois, moyennes, très pleines, bien faites, un peu bombées au centre, d'un blanc un peu carné au pourtour et violacé au centre.

BARONNE DE CRESSAC; Laffay. Fleurs petites, pleines, d'un carné tendre.

ADSIRE; Laffay. Fleurs moyennes, pleines, régulières, à pétales imbriqués, d'un carné pâle.

POMPON CARNÉ; Laffay. Fleurs petites, pleines, régulières, d'un carné rose.

VOLNEY. Laffay. Fleurs moyennes, pleines, globuleuses, à pétales imbriquées, régulières, d'une couleur carné-lilas.

LA PUDEUR; Laffay. Fleurs petites, pleines, aplaties, régulières, d'un carné pâle.

KARAÏSKAKI; Laffay. Arbrisseau à tiges érigées; écorce lisse; aiguillons violacés, inégaux, presque droits, disposés irrégulièrement; feuilles composés de cinq folioles lancéolées, d'un vert tendre, simplement dentées; fleurs larges, très pleines, en forme de coupe; les pétales de la circonférence d'un lilas pâle, ceux du centre d'un rouge foncé.

HERACLIUS; Hardy. Arbrisseau très vigoureux, à rameaux divergens; feuilles d'un vert clair et un peu luisant, à folioles profondément et irrégulièrement dentées; fleurs très nombreuses, ne s'ouvrant pas toujours bien, moyennes, très pleines, couleur de chair, légèrement teintées de rose; pétales crispés et chiffonnés, serrés au centre, quelquefois arrondis au sommet.

CAMUZET CARNÉE; Camuzet. Arbrisseau assez vigoureux, à écorce verte et aiguillons nombreux et rougeâtres;

feuilles composées de cinq folioles ovales-alongées; fleurs larges, doubles, bombées, bien faites, odorantes, couleur de chair ou d'un rose tendre.

D. *Fleurs d'un rouge plus ou moins vif.*

ALPHONSE MAILLE; Boutigny. Tube du calice glabre, ovale turbiné; fleurs petites, pleines, régulières, bombées, d'un rouge vif ou d'un pourpre très clair et uniforme. Sous le même nom, M. Laffay vend un rosier dont les fleurs sont moyennes, pleines, régulières, d'un cramoisi vif et foncé. Est-ce le même arbrisseau?

BIZARRE INCOMPARABLE; Prévost. Pédoncules en corymbes multiflores; fleurs semi-doubles, moyennes, veloutées, d'un rouge pourpre vif.

HYBRIDE DU LUXEMBOURG. Hardy. Tube du calice court, glabre, ovale-pyriforme; fleurs pleines, petites, régulières, d'un rouge pourpre, à bords d'un pourpre brun ou d'un violet foncé.

L'AFRICAINE; Vibert. BOULOTTE: Laffay. LA SPAENDONCK; Cels. DUC DE WELLINGTON; Calvert. Rameaux assez gros; aiguillons entremêlés de soies glanduleuses; pédoncules ordinairement glanduleux au-dessous des bractées; fleurs moyennes, très doubles, demi-globuleuses, d'un rouge pourpre nuancé de pourpre violet foncé.

BIZARRE DE LA CHINE; Laffay. Rameaux moins gros que dans le précédent; pédoncules glabres au dessous des bractées; tube du calice glabre, ovale pyriforme; folioles moins grandes et plus aiguës; appendices des sépales moins longs et moins divergens; fleurs moyennes ou petites, très doubles, régulières, semi-globuleuses, d'un rouge pourpre clair, nuancées de pourpre foncé.

HYBRIDE A FLEURS POURPRES; Vibert. Tube du calice ovale, à collet long et étroit; fleurs semi-doubles, grandes, d'un rouge cramoisi vif.

ZULMÉ, Vibert. BENGALE DESCEMET, Prévost. Tube du calice glabre; pédoncule hispide glanduleux; sépales glanduleuses; fleurs moyennes ou petites, très doubles, d'un rouge pourpre clair passant au violet pâle.

TITUS; Laffay. Fleurs moyennes, pleines, globuleuses, d'un rouge pourpré.

BEAUTÉ VIVE; Laffay. Fleurs moyennes, pleines, globuleuses, d'un rouge laque, à pétales ondulés.

teux; fleurs larges, doubles, d'un pourpre velouté, marbrées de rouge vif.

Général Thiard; Laffay. Fleurs petites, pleines, régulières, d'un pourpre bleuâtre très foncé.

Rose Coroelles. Laffay. Fleurs moyennes, pleines, d'un violet foncé.

Sébastiani. Laffay. Fleurs larges, doubles, d'un pourpre foncé, marbré de rouge feu.

Chevrier. Laffay. Petit arbuste peu vigoureux; tiges droites, armées d'aiguillons très petits, courbés et inégaux; pétioles sans aiguillons; feuilles petites, rapprochées, à folioles les unes ovales, les autres oblongues, régulièrement dentées; fleurs petites, pleines, régulières, d'un pourpre noir.

Renoncule marbrée; Laffay. Fleurs petites, pleines, d'un pourpre clair, marbrées de rouge.

Victor de Tracy; Laffay. Fleurs larges, pleines, globuleuses, d'un pourpre foncé, marbrées.

La Philippine; Laffay. Fleurs moyennes, doubles, veloutées, d'un pourpre foncé.

Néron. Laffay. Fleurs moyennes, pleines, d'un pourpre très foncé.

La Savannaise. Laffay. Fleurs larges, pleines, d'un pourpre foncé et rouge.

Triomphe d'Angers; Laffay. Arbrisseau à rameaux diffus, munis d'aiguillons minces et petits; feuillage d'un vert doux; fleurs très larges, pleines, sphériques, d'un pourpre vif, veloutées, nuancées de violet.

Camuzet. Camuzet. Arbrisseau assez vigoureux, à rameaux verts, armés d'aiguillons nombreux, inégaux, rougeâtres; feuilles d'un vert assez foncé; fleurs grandes, très doubles, bombées, bien faites, d'un pourpre foncé, à pétales intermédiaires, c'est-à-dire placés entre la circonférence et le centre, devenant d'un violet foncé.

Simplice; L. Noisette. Pédoncules réunis en corymbes, au nombre de trois à cinq; fleurs semi-doubles, ayant un peu la forme d'une anémone, d'un pourpre violacé.

F. *Fleurs violettes.*

Duchesse de Reggio; Devergnies; Laffay. Tube du

calice ovale, glanduleux, resserré au collet; fleurs moyennes, pleines, demi-globuleuses, d'un violet noirâtre, à pétales ondulés sur les bords.

EMMELINE; Boutigny. Arbrisseau très florifère; fleurs en corymbes multiflores, petites, semi-doubles, d'un violet très clair et uniforme, sur lequel de nombreuses étamines blanches se détachent avec beaucoup d'effet.

LE VINEUX; Cugnot. BENGALE DIEUDONNÉ; Paillard. ROSE PAILLARD. Vibert. Arbrisseau à rameaux grêles; pédoncules hispide-glanduleux; ovaire glabre, ovale-pyriforme; fleurs moyennes, semi-doubles, d'un violet foncé velouté.

VELOURS VIOLET; Vibert. Il diffère du précédent par ses aiguillons plus nombreux, ses pédoncules dont les glandes sont plus nombreuses et pédicellées, son tube du calice plus petit, glanduleux à la base; fleurs moyennes, semi-doubles, d'un violet foncé et velouté.

VIOLETTE DE JACQUES; Prévost. CONQUÊTE DE JACQUES; VIOLET SANS AIGUILLONS; Vibert. Arbrisseau à rameaux sarmenteux, flexueux, lisses, avec ou sans aiguillons; tube du calice turbiné, pyriforme, glabre, fleurs pleines, moyennes, régulières, bombées, veloutées, d'un violet très foncé et uniforme.

NEWTON; Laffay. Fleurs moyennes, pleines, globuleuses, d'un violet cendré.

ROSE ARNAULT; Laffay. Fleurs moyennes, pleines, régulières, à pétales imbriqués, d'un violet foncé.

LA HAITIENNE; Laffay. Fleurs moyennes, pleines, régulières, à pétales imbriqués, d'un cramoisi noir.

EXTRA DE GOSSARD; VIOLETTE DE VERGNY; Gossard. Arbrisseau à rameaux très grêles, d'un beau vert, ainsi que le feuillage; fleurs moyennes, très doubles, d'un beau violet. Est-ce la même rose que la *duchesse de Reggio*?

THURÈTE; L. Noisette. Arbrisseau vigoureux, à rameaux érigés, armés d'aiguillons nombreux; feuilles composées de sept folioles distantes, alongées, légèrement dentées, d'un rouge assez vif dans leur jeunesse; fleurs très doubles, d'un violet foncé.

DE MOYENNA; L. Noisette. Arbrisseau vigoureux, à rameaux droits, armés d'aiguillons nombreux, roussâtres, comprimés; feuilles glauques en dessous; pédoncules réunis en corymbes de sept à neuf fleurs très-doubles, d'un violet ardoisé.

Marie; L. Noisette. Arbrisseau assez vigoureux, à rameaux d'un vert clair; feuilles blanchâtres en dessous, teintées de violet dans leur jeunesse; pédoncules en corymbes de cinq à sept fleurs moyennes, très doubles, en coupe, d'un beau violet.

Belle de Crécy; Hardy. Arbrisseau assez vigoureux, à rameaux grêles, armés d'aiguillons assez nombreux, peu crochus, d'un brun foncé, à sept folioles alongées, irrégulièrement et très profondément dentées; fleurs nombreuses, en corymbes, pleines, de moyenne grandeur; pétales violets, ombrés et veloutés, irrégulièrement échancrés au sommet, symétriquement rangés à la circonférence, roulés au centre.

Multiflore. Ét. Noisette. Arbrisseau touffu, à rameaux droits, armés d'aiguillons nombreux, petits, violacés; feuilles coriaces, d'un vert foncé, glauques en dessous, à cinq ou sept folioles; fleurs nombreuses, moyennes, en corymbes, d'un violet velouté et éclatant.

Rose Couture. Cartier. Arbrisseau vigoureux; tiges droites, rapprochées, formant un épais buisson; aiguillons rares et très petits, entremêlés de petits poils flexibles; feuilles ordinairement composées de cinq folioles ovales, d'un vert luisant, ondulées sur les marges et bien dentées; fleurs très pleines, assez grandes, d'un beau violet, bien faites.

G. *Fleurs cramoisies ou marbrées ou panachées.*

Noémie. Hardy. Arbrisseau à tiges étalées horizontalement; aiguillons épars, bruns, assez nombreux, dilatés à leur base; folioles ovales, refléchies, peu dentées; fleurs grandes, très doubles, parfaitement faites, assez nombreuses, d'un rose violacé, avec quelques pétales rayés de blanc.

Antiope; Vibert. Tube du calice presque glabre, ovale; fleurs moyennes, très doubles, d'un rouge cramoisi vif, marbrées de pourpre noir.

Pourpre panaché; Vibert. Arbrisseau à pédoncules longs, glanduleux au sommet, glabres à la base; tube du calice glabre; fleurs pleines, régulières, moyennes, souvent inclinées, d'un pourpre ardoisé, ordinairement striées ou panachées de rouge.

Malton. Guérin. Arbrisseau à rameaux droits, forts,

nombreux, à écorce d'un vert brun, marbré de pourpre foncé ; fleurs moyennes, pleines, régulières, très nombreuses, d'un cramoisi feu très brillant.

Rose sans aiguillons. L. Noisette. Arbrisseau de dix à douze pieds, à rameaux violets et absolument dépourvus d'aiguillons ; feuilles composées de sept folioles ; fleurs moyennes, doubles, d'un rose violacé pointillé de pourpre, paraissant avant celles des autres sous-variétés.

B. DEUXIÈME TRIBU.

Les rosiers thé. (*Rosa odorata*, Swett. *Rosa indica odorata*, Andr. *Rosa indica odoratissima*, Lindl. *Rosa odoratissima*, Waitz.)

Arbrisseau à rameaux ordinairement peu nombreux, courts lisses, glabres, sans glandes ni soies, armés de quelques *aiguillons* épars, rouges, crochus, comprimés à leur base; *feuilles* distantes, à trois ou cinq folioles, dont l'impaire est la plus grande, et celles de la paire inférieure les plus petites ; *pétioles* armés en-dessous d'aiguillons crochus portant quelques glandes pédicellées; *stipules* étroites, subulées, frangées et ciliées de glandes ; *folioles* distantes, oblongues ou elliptiques, acuminées ou aiguës, glabres, luisantes en dessus, pâles et quelquefois un peu glauques en-dessous, simplement et aigument dentées, à dents convergentes, n'ayant jamais ni glandes ni pubescence ; *pédoncules* épais, comme articulés, glabres ou un peu glanduleux ; *bractées* ordinairement caduques, linéaires ou lancéolées, subulées, ciliées-glanduleuses ; *tube du calice* ventru et brusquement élargi à la base, glabre et glauque ; *sépales* tombant avant la maturité des fruits, simples ou un peu appendiculées à leur base, ordinairement glabres, à bords glanduleux et cotonneux ; *fleurs* très odorantes, souvent inclinées, paraissant pendant toute la belle saison ; de quinze à cent *styles* libres.

Le caractère le plus constant que l'on puisse assigner à cette tribu, est l'odeur particulière qu'exhalent ses fleurs, odeur que l'on a comparée à celle du thé ; aussi cette tribu est-elle tout aussi arbitraire pour les cultivateurs que pour les botanistes.

* Fleurs blanches, ou blanchâtres ou jaunâtres.

Afranie ; Laffay. Arbrisseau à aiguillons souvent droits, et un peu ascendans; tube du calice quelquefois pyriforme; fleurs très doubles, moyennes, blanchâtres.

DUC DE GRAMMONT. Laffay. Tube du calice turbiné; fleurs pleines, grandes, presque blanches, roses ou carnées au centre. Dans les tems froids et humides elles éclosent difficilement.

THÉ BOURBON; Laffay. Fleurs larges, pleines, blanches, carnées au centre.

HYMÉNÉE; Hardy. Arbrisseau d'une végétation médiocre, à rameaux étalés, armés d'aiguillons peu nombreux, égaux, droits, comprimés à la base, épars; feuilles d'un vert luisant, composées de trois à cinq folioles oblongues; fleurs souvent solitaires, quelquefois réunies au nombre de deux ou trois, assez bien faites, grandes, d'un blanc jaunâtre à la circonférence, d'un jaune pâle au centre, à pétales assez régulièrement rangés.

THÉ JAUNE PANACHÉ; Cels. Arbrisseau très vigoureux, à aiguillons peu nombreux; feuilles d'un beau vert, à cinq folioles ovales-lancéolées, régulièrement dentées; fleurs bien faites, très grandes, doubles, à pétales bien rangés, cordiformes-arrondis, d'un joli jaune serin, panachés au sommet d'une teinte de rose pourpre très prononcée. Cet arbrisseau a été reçu d'Italie par M. Cels.

THÉ JAUNATRE. Vibert. THÉ SOUFRE; BENGALE JAUNE, Laffay. Tube du calice large et très court; fleurs semi-doubles ou doubles, très grandes, atteignant quelquefois cinq pouces de diamètre, d'un jaune de soufre.

** Fleurs roses, carnées ou rouges.

ROSE A ODEUR DE THÉ; Prévost. Fleurs grandes, semi-doubles, d'un rose pâle ou carnées, presque blanches, à pétales concaves et d'un jaune pâle à l'onglet. Styles filiformes, droits et saillans.

THÉ A FLEURS SIMPLES; Laffay. Arbrisseau à fleurs simples, roses, que l'on cultive parce qu'il passe pour un bon porte-graines, ainsi que le suivant.

THÉ CARNÉ SIMPLE; Laffay. Fleurs simples, carnées. Il produit plus abondamment des graines que le précédent.

THÉ LILAS. Guérin. Arbuste vigoureux; tiges d'un vert violacé, armées d'aiguillons nombreux, droits et lilacés; feuilles composées de sept folioles oblongues, terminées en pointe, d'un vert luisant, marginées de violet, à dentelures petites et inclinées; fleurs grandes, doubles, régulières, s'ouvrant bien, souvent en corymbes; pétales d'un beau

lilas clair, assez bien rangés, ceux de la circonférence cordiformes; fruit plus alongé et moins gros que celui du thé ordinaire.

CATHERINE II. Laffay. Arbrisseau à folioles grandes et pédoncules arqués; tube du calice gros et long; fleurs grandes, pleines, semi-globuleuses, carnées, quelquefois tirant sur le lilas.

THÉ A FLEURS PLEINES. Calvert. Il a beaucoup d'analogie avec le précédent, mais ses folioles sont plus petites et plus vertes, ses pédoncules moins courbés; fleurs moyennes, hémisphériques, carnées, quelquefois tirant sur le lilas. Elles s'ouvrent difficilement dans les tems froids et humides.

LA NYMPHE; Laffay. Arbrisseau à pédoncules longs et épais; tube du calice quelquefois un peu pyriforme à la base; fleurs grandes, pleines, carnées, un peu jaunâtres au centre.

THÉ ROUGE. Nicole. Arbrisseau à rameaux grêles, souvent teinté de rouge d'un côté; feuilles composées de cinq à sept folioles; tube du calice pyriforme à la base; fleurs grandes ou moyennes, odorantes, doubles, d'un rose foncé très vif, ou d'un rouge cramoisi, à pétales ayant souvent une raie blanche au milieu.

REINE DE GOLCONDE; Laffay. Arbrisseau très vigoureux et très florifère; tube du calice pyriforme; fleurs grandes, carnées, doubles, presque blanches, très odorantes.

THÉ ROSE D'ANJOU; Vibert. Arbrisseau à boutons d'un pourpre brun; fleurs grandes, doubles, d'un rose foncé en dehors, pâle en dedans, à onglet jaune.

THÉ ROSE. Guérin. Arbuste petit et peu vigoureux; tiges d'un vert tendre, armées d'aiguillons bruns et peu courbés; feuilles composées de cinq folioles d'un vert tendre et luisant, à dentelures petites et assez régulières; fleurs doubles, moyennes, bien faites et s'ouvrant bien; pétales d'un rose tendre lorsqu'ils commencent à s'épanouir, prenant ensuite une teinte rouge, surtout lorsque le sujet a quelque vigueur. Odeur très agréable du thé.

THÉ ANÉMONE. Arbrisseau assez vigoureux, écorce lisse; rameaux un peu diffus, garnis de quelques aiguillons larges, dilatés à la base, peu courbés, épars; pétioles aiguillonnés; folioles ovales, irrégulièrement dentées, d'un vert luisant en-dessus, rougeâtres en-dessous; fleurs doubles, moyennes, en coupe, disposées en panicules; pétales d'un

25

beau rose tendre lors de l'épanouissement, ensuite couleur de chair, plissés, et rangés régulièrement.

Eusèbe de Salverte. Duval. Arbrisseau assez élevé; aiguillons rouges, peu nombreux; feuilles variant de trois à sept folioles ovales, assez larges, luisantes, distantes et irrégulièrement placées, peu dentées; corymbes de vingt à trente fleurs très pleines, larges de deux pouces, blanches, légèrement nuancées de rose.

Roi de Siam; Laffay. Tube du calice ovoïde; fleurs grandes, semi-doubles, d'un rose pâle, à pétales intérieurs étroits et roulés sur leur bord.

Belle Élise; Laffay. Arbrisseau à pédoncules glanduleux; sépales bordées de poils longs et caducs; fleurs moyennes, semi-doubles ou doubles, d'un rose variant du pâle au foncé.

Le fakir; Laffay. Arbrisseau à pédoncules glabres; fleurs moyennes, semi-doubles, d'un rose foncé, odorantes.

Prince de Salerne; Jacques. Arbrisseau peu élevé, à rameaux gros et peu alongés, armés d'aiguillons courts, assez rares, non stipulaires, presque droits; feuilles d'un vert pomme, pâles en-dessous, d'une consistance épaisse et ferme, composées de trois à sept folioles ovales-pointues, dentées, la terminale plus grande; fleurs quelquefois solitaires, souvent réunies au nombre de trois à cinq, érigées, larges de deux pouces, pleines, bien faites, d'un rose violacé.

Thé écciné; thé de cels. Cels. Arbrisseau assez vigoureux peu aiguillonné; feuilles d'un vert violacé en-dessus, d'un pourpre changeant en-dessous; trois ou cinq folioles ovales, régulièrement dentées; fleurs bien faites, moyennes, d'un pourpre foncé, très odorantes.

*** Hybrides de Thé.

Duc de Choiseul; Vibert. Arbrisseau très vigoureux, à rameaux gros et érigés; pédoncules glanduleux; tube du calice très court, gros, parsemé de glandes; fleurs grandes, pleines, régulières, odorantes, rouges au centre, pâles à la circonférence.

Hybride de Brown; Calvert. Arbrisseau à rameaux plus minces, plus glanduleux, moins aiguillonnés, et à aiguillons plus petits et plus rares que dans le précédent; folioles plus pâles, moins lisses et plus étroites; fleurs grandes, pleines, régulières, odorantes, rouges au centre, pâles à la circon-

férence. On croit que cet arbrisseau a été apporté de Londres, ainsi que le suivant.

Hybride célestial; Prévost. Feuilles composées de cinq folioles glabres, lisses, peu profondément dentées; pédoncules gros et glanduleux; tube du calice glabre, lisse, très gros, ventru; boutons globuleux; fleurs pleines, bombées, très grandes, régulières, très odorantes, d'un rose clair, pâles à la circonférence.

Rosier a fleurs chagrinées; Vibert. Arbrisseau vigoureux, sans aiguillons, excepté à la base des rameaux florifères; rameaux flexueux; pédoncules courts, gros, presque glabres; tube du calice court, glabre, globuleux ou pyriformes; boutons rouges; fleurs moyennes, semi-doubles, odorantes, d'un rose clair ou vif.

C. TROISIÈME TRIBU.

Les rosiers de Bourbon (*rosa canina burboniana*; Thory.)

Ces *arbrisseaux* diffèrent des rosiers du Bengale par leurs rameaux un peu flexueux, glanduleux et plus aiguillonnés, ainsi que les *pétioles*; leurs *feuilles* sont plus rapprochées, souvent composées de sept *folioles* lisses, peu ou point luisantes, larges et ordinairement cordiformes à la base, un peu échancrées, plus profondément et plus aigument dentées; les *pédoncules* toujours simples, jamais en corymbes, ont davantage de poils glanduleux; les *sépales* sont moins réfléchies lors de la floraison, plus glanduleuses; le *disque* est plan, ordinairement étroit.

Ces rosiers sont d'une couleur plus constante que les bengales.

Rosier de l'Ile-Bourbon; rose Edward. (*Rosa canina burboniana*, Thory.) Arbrisseau à rameaux longs et divergens, à aiguillons très crochus, glanduleux à la base; folioles larges, ovales, cordiformes à la base; tube du calice ovale-oblong, glauque et glabre au sommet; fleurs moyennes, en coupes, semi-doubles ou doubles, d'un rose brillant et foncé.

Bourbon carné; Laffay. Rameaux portant des glandes éparses; aiguillons pâles, droits ou un peu crochus, très larges; tube du calice en massue, hérissé de glandes pédicellées; fleurs moyennes, semi-doubles ou doubles, couleur de chair, à pétales épais.

BOURBON PERPÉTUEL ; Laffay. BOURBON A FLEURS MULTIPLES ; Prévost. Arbrisseau à rameaux longs, glanduleux dans toute leur longueur ; tube du calice ovale ; fleurs moyennes, semi-doubles, roses, à pétales bullés et ondés.

ROSE DE L'ILE DE FRANCE ; Dubreuil. BENGALE DUBREUIL ; Vibert. ROSE DE BOURBON A FLEURS PLEINES ; Prévost. BENGALE NEUMAN ; Péan. Arbrisseau à rameaux courts, glanduleux à leur base ; tube du calice un peu en massue, évasé au sommet ; fleurs grandes ou moyennes, très doubles ou pleines, d'un rose pâle. Cette rose nous est arrivée de Bourbon de deux manières, par des graines envoyées à M. Hardy, au Luxembourg, en 1822, et depuis, par M. Neuman, qui l'a apporté.

ÉGLANTIER DE L'ILE BOURBON ; Laffay. Fleurs larges, doubles, d'un rouge vif, odorantes.

COMTE DE COUTARD. E. Noisette. Arbrisseau d'une moyenne vigueur, à rameaux droits, armés d'aiguillons nombreux, inégaux, d'un violet pâle ; feuilles coriaces, composées de trois à cinq folioles ovales ; fleurs terminales, réunies en corymbes au nombre de cinq à sept, très doubles, bien faites, à pétales d'un violet foncé.

BOURBON A FLEURS PLEINES ; Rameau. Arbrisseau à rameaux grêles ; feuilles composées de folioles larges, dentées irrégulièrement ; fleurs pleines, larges, d'un rose tendre, très régulières, disposées en corymbes ; pétales diminuant insensiblement de grandeur de la circonférence au centre, celui-ci portant un petit bouton vert.

Il fleurit sans interruption pendant tout l'été.

VALÉDA. Bertin fils. Arbrisseau rameux. Aiguillons droits, épars, colorés; feuilles composées de trois à cinq folioles ovales acuminées, doublement et régulièrement dentées, glauques en dessous ; fleurs moyennes, pleines, odorantes, d'un rose éclatant.

CHLOÉ. Bertin. Arbuste nain, touffu ; aiguillons nombreux, légèrement crochus; feuilles à cinq folioles ovales, glauques en dessous, ayant quelques petits aiguillons glandulifères ; fleurs moyennes, d'un rose tendre.

THÉMIS ; Bertin. Abrisseau peu élevé, touffu ; aiguillons peu crochus ; feuilles composées de cinq folioles ovales-arrondies, aiguës, doublement dentées, glauques en dessous, avec quelques aiguillons fins sous les nervures ; fleurs moyennes, doubles, d'un rose carné.

Ile-Bourbon de Parmentier; Parmentier. Arbrisseau à feuillage et bois d'un vert glauque; aiguillons épars; fleurs pleines, ouvrant bien, hémisphériques, bien faites, larges de trois pouces, d'une couleur lilas très fraîche.

Faustine; Laffay. Arbrisseau à rameaux corymbifères; fleurs larges, pleines, perpétuelles, régulières, à pétales imbriqués, d'un blanc légèrement carné.

Jeanne d'Albret; Laffay. Fleurs moyennes, doubles, globuleuses, perpétuelles, d'un rose lilas.

Pompon de Bourbon; Laffay. Pompon-Ile-Bourbon; pompon de Wasemmes. Rameau. Arbrisseau s'élevant très peu, ayant à peu près le port du pompon ordinaire; rameaux diffus, grêles; aiguillons nombreux, rapprochés, égaux, courbés; écorce lisse et luisante, verdâtre; feuilles d'un vert luisant; Fleurs petites, globuleuses, très pleines, perpétuelles, odorantes, d'un rose pâle.

D. QUATRIÈME TRIBU.

Les rosiers Noisette. (*Rosa Noisettiana*, Bosc. Thory. Pronville.)

On sait positivement, par une lettre de M. Philippe Noisette, écrite d'Amérique à son frère L. Noisette, en lui envoyant ce rosier, qu'il a été obtenu par une fécondation artificielle et exécutée au pinceau, du *rosa indica* avec le *rosa moschata*. Et cependant M. de Pronville en fait une espèce, ainsi que M. Bosc. Qu'entendaient-ils donc par espèce?

Arbrisseaux vigoureux, élevés, à rameaux lisses et un peu flexueux, armés d'*aiguillons* forts, crochus, rarement droits, épars, quelquefois entremêlés de poils glanduleux; feuilles de cinq ou, plus ordinairement de sept *folioles*, très rarement de neuf, glabres, ovales ou lancéolées, luisantes en dessus, pâles ou glauques en dessous, aigument et simplement dentées, à dents convergentes; *pétioles* glanduleux, armés en dessous d'aiguillons crochus; *stipules* étroites, subulées, pectinées ou ciliées, ou glanduleuses sur les bords; *pédoncules* réunis en corymbes, minces, velus, glabres ou glanduleux; *bractées* linéaires ou lancéolées, subulées, glanduleuses sur les bords, souvent caduques; *tube du calice* long, étroit; *sépales* caduques, souvent appendiculées, quelquefois simples; *fleurs* nombreuses, moyennes; *pétales* intérieurs entiers, les extérieurs échancrés au sommet; *styles* libres, saillans, velus ou glabres.

Les rosiers Noisette, remarquables par leurs corymbes, grands et fournis, fleurissent depuis juin jusqu'en octobre ou novembre, pour la plupart.

* Fleurs blanches, ou blanchâtres ou jaunâtres.

NOISETTE BLANCHE SEMI-DOUBLE; Vibert. Rameaux courts, teints de violet au sommet, portant quelquefois à leur base quelques soies glanduleuses; pédoncules glanduleux, velus, d'un brun violet; tube du calice turbiné, oblong; sépales souvent glabres; fleurs blanches, petites, semi-doubles, ayant de quinze à vingt styles.

VICTOR OLRY. Pirolle. Arbrisseau à rameaux très flexueux; écorce teintée de pourpre à quelques places; aiguillons petits, épars; folioles finement dentées, d'un vert blond daus leur jeunesse; fleurs très pleines, de quinze à dix-huit lignes de largeur, d'un beau blanc mat à la circonférence, d'un jaune chamois au centre.

NOISETTE DESPREZ. Pirolle. Arbrisseau très vigoureux; aiguillons violâtres, épars; feuilles coriaces, luisantes, larges, d'un vert foncé; fleurs ordinairement réunies par trois, très doubles, larges de trois pouces, d'un jaune plus foncé au centre qu'à la circonférence.

LAMARQUE. Maréchal. Arbrisseau vigoureux, à rameaux nombreux et flexibles; aiguillons rares, d'un vert brun; écorce et feuillage d'un beau vert; fleurs solitaires ou réunies par trois, grandes, pleines, bien faites, d'un blanc éclatant, à onglet des pétales d'un jaune clair.

PRINCESSE D'ORANGE; Vibert. Arbrisseau faiblement aiguillonné, sans glandes, d'un pourpre brun d'un côté; feuilles composées de cinq folioles ovales lancéolées; tube du calice étroit, oblong; sépales glabres; fleurs grandes ou moyennes, très doubles, fort odorantes, d'un beau blanc, à pétales ayant souvent une petite pointe dans leur échancrure; huit à vingt styles très longs et capillaires.

CHÉRANCE; Laffay. Arbrisseau très aiguillonné, à rameaux longs; aiguillons ordinairement droits, mêlés à des soies glanduleuses; folioles acuminées, lancéolées-ovales, à dents inclinées; tube du calice oblong; sépales glabres, glanduleuses sur les bords; fleurs moyennes, très doubles, régulières, blanches et odorantes.

NOISETTE A CŒUR JAUNE; Lendormi. Arbrisseau à pédoncules glanduleux; bractées persistant plus long-temps que

dans les autres noisettes; boutons roses; fleurs moyennes ou petites, semi-doubles, odorantes, blanches, ayant le centre d'un jaune de soufre pendant l'épanouissement.

Milton; Laffay. Arbrisseau à rameaux longs, sans glandes; pédoncules glanduleux; tube du calice glabre; fleurs semi-doubles, grandes, très ouvertes, à pétales intérieurs étroits, blanches ou carnées, nuancées de rose.

Isabelle d'Orléans; Vibert. Rameaux longs, non sarmenteux, ayant à leur base quelques soies glanduleuses; folioles n'étant pas glauques en-dessous; tube du calice ob-conique, glabre ainsi que les sépales; boutons roses; fleurs pleines, grandes, hémisphériques, quelquefois inclinées, blanches.

Méchin. Prévost. Rameaux très longs, sarmenteux; pédoncules, sépales et tube du calice glanduleux, ce dernier oblong, étroit, souvent gibbeux à la base; fleurs très doubles, moyennes, en coupe, presque blanches, odorantes.

Noisette a grandes fleurs; L. Noisette. Arbrisseau à rameaux longs, sarmenteux, glanduleux; pédoncules hispides glanduleux; tube du calice glabre au sommet, un peu velu et glanduleux à la base; sépales glanduleuses; boutons coniques, d'un rose clair; fleurs semi-doubles, grandes, odorantes, blanches ou carnées.

Les styles longs, filiformes, fastigiés et simulant une colonne, font regarder ce rosier comme hybride de *sempervirens*. Il commence à fleurir en juillet.

Apollonie; Laffay. Arbrisseau à tiges érigées, coudées à la base, presque dépourvues d'aiguillons; écorce lisse; pétioles aiguillonnés; feuilles composées de sept folioles oblongues, d'un vert foncé, régulièrement dentées; fleurs moyennes, doubles, régulières, d'un blanc carné.

Duc de Broglie; Laffay. Fleurs larges, pleines, régulières, à pétales imbriqués, blanches.

Noisette légère; *rosa noisettiana lævis*. L. Noisette. Arbrisseau peu élevé; tiges grêles et d'un vert très foncé; aiguillons peu nombreux, petits et noirâtres; feuilles à cinq et sept folioles ovales, planes, légèrement dentées, d'un vert foncé et luisant; fleurs petites, blanches, un peu rosées, réunies en corymbes au nombre de vingt-huit à trente.

Belle Fontange; Laffay. Fleurs moyennes, pleines blanches, d'un jaune nankin au centre.

Comtesse Daru; Laffay. Fleurs moyennes, pleines, régulières, à pétales imbriqués, d'un blanc d'albâtre.

Irma; Laffay. Arbrisseau très florifère; fleurs doubles, moyennes, blanches.

Prolifère a odeur de thé; Laffay. Fleurs très larges et très pleines, blanches.

Démétrius; Laffay. Boutons rouges; fleurs moyennes, globuleuses, pleines, blanches.

Bouquet tout fait; Laffay. Fleurs moyennes, pleines, d'un blanc nankin; arbrisseau très florifère.

Caroline Ternaux; Laffay. Fleurs larges, très pleines, d'un blanc pur.

Belle Pradher; Laffay. Fleurs moyennes, pleines, d'une forme aplatie, d'un blanc pur.

Alzonde; Laffay. Fleurs petites, très pleines, blanches, légèrement teintées de carné.

Boule de neige; Laffay. Arbuste très joli, assez vigoureux; tiges violâtres, étalées, armées d'aiguillons rougeâtres, courbés, dilatés à leur base; pétioles aiguillonnés; feuilles composées de sept folioles oblongues, terminées en pointe, d'un vert lisse et luisant, à dentelures étroites et profondes; fleurs odorantes, larges, doubles, globuleuses, d'un blanc pur.

Cloé; Laffay. Arbrisseau très florifère; fleurs petites, pleines, d'un blanc carné.

Junia; Laffay. Arbrisseau très florifère, à corymbes nombreux; fleurs moyennes, pleines, d'un blanc carné.

Volumnie; Laffay. Fleurs moyennes, régulières, pleines, à pétales imbriqués, d'un blanc pur.

Noisette a petites fleurs; *noisettiana parviflora*; L. Noisette. Arbrisseau délicat; rameaux grêles, armés d'aiguillons nombreux, rougeâtres, entremêlés de soies glanduleuses, à glandes assez grosses; pétioles rougeâtres; trois à sept folioles ovales; fleurs doubles, en coupe, blanches, ponctuées de pourpre à la circonférence.

Noisette a fleurs solitaires; *noisettiana solitaria*; L. Noisette. Arbrisseau très vigoureux; rameaux glabres, d'un vert clair, armés d'aiguillons très distans, aigus, un peu crochus; cinq à sept folioles planes, ovales-alongées, régulièrement et peu profondément dentées; fleurs solitaires.

pleines, moyennes, en coupe, d'un blanc moiré légèrement rosé.

NOISETTE RAMPANTE; M. Noisette. Arbrisseau à tiges très longues, rampantes, armées d'aiguillons très rapprochés; pétioles courts; feuilles composées de sept à neuf folioles arrondies, planes; fleurs doubles, moyennes, d'un blanc pur, réunies en corymbes au nombre de cinq à vingt.

NOISETTE RENONCULE; Miellez. Fleurs bien doubles, jolies, en forme de renoncule, carnées en épanouissant, devenant blanches ensuite.

MUSCATE PERPÉTUELLE; Laffay. Arbrisseau assez vigoureux; rameaux élancés, lisses, peu aiguillonnés; fleurs petites, doubles, odorantes, d'un blanc jaunâtre, paraissant pendant toute la belle saison.

Le seul caractère certain sur lequel on peut établir une différence entre les rosiers musqués et les noisettes étant l'époque de la floraison, nous avons cru devoir rapporter ce rosier avec les noisettes.

** Fleurs roses ou carnées.

ROSE NOISETTE CARNÉE; Ph. Noisette. Arbrisseau très vigoureux, à rameaux lisses et flexueux, armés d'aiguillons larges et forts; folioles ovales, rapprochées, aiguës ou acuminées, d'un joli vert; tube du calice ovale-fusiforme; fleurs moyennes, régulières, très doubles, carnées; vingt à quarante styles glabres.

Cet arbrisseau, envoyé de Charlestown par M. Philippe Noisette, est le type sur lequel Bosc et M. de Pronville, on établi les caractères de leur espèce *noisettiana*.

NOISETTE CHAMNAGANA; Hardy. *Rosa chamnagana*; Vibert. Arbrisseau à épiderme pourpré; cinq à sept folioles ovales, aigues, crénelées, vertes en-dessus, pâles en-dessous, plus étroites ou plus longues que dans le précédent; stipules plus étroites; fleurs plus grandes, d'un carné plus foncé, moins doubles, et un peu odorantes.

M. Hardy a reçu ce rosier d'Amérique.

NOISETTE SARMENTEUX; L. Noisette. Arbrisseau à rameaux longs, un peu sarmenteux, sans soies ni glandes; stipules très étroites, finement et simplement ciliées; tube du calice ovale oblong; sépales glabres; fleurs semi-doubles, moyennes, odorantes, d'un rose pâle ou carnées, à pétales étroits.

NOISETTE A PÉTALES RÉFLÉCHIS; Vibert. Feuilles composées de cinq folioles; fleurs très doubles, petites, d'un carné lilas très pâle, nuancées ou jaspées de rose clair, à pétales révolutés sur les bords.

CORALI; Vibert. Folioles d'un vert clair, n'étant jamais glauques en-dessous; pédoncules portant quelques poils glanduleux; tube du calice glauque, glabre, fusiforme, oblong; sépales ayant quelques glandes sur leurs bords; fleurs semi doubles, grandes, odorantes, carnées ou presque blanches.

LAFAYETTE; Laffay. Rameaux longs, non sarmenteux; fleurs moyennes, pleines ou très doubles, d'un rose très vif.

CHARLES X. Vibert. Arbrisseau à rameaux longs, pourpres; feuilles teintées de la même couleur dans leur jeunesse; tube du calice glabre et ovale; fleurs pleines, grandes, d'un pourpre clair.

NOISETTE LÉE; Prévost. Arbrisseau très vigoureux, à rameaux sarmenteux et fort longs; tube du calice cylindrique, oblong, glabre; fleurs grandes, carnées, très doubles, légèrement odorantes.

L'ANGEVINE; Vibert. Rameaux très longs et sarmenteux; tube du calice glabre, oblong, quelquefois gibbeux à sa base; sépales un peu glanduleuses; fleurs très grandes et très doubles, régulières, carnées.

NOISETTE ANGEVINE. Buret. Arbrisseau vigoureux, à rameaux droits, d'un vert pâle; aiguillons peu nombreux, petits, courbés, d'un rose violacé, placés assez régulièrement, souvent stipulaires; feuilles à pétiole violet en-dessus, vert en-dessous, composées de sept folioles d'un vert tendre, peu dentées; fleurs grandes, doubles, parfaites, s'ouvrant bien, disposées en corymbes; pétales blancs à la circonférence, roses au centre, bien rangés; fruits ronds, plus gros que ceux du noisette ordinaire.

NOISETTE LILAS FONCÉ. Laffay. Arbrisseau peu vigoureux, à tiges redressées, armées d'un petit nombre d'aiguillons égaux, courbés, dilatés à leur base; écorce lisse; pétioles munis de très petits aiguillons crochus; feuilles à cinq ou sept folioles lancéolées, d'un vert jaunâtre, à dentelures couchées et peu profondes; fleurs nombreuses, petites, très doubles, bien faites, en corymbes; pétales minces,

d'un lilas rose foncé, crispés, roulés en anneaux au centre, irrégulièrement découpés au sommet, à onglet blanc; pédoncule et calice glabres.

L'Aurore; Laffay. Arbrisseau très vigoureux; rameaux articulés; aiguillons égaux, courbés, dilatés à leur base, rougeâtres, épars; écorce lisse; pétioles rouges, aiguillonnés; feuilles composées de sept folioles oblongues, pointues, épaisses, à dentelures peu profondes et regulières; fleurs nombreuses, petites, doubles, irrégulières, en corymbes; pétales épais, d'une teinte aurore au centre, et carnés à la circonférence; tube du calice et pédoncule garnis de petits poils glanduleux.

Bertin. Bertin. Arbrisseau vigoureux; rameaux grêles; aiguillons crochus, colorés; feuilles composées de trois à cinq folioles ovales acuminées, régulièrement dentées, glauques en-dessous, purpurines dans leur jeunesse; fleurs nombreuses, grandes, pleines, d'un rose tendre et très frais.

Noisette globuleuse; Vibert. Arbrisseau à rameaux sarmenteux et très longs; tube du calice presque cylindrique, mince et fusiforme; fleurs moyennes, semi-doubles, demi-globuleuses, carnées ou lilas pâle.

Noisette a grandes fleurs simples; Dubreuil. Arbrisseau sarmenteux; pédoncules glanduleux; tube du calice glabre ou un peu velu, étroit, oblong, légèrement ventru; sépales glabres; fleurs grandes, simples, d'une couleur de chair purpurine, un peu odorantes, à pétales épais, obovales, arrondis avec une pointe au sommet; disque très élevé.

Noisette sarmenteuse; Vibert. Il ne faut pas confondre cet arbrisseau avec le *rosier noisette sarmenteux* de M. Noisette, dont il diffère par ses rameaux très longs et très sarmenteux, et par plusieurs autres caractères. Pédoncules glanduleux; tube du calice glanduleux ou glabre, oblong, fusiforme; sépales glanduleuses; fleurs moyennes, très doubles, carnées, presque blanches.

Comtesse de Fresnel; Prévost. Rameaux longs et sarmenteux; pédoncules glanduleux, pourpres; tube du calice glabre et glauque; sépales glanduleuses; fleurs doubles, odorantes, d'un rose lilas, passant au carné en dedans, ou quelquefois d'un pourpre très clair.

Comtesse d'Orloff; Vibert. Tube du calice ovale turbiné, glanduleux, ainsi que le pédoncule et les sépales;

fleurs grandes, semi-doubles, d'un rose foncé, quelquefois pâles; douze à vingt-quatre styles velus.

Constant de Rebecque; Vibert. Arbrisseau à pédoncules glabres; tube du calice glauque, quelquefois un peu velu, ainsi que les sépales; fleurs grandes, semi-doubles, en coupe, d'un rose purpurin vif et foncé; dix-huit à vingt-cinq styles rouges et velus.

Noisette rose; Nicolle. Rameaux longs et sarmenteux; tube du calice oblong, cylindrique, glabre ou parsemé de quelques glandes; sépales courtes; fleurs moyennes, semi-doubles, roses.

Noisette pourpre; Laffay. Noisette rouge, Vibert. Noisette a petites fleurs roses; Prévost. Arbrisseau à rameaux très armés, longs et sarmenteux; folioles petites, ondulées; pédoncules hispides-glanduleux; tube du calice glabre, oblong; fleurs petites, très doubles, d'un rose clair, à pétales étroites.

Bougainville; Vibert. Arbrisseau à rameaux très armés; folioles étroites, ondulées; tube du calice glabre, oblong ou obconique; boutons rouges; fleurs pleines, moyennes, roses au centre, plus pâles et un peu lilacées à la circonférence.

Rosa carbonara; Prévost. Arbrisseau très vigoureux, à rameaux longs, un peu sarmenteux, armés d'aiguillons forts, inégaux, crochus, entremêlés de poils nombreux et glanduleux; stipules étroites; sept folioles rapprochées, ovales-lancéolées, très aiguës; pédoncules hispides-glanduleux; tube du calice glabre après l'épanouissement; sépales glanduleuses; fleurs moyennes, semi-doubles, d'un rose pâle ou clair; à pétales intérieurs cunéiformes; styles libres.

Cet arbrisseau est regardé comme hybride de sempervirens. Il fleurit deux fois par an.

Noisette camellia; Miellez. Fleurs souvent aussi grandes que celles de la cent-feuilles ordinaire, presque pleines, d'un rose vif, à onglet des pétales blanc, réunies au nombre de trois en corymbes.

Elle remonte mieux étant greffée.

Mordant Delaunay; Laffay. Arbrisseau à aiguillons crochus, inégaux, courts, entremêlés de quelques soies glanduleuses; tube du calice glanduleux, ovale-pyriforme; sépales glanduleuses; fleurs en corymbes, moyennes, très doubles, d'un rose pâle passant au carné. On regarde ce

rosier comme un hybride de sempervirens; il ne fleurit qu'une fois par an.

THISBÉ; Vibert. BENGALE À ODEUR DE JACINTHE; L. Noisette. Arbrisseau très vigoureux et très aiguillonné; sept folioles d'un vert glauque; tube du calice velu, ovale-fusiforme; fleurs moyennes, pleines, odorantes, carnées, ne paraissant qu'une fois par an.

ÈVE. Laffay. Arbrisseau à feuilles composées de cinq ou, plus ordinairement, sept folioles; tube du calice oblong, fusiforme ou obconique; fleurs très doubles, moyennes, d'un rose foncé, en corymbes, ne paraissant qu'une fois par an.

NOISETTE À RAMEAUX INCLINÉS; L. Noisette. Arbrisseau élevé, armé d'aiguillons nombreux, petits et crochus; feuilles à cinq ou sept folioles ovales-alongées, planes, un peu dentées; fleurs moyennes, doubles, d'un rose tendre, quelquefois d'un rose vif au centre et blanches à la circonférence.

NOISETTE GRACIEUSE; L. Noisette. Arbrisseau vigoureux et élevé, armé d'aiguillons nombreux, presque droits, d'un violet foncé; feuilles composées de sept folioles planes et profondément dentées; fleurs très bien faites, doubles, d'un rose tendre.

NOISETTE PONCTUÉ; Annuaire. Fleurs petites, semi-doubles, d'un rose ponctué. Obtenue en 1826.

DUFRESNOIS; Laffay. Fleurs petites, pleines, d'un carné pâle.

DUCHESSE DE GRAMMONT; Laffay. Fleurs petites, pleines, carnées.

NOISETTE BURET. Buret. Arbrisseau très vigoureux; tiges fortes, d'un rouge violacé, armées d'aiguillons inégaux et de même couleur que les rameaux, gros et courbés; feuilles composées de neuf folioles d'un rouge violacé sur les jeunes pousses, à dentelures petites et courbées; fleurs doubles, très belles et très nombreuses, bien faites, réunies en beaux corymbes, s'ouvrant bien; pétales d'un rouge pâle, passant quelquefois au violet, souvent maculés, suivant les expositions.

FÉLICIA; Duval. Arbrisseau vigoureux, à tiges érigées; aiguillons gros, rougeâtres, presque égaux, très dilatés à leur base; feuilles à cinq ou sept folioles divergentes, oblongues; fleurs très doubles, moyennes, d'un beau rose

clair, légèrement nuancées de lilas, quelquefois avec des lignes blanches.

Lafayette panaché; Laffay. Arbrisseau à rameaux, feuilles et boutons panachés et jaspés de blanc et de rose; fleurs moyennes, pleines, d'un rose vif.

Thélaïre; Laffay. Fleurs petites, doubles.

Rouge virginal; Laffay. Fleurs larges, pleines, roses et d'un rouge foncé.

Rose Richer; Laffay. Fleurs petites, pleines, régulières, à pétales imbriqués, rouges au centre, roses à la circonférence.

Rose Dalbert; Laffay. Fleurs moyennes, doubles, à pétales imbriqués, d'un lilas tendre.

Philémon; Laffay. Fleurs petites, pleines ou doubles, à pétales imbriqués, d'une couleur lilas maculée de pourpre.

Éléonide; Laffay. Fleurs moyennes, doubles, roses, avec quelques pétales panachés de lilas.

Belle Alix; Laffay. Fleurs moyennes, doubles, d'un carné vif.

Armide; Laffay. Arbrisseau très florifère; fleurs moyennes, doubles ou pleines, roses ou lilacées.

Belle Aspasie; Laffay. Fleurs larges, pleines, régulières, à pétales imbriqués, d'un rose tendre.

Honorine; Laffay. Fleurs larges, doubles, d'un rose vif passant au blanc.

La sylphide; Laffay. Fleurs pleines, moyennes, globuleuses, régulières, d'un carné lilas.

La chérie; Laffay. Fleurs moyennes, pleines, globuleuses, à pétales ondulés, d'un carné lilas.

Petite étoilée; Laffay. Fleurs très petites, pleines, carnées, marbrées de rose.

Ismène; Laffay. Fleurs petites, pleines, régulières, à pétales imbriquées, d'un rose carné.

Lesbie; Laffay. Arbrisseau très florifère; fleurs doubles, d'un carné pâle.

Orphée; Laffay. Fleurs moyennes, pleines, d'un rose pourpré.

Marianne; Laffay. Fleurs moyennes, pleines, globuleuses, régulières, à pétales imbriqués, d'un rose foncé,

Chimène; Laffay. Fleurs moyennes, doubles, roses au centre, lilas à la circonférence.

Cléonice; Laffay. Fleurs pleines, moyennes, bien faites, à pétales imbriqués, d'un rose carné.

Pourpre foncé a petites fleurs; Vibert. Arbrisseau à rameaux courts, droits, peu ou point aiguillonnés; pédoncules hispide-globuleux; tube du calice glabre, oblong, fusiforme; fleurs moyennes, simples, veloutées, d'un rouge cramoisi vif.

Noisette renoncule; L. Noisette. Arbrisseau de trois à quatre pieds; rameaux grêles, armés d'aiguillons assez rares, crochus, comprimés, d'un rouge vif; feuilles composées de trois à cinq folioles ovales-alongées, peu profondément dentées; fleurs réunies en corymbes, au nombre de quinze à vingt, d'un beau rose, exhalant une odeur agréable ayant de l'analogie avec celle du *geranium capitatum*.

Noisette prolifère; Cels. Feuilles composées de cinq folioles ovales-lancéolées, régulièrement dentées, d'un beau vert foncé; fleurs très nombreuses, en corymbes, très pleines et très régulières, larges de deux pouces, roses, ayant dans le centre un petit bouton vert muni de ses folioles calycinales.

« Quelquefois, dit M. Cels, les pétales extérieurs sont » grands, d'un rose pâle, formant une coupe parfaitement » arrondie et régulière; les pétales du centre sont très » courts, pliés longitudinalement en carène, réunis en plu- » sieurs faisceaux régulièrement placés, d'un jaune pourpre » sur le limbe, et tirant sur le brunâtre au sommet et sur » les bords. Cette variété est originaire d'Italie.

Noisette Putaux; Putaux. Arbrisseau vigoureux, de quatre à cinq pieds; aiguillons peu nombreux, épars, non stipulaires; feuilles d'un beau vert luisant en dessus, pâles en dessous, composées de cinq à sept folioles ovales-oblongues, régulièrement dentées, acuminées au sommet, les laterales presque sessiles et la terminale longuement pétiolée; fleurs réunies en corymbes, au nombre de quatre à douze, semi-doubles, ayant la forme et la couleur du Bengale commun.

Noisette a grandes fdeurs lilas; M. Noisette. Arbrisseau assez élevé, vigoureux; rameaux grêles, roussâtres, inclinés à l'extrémité, armés d'aiguillons rares et courts; feuilles d'un vert luisant, composées de cinq à sept folioles

ovales alongées, planes, légèrement dentées; fleurs réunies au nombre de cinq à quinze sur chaque pédoncule, très doubles, fort jolies, un peu penchées, d'un lilas foncé.

Anatole de Montesquiou; Jacques. Arbrisseau plus petit que les autres variétés, dans toutes ses parties; aiguillons épars, droits, peu nombreux, feuilles composées de trois à cinq folioles petites, ovales, un peu cordiformes à leur base, pointues au sommet, à dents aiguës et non glanduleuses; fleurs depuis une jusqu'à neuf sur chaque pédoncule, assez bien faites, doubles, de dix-huit à vingt lignes de diamètre, d'un pourpre violacé, odorantes, à pétales arrondis et échancrés au sommet.

Noisette Jacques; Laffay. Arbrisseau à tiges droites, vigoureuses, d'un pourpre violet, glabres, munies d'aiguillons épars et non stipulaires; feuilles longuement pétiolées, composées de trois à sept folioles, les unes oblongues, les autres ovales, d'un vert luisant, irrégulièrement dentées; fleurs doubles, moyennes, très régulières; pétales d'un blanc sensiblement teinté de rose, les uns mucronés, les autres irrégulièrement échancrés, un peu chiffonnés au centre.

E. CINQUIÈME TRIBU.

Les rosiers musqués; (*rosa moschata*; Lindl. Mill. Jacq. Willd. Desf. Lawr. Pers. Ait. Redout. Pronv. *Rosa opsostemma*, Ehr. *Rosa glandulifera*; Roxb.)

Arbrisseau droit, élevé, très rameux; *rameaux* lisses, verts, souvent pourprés au sommet, très peu glanduleux, armés *d'aiguillons* presqu'égaux, épars, forts et crochus; *stipules* linéaires, adhérentes, divisées et subulées à leur extrémité, velues en-dessous, frangées de glandes; *pétioles* glanduleux, velus et aiguillonnés; *feuilles* composées de cinq à sept *folioles* elliptiques, lancéolées, presque planes, simplement et finement dentées, nues en-dessus, glauques en-dessous, la nervure principale velue; corymbes très nombreux, d'environ sept fleurs et davantage, à ramifications cotonneuses; *bractées* très caduques, concaves, réfléchies, velues et glanduleuses; *pédoncules* quelquefois cotonneux, comme le *tube* glanduleux qui est ovale; *sépales* réfléchies, alongées, un peu laciniées, quelquefois cotonneuses, tombant bientôt après les pétales; *fleurs ne paraissant qu'une fois par an*, ordinairement en août et septembre, blanches, exhalant une légère odeur de musc; *pétales* presqu'entiers, étalés, un peu connivens; quatre-

vingt à quatre-vingt-cinq *étamines* très caduques; *disque* élevé, épais, presque plat; *styles* velus, libres ou réunis en une colonne longue et grêle; *fruit* petit et rouge.

Ce rosier est originaire de l'Afrique septentrionale, du Midi de l'Espagne, de Madère, et de la France méridionale.

Les botanistes seront sans doute fort surpris de me le voir placer comme variété dans cette espèce et avec les noisettes, eux qui non-seulement le regardent comme une espèce caractérisée, mais encore comme appartenant à une autre de leurs grandes tribus, celle des systylées.

A cela je répondrai d'abord par un fait sans replique. M. Prévost fils, de Rouen, bon botaniste et bon cultivateur (ce qu'il est fort rare de trouver réuni), a obtenu, en 1820, de graines de noisettes semées par lui, des rosiers noisettes, et *le rosier muscade simple* (1).

S'il fallait des raisons pour appuyer un fait, j'ajouterais qu'à la seule différence de l'époque de la floraison, il n'est pas possible de trouver un seul caractère qui puisse servir à reconnaître les rosiers musqués d'avec les noisettes.

La réunion des styles n'en fournit point, par la raison fort simple qu'ils sont libres dans plusieurs variétés; faiblement réunis par l'entrelacement des poils dont ils sont revêtus, dans quelques autres; et soudés dans le plus petit nombre, si toutefois ils le sont dans d'autres que dans le type. Si j'avance ce doute c'est après avoir plusieurs fois trouvé qu'en appuyant le doigt sur le sommet de la petite colonne, on voit s'écarter les styles que l'on aurait pu croire réunis, tel par exemple que dans *la princesse de Nassau*, etc.

ROSIER MUSCADE SIMPLE. (*Rosa moschata*, De Cand.) Arbrisseau vigoureux; aiguillons fermes, recourbés, peu nombreux; pétioles armés de quelques aiguillons et de poils glanduleux; cinq à neuf folioles ovales, pointues, lisses, dentées en scie, d'un vert foncé; pédoncules garnis de poils courts et glanduleux; tube du calice un peu velu, ovale oblong; fleurs simples, blanches, en corymbes, très odorantes. Ce rosier croît spontanément dans le Roussillon.

ROSE MUSCADE SEMI-DOUBLE; Vibert. Feuilles composées de cinq à sept, ou, mais rarement, de neuf folioles; fleurs blanches, petites, semi-doubles, très odorantes, à pétales intérieurs petits et fixés par un filet jaune; styles libres, ou faiblement réunis par les poils.

(1) Catalogue descriptif, etc. Rouen, 1829, page 209.

Muscade double; Vibert. Rose musquée pleine; Prévost. Arbrisseau diffus, peu élevé; feuilles ordinairement composées de sept folioles, rarement de cinq ou de neuf; tube du calice peu retréci au sommet, fleurs moyennes ou petites, pleines, peu odorantes, d'un blanc très pur. Styles verts, libres et saillants.

Rosier musqué presque inerme; Prévost. Arbrisseau vigoureux, élevé, à rameaux inermes au sommet, souvent armés à leur base d'un très petit nombre d'aiguillons courts et presque droits; pétioles souvent inermes; cinq, ou, mais rarement, sept folioles; fleurs simples, blanches, moyennes, peu nombreuses.

Princesse de Nassau; Laffay. Arbrisseau à rameaux géniculés; feuilles à sept ou neuf folioles velues en dessous, à bords ondulés, et à dents inclinées; boutons d'un jaune de soufre, marbrés de rouge; fleurs moyennes, très doubles, odorantes, d'un jaune de soufre passant au blanc; styles réunis, mais sans adhérence.

Noisette blanche simple; Vibert. Buisson étalé; rameaux sarmenteux, non trainans; aiguillons peu nombreux, bruns, crochus, épars; point de soies; feuilles rapprochées, composées de sept, ou, mais rarement, de cinq folioles ovales lancéolées, à nervure moyenne, velu en dessous; pédoncules en corymbes pauciflores; tube du calice ovale-pyriforme, velu; fleurs moyennes, simples, blanches, très odorantes, paraissant en août et septembre; styles libres, réunis seulement par l'entrelacement de leurs poils.

Si l'on n'a pas égard à l'époque de la floraison et au rapprochement des styles, il faut mettre ce rosier avec les noisettes. Si l'on n'a pas égard à l'époque de la floraison et à la position de ses rameaux non trainans, c'est un *sempervirens*. Les gens qui expliquent les rapports des prétendues espèces par l'hydridité devraient ici se trouver embarrassés, car cet arbrisseau ne tient pas de deux espèces, mais de trois. Il faut lui supposer deux pères ayant également contribué à sa naissance, ou abandonner le système commode de l'hybridité.

Rose de neige; *rosa nivea*; Dupont. Belle Henriette; Vibert. Arbrisseau vigoureux, élevé; rameaux longs et droits; aiguillons droits, entremêlés de soies; cinq à sept folioles ovales ou oblongues, aiguës, glabres au-dessus, un peu pubescentes en dessous; fleurs en corymbes, nombreuses, moyennes, simples, blanches, nuancées de rose en dehors, très odorantes; styles libres, peu saillans.

Belle Henriette rose; Vibert. Arbrisseau à rameaux pourprés; folioles glabres et glauques en dessous; pédoncules pourpres; tube du calice de la même couleur, fusiforme, glabre au sommet; sépales caduques; fleurs moyennes, simples, odorantes, d'un rose pâle; styles peu saillans.

Belle Henriette rose double; Vibert. Arbrisseau vigoureux, élevé, à rameaux longs et droits; aiguillons droits, entremêlés de soies, moins forts que dans la *rose de neige*; folioles plus larges; tube du calice ovale, plus court et plus gros; fleurs doubles, grandes, d'un rose clair; styles libres, peu saillans.

L'ophir; Laffay. Fleurs petites, doubles, très odorantes, d'un jaune nankin.

Rosier a feuilles de ronce; *rosa rubifolia*, Lindley. Brown. Arbuste de trois à quatre pieds, à rejetons ascendans; rameaux d'un vert clair, sans duvet, armés de quelques aiguillons épars et arqués; feuilles distantes; stipules très longues, étroites, nues, frangées de glandes; pétioles nus, peu aiguillonnés; trois à cinq folioles ovales, aiguës, d'un vert clair et un peu luisant en dessus, plus pâles et cotonneuses en dessous, à dents simples et divergentes; fleurs petites, d'un rouge pâle, ordinairement trois ensemble; pédoncules et calice sans pubescence, les premiers glanduleux; sépales simples, ovales, velues, réfléchies et caduques; étamines caduques; styles cotonneux, réunis en colonne ou en massue; fruit nu, très petit, globuleux.

Ce rosier, originaire de l'Amérique septentrionale, a été rangé par Lindley dans la tribu des systylées, à cause de la réunion de ses styles; mais il a tant d'analogie avec le *rosa moschata*, qu'il nous a paru n'en être qu'une légère variété, et en conséquence nous l'avons placé ici, il a une sous-variété.

Rosier des fenêtres a feuilles de ronce. *Rosa rubifolia fenestralis*, Lindl. folioles sans pubescence, ni en dessus ni en dessous, d'une couleur pâle, d'une texture plus mince; fleurs assez souvent solitaires.

F. SIXIÈME TRIBU.

Les rosiers de la Chine; (*rosa chinensis*; Jacq. Bosc. Lawr. *Rosa semperflorens*; Willd. Lindl. *Var. Sinensis*, Pers. *Rosa indica*; Redout.)

Arbrisseau faible, étalé; *rameaux* grêles, verts, pourprés dans leur jeunesse, glabres, rarement glanduleux, armés *d'aiguillons* rares, épars, comprimés et crochus; *feuilles* distantes, luisantes, composées de trois à cinq *folioles* ovales-lancéolées, simplement et fortement dentées, quelquefois crénelées, minces, planes, teintées de pourpre en dessous, sur les bords, et quelquefois en dessus, au moins dans leur jeunesse : l'impaire est la plus grande, la paire inférieure petite, et manquant ordinairement aux extrémités des rameaux; *stipules* étroites, plates, glanduleuses et légèrement soyeuses; *pétioles* glabres ou glanduleux, armés d'aiguillons crochus; *pédoncules* articulés sur les rameaux, très longs, glanduleux, solitaires; *bractées* étroites, lancéolées, dentées et frangées de glandes; *fleurs* solitaires, d'un cramoisi foncé; *tube du calice* oblong, nu; *sépales* réfléchies, caduques; *disque* cônique, épais; quinze *ovaires*; *styles* très grêles, presque nus, séparés, saillans; *pétales* entiers; *fruit* globuleux.

Ce rosier se trouve à la Chine.

Bengale pourpre semi-double; Prévost. Arbuste très petit; tube du calice un peu glanduleux, ovale-turbiné ou pyriforme; sépales glanduleuses, simples; fleurs moyennes ou petites, semi-doubles, d'un cramoisi très velouté, à pétales réfléchis en leurs bords. Douze à vingt ovaires.

Bengale a odeur de capucine; Godefroy. La Bichonne; Laffay. Bengale Bichon; Vibert. Bengale a odeur de framboise; Prévost. Arbuste délicat et très petit; fleurs moyennes ou petites, doubles, d'un cramoisi pourpre, odorantes, à pétales concaves.

Bengale sanguin; la sanguine; Laffay. Bengale pourpre double; Bengale cramoisi double; Prévost. Arbuste faible, étalé; rameaux, feuilles et pédoncules très pourpres; fleurs moyennes, un peu globuleuses, très doubles, veloutées, d'un pourpre-cramoisi très vif, à pétales concaves, ayant l'onglet blanc; vingt à trente-cinq styles.

Bengale Bourdugé; Vibert. Arbuste faible; tube du calice glanduleux, ovale; fleurs très doubles, petites, d'un rouge cramoisi ou d'un pourpre violet.

Bengale cerise; Laffay. Bengale a longs pédoncules; L. Noisette. Arbuste bas et étalé; pédoncules longs; tube du calice glabre, ovale-pyriforme; fleurs semi-doubles, moyennes, d'un rose cerise ou d'un rouge clair.

BENGALE ÉBLOUISSANT ; Laffay. LA GAUFFRÉE ; L'ÉBLOUISSANTE ; Vibert. BENGALE A PÉTALES STRIÉS ; L. Noisette. Tube du calice glabre, ovale ; fleurs moyennes, très doubles, d'un rouge cerise feu, ou cramoisi très clair ; soixante et dix à quatre-vingt styles et plus.

BENGALE BLEU DE LA CHINE ; Vibert. Arbuste à rameaux grêles ; tube du calice glabre, ayant quelquefois un bourrelet à sa base ; boutons globuleux ; fleurs pleines, moyennes, d'un pourpre bleuâtre ; soixante dix à quatre-vingt-dix styles.

THÉ ROUGE. Godefroy. Il ne faut pas confondre cet arbrisseau avec l'*indica thé rouge*, de Nicole. Tube du calice glabre, souvent ovale, rarement arrondi, irrégulièrement gibbeux ; fleurs très doubles, moyennes, odorantes, d'un rose foncé, ou rouges, ou d'un cramoisi vif ; trente à soixante et dix ovaires.

Voici encore une variété qu'il serait indifférent de placer ici ou avec l'*indica*, sans les proportions plus grêles de ses rameaux, le moins d'ampleur de ses feuilles teintées de pourpre dans leur jeunesse.

MÈRE GIGOGNE, Vibert. Tube du calice glabre, ovale-turbiné ; fleurs très doubles, moyennes, d'un rouge pourpre, souvent prolifères.

BENGALE FÉLIX ; Vibert. Arbrisseau à folioles ovales-arrondies, acuminées, légèrement concaves ; pédoncules glabres ou hispide-glanduleux ; tube du calice ovale-oblong, turbiné. Fleurs moyennes, semi-doubles, en coupe, d'un pourpre violet clair, quelquefois rayées de blanc.

BENGALE POURPRE SIMPLE ; Vibert. Tube du calice à collet étroit et alongé ; sépales simples ; fleurs petites ou moyennes, simples, d'un cramoisi pourpre, à pétales spatulés ; six à quinze styles.

ROSIER DE LA CHINE SANS ÉPINES ; *rosa inermis*. L. Noisette. Arbrisseau à tiges droites, de dix à douze pieds ; rameaux violets, glauques dans leur jeunesse ; aiguillons nuls ; feuilles à cinq folioles ovales alongées, régulièrement dentées ; fleurs doubles, d'un rose violacé pointillé de pourpre, moyennes.

G. SEPTIÈME TRIBU.

LES ROSIERS DE LAWRENCE. *Rosa Lawrenceana*, Lindl. Pronv. Swelt. *Rosa Lawrencea* ; Bot. mag ; *Rosa Laurentiæ* ; Andr.

Rosa semperflorens minima, Sims. *Rosa indica lawrenciana*; Thory. *Rosa indica humilis*, Ser.)

Arbuste de deux pouces à deux pieds de hauteur. *Rameaux* nombreux, droits, très minces, armés d'aiguillons rouges, droits ou crochus; *pétioles* glanduleux et aiguillonnés; *feuilles* composées de trois à cinq *folioles* très petites, ovales, lancéolées, aiguës, glabres, fermes, lisses et luisantes en dessus, glauques et souvent pourprées en dessous, l'impaire la plus grande, finement et simplement dentées; *stipules* étroites, subulées, ciliées de glandes; *pédoncules* glabres ou glanduleux; *tube du calice* ovale ou pyriforme, souvent glabre et glauque; *sépales* simples et glanduleuses, ou glabres et appendiculées; *fleurs* très petites, presque inodores, à *pétales* acuminés; de vingt à soixante *styles* libres, ordinairement saillans.

Ces rosiers, originaires de l'île de Bourbon, où on les a obtenus par la culture, si on ne les a pas tirés de la Chine, ne diffèrent des *semperflorens* que par leur petite taille.

Rosier de Lawrence simple; L. Noisette. Arbuste de trois à six pouces de hauteur, formant un buisson serré; folioles très petites, un peu pourprées dans leur jeunesse; tube du calice fusiforme, glabre; fleurs très petites, roses, ayant de cinq à huit pétales.

Lawrence de Chartres; Laffay. Bengale Lawrentia nain. Prévost. Arbuste de deux a cinq pouces de hauteur, formant un buisson très serré; folioles d'une à deux lignes de largeur, sur quatre à six de longueur; tube du calice pyriforme, glabre; sépales glabres, se prolongeant en une foliole incisée et dentée; fleurs très doubles, roses, de trois à six lignes de diamètre; vingt à vingt-cinq styles rouges et filiformes.

Bengale laurentia double; Vibert. Arbuste plus grand que le précédent, et formant un buisson moins serré; folioles ayant de deux à cinq lignes de largeur, sur six à douze de longueur, teintes de pourpre en dessous dans leur jeunesse; tube du calice glabre, court, gibbeux; sépales simples ou foliacées; fleurs pleines, très petites, d'un rose purpurin; trente à cinquante styles rouges et filiformes.

Bengale pompon; bengale nain; Prévost. Arbuste d'un à deux pieds de hauteur; folioles de même grandeur que dans le précédent, jamais teintées de pourpre; tube du calice ovale, glabre; fleurs semi-doubles, d'un rose clair, ayant de douze à vingt lignes de diamètre.



Rosier toujours vert. (Rosa sempervirens).

Melle F. Legendre del. Lecouturier sc.

Laurencéana onguiculée ; M. Noisette. Tiges de quatre à cinq pouces de hauteur ; rameaux divergens, à aiguillons crochus ; feuilles composées de trois à cinq folioles ovales-lancéolées ; fleurs de cinq à six lignes de largeur, très doubles, en corymbes, d'un rouge vif ; pétales en lanières.

Laurencéana mouche ; Miellez. Tiges ne s'élevant qu'à trois ou quatre pouces ; fleurs ne dépassant guère trois ou quatre lignes de largeur, pleines, plates, bien faites, d'un rose carné.

Caprice des dames ; Miellez. Tiges de cinq à six pouces de hauteur ; folioles ovales lancéolées, glauques en dessous, à dentelures aiguës ; fleurs de la grandeur du laurencéana ordinaire, mais d'un rouge pourpré.

Belle liliputienne ; Laffay. Arbuste très petit ; fleurs extrêmement petites, pleines, d'un rose très vif.

Lawrenceana blanc ; Laffay. Fleurs petites, pleines, blanches, légèrement carnées.

Lawrencéana bicolor ; Laffay. Fleurs petites, pleines, roses ponctuées de lilas.

Lawrencéana cramoisi ; Laffay. Fleurs très petites, doubles ou pleines, d'un cramoisi foncé.

Lawrenceana a rameaux horizontaux ; Laffay. Fleurs petites, odorantes, d'un carné vif.

11e RACE.

ROSIER SYSTYLÉ ; pl. 14, Var. *sempervirens.* (*Rosa systyla.*)

Nous réunissons en une seule race les *rosa systyla*, *arvensis, abyssinica*, *sempervirens*, *multiflora*, *Brunonii*, *rubifolia* et *setigera* de Lindley.

Certes, si le caractère d'avoir des styles soudés en une colonne cylindrique avait de la constance, on devrait le regarder comme fort important, et notre espèce ne laiserait aucune ambiguïté. Mais cette sévérité qui m'a fait rejeter plus des cinq sixièmes des espèces des auteurs, je dois l'avoir pour moi-même. En conséquence, j'avoue qu'ici je manque d'une critique rigoureuse, et que la coupe que j'établis est autant artificielle que naturelle. Peut-être aurais-je dû réunir toutes mes roses systylées aux *indica*, car la plus grande partie n'en diffère que par les styles, et il s'en faut de beaucoup qu'ils soient réunis dans toutes.

Si quelquefois j'hésite à démolir, c'est dans la crainte de mal réédifier, et surtout de blesser un trop grand nombre d'amours-propres. Peut-être ai-je tort !.

Le *rosa systyla*, qui m'a fourni son nom, est un arbrisseau qui ne diffère du *canina* que par ses styles. Quoique indigène en France, on ne rencontre guère dans nos jardins que sa variété *monsoniæ*. C'est un *collina* pour Smith.

L'*arvensis* est très commun dans toute l'Europe, et même en France ; pour Roessig, c'est un *sempervirens*. Dans le fait il ne diffère de ce rosier que par son feuillage opaque, glauque en dessous, et par ses bractées courtes et droites, différences qui disparaissent dans quelques sous-variétés.

Le *rosa abyssinica* ressemble tellement au *sempervirens*, que non seulement on ne peut en faire une espèce, mais que pour l'en séparer comme variété, il faut même avoir égard à de très légères variations dans la forme des feuilles et dans la villosité des pédoncules et des calices. Le lecteur a déjà vu combien ces caractères varient dans chacune de nos nombreuses sous-variétés.

Le *sempervirens* pourrait faire espèce, si ses feuilles étaient véritablement persistantes ; mais elles ne le sont pas dans nos climats, au moins dans mon jardin où je les ai toujours vu tomber au plus tard dans le mois de janvier. D'ailleurs, il a fourni une ancienne variété, la rose du comté d'Ayr, qui peut également être classé parmi les *arvensis*.

Quant au *rosa multiflora*, Lindley et les botanistes qui en ont parlé après Thunberg, ne l'ont jamais vu à fleurs simples et ne connaissent pas ses fruits. Ses styles sont réunis dans quelques variétés, libres dans d'autres, d'où il résulte que j'aurais peut-être dû le rapprocher des *moschata*, et le placer dans l'espèce précédente ; c'est aussi ce que l'on fera sans doute plus tard.

Le rosier de Brown, *brunonii*, est une variété assez bien caractérisée, jusqu'à ce que des semis et des nouvelles variétés soient venues renverser le système de caractères sur lequel les auteurs ont établi son espèce. Alors il faudra sans doute le classer avec les sous-variétés du *rosa moschata*.

On cultive depuis quelques années le *rosa rubifolia*, qui, semblable au précédent, devrait peut-être trouver sa place avec le *moschata*.

Lindley place dans sa tribu des *banksianæ*, le *rosa setigera*, dont les styles sont réunis, et nous ne comprenons pas les raisons qui ont pu l'y déterminer. Dans les *banksianæ*, les stipules sont presque libres ; ici elles sont adnées dans les quatre cinquièmes de leur longueur ; les *banksianæ* ont les

feuilles luisantes, presque toujours composées de trois folioles; ici elles ne sont pas luisantes, et fort souvent elles se composent de cinq folioles. Il nous semble que ces raisons sont concluantes pour lui faire occuper la place que nous lui donnons.

Caractères spécifiques.

Arbrisseau ordinairement élevé.

Rameaux longs, flexibles, grêles, flagelliformes, ordinairement verts, quelquefois nus.

Aiguillons épars, ou géminés sous les stipules, crochus ou arqués, très rarement droits ou nuls, quelquefois entremêlés de soies.

Feuilles composées de cinq à sept folioles; très rarement de trois à cinq.

Stipules adnées, ordinairement étroites, simples, ou ciliées de glandes; quelquefois élargies à la base et finement laciniées.

Pétioles armés en dessous d'aiguillons crochus, souvent glanduleux, quelquefois pubescens ou velus.

Folioles ovales, ou ovales-lancéolées, aiguës ou acuminées, rarement obtuses, simplement dentées, glabres ou velues des deux côtés.

Pédoncules quelquefois velus, toujours glanduleux, à glandes quelquefois pédicellées.

Bractées linéaires lancéolées, souvent acuminées ou subulées, glabres ou velues, ordinairement caduques.

Tube du calice ovale plus ou moins globuleux ou alongé, ou turbiné, quelquefois glabre, quelquefois velu ou glanduleux.

Sépales glanduleuses ou velues, très rarement simples, ordinairement trois d'entre-elles appendiculées.

Fleurs en corymbes multiflores, très rarement solitaires, ordinairement petites et blanches, quelquefois d'un rose pâle ou foncé.

Pétales plus ou moins oblongs, cordiformes ou obcordés, quelquefois émarginés.

Etamines nombreuses, souvent longues, tombant ordinairement après la floraison, rarement persistantes.

Disque épais, convexe.

Styles *réunis en une colonne alongée*, velus ou cotonneux, quelquefois glabres.

Fruit ordinairement petit, ovale ou arrondi, d'un rouge orangé ou écarlate.

Ce rosier se trouve dans toute l'Europe, ses variétés en Afrique, en Asie et en Amérique.

Synonymie.

Rosa systila; Lindl. Pronv. Woods.
— *arvensis*; Lin. Lindl.
— *abyssinica*; Brown. Lindl.
— *sempervirens*; Lin. Lindl.
— *multiflora*; Thunb. Lindl.
— *Brunonii*; Lindl.
— *rubifolia*; Brown. Lindl.
— *setigera*; Mich. Lindl.

Variétés.

Section 1re. *Rosiers d'Europe.*

I. ROSIER DES CHAMPS; (*rosa arvensis*; Lin. Lindl. Willd. Lawr. Smith. Woods. Redout. Pronv. *Rosa candida*, Scop. *Rosa sylvestris*; Herm. Pall. Roth. *Rosa scandens*; Munch. *Rosa herporhodon*; Ehr. *Rosa halleri*; Krock. *Rosa fusca*; Moensch. *Rosa serpens*; Ehr. Wibel. *Rosa sempervirens*; Roessig. *Rosa repens*; Gmel. Willd. Jacq. Rau. *Rosa montana*; Vill. Willd. Smith. *Rosa geminata*; Rau.)

Arbrisseau formant un buisson étalé; *rameaux* alongés, grêles ou flexibles, presque glauques, armés *d'aiguillons* égaux, épars, arqués ou droits, ceux des vieilles branches blanchâtres, petits: ceux des jeunes rouges; ils manquent quelquefois totalement dans les individus d'une faible végétation. *Feuilles* distantes, d'un vert foncé ou jaunâtre, composées de cinq à sept folioles; *stipules* étroites, planes, nues, frangées de glandes, rouges dans leur milieu; *folioles* aplaties, ovales, quelquefois ondulées, simplement dentées, très glauques en dessous, la principale nervure un peu velue; *fleurs* solitaires sur les rameaux, nombreuses sur les rejetons, blanches, jaunâtres à l'onglet, peu odorantes, d'abord en coupe, puis s'étalant ensuite; *pédoncules* scabres, portant des glandes et quelques soies; *tube du calice* nu, ovale; *sépales* courtes, concaves, ovales, un peu divisées, et celles qui le sont glanduleuses et scabres; *pétales* ovales, oblongs, émarginés; *étamines* persistantes; *disque* charnu, relevé; quinze à vingt cinq *ovaires*; *styles* réunis en une longue colonne glabre; *fruit* rond ou oblong, écarlate.

On le trouve dans les haies et les buissons de presque toute la France. Il a peu de sous-variétés.

ROSIER DE MONTAGNE ; *rosa arvensis montana*, Lindley. *Rosa montana* ; Villard ; Willdenow. Arbrisseau plus petit ; fruit un peu hispide.

ROSIER DES CHAMPS HYBRIDE ; *rosa arvensis hybrida*, Lindley. *Rosa geminata*, Rau. Arbrisseau à rejetons plus épais, les plus courts droits, florifères et multiflores ; quelques soies éparses sur les rameaux ; styles séparés. Fleurs très grandes, en bouquets, semi-doubles, de la couleur de chair la plus tendre. Rau l'a trouvé dans les environs de Wurtzbourg. M. de Pronville, qui se trompe sans doute, prétend qu'on le trouve dans les environs de Versailles.

ARVENSIS A SÉPALES APPENDICÉES. Il ne diffère de son type que par ses sépales dont trois portent constamment ensemble douze à quinze appendices linéaires-lancéolés, divergens. Il a été trouvé par M. Prévost, dans la forêt Verte, près de Rouen.

ROSIER A STYLES SOUDÉS ; *rosa systyla*, Lindley. Pronville. Arbrisseau ayant le port et la plupart des caractères du *canina* ; rejetons redressés ; aiguillons forts et crochus ; folioles ovales ; fruit oblong.

ROSIER SYSTYLÉ A FEUILLES LANCÉOLÉES ; *rosa systyla lanceolata*, Lindl. Folioles ovales-lancéolées ; longues, luisantes, ridées ; fruit sphérique. De l'Irlande.

LADY MONSON ; *rosa systyla monsoniæ*, Lindley. Arbrisseau plus petit que les deux précédens ; rameaux florifères plus droits, raides, terminés par un corymbe de fleurs plus élégant ; branches portant quelques soies très rares ; fruit d'un rouge orangé.

ROSE DU COMTÉ D'AYR ; *ayrshire rose*, des Anglais. *Rosa capreolata*, Neil. Arbrisseau à rameaux longs et grêles ; fleurs nombreuses, blanches.

ROSE DES CHAMPS ROUGE-PLEINE ; *rosa arvensis rosea-plena*. L. Noisette. Arbrisseau sarmenteux, à aiguillons peu nombreux ; feuilles composées de cinq folioles d'un vert clair ; fleurs très doubles, moyennes, rouges, réunies au nombre de trois.

II. ROSIER TOUJOURS VERT. *Rosa sempervirens*, Lin. Lindl. Mill. Willd. Lawr. Pers. De Cand. Ait. Smith.

Pronv. *Rosa scandens*; Mill. *Rosa balearica*, Desf. Pers. *Rosa atrovirens*, Vivia. *Rosa capreolata*, Neil.

Arbrisseau grimpant; *rameaux* très longs, d'un vert clair, faibles, très divisés, rougeâtres d'un côté, armés *d'aiguillons* grêles, rouges et un peu crochus; *feuilles* ordinairement réfléchies, très luisantes, souvent persistantes, sans pubescence, composées de cinq à sept folioles; *stipules* rouges, étroites, réfléchies sur les bords; *pétioles* armés de petits aiguillons crochus; *folioles* ovales, ou ovales-lancéolées, planes, simplement dentées, d'un vert clair en dessus, plus pâles en dessous; *fleurs* odorantes, blanches, très nombreuses; *bractées* nues, lancéolées, réfléchies, tachées de rouge; *pédoncules* nus et glanduleux, ainsi que le *tube* du calice; *sépales* caduques, ovales-aiguës, presque simples, scabres et glanduleuses, plus courtes que la corolle; *pétales* obcordés, convexes; cent trente-huit à cent quarante *étamines*, caduques; *disque* très épais, cônique; trente *ovaires*; *styles* réunis en une longue colonne velue; fruit rond, petit, d'un rouge orangé.

Cet arbrisseau, du Midi de l'Europe et de la France méridionale a fourni plusieurs sous-variétés.

Sempervirens a petites feuilles; *rosa sempervirens microphylla;* Lindley. Arbrisseau à folioles suborbiculaires; fleurs blanches.

Sempervirens couché; *rosa sempervirens prostrata*; Lindley. Arbrisseau à tiges couchées.

Rosier grimpant a grandes feuilles; *sempervirens major*; Vibert. Arbrisseau à feuilles pendantes; folioles ovales-lancéolées, à dents peu profondes et courbées en dessous; fleurs simples, blanches, à styles aussi longs que les étamines, réunis seulement par l'entrelacement de leurs poils.

Sempervirens double; Vibert. Fleurs semi-doubles, petites, blanches; quinze à vingt styles libres ou faiblement réunis; fruit ovale.

Sempervirens major double; Vibert. Arbrisseau à rameaux sarmenteux, armés d'aiguillons entremêlés de poils glanduleux; fleurs moyennes, blanches, très doubles, odorantes, nombreuses; styles libres.

Héloïse; Laffay. Arbrisseau à rameaux sarmenteux; fleurs très doubles, bien faites, d'un rose carné; styles libres.

Princesse Louise; Jacques. Arbrisseau vigoureux, à tiges

grêles, longues, armées d'aiguillons nombreux, épars, forts et droits; folioles vertes et glabres sur les deux côtés, un peu acuminées, aigument et régulièrement dentées; fleurs réunies au nombre de trois à vingt, petites, doubles, à pétales d'un rose très pâle lors de l'épanouissement, puis d'un blanc presque pur, les extérieurs plus larges, ceux du centre crénelés et un peu crépus.

Princesse Marie; Jacques. Arbrisseau vigoureux, à tiges longues et grêles, armées d'aiguillons moins nombreux que dans le précédent; folioles ovales, pointues, à dents aiguës; fleurs en corymbes, au nombre de trois à douze, petites, bien faites, en forme de coupe; pétales d'un rouge foncé d'abord, puis couleur de chair, échancrés au sommet.

Dona Maria; Laffay. Fleurs petites, pleines, fort jolies, d'un blanc très pur.

Adélaide d'Orléans; Jacques. Arbrisseau vigoureux, à tiges rampantes, un peu coudées; aiguillons peu nombreux, rougeâtres, courts, égaux, épars, légèrement courbés; écorce lisse, luisante; feuilles composées de cinq folioles épaisses, oblongues, un peu acuminées, à dentelures couchées et irrégulières; fleurs larges, pleines, régulières, d'un blanc pur.

Eugène d'Orléans; Jacques. Arbrisseau très vigoureux; tiges grosses, rougeâtres, rampantes, très glabres, munies d'aiguillons peu nombreux, rouges, presque droits; feuilles composées de cinq à sept folioles presque sessiles, ovales, glabres, luisantes et coriaces, irrégulièrement dentées en scie; fleurs moyennes, doubles, d'un rose pâle.

Mélanie de Mont-Joie; Jacques. Arbrisseau vigoureux; tiges sarmenteuses, élevées; aiguillons peu nombreux, égaux, droits, épars, peu dilatés à leur base; écorce lisse, teinte de rougeâtre; feuilles distantes, à pétioles munies seulement de quelques petits poils rares; cinq folioles petites, lancéolées, d'un vert luisant, à dentelures petites et couchées; fleurs moyennes, pleines, régulières, blanches.

Léopoldine d'Orléans; Jacques. Arbrisseau vigoureux, à tiges et rameaux rampans; aiguillons rougeâtres, la plupart droits, quelques-uns légèrement courbés, dilatés à leur base, épars et stipulaires; écorce lisse, luisante, d'un vert clair; feuilles divergentes, à pétioles aiguillonnés; cinq folioles oblongues, pointues, d'un vert luisant, finement

et peu profondément dentées; fleurs nombreuses, doubles moyennes, d'un rose pâle ou couleur de chair.

Félicité perpétue; Laffay. Arbrisseau à rameaux rougeâtres et grimpans; aiguillons épars, un peu courbés; feuilles composées de cinq à sept folioles petites, ovales, lancéolées, à dentelures aiguës; pétioles rougeâtres; fleurs moyennes, pleines, régulières, d'un carné pâle, à pétales imbriqués.

Rosier d'Abyssinie; *rosa abyssinica*; Lindley, Brown. Rameaux grimpans, armés d'aiguillons très serrés, forts, courbés en faux; folioles ovales, persistantes, plus courtes que dans le type du *semperflorens*, avec un petit support plus large vers la pointe que vers la base; pétioles très scabres, avec des glandes et des soies inégales; calice et pédoncules cotonneux.

Cette variété botanique se trouve en Afrique; je ne la crois pas cultivée, au moins en France.

Section 2e. *Rosiers étrangers.*

III. ROSIER MULTIFLORE; (*rosa multiflora*, Lindl. Thunb. Willd. Pers. Ait. Smith. Pronv. *Rosa flava*; Doon. *Rosa florida*; Poir. *Rosa diffusa*; Roxb).

Arbrisseau très élevé; *rameaux* flagelliformes, flexibles, nus, armés *d'aiguillons* crochus placés par paires sous les stipules; *feuilles* composées de cinq à sept folioles; *stipules* élargies à la base, pointues, adhérentes, très dentées, cotonneuses en dessous; *pétioles* très velus; folioles rapprochées, ridées, lancéolées, obtuses, crénelées, d'un vert triste, velues des deux côtés; *fleurs* nombreuses, petites, en bouquets, doubles, d'un rose pâle; *bractées* linéaires, dentées, très caduques, cotonneuses ainsi que les pédoncules; *tube du calice* turbiné; *sépales* ovales; dix-huit à vingt-cinq *styles* cotonneux, plus longs que les pétales intérieurs, réunis en colonne; *fruit* non couronné par les sépales, turbiné, d'un rouge clair.

Ce rosier, originaire du Japon, a fourni plusieurs sous-variétés, dont quelques-unes ont été érigées en espèces par les auteurs.

Multiflore a fleurs roses. Ce rosier, dans nos jardins, est regardé comme le type de l'espèce; Il en diffère cependant par ses bractées ovales, concaves, à bords incisés ou dentelés, et par ses styles libres. Fleurs très petites, pleines, d'un rose clair ou pâle.

MULTIFLORE BLANCHE DOUBLE; Prévost. Il diffère du précédent par ses fleurs d'un rose extrêmement pâle, presque blanches.

ROSE DE THORY; *rosa thoryi*, Trattinnick. *Multiflora platyphylla*, Thory. MULTIFLORE COCCINÉ; MULTIFLORE POURPRE; Prévost. MULTIFLORE ROUGE; Pronville. MULTIFLORE ROSE FONCÉ; Vibert.

Arbrisseau vigoureux; rameaux plus gros que dans les précédens; stipules peu ou point velues, à divisions très longues et linéaires; folioles plus grandes, presque glabres en dessus, à dents non soyeuses, courbées en dessous; pédoncules portant des glandes brunes; tube du calice un peu rétréci au-dessous du collet; deux sépales simples, deux pinnatifides, une elliptique, pinnatifide d'un côté seulement; fleurs petites, doubles ou pleines, d'un rose vif ou d'un pourpre clair.

MULTIFLORE ROUGE A PETITES FEUILLES; Laffay. *Rosa Thory parvifolia*; Trattinnick. Il ne diffère du précédent que par ses proportions plus petites dans toutes ses parties; fleurs doubles, petites, d'un rose vif.

ROSE DE GRÉVILLE; ROSE DE ROXBURGH; Laffay. MULTIFLORE BLANC, SIMPLE; *rosa Grevillii*; *rosa Roxburgii*, des jardiniers anglais. *Rosa Roxburghiana*; Desportes. Arbuste plus petit que les précédens, à rameaux très grêles; aiguillons plus faibles; stipules entières, petites, simplement ciliées; folioles plus étroites, moins velues; tube du calice plus alongé; fleurs simples, blanches, à pétales alongés. M. Laffay, homme très exercé dans la culture de ces rosiers, et en général de toutes les espèces de l'Inde, pense que celui ci pourrait bien être le type des multiflores.

MULTIFLORE ÉLÉGANTE; Laffay. Arbrisseau vigoureux, plus rustique que les précédens; fleurs moyennes, pleines, bien faites, blanches à la circonférence, d'un rose foncé dans le centre.

MULTIFLORE A FLEURS MARBRÉES; Laffay. Arbuste en tout plus petit que son type; fleurs doubles, petites, d'un rose marbré de violet pâle.

IV. ROSIER DU NÉPAUL; ROSIER DE BROWN; *rosa Brunonii*; Lindley. *Rosa Brownii*; Trattinnick.

Arbrisseau ayant le faciès du *rosa Moschata*. *Rameaux* vigoureux, un peu velus dans leur vieillesse, armés d'aiguillons épars, courts, forts et crochus : les plus jeunes co-

tonneux et glanduleux, à aiguillons arqués; *stipules* linéaires, adhérentes, subulées, alongées à leur extrémité, glanduleuses en dehors; *pétioles* velus, glanduleux, garnis d'un petit nombre d'aiguillons arqués; cinq à sept *folioles* lancéolées, planes, simplement dentées, velues et d'un vert foncé en dessus, pâles et glanduleuses en dessous, à dents très convergentes; fleurs en bouquets; *bractées* droites, lancéolées, velues, roulées en dedans, un peu glanduleuses sur le revers; *pédoncules* bruns, velus, couverts de soies et de glandes; *tube du calice* velu, glanduleux et oblong; *sépales* réfléchies, un peu velues et glanduleuses, presque simples, plus longues que les pétales; *fleurs* simples, jaunes pendant l'épanouissement, blanches ensuite, à pétales ovales, non échancrés; *disque* épais et convexe; *étamines* longues, nombreuses; *styles* inégaux, réunis en une colonne longue et mince, velue à sa base, couverte dans la moitié supérieure de sa longueur par des *stigmates* ovales et tronqués; *fruit* petit, ovale, d'un rouge orangé.

Ce rosier, cultivé en France depuis fort peu de tems, est originaire du Népaul, et, dans nos jardins, craint les fortes gelées.

Rosier du Népaul a fleurs doubles; Laffay. Fleurs moyennes, doubles, globuleuses, à pétales alongés, d'un blanc mat.

V. ROSIER SÉTIGÈRE; rosier porte-soie; (*rosa setigera*, Michaux. Lindl. Pers. Smith. Pursh. Poir.)

Arbrisseau droit, élevé; *rameaux* glabres, sarmenteux, armés de deux *aiguillons* stipulaires à la base des feuilles et de quelques autres épars le long des branches; *stipules* subulées; *pétioles* glanduleux, armés en dessous d'aiguillons crochus; trois à cinq *folioles* ovales et ordinairement pointues, glabres, d'un vert clair en dessus, pâles et glauques en dessous, très nervées, à dents simples et aiguës; fleurs paraissant en juillet, en corymbes multiflores, nombreuses, quelquefois solitaires, rouges ou rose-pâles, à *pétales* larges et obcordés; *sépales* très étroites, avec une pointe aiguë, souvent pinnatifides, cotonneuses et couvertes de soies en leurs bords, comme les barbes d'une plume; *bractées* étroites, opposées, lancéolées, acuminées, souvent arquées et à pointes contournées, glabres, régulièrement ciliées de glandes; *pédoncules* longs, couverts de soies au-dessus des bractées, glauques et glabres au-dessous; *styles* deux fois aussi longs que le tube du calice, rapprochés en une colonne, gla-

bres, réunis mais non soudés, au nombre de quinze à vingt; *stigmates* en tête tronquées; *étamines* nombreuses, longues, courbées en dedans; *fruit* globuleux, glabre.

Ce rosier, quoique originaire de l'Amérique septentrionale, périt quelquefois par l'effet des fortes gelées.

12e RACE.

ROSIER A TROIS FEUILLES; Pl. 15. Var. *Banksiæ*. (*Rosa trifoliata.*)

J'ai classé ici les *rosa Lævigata*, *sinica*, *hystrix*, *microcarpa*, et *Banksiæ*, de Lindley.

Le *Lævigata* et le *sinica* diffèrent si peu l'un de l'autre, qu'ils ont été confondus par le plus grand nombre des auteurs; ceux qui les ont distingués ont eu sans doute plus d'égards pour la différence des pays qu'ils habitent, que pour leurs caractères spécifiques. Le premier ne m'est connu que par les échantillons de l'herbier de Michaux, déposé au muséum d'Histoire naturelle de Paris; l'autre est cultivé dans nos jardins.

Le *rosa hystrix* n'est connu que par des échautillens étudiés par Lindley qui nous en a donné la description. Le *microcarpa* du même auteur avait été confondu avec l'*indica* par Linnée et Wildenôw; mais son analogie frappante avec le *Banksiæ* l'en a fait rapprocher par Lindley.

Enfin le *rosa Banksiæ*, assez bien caractérisé, forme le type de notre espèce.

Caractères spécifiques.

Arbrisseau *grimpant ou traînant.*

Rameaux grêles, sarmenteux ou flagelliformes, verts, glabres et inermes, ou faiblement armés.

Aiguillons nuls ou épars, crochus ou arqués, très rarement droits.

Stipules *libres, au moins dans la moitié de leur longueur, subulées, très étroites, caduques* en tout ou en partie, quelquefois frangées de glandes ou velues.

Pétioles souvent nus, rarément cotonneux ou velus, armés en dessous de petits aiguillons crochus.

Feuilles *luisantes, presque toujours ternées.*

Folioles ovales lancéolées, rarement oblongues ou obtuses, simplement dentées, sans pubescence, ayant quelquefois une côte aiguillonnée ou poilue.

Fleurs ordinairement nombreuses, rarement solitaires, souvent blanches.

Pédoncules nus ou soyeux.

Bractées nulles, ou menues et caduques.

Tube du calice hémisphérique ou oblong, soyeux ou glabre.

Sépales entières ou presque entières, ordinairement ovales, pointues, souvent raides, ayant quelquefois des soies ou quelques aiguillons grêles sur les bords.

Pétales ordinairement presqu'entiers.

Étamines nombreuses.

Disque charnu, ordinairement plat.

Styles peu saillans, quelquefois inclus, séparés, souvent velus.

Fruit oblong ou globuleux, ordinairement muriqué et couronné par les sépales raides ou endurcies, d'un rouge plus ou moins orangé ; ou écarlate.

On trouve les rosiers trifoliés en Asie, et rarement dans l'Amérique septentrionale.

Synonymie.

Rosa lævigata, Mich. Lindl. Pers. Smith.
— *sinica*, Lindl. Ait. *Trifoliata*, Bosc.
— *hystrix*. Lindl. Pronv.
— *microcarpa*, Lindl. Pronv.
— *Banksiæ*; Lindl. Brown. Smith.

Variétés.

I. ROSIER TRIFOLIÉ. (*Rosa trifoliata*, Bosc. *Rosa sinica*, Lindl. Ait. Pronv. *Rosa ternata*, Poir. *Rosa nivea*; De Cand. *Rosa cherokensis*, Doon.)

Arbrisseau diffus; *rameaux* traînans, armées *d'aiguillons* rouges, épars, égaux et crochus; *feuilles* très luisantes, composées de trois folioles; *stipules* sétacées, caduques, frangées de glandes; *pétioles* sans pubescence, armés d'aiguillons petits et nombreux; *folioles* ovales lancéolées, finement dentées, très vertes en dessus, pâles en dessous, avec une côte aiguillonnée; *fleurs* simples, grandes, solitaires, blanches; sépales entières; fruit d'un rouge orangé, muriqué, ovale globuleux ou pyriforme, couronné par les sépales étalées et raides.

Cet arbrisseau, originaire de la Chine, est cultivé dans nos jardins depuis peu d'années. Il doit avoir donné des variétés chez M. Prévost, à Rouen, mais je ne les connais pas encore; la seule que je puisse placer ici est une variété botanique, dont les auteurs font une espèce.



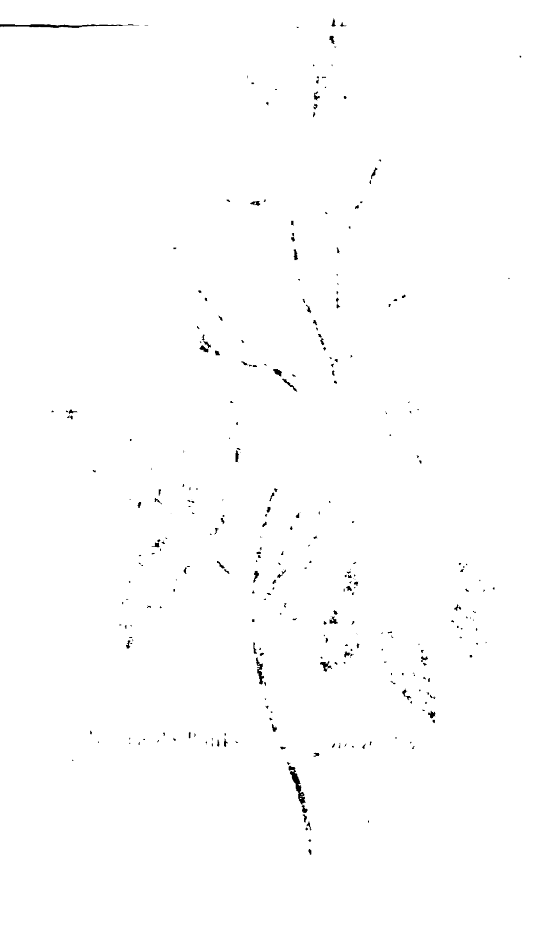
Rosier de Banks. *(Rosa Banksiæ)*.

Borromee del. Lecouturier sc.

[illegible]

[illegible]

[illegible] M. Boursault. [illegible] quelques [illegible].



ROSIER LISSE ; *rosa Lævigata*, Michaux, Lindl. Pers. Pursh. Pronv. Smith. Arbrisseau grimpant ; aiguillons épars, arqués ; stipules très étroites, demi-adhérentes, frangées de glandes ; pétioles nus ; feuilles nervées. Du reste, il ressemble à son type. Fleurs grandes, blanches, solitaires. Cet arbrisseau est originaire de l'Amérique septentrionale. Il n'est pas cultivé en France.

II. ROSIER HÉRISSON. (*Rosa hystrix*, Lindl. Pronv.)

Arbrisseau à rameaux verts, flagelliformes, armés d'*aiguillons* nombreux, raides, très petits, inégaux et droits, avec quelques-uns plus grands et arqués ; *feuilles* distantes ; stipules très étroites, adhérentes par leur moitié, la partie libre caduque et laissant par sa chute une longue cicatrice ; *pétioles* sans duvet, munis de quelques aiguillons crochus ; *folioles* au nombre de trois, ovales, planes, luisantes, simplement dentées, pédicellées, d'un vert foncé en dessus, pâles en dessous, avec une côte aiguillonnée ; *bractées* nulles ; *pédoncules* portant des soies et des aiguillons raides et très droits ; *sépales* persistantes, raides, convergentes, ovales, pointues, presqu'entières, avec quelques aiguillons grêles et raides, dont quelques-uns sont à la marge ; *disque* plat, charnu ; *styles* velus, renfermés ; fleurs grandes.

Cet arbrisseau indigène à la Chine, n'est pas encore cultivé en Europe, du moins je le crois.

III. ROSIER DE BANKS ; ROSIER DE LADY BANKS ; Pl. 15. (*Rosa Banksiæ*, Lindl. Pronv. Brown. Smith. Poir. *Rosa banksiana*, Abel. *Rosa inermis* ; Roxb.)

Arbrisseau dépourvu d'aiguillons ; *rameaux* faibles, grimpans, d'un vert foncé ; *stipules* subulées, quelquefois velues, caduques ; *pétioles* nus, rarement velus ; *feuilles* composées de trois, fort rarement de cinq *folioles* planes, oblongues, lancéolées, obtuses, souvent ondulées, simplement dentées, sans pubescence, excepté à la base de la nervure dorsale, où sont des poils ; *fleurs* penchées, petites, nombreuses, très doubles, exhalant une odeur douce de violette ; *bractées* menues, caduques ; *pedoncules* nus, très grêles, un peu épaissis à la partie supérieure ; *tube du calice* hémisphérique ; *sépales* ovales, pointues, entières ; *styles* séparés, un peu saillants.

Ce charmant rosier a été apporté d'Angleterre à Paris en 1817, par M. Boursault. Il résiste assez bien à nos hivers. On en possède quelques sous-variétés.

Rosier de Banks a fleurs blanches. Fleurs très petites, très doubles, blanches, paraissant de mars en mai, exhalant l'odeur de la violette.

Rosier de banks a fleurs jaunes ; cet arbrisseau ne diffère du précédent que par ses fleurs jaunâtres, presqu'inodores.

Ici je finis la nomenclature des variétés et sous-variétés des *trois espèces* de roses connues.

APPENDICE.

Pendant que nous corrigions les dernières épreuves de cet ouvrage, nous avons reçu de M. Joly, pépiniériste, à à Wissous (Seine-et-Oise) près Antoni, un choix de roses charmantes, obtenues par lui en 1834, 1835 et 1836; nous donnerons ici sous forme d'appendice, ces nouvelles variétés toutes intéressantes par leur beauté.

La grenadine. (Provins). Arbrisseau élevé, peu aiguillonné; rameaux vigoureux, à peine armés de quelques aiguillons soyeux, grèles et très courts; feuilles à cinq folioles grandes, ovales, régulièrement dentées, d'un vert tendre; fleurs grandes, semi-doubles, un peu prolifères, d'un rouge vif tirant beaucoup sur la fleur de grenadier. Cette variété est très remarquable par sa couleur.

Provins pompon. Arbrisseau vigoureux; rameaux couverts d'aiguillons nombreux, soyeux, très courts et noirs; feuilles à cinq folioles ovales alongées, régulièrement dentées, celle impaire beaucoup plus longue que les autres; fleurs petites, excessivement pleines et serrées; bien faites, très bombées, d'un joli rouge cramoisi, ayant la forme d'un pompon.

Louise Leneveux (Provins). Arbrisseau peu élevé, vigoureux; rameaux hérissés d'aiguillons grèles, courts et brunâtres; feuilles à cinq folioles ovales, un peu láncéolées, canaliculées, gauffrées; fleurs charmantes, pleines, petites, à pétales d'un joli carmin dans le centre et d'un rose foncé à la circonférence. Variété fort jolie.

Cent-feuilles Provins. Arbrisseau très vigoureux; rameaux armées d'aiguillons droits, forts, d'un vert rougeâtre; feuilles grandes, à cinq folioles ovales-lancéolées, d'un vert pâle, plates, absolument glabres; fleurs ne différant en rien pour la forme, la grandeur, la couleur et l'odeur de celle de la cent-feuilles.

Provins a grands corymbes. Arbrisseau très élevé et très vigoureux; rameaux armés d'aiguillons robustes et nombreux; feuilles grandes, à folioles ovales arrondies, dentées en scie; fleurs très grandes, doubles, d'un rose foncé un peu violacé, souvent au nombre de douze à quinze par corymbes. Superbe variété, du plus bel effet.

Thé sans épines. Arbrisseau délicat, absolument dépourvu d'aiguillons; feuilles à trois folioles, ovales-lancéolées, dentées en scie. Fleur très grande et très double, d'un blanc rosé très tendre, fort belle.

Bengale chiffonné. Arbrisseau peu élevé; feuilles à cinq folioles ovales, d'un vert tendre, chiffonnées et renversées d'une manière singulière, ce qui donne au rosier un aspect très pittoresque; fleurs moyennes, doubles, d'un beau rose.

Bengale de Wissous. Arbrisseau très élevé et très vigoureux, armé d'aiguillons assez rares, mais forts et un peu crochus; rameaux longs, forts, rougeâtres; feuilles grandes, d'un vert foncé, à pétiole portant quelques aiguillons crochus et très robustes; cinq folioles ovales-arrondies, l'impaire presque orbiculaire, toutes profondément dentées; fleurs grandes, très doubles, d'un carmin foncé au centre, rose très foncé à la circonférence. Belle variété.

Rose Leuproy. (Provins.) Arbrisseau peu élevé; rameaux presque dépourvus d'aiguillons et ceux-ci très petits; feuilles à cinq folioles ovales-oblongues, régulièrement dentées en scie; fleurs grandes, semi-doubles, d'une belle couleur rose carminé. Ce rosier serait très propre à la décoration des jardins paysagers, où il fournirait de très bonnes graines pour les semis.

Désirée. (Provins). Arbrisseau vigoureux, à rameaux s'étalant horizontalement; aiguillons épars, fins, rougeâtres dans leur jeunesse; feuilles distantes, à folioles ovales, simplement dentées, d'un vert tendre; fleurs moyennes, nombreuses, charmantes, très doubles, d'une forme parfaite, plates, bien arrondies, d'un beau rose, régulières et en corymbes; pétales plissés et arrangés avec beaucoup de symétrie à l'intérieur, roulés en petites couronnes au centre, finement incisés au sommet. Cette fleur est une des plus jolies que je connaisse parmi les Provins.

Bizarre sans fruit. (Provins.) Arbrisseau assez vigoureux, colerette de cinq feuilles verticillées, à pétioles raccourcis et très élargis en forme de sépales qu'ils remplacent; les trois paires de folioles petites ou oblitérées, sessiles; foliole terminale conservant sa forme et sa grandeur ordinaires, et la régularité de sa dentelure. Tube du calice, ovaires, étamines et pistils, manquant absolument; une vingtaine de pétales grands, d'un beau rose, symétriques, posés au milieu du verticille. Ce phénomène est très intéressant pour les physiologistes.

FIN DE L'APPENDICE.

TABLE ALPHABÉTIQUE

LATINE

DES ESPÈCES DES AUTEURS,

AVEC LEUR SYNONYMIE.

(1) Par le mot *inconnue*, nous désignons les espèces des auteurs dont on n'a pu retrouver les types. Cela vient sans doute de ce que ces prétendues espèces n'étaient rien autre chose que des variétés qui se sont perdues faute d'avoir été cultivées.

Nota. J'ai complété dans cette table une partie de la synonymie dont je n'ai pas cru devoir surcharger mon texte.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

VARIÉTÉS.

A.

D.

E.

H.

M.

S.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE Ier HISTOIRE DES ROSES.

CHAPITRE II. BOTANIQUE DES ROSES.

CHAPITRE III. CULTURE DES ROSIERS.

LIVRE II.

MONOGRAPHIE.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Toul, imprimerie de Ve Bastien.

ERRATA.

PAGE 114. *Stipules étroits, dilatés et divariqués;* lise pules étroites, dilatées et divariquées. Le l remettra au féminin le mot stipule partout le trouvera au masculin.

— 118. *Stipules nuls*, etc. ; rétablir au féminin, c dans l'erratum précédent.

— 123. *Rose invulcrée*; lisez : rose involucrée.

— 143. *Stipules concaves, dilatés, aigus, arqués*, rétablir le mot stipule au féminin.

— 275. *Robelina*; lisez : Bobelina.

— 277. *Remoncule*; lisez : renoncule.

ıés ; lisez
es. Le le
partout

imin, con

c.

arqués,

